QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12099 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1983

LE DOSSIER TALBOT

La C.G.T. dénonce l'« aventurisme » de la C.F.D.T.

LIRE PAGE 31 L'ARTICLE DE MICHEL NOBLECOURT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Gonzalez plaide à Paris

C'est bien entendu le dossier délicat de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne qui devait être abordé en priorité mardi 20 décembre à l'Élysée entre MM. François Mitterrand et Felipe Gonzalez. Après l'échec du conseil européen, accueilli avec consternation à Madrid, où les dirigeants piaffent aux portes de l'Europe, une clarification s'imposait.

Avant la réunion malheureuse d'Athènes, M. Mitterrand avait affirmé qu'une réponse très nette, par oui ou par non, devait être donnée le plus rapidement possible à la requête espagnole. La prolongation de la crise de l'Europe a évidemment encore ajourné cette promesse. La France est considérée outre-Pyrénées comme la principale responsable de ces atermoiements, et il y a longtemps que la presse espagnole n'avait été aussi unanime et aussi dure à l'égard du gouvernement français. *El Pais*, le meilleur et le plus modéré des journaux espagnols, a lui-même exprimé des jugements particulièrement sévères sur la politique de M. Mitterrand.

Paradoxalement, les dirigeants de Madrid se veulent pourtant optimistes. Ils voient dans le fait que la France assumera à partir du 1er janvier la présidence de la Communauté un élément plutôt favorable. De nature en tout cas, disent-ils, à mettre encore plus nettement Paris en face de ses responsabilités et de ses choix. A l'issue d'un entretien lundi à Bruxelles avec M. Cheysson, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, a affirmé que la rencontre de l'Elysée va permettre de « rapprocher les points de vue » et il s'est déclaré convaincu que les négociations sur l'adhésion seraient terminées, de manière positive, en juin 1984, à l'issue de la présidence française.

L'Espagne a enregistré un succès à Bruxelles. Les Dix ont accepté qu'elle puisse adhérer à l'Euratom sans avoir à ratifier au préalable le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Reste que le dossier agricole demeure le plus ardu dans une négociation déjà difficile et complexe.

L'accord sur les fruits et légumes signé à Luxembourg par les Dix en octobre, dont on pensait qu'il lèverait un obstacle sur le chemin de l'intégration espagnole, a été paradoxalement mal reçu à Madrid, où l'on redoute un regain de protectionnisme communautaire pendant la période antérieure à l'adhésion. M. *Gonzalez* fera sans doute valoir à M. Mitterrand qu'une attitude moins rigide de la France sur la question agricole créerait un climat favorable aux activités des industries françaises outre-Pyrénées.

Ces bonnes intentions vont être aussi mises à l'épreuve sur l'autre dossier brûlant du contentieux bilatéral : l'opinion espagnole s'exaspère de voir le Pays basque français servir de « sanctuaire » aux commandos terroristes de l'ETA. Les dirigeants de Madrid estiment que la sauvegarde de la jeune démocratie espagnole, encore fragile et réellement menacée par le cancer basque, devrait passer, à Paris, avant toute autre considération. Il semble bien que M. Mitterrand soit de plus en plus sensible à cet aspect important des choses, mais les opérations de commandos, plus ou moins officielles, de policiers espagnols au Pays basque français, où la tension monte dangereusement, ne contribuent guère à détendre l'atmosphère entre Paris et Madrid.

(Lire nos informations page 5.)

Les troupes de M. Arafat quittent Tripoli

Protégés par la marine française les cinq navires grecs sont entrés dans le port libanais et ont commencé l'embarquement des quatre mille Palestiniens Les unités israéliennes se sont retirées au large

De notre envoyée spéciale

Tripoli. – Les premiers des quatre mille combattants palestiniens loyaux à M. Yasser Arafat ont commencé, ce mardi 20 décembre, à embarquer sur les cinq navires grecs venus les chercher au port de Tripoli. Jusqu'au bout l'incertitude a régné, et le survol de la ville tôt dans la matinée par des avions non identifiés a provoqué une riposte nourrie de la D.C.A. palestinienne.

A 9 h 50, heure locale, le *Ionian Glory*, battant triple pavillon de l'ONU, de la Grèce et du Liban, accoste guidé par les pilotes du port d'El-Minah, alors que l'on distingue au large quelques-unes des unités de l'imposante armada française de protection. Un patrouilleur, drapeau tricolore au vent, tournoie autour des navires qui s'approchent un à un des quais. Sur le port, dont l'entrée est contrôlée par la gendarmerie libanaise, les valises des Palestiniens s'amoncellent, et les premiers camions amenant les combattants font leur entrée à 10 h 30. A la coupée des bateaux, la police militaire palestinienne, accompagnée de gendarmes libanais, assure un embarquement en bon ordre. Quelques femmes, portant le traditionnel kefieh noir et blanc, ont pu pénétrer dans l'enceinte du port. Elles éclatent en sanglots quand le premier camion chargé de valises, sur lesquelles sont juchés des hommes en armes, s'engouffre dans l'un des ferry-boats.

Alors que les convois de camions amenant les combattants palestiniens provoquent de gigantesques embouteillages dans Tripoli, les milices islamiques font leur entrée dans l'enceinte du port. Les gendarmes libanais, pourtant chargés d'assurer la sécurité de l'embarquement, regardent, impassibles, passer leurs jeeps équipées de canons antiaériens, qui arborent toutes l'étendard vert de l'islam. Des religieux barbus, en longue robe blanche, embrassent les combattants palestiniens, hier encore leurs alliés.

Dès l'aube, alors que le soleil n'était pas encore levé, des ombres furtives se glissaient le long des rues de la ville, portant qui des sacs en plastique, qui de petites valises. Les combattants de M. Yasser Arafat faisaient mouvement vers les cinq centres de rassemblement prévus par l'O.L.P. avant l'embarquement.

BON ? ALORS ? QUELLE DIRECTION CETTE FOIS ??

PLANTU

De longues files de Land-Rover ou de petites camionnettes chargées à ras bord de valises, cartons, matériels divers, sillonnaient la ville. De lourds camions de l'armée libanaise convoyés par des gendarmes se rendaient vers les centres pour conduire les combattants au quai.

A 6 heures du matin, la gendarmerie libanaise, accompagnée des forces de sécurité intérieure, avait pris la relève des tout jeunes partisans de M. Yasser Arafat, qui, au milieu de la nuit, assuraient encore le contrôle du port. L'embarquement des quatre mille combattants devrait s'effectuer assez rapidement dans la journée. Les navires grecs ont, en effet, pu, contrairement aux prévisions, accoster en même temps. Les navires qui se trouvaient à quai avaient pris le large dans l'après-midi de lundi pour faire place nette. Pour leur part, les unités de la marine israélienne s'étaient retirées vers le large.

Ce départ met fin à un long suspense entretenu par Israël et à la folle journée de rumeurs de lundi. Tripolitains et Palestiniens l'avaient passée à scruter en vain la mer, dans l'attente des bateaux. Ce n'est que vers 19 heures qu'Abou Jihad, le chef militaire de l'O.L.P., annonçait enfin leur arrivée.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Faure

MM. Edgar Faure et Maurice Faure conjuguent leurs efforts pour redonner force et jeunesse au radicalisme et au centre gauche.

C'est un rapprochement tout en nuances qui s'opère ainsi sous le signe de l'homonymie. Mais croient-ils faire cesser la bipolarisation gauche-droite avec ce faurisme à double face ?

Plus que d'un centre gauche, il s'agit d'un centre absolu, le juste milieu entre le faurisme de l'un et le faurisme de l'autre.

Combien de Français pourront se situer dans cet interstice infinitésimal ?

BRUNO FRAPPAT.

Le temps des bilans

par ERIC ROULEAU

Ce n'est donc ni la *« fin »* de M. Yasser Arafat ni la *« liquidation »* de l'O.L.P. D'exode en exode – le chef de la centrale des fedayin a été contraint depuis 1970 de quitter successivement la Jordanie, l'Egypte, le sud du Liban et Beyrouth, la Libye et la Syrie, – la stature du *« vaincu »* ne cesse apparemment de grandir. Son départ forcé de Tripoli sous le pavillon de l'ONU témoigne en tout cas du rayonnement international de l'O.L.P., reconnue par plus de cent dix Etats comme étant *« l'unique représentant légitime du peuple palestinien »*.

« L'O.L.P. est indestructible parce qu'elle n'est pas vraiment une organisation : elle incarne une identité et une entité, la double aspiration de notre peuple à la survie et à une patrie », explique M. Khaled el Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien (le « Parlement » de la résistance). Il est vrai qu'au-delà de leurs divergences, bien réelles, les Palestiniens, dans leur quasi-totalité, ont serré les rangs autour de l'homme qui symbolise leur unité, face à la Syrie et à ses amis, les dissidents du Fath.

Ainsi des organisations qui partagent les principales options des rebelles, y compris leur volonté d'adhérer à la stratégie de Damas – notamment le Front populaire de M. Georges Habache et le Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh, – ont-elles manifesté tout au long de la crise leur solidarité avec M. Yasser Arafat, dont elles critiquent par ailleurs la politique et le comportement.

Rien d'étonnant, dès lors, que le président de l'O.L.P. ait bénéficié de la sympathie, feinte ou réelle, et de multiples interventions en sa faveur, de la Communauté européenne et de l'U.R.S.S., d'Etats arabes aussi différents que le royaume saoudien et la République (marxiste) du Yémen-du-Sud, de nombreux pays du tiers-monde, islamiques ou non.

Les défaites militaires n'ont pas amoindri M. Yasser Arafat aux yeux de son peuple. Au contraire, son image de marque s'est d'une certaine manière améliorée pour avoir résisté des semaines durant, à Beyrouth puis à Tripoli, aux assauts de *redoutables armées*. En outre, les Palestiniens sont persuadés qu'il est la victime – comme autrefois Gamal Abdel Nasser – d'une sombre *« conspiration impérialiste »* fomentée par les Etats-Unis, Israël et leurs « alliés » arabes.

Il n'en reste pas moins que l'O.L.P. traverse la crise la plus rude de son existence. Elle ne dispose plus dans le monde arabe de « sanctuaire » ou d'accès aux frontières d'Israël pour mener une quelconque guérilla. Même s'il est vrai que sa dimension militaire n'a été le plus souvent qu'illusoire, un sourd mécontentement gronde parmi les milliers de fedayin dispersés dans huit pays arabes et condamnés à végéter dans des casernes qui ressemblent fort à des camps d'internement.

Après la débâcle l'année dernière dans le sud du Liban et à Beyrouth, M. Yasser Arafat avait pu esquiver une autocritique que beaucoup appelaient de leurs vœux, voire une réévaluation de la stratégie et de la tactique du Fath, sa propre organisation, qui rassemble plus de 80 % des fedayin. Aux assises du Conseil national palestinien, en février dernier, il avait fait adopter des résolutions éminemment ambiguës, qui avaient, certes, le double mérite de préserver la cohésion de la résistance et de lui laisser une confortable marge de manœuvre, mais qui avaient néanmoins contribué à aggraver le désarroi d'un peuple en pleine détresse. La dissidence d'un groupe d'officiers contestataires au sein du Fath, même s'il est vrai qu'elle a été télécommandée par Damas, a été rendue possible par le profond malaise qui ronge la centrale des fedayin.

Voici venu le temps des bilans. Des dirigeants palestiniens, et non des moindres, tels Farouk Kaddoumi, Abou Iyad et Khaled el Hassan ne se privent plus de critiquer publiquement le président de l'O.L.P. Les deux premiers ont déclaré à maintes reprises, tout autant que MM. Habache et Hawatmeh, que les reproches formulés par les dissidents du Fath n'étaient pas totalement infondés. M. Khaled el Hassan nous disait récemment que l'O.L.P. avait eu tort de revendiquer la récente attaque contre un autobus israélien, d'autant que cet attentat avait été perpétré, selon lui, par un groupuscule de *« desperados incontrôlés »*.

(Lire la suite page 3.)

La révolution de l'annuaire électronique

Des terminaux sont installés en Ile-de-France et en Picardie

L'inauguration, le mardi 20 décembre, du service d'annuaire électronique en Ile-de-France et en Picardie concrétise l'action menée depuis 1978 pour faire pénétrer la télématique dans les foyers.

Ce remplacement – si les usagers le désirent – des épais volumes distribués chaque année par un terminal Minitel – un très petit téléviseur comportant un clavier alphabétique – va bien plus loin que la simple modernisation d'un service des P.T.T. : appuyer sur des touches au lieu de tourner des pages ne serait rien en soi. Mais c'est l'ouverture sur un monde de services nouveaux, qui devraient à la longue modifier le mode de vie des Français, encore plus que ne l'a fait l'invention du téléphone.

Une inauguration est toujours une date conventionnelle. Des terminaux Minitel sont déjà gratuitement distribués, depuis le 2 novembre, aux usagers du quatrième arrondissement de Paris, à ceux de Boulogne, d'Évry, de Corbeil-Essones, ainsi que dans les trois départements de la région Picardie (1). L'Ille-et-Vilaine en bénéficie depuis février 1983. 50 000 devraient être opérationnels en Ile-de-France au mois de mars, et le parc prévu est de 3 000 000 en 1986.

Tout a été fait pour simplifier au maximum l'installation et l'utilisation de l'annuaire électronique. Il n'y a que deux prises à brancher pour raccorder le Minitel au téléphone. Ensuite il suffit d'appeler le 11, et de raccrocher le combiné dès que la communication est établie. L'écran s'allume et apparaissent alors quelques demandes de renseignement : nom, prénom, adresse, ville, département, profession – tous facultatifs : il est possible, de ne répondre qu'avec un indicatif départemental ou un nom de ville, en théorie, et de faire défiler sur son écran la liste complète des abonnés de Paris. Ces renseignements permettront au système installé à Suresnes de chercher les abonnés correspondant à la demande.

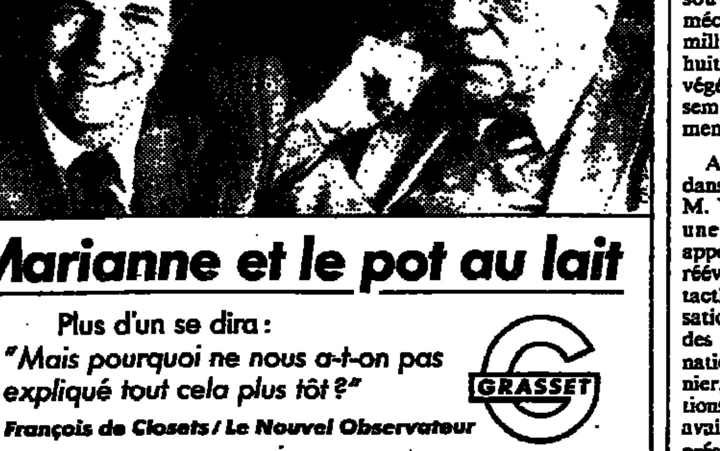
Il y a diverses possibilités annexes. L'une des plus intéressantes est la possibilité d'établir une liaison entre les Minitel de deux abonnés, chacun pouvant écrire sur l'appareil de l'autre ; cela peut être précieux pour les sept millions de Français qui entendent mal.

MAURICE ARVONNY.

(Lire page 32 l'article d'ERIC LE BOUCHER.)

(1) Les autres abonnés peuvent demander un Minitel sans attendre que vienne le tour de leur localité ou arrondissement (coût : 70 F par mois).





DEUX LIVRES, DEUX FILMS

Ces curieuses années 30

Longtemps abordé à travers quelques grands réalisateurs triés sur le volet, le cinéma français des années 30 est l'objet, ces derniers temps, d'une révision de valeurs. Nouvelle prospection au tamis des genres populaires, culte un peu trop systématique du « nanar », nostalgie du passé ou curiosité au présent, voilà que les perspectives changent. Deux livres viennent cristalliser cette approche nouvelle.

Le Cinéma français des années 30 (1) est le développement logique des travaux de Raymond Chirat, cinéphile lyonnais auteur du *Catalogue des films français de long métrage, films sonores de fiction, 1929-1939* publié en 1975 par la Cinémathèque de Belgique et suivi, depuis, par un catalogue des années 1940-1950, publié par la Cinémathèque de Luxembourg.

Ce livre inaugure une collection d'ouvrages d'une centaine de pages destinée à la fois aux « spécialistes » et au grand public. D'où un style de chronique parcourant le temps avec une certaine vivacité, réintégrant les films et les courants cinématographiques dans le contexte historique et social.

Raymond Chirat mêle son érudition à ses souvenirs et à ses goûts personnels. Il a toujours aimé ce cinéma-là et l'on sent percer, sous l'aspect culturel de cette évocation, le plaisir de faire partager non seulement ses connaissances, mais encore une passion remontant aux sources de la jeunesse.

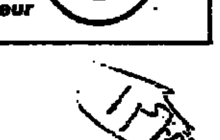
Quinze ans d'années 30 – le cinéma des français 1929-1944 (2) est un gros ouvrage dont le titre, de prime abord, étonne.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Le Cinéma français des années 30*, par Raymond Chirat. Préface de Gilles Jacob – Editions Cinq Continents-Hatier, 128 p. ill. 49 F.

(2) *Quinze Ans d'années 30 – Le cinéma des Français 1929-1944*, par Jean-Pierre Jeancolas – Editions Stock-Cinéma, 384 p. ill. 98 F.









Le Monde

idées

Proche-Orient

Au-delà du problème du départ de Tripoli de M. Arafat, dont Mohammad Tarbush est convaincu qu'il n'est pas un homme « fini », se pose celui de l'avenir de la région, et pour commencer du Liban. Amine Maalouf pense que la France a un rôle irremplaçable à y jouer. François Puaux préconise une réunion à quatre avec les Américains, les Soviétiques et les Britanniques, tandis qu'Annie Laurent dénonce les responsabilités d'Israël dans l'armement des druzes. Enfin, Tahar Ben Jelloun rend compte d'un livre consacré au dieu commun des peuples de la région.

Un rôle pour la France

par AMINE MAALOUF (*)

MAINTENANT que les passions suscitées par les attentats de Beyrouth et le raid de Baalbek se sont quelque peu apaisées, il serait utile de se demander, à la lumière de l'histoire récente, comment éviter d'autres drames, dans les relations entre Paris et le monde arabe.

Que représente la France pour les Arabes ? Avant tout la possibilité d'échapper à l'alternative Washington ou Moscou. En effet, si les Etats-Unis sont, du fait de leur poids militaire, économique et politique, un partenaire privilégié pour de nombreux pays arabes, et si leurs rapports étroits avec Israël rendent inévitable leur participation à tout effort de solution, ces mêmes rapports constituent une source d'embarras pour leurs amis et une cause de méfiance profonde entre l'Occident et l'opinion arabe. S'agissant des Soviétiques, leur appui politique et militaire est souvent précieux, mais leur système effraie et leur capacité d'intervention économique, tant pour l'aide que pour l'apport technologique, est bien en deçà des besoins actuels du monde arabe.

Les limitations inhérentes aux rapports avec les deux superpuissances, qui expliquent bien des crises, bien des renversements d'alliances, permettent d'esquisser, *a contrario*, le profil de la France tel que les Arabes le perçoivent, l'imaginent ou le souhaitent : celui d'une nation occidentale développée, disposant de technologies avancées exportables, mais qui ne suit pas les Etats-Unis dans leur appui inconditionnel à Israël ; d'une nation amie, capable de coopérer politiquement et, dans certaines conditions, militairement, avec des pays arabes sans entraîner pour eux d'alignement sur l'un des blocs.

Cette vision est sans doute optimiste, mais elle n'est pas gratuite. De toutes les puissances moyennes, celle qui peut le mieux introduire un élément de raison dans le jeu de massacre dont le Proche-Orient est aujourd'hui le théâtre délabré, c'est incontestablement la France. Du fait de son engagement traditionnel, régulièrement renouvelé, à l'intérieur des aires culturelles qui l'enveloppent, du fait de ses institutions, qui confèrent à son président une autorité inégalée dans une nation pluraliste ; du fait aussi des valeurs universelles qu'elle représente depuis deux siècles, et qui acquièrent aujourd'hui une signification nouvelle pour les peuples opprimés.

Cette médaille a son revers : il suffit parfois d'un faux pas ou d'un malencontreux concours de circonstances pour que, çà et là, on recommence à évoquer la guerre d'Algérie, l'expédition de Suez, sinon les Croisades. Amalgame agaçant, sans doute, pour un Etat qui cultive patiemment l'amitié de ceux qu'il avait jadis combattus. Mais compréhensible pour une nation arabe qui se sent, aujourd'hui comme hier, agressée, bafouée, humiliée. Or l'hostilité de certains se traduit par des actes d'une rare violence.

N'en doutons pas, la France est ici victime. Victime de ceux qui contestent ses alliances et ses multiples engagements à l'étranger. Victime, aussi, de l'irresponsabilité des grandes puissances, qui ont laissé se développer le drame palestinien depuis trente-cinq ans, le drame libanais depuis plus de huit ans, la guerre du Golfe depuis plus de trois ans ; cela fait trop de problèmes non résolus, et depuis trop longtemps. Victime, surtout, d'une certaine image de l'Occident.

Celle-ci est aujourd'hui désastreuse dans l'ensemble du monde arabe, et la France a besoin de s'en démarquer plus nettement qu'auparavant. Américains et Israéliens viennent de conclure une alliance stratégique qui ne peut être perçue par les Arabes que comme un acte hostile et insultant. Plus que jamais, l'Occident apparaîtra comme un ennemi, et sera traité comme tel. Ses amis en pâtiront, à terme, bien plus que ses adversaires.

Prise dans le tourbillon, la France peut-elle encore jouer le rôle intermédiaire qui, seul, préservera l'avenir de ses rapports avec le monde arabe ? C'est loin d'être facile, mais certaines voies sont moins hasardeuses que d'autres :

1) Eviter de se laisser entraîner dans des opérations militaires coordonnées avec Tel-Aviv, ou apparaissent comme telles ;

2) Prendre nettement position en faveur d'une solution juste et pacifique au Proche-Orient, comprenant l'évacuation de tous les territoires occupés, la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, et la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région, même les plus faibles, à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

3) Intervenir fermement auprès des deux superpuissances pour qu'elles engagent un dialogue trop longtemps retardé, mais devenu le seul moyen d'éviter un affrontement suicidaire autour du Liban.

Une France courageuse, humaniste et responsable peut encore opérer, avant qu'il ne soit trop tard, le sauvetage qui s'impose.

(*) Ecrivain et journaliste libanais.

Paix stratégique et paix politique

par FRANÇOIS PUAUX (*)

« LE Liban et la France, c'est une vieille et grande histoire », a dit très justement le président de la République le 16 novembre. Encore convient-il, si l'on veut continuer à écrire l'histoire de la France en dehors de son pré carré, de lui donner un sens.

Il ne semble pas que M. Mitterrand ait répondu à l'attente du pays, saisi d'une angoisse existentielle après le massacre du 23 octobre et la malheureuse opération de Baalbek, en expliquant dans la même émission que nos soldats sont des « *infirmiers, des gardiens de la paix, qui aident les vieux et sauvent tous ces petits enfants qu'on voit courir par les rues.* » Il y manquait je ne sais quel souffle épique.

Pourquoi cette pudeur devant la vérité ? La France aurait pu comprendre qu'au-delà d'une paix interconfessionnelle entièrement soumise aux ingérences extérieures — et que nos soldats ne peuvent d'ailleurs pas assurer, — c'est l'indépendance même du Liban, ou de ce qu'il en reste, qu'ils défendent face aux visées d'une Syrie qui ne fait pas mystère de son irrédentisme. L'opinion doit savoir que, si la force multinationale quittait maintenant Beyrouth, c'en serait fait du Liban, que nous avons tenu sur les fonds baptismaux.

On ne peut se défendre de l'impression que Paris éprouve des difficultés à ordonner sa vision des choses d'Orient et agit par impulsions successives. Déjà en juin 1982, lors de la bataille de Beyrouth, la France, qui s'est toujours attachée à « dire le droit » en Orient, ne savait pas faire la distinction entre la légitimité de la cause de l'O.L.P. en Palestine et son illégitimité au Liban. Dans l'affaire des Super-Etendard, d'autre part, on a dit fièrement qu'on ne cédait pas au chantage de l'iman Khomeini, alors qu'on cédait à celui de Saddam Hussein.

La suite était prévisible et on a vu à l'œuvre les héritiers des « hashâshin » chiites (les assassins) du « Vieux de la montagne ». Les services secrets syriens, qui ont déjà sur la conscience le meurtre de Louis Delamare, notre ambassadeur au Liban, se sont chargés d'assurer la logistique de cette sinistre industrie. Le sacrifice de nos soldats a rétabli notre image chez les chrétiens libanais, encore que l'initiative de la force multinationale ne vienne pas de nous mais des Américains, auxquels nous nous sommes joints précipitamment (*cf.* l'allocution télévisée impromptue de M. Mitterrand le 20 septembre 1982). Or si, à Beyrouth actuellement, nos vues coïncident, les objectifs de la France et des États-Unis en Orient ne sont pas les mêmes. Washington cherche à établir une paix qu'on pourrait qualifier de « stratégique », une sorte d'armistice articulé autour du dispositif militaire israélien. Nous avons toujours voulu, pour notre part, aider à l'établissement d'une paix « politique » entre tous les pays de la région.

Imposer un règlement

Le général de Gaulle était convaincu qu'on ne parviendrait à cette paix véritable qu'en la faisant imposer par les puissances, y compris l'Union Soviétique, en dehors des « vaines figurations » de l'ONU. Il avait réussi à rallier Richard Nixon à cette idée. L'administration Reagan, embarrassée par l'intransigeance israélienne, après avoir tenté un accommodement avec Damas, a choisi, semble-t-il, l'affrontement. Moscou, pour sa part, n'a plus qu'une carte, la Syrie, mais entend la jouer avec détermination pour ne pas être éliminée d'un règlement en Orient. Les soldats des deux superpuissances sont arrivés à une dangereuse proximité de part et d'autre du Mont-Liban. Il est clair que Moscou et Washington devront tôt ou tard discuter. Maintenant qu'est passé le point paroxystique de la crise des euromissiles et que l'Occident a gagné la bataille des Pershing, tout devient possible, comme après Cuba.

Pourquoi la France ne proposerait-elle pas de renouveler l'expérience Nixon-de Gaulle, qui était parvenue sous Pompidou à des résultats non négligeables avant que, en 1970, Kissinger torpille le plan Rogers ? Mettre autour d'une table les représentants des quatres membres permanents du Conseil de sécurité qui ont des forces au Levant, chercher un règlement encore lointain pour aboutir dans le présent à une détente régionale, pourquoi pas ?

(*) Ancien directeur politique du Quai d'Orsay.

Arafat n'est pas fini !

par MOHAMMAD TARBUSH (*)

LORS d'un voyage aux Etats-Unis, il y a quelques mois, j'ai été bouleversé mais peu surpris d'entendre des responsables américains dire, que, selon eux, le jeu,(il est arrivé à M. Reagan de qualifier ainsi le conflit du Moyen-Orient) était tout simple. Après Beyrouth et la dissidence au sein du Fath, on allait éliminer (*write off*) M. Arafat. C'est pourquoi le plan de paix, d'ailleurs tout à fait inadéquat, auquel le président des Etats-Unis avait donné son propre nom, n'a pas reçu la moindre priorité. Israël poursuivait sa politique d'implantation dans les territoires arabes occupés. Quand M. Arafat et le roi Hussein cherchaient un moyen de donner vie au plan Reagan, les Etats-Unis n'ont pas levé le doigt pour soutenir leurs efforts et atténuer les risques qu'ils étaient prêts à prendre.

M. Arafat était prêt à risquer jusqu'à sa vie, mais à condition de voir Washington reconnaître le droit naturel du peuple palestinien à l'autodétermination. Se rangeant décisivement du côté israélien, les Américains ont choisi d'ignorer le fond du conflit du Moyen-Orient, c'est-à-dire la question palestinienne, et de suivre une politique à court terme qui n'allait rien résoudre. Combien de sang a coulé depuis ! Combien d'orphelins, de veuves, de mères et de pères ont été brisés.

M. Arafat est-il « fini » en tant que leader de l'O.L.P. comme s'y attendait le gouvernement américain ? Loin de là ! En tant que leader élu et donc légitime de l'O.L.P., il est en train de renforcer sa légitimité. Il bénéficie du soutien des Palestiniens des territoires occupés, de l'ensemble de la diaspora et de la majorité du Comité exécutif et du Conseil national. Il y a eu des manifestations populaires en sa faveur et aucune, même dans les camps sous leur contrôle, en faveur de ses adversaires.

L'organisation qu'il dirige connaîtra sans doute son apogée dans un proche avenir. Si les armées puissantes d'Israël et de Syrie n'ont pas réussi à la liquider, il serait futile pour d'autres d'essayer. Le feu endurcit ce qu'il ne détruit pas. Rappelons les redressements ou plutôt évolution significative de l'O.L.P. malgré les nombreuses tentatives de destruction : 1968 à Karameh, 1970 à Amman, 1976 à Tel-Al-Zaatar et, enfin, 1982 à Beyrouth. Evidemment, au cours de sa croissance, l'O.L.P. est devenue, comme toutes les organisations qui regroupent des milliers d'hommes, difficile à contrôler. Il y a eu des excès, même des abus ; ses leaders ont commis des imprudences et des erreurs.

Parfois, ni l'emploi du temps ni le comportement de ses émissaires à l'étranger n'étaient conformes à ce qu'on peut attendre d'un représentant d'un mouvement révolutionnaire. Malgré cela, l'O.L.P. a réussi à créer des chemins démocratiques qui permettront d'envisager une évolution progressiste. Ce sont ces chemins qu'auraient suivis les dissidents s'ils avaient représenté un courant vraiment authentique, au lieu de retourner leurs canons contre leurs camarades palestiniens.

Des tentatives de conciliation à l'intérieur de l'O.L.P., puis l'envoi d'émissaires mandatés par le Comité exécutif auprès des dissidents, prouvent la volonté démocratique de Yasser Arafat. C'est en ce sens que les dissidents, en s'alliant aux Syriens, se sont exclus, *de facto*, de l'O.L.P. Celle-ci ne s'est pas transformée en instrument de répression, contrairement à l'opportunité historique qui lui était offerte par ses ennemis, de refuser de négocier et d'éliminer physiquement les dissidents.

Paradoxalement, l'O.L.P. est aujourd'hui victime de l'authenticité de ses structures démocratiques.

Quels enseignements tirer de ces derniers événements ? Contrairement aux pronostics qui se développent comme les mauvaises herbes, la tragédie de l'intervention syrienne appartient avant tout à l'histoire de la formation de la conscience nationale palestinienne. La Syrie ne peut être que la grande perdante de la partie d'échecs menée par Israël et les États-Unis. En tentant de placer le peuple palestinien sous son autorité, la Syrie perd toute crédibilité dans le monde arabe et, d'une certaine façon, auprès des pays non alignés. Elle alimente une opposition intérieure de plus en plus virulente ; ces éventualités ne peuvent qu'être exploitées par Israël et les États-Unis.

La convergence d'intérêts à court terme entre la Syrie et la coalition israélo-américaine s'effondrera lorsque la coalition en question le jugera bon. La Syrie reste avant tout l'ennemie d'Israël et de ses alliés, par-delà les alliances objectives temporaires en ce qui concerne le Liban.

En définitive, Assad et Shamir ont donc au moins un point commun : ils pratiquent chacun une politique à très court terme aux conséquences dévastatrices.

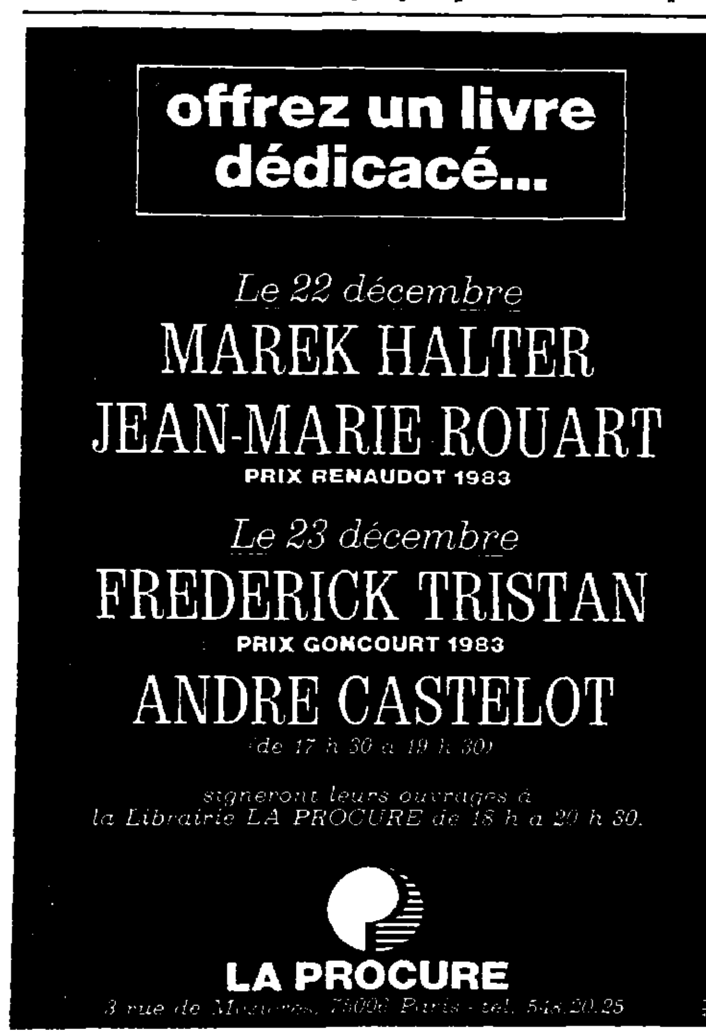
Il ne faut pas être un génie pour comprendre que l'essence du conflit au Moyen-Orient depuis la création d'Israël ne change pas, à savoir la question palestinienne.

Les tentatives — d'où qu'elles viennent — de destruction de l'O.L.P. ne peuvent que conduire sa direction vers des attitudes plus radicales : d'où l'attentat meurtrier de Jérusalem ! « *Qui pourra contrôler nos militants si mes efforts diplomatiques pour un règlement juste échouent ?* », m'a demandé M. Arafat, il y a déjà plusieurs mois.

Au lieu de s'embourber dans des digressions, d'accentuer son impérialisme archaïque, de faire miroiter un faux danger (U.R.S.S. et Syrie) qu'il a créé lui-même, Israël ferait mieux de chercher à résoudre enfin la question des territoires occupés, étape essentielle qui devra être abordée tôt ou tard sérieusement.

Mais une partie significative de la classe dirigeante israélienne reste fidèle aux dogmes de Vladimir Jabotinsky et ne cesse de rêver à la résurrection du Grand Israël. Et M. Shamir est un disciple distingué de cette tendance

(*) Palestinien résidant à Paris.



La fin des Eglises d'Orient ?

par ANNIE LAURENT (*)

SANS les bons offices d'Israël, sans ses bonnes relations avec certains chrétiens, l'évacuation des réfugiés de Deir-el-Kamar n'aurait pu avoir lieu. Fier de la réussite de cette « *mission humanitaire* », l'Etat hébreu ne néglige aucun moyen pour se faire attribuer le titre de « *protecteur des chrétiens du Liban* ». L'exode n'est pourtant que l'exécution de la dernière phase d'un plan minutieusement préparé, Israël ayant, paraît-il, à « *se venger* » des chrétiens qui n'ont pas voulu se soumettre à sa loi.

Après avoir directement provoqué la destruction des quartiers chrétiens d'Aley en février 1983, les autorités israéliennes ont présenté au gouvernement libanais un projet de « *canton druze* » a été rejeté car, sans coexistence, le Liban n'aurait plus de raison d'être. Devant ce refus, les stratèges d'Israël ont choisi l'option militaire. Puisque Walid Joumblatt désirait la création de « son » Etat druze, on allait l'y aider. Lorsque Begin décida le retrait de son armée des montagnes du Chouf, ses représentants expliquèrent que l'armée libanaise n'était pas capable d'assurer la sécurité, que personne n'en voulait, qu'Israël avait tout tenté pour parvenir à un accord. Mais il n'y avait rien à faire : « *Les Libanais ont vocation à s'entre-tuer* », affirmaient-ils.

C'est pourtant Israël qui a saboté les travaux de la commission militaire tripartite — Etats-Unis, Israël, Liban — chargée d'organiser la relève. Pendant des mois, Israël avait armé et entraîné chrétiens et druzes. Il assurait à présent au parti socialiste progressiste (druze) la supériorité militaire, laissait entrer dans le Chouf contrôlé par Tsahal des centaines de combattants druzes venus de Syrie. Israël savait que, appuyés par l'armée syrienne, les dissidents palestiniens et des dizaines de mercenaires libyens et iraniens, les druzes vaincraient sans peine les chrétiens affaiblis par leurs divisions, la médiocrité de leurs chefs et leur solitude.

Tout s'est déroulé comme prévu. Tsahal s'est retiré en hâte dans la nuit du 3 au 4 septembre. Aussitôt la bataille, les massacres, ont commencé. La terreur a fait fuir les chrétiens. Pour effacer à jamais toute trace chrétienne du Chouf, les druzes ont détruit systématiquement églises et couvents. De la sorte, les chrétiens — majoritaires dans la montagne et qui, au fil des siècles, avaient mis ces terres en valeur — ne reviendront plus. Deir-el-Kamar symbolise le dernier noyau de chrétiens dans un Chouf devenu homogène. Certes, la moitié des villageois réfugiés ont choisi de rester dans la cité. Mais combien de temps pourront-ils résister, harcelés par les francs-tireurs, la faim, le froid et l'angoisse ?

A Paris, on entérine d'ores et déjà le fait accompli de la « *cantonalisation* » du Liban comme un moindre mal. Pourtant, la responsabilité internationale est engagée. L'Occident en particulier n'aurait-il pas dû exiger sous sa garantie le retour des réfugiés chrétiens dans leurs foyers ? Triste parallèle : tandis que le monde déploie d'immenses efforts pour assurer le départ « *dans l'honneur* » de Yasser Arafat — lui qui est pour partie responsable du sort des chrétiens, — ces derniers — nos coreligionnaires, l'avons-nous oublié ? — sont simplement abandonnés.

Il faut le savoir : le découpage du Liban, l'abolition de la coexistence islamo-chrétienne, dans l'Etat du Proche-Orient où le statut de *dhimmi* (1) est aboli, sonneront le glas des Églises d'Orient.

(*) Auteur, avec Antoine Basbous de *Une proie pour deux fauves ?* (Éd. Ad-Dairat, Beyrouth, 1983, et Synonyme, Paris).

(1) NDRL : Statut de citoyen aux droits limités que la loi islamique entendue à la lettre assigne aux juifs et aux chrétiens.

LU

« TROIS MESSAGERS POUR UN SEUL DIEU », de Roger Arnaldez

Des expériences différentes mais un même humanisme

PÉRIODIQUEMENT, on parle du dialogue entre juifs, chrétiens et musulmans. Voici un livre qui dégage des voies multiples et riches pour l'établissement d'un humanisme monothéiste. Ce fut surtout en matière de philosophie théologique que les trois religions ont le mieux confronté et coordonné leur réflexion. Ainsi, au Moyen-Age, Averroès, Maimonide et saint Thomas d'Aquin furent les symboles d'une rencontre heureuse et fructueuse des esprits. Moïse, Jésus et Mohammad sont trois prophètes, trois interprétations de la Parole divine. L'islam, dernière religion révélée, intervient comme une parole de clôture, de rectification et même d'abrogation : il enseigne une loi qui n'est pas celle de la Bible, ni celle des Evangiles. Avec fermeté, il apporte la dernière des lois, laquelle abroge celles qui l'ont précédée ; elle s'impose en étant celle qui ne sera jamais annulée.

Pour Roger Arnaldez, il y a dans les trois religions beaucoup d'éléments de convergence, mais aussi quelque chose de l'ordre de l'inconciliable : « *Il est évident que le Dieu de l'islam qui abroge la loi de Moïse et qui relativise l'Alliance avec Israël, ne saurait être le Dieu des juifs ; il ne peut être davantage le Dieu des chrétiens puisqu'il révèle l'erreur que constitue et doit constituer pour tout musulman la croyance en la Trinité et en l'Incarnation hors de laquelle il n'y a pas de christianisme.* » Cependant tous croient à la parole de Dieu dans le Livre. La question est simple : faut-il adhérer à une foi qui exclut les deux autres ? En fait, l'islam reconnaît les deux autres prophètes, mais apporte une mise au point grave, qui bouleverse les dogmes : le Coran rejette la Trinité et l'Incarnation, comme il nie la crucifixion de Jésus ainsi que la Rédemption.

Les juifs et les chrétiens seraient-ils les possesseurs exclusifs de la Vérité ? L'islam rappelle que la mission de Mohammad a été annoncée dans la Bible et dans l'Evangile. Son but est d'amener les gens du Livre à la fois islamique. Pour cela, il dit le sort que Dieu réserve aux infidèles, c'est-à-dire ceux qui associent Dieu à quelque autre élément.

Le travail remarquable de Roger Arnaldez est de montrer, malgré les divergences entre les trois messages, qu'un accord profond unit les mystiques des trois religions. L'expérience mystique est certes différente chez les trois monothéismes, mais les voies empruntées pour dire l'amour de Dieu sont semblables. Ainsi le dialogue entre juifs, chrétiens et musulmans s'instaure plus aisément sur le terrain des valeurs spirituelles, lesquelles tracent les voies d'un humanisme au-delà du dogmatisme religieux et des résistances culturelles. Ce dialogue, nous signale Arnaldez, se nourrit de très beaux textes tels que le Cantique des Cantiques ou le Diwane d'Al Halaj.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Trois messagers pour un seul Dieu.* Albin Michel, 268 pages, 90 F.



Paix stratégique et paix politi...

...in des Eglises d'Orient ?

Des expériences différe... mais un même humanis...

Le Monde

étranger

LE DÉPART DES PALESTINIENS DE TRIPOLI

Sous la protection de la marine française

(Suite de la première page.)

Peu a près, les officiels de Tripoli faisaient une grandiose cérémonie d'adieu à M. Yasser Arafat. A l'hôtel de ville, dont les accès étaient barrés par des Land-Rover camouflées sur lesquelles étaient installés des canons antiaériens, presque toutes les personnalités de la cité étaient venues saluer le chef de l'O.L.P. avant son départ. Une quarantaine de miliciens islamiques en armes, portant des masques noirs ne laissant apparaître que les yeux, avaient pris position peu avant l'arrivée de cheikh Chabaane, leur dirigeant, et chef du Mouvement de l'unification islamique Al Towhid. Derrière lui, le maire de la ville, un des principaux responsables du comité de coordination, le représentant du Comité islamique et des notables prenaient place dans une salle trop exiguë pour contenir tous les gardes du corps des chefs des milices.

Alors que l'on attendait le chef de l'O.L.P., les tirs de D.C.A. illuminaient le ciel et les départs de katiouchas ébranlaient la ville. Ce n'était, pas cette fois, une nouvelle riposte à une attaque israélienne, mais des manifestations de joie. Joie bruyante et simultanée des dissidents qui saluaient leur victoire et, amère celle-la, des loyalistes qui fêtaient leur chef.

Les larmes aux yeux

Protégé par quatre voitures de gardes du corps, arrivées tous pneus hurlant, le chef de l'O.L.P. est accueilli sur le perron par son allié dans la « bataille de Tripoli », Cheikh Chabaane, alors que les miliciens islamiques scandent en chœur à l'adresse de M. Arafat : *« Dieu est grand, tu vaincras ! »*, Applaudi par tous les notables de la ville — en l'absence toutefois du principal d'entre eux, M. Rachid Karamé, qui s'est fait représenter par son frère — M. Yasser Arafat écoute, souriant mais l'air très las, les discours qui, tous, exaltent la résolution des Palestiniens de revenir à Jérusalem. *« Vous nous quittez maintenant, mais nous espérons vous retrouver à Jérusalem »*, lui dit Cheikh Chabaane avant de lui donner l'accolade en hommage à un *« ami et invité généreux »*. Des *« Allah akbar »* repris en chœur ponctuent le discours du dirigeant islamique.

Nerveux, les larmes aux yeux, tenant d'une main tremblante le texte de son discours, le chef de l'O.L.P. remercie tous ceux qui ont pris part à la défense de la ville. Dénonçant le *« complot américano-israélien pour diviser les Arabes et le Liban »*, M. Arafat lance un nouvel appel : *« Nos frères syriens vont ouvrir une nouvelle page dans la lutte contre l'impérialisme et le sionisme. Si nous ne nous unissons pas, nous serons de nouveau défaits (...) J'aurais bien voulu rester et continuer à combattre, mais je peux voir la Palestine au bout de mon chemin. »* Il conclut en appelant à l'unité arabe *« au nom de la Palestine, au nom des martyrs, au nom de Dieu, au nom de l'O.L.P. »*.

Les grands absents de cette manifestation auront toutefois été les Tripolitains eux-mêmes, qui, dans leur quasi-totalité, souhaitaient le départ des Palestiniens. Depuis le début du mois de novembre, ils souffrent des retombées d'une bataille à laquelle ils sont étrangers, et leur ville a subi des dégâts estimés à un milliard de livres libanaises. Certes, la générosité du roi Fahd d'Arabie Saoudite, qui a promis l'équivalent de cette somme à la ville, pourrait arranger bien des choses, mais beaucoup de particuliers savent qu'une fois de plus ils devront se débrouiller tout seuls. De plus, les écoles sont fermées depuis près de deux mois, et la destruction de la plupart des cuves de la raffinerie de Tripoli provoque déjà une sérieuse augmentation du prix du carburant.

Le départ des combattants palestiniens ne peut qu'inquiéter quelque peu les milices islamiques, qui, vêtues et armées par l'O.L.P., risquent de se sentir maintenant bien isolées. D'autant que l'annonce par M. Arafat de la remise des armes lourdes de l'O.L.P. à l'armée libanaise leur enlève l'espoir de se renforcer efficacement. En attendant, les milices islamiques améliorent leur dispositif de défense en divers points de la ville, et, en particulier près du port, jusque là chasse gardée des Palestiniens. Lundi après-midi, on pouvait voir des travailleurs pakistanais creuser des tranchées et emplir des sacs de sable à l'extrême sud du port, sous l'œil vigilant des combattants qui avaient pointé leurs mitrailleuses et leurs lance-roquettes vers la mer.

La Syrie, comme Israël...

La « soirée d'adieu » de M. Yasser Arafat à Tripoli a aussi été marquée par une spectaculaire manifestation savamment orchestrée : trente-huit prisonniers loyalistes ont été échangés, dans l'après-midi de lundi, contre quarante-huit dissidents. Juchés sur un camion les libérés ont été amenés à la nuit tombée jusqu'au quartier général de l'O.L.P., près du centre de la ville, où stationnaient, dans une rue étroite, une vingtaine de jeeps et de camions, bourrés de combattants arborant le grand drapeau noir, blanc, vert et rouge de la Palestine. M. Arafat n'est pas sorti de son abri, mais les prisonniers ont scandé à son adresse pendant de longues minutes : *« Notre cœur, notre sang, notre vie, nous les sacrifions pour toi, Yasser Arafat ! »*, avant de se répandre dans les rues pour de grandes scènes de retrouvailles. Ces hommes, parfois détenus depuis plusieurs mois, ne semblaient pas en mauvaise forme, même si certains d'entre eux ont déclaré avoir été soumis à des tortures par les dissidents.

Eux, du moins, étaient contents de partir, ce qui est loin d'être le cas de tous. Le nouvel exode laisse une grande amertume chez beaucoup de combattants. Même si ceux-ci font le « V » traditionnel de la victoire, leur évacuation ne ressemble en rien à celle de Beyrouth, en août 1982. Cette fois, ce n'est pas l'ennemi irréductible, Israël, qui chasse M. Yasser Arafat, mais bien une coalition arabe. *« Il y a un problème entre la Palestine et les Arabes*, nous disait, lundi soir, un combattant. *La Syrie va entrer à Tripoli comme Israël à Beyrouth. C'est le bras droit d'Israël au Nord-Liban. » « Il n'y aura jamais un homme qui défendra les Palestiniens comme Yasser Arafat »*, renchérissait un autre, avant d'affirmer : *« Le peuple palestinien est tout entier derrière lui. »*

Ce mardi matin, alors qu'il se trouve le seul des dirigeants palestiniens à attendre sur les quais l'arrivée des bateaux grecs, M. Abou Jihad soupire : *« Nous avons perdu une bataille. »* Il ajoute, bien sûr : *« Le combat politique continue. »*

Pourtant, qu'ils partent pour l'Algérie ou le Yémen du Nord, tous les combattants que nous rencontrons ont conscience de s'éloigner, définitivement peut-être, de leur champ de bataille et voient reculer soudain la *« terre promise palestinienne »*. Certains espèrent encore pouvoir revenir en Jordanie, mais sans grande illusion, et leur condamnation de l'attitude du monde arabe est sans appel. Sous le drapeau de l'ONU, escortés par des navires français, ils prennent le chemin d'un exil sans espoir.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le temps des bilans

(Suite de la première page.)

Tout autant que d'autres responsables, M. El Hassan estime que M. Yasser Arafat a *« commis une énorme erreur en se rendant à Tripoli, alors qu'il aurait dû rester hors du Liban pour exercer ses fonctions du chef politique »*. Expulsé de Damas en juin, le président de l'O.L.P. était revenu clandestinement en septembre dans la métropole septentrionale du Liban avec l'intention louable de « partager, disait-il, *le sort des combattants, menacés par les agents de puissances étrangères.* » Son comportement a été cependant ressenti par le président Assad comme une intolérable provocation. Non seulement M. Arafat assimilait la Syrie à Israël, accusant implicitement le président syrien de *« vouloir achever l'œuvre de liquidation ébauchée par Begin et Sharon »*, mais il avait encore fait cause commune avec les *« frères musulmans »* du cheikh Chaabane, les pires ennemis de la république baasiste, afin de *« défendre Tripoli contre l'armée d'occupatin de Damas »*.

Condamné à l'immobilisme

Tout en partageant son souci de préserver l'autonomie de la résistance face aux « frères » arabes, les censeurs de M. Yasser Arafat lui reprochent son incohérence. S'il est vrai, soutiennent-ils, que la Syrie est malgré tout *« l'indispensable alliée stratégique »* de l'O.L.P., comme il n'a cessé lui-même de le répéter, pourquoi l'a-t-il défiée au point de provoquer une rupture apparemment irréparable ?

Les adversaires de M. Yasser Arafat, mais aussi ses rivaux parmi ses proches, entendent tirer parti de ses « errements » pour exiger tout à la fois *« la refonte et la démocratisation des institutions »* et l'établissement d'une *« ligne démocratique claire »*, revendications d'autant plus impératives qu'elles sont largement partagées au sein de l'opinion palestinienne. Une série de réunions au niveau de la direction du Fath et entre les chefs des diverses organisations de l'O.L.P. se tiendront, à cet effet, dans les prochaines semaines. Elles précéderont la convocation, prévue pour le printemps prochain, du Conseil national palestinien (C.N.P.), qui serait appelé à avaliser les réformes proposées.

Si les remaniements organisationnels ne devraient pas poser de problèmes insolubles, la définition d'une stratégie et d'une tactique précises demeurerait impossible aussi longtemps que la règle de l'unanimité serait appliquée par le C.N.P. Pour mettre un terme au *« consensus paralysant »*, certains dirigeants, tels M. Khaled el Hassan, proposent que les décisions soient désormais prises à la majorité des voix. Cependant, une telle procédure — qui *« institutionnaliserait la dictature d'Arafat et de ses amis modérés »* aux yeux de l'opposition « radicale » — ne manquerait pas de provoquer l'éclatement de l'O.L.P.

M. Yasser Arafat, assure-t-on, serait disposé à assumer ce risque, et d'autres encore, s'il était certain qu'un règlement négocié déboucherait sur la création, en Cisjordanie et à Gaza, d'un Etat palestinien confédéré à la Jordanie. Or, toutes les avenues pouvant conduire à une telle issue sont bouchées. Le plan de Fès, adopté à l'unanimité par les Etats arabes et l'O.L.P., et qui prévoit implicitement la reconnaissance de l'Etat d'Israël, a été rejeté par le gouvernement de Jérusalem, tout autant que le plan Reagan, qui confie pourtant au roi Hussein l'avenir du peuple palestinien. Cependant, le souverain hachémite — qui n'ignore pas l'interprétation très particulière que donnent les dirigeants israéliens aux accords de Camp David — doute fort qu'il obtiendrait la restitution des territoires occupés, dont l'absorption par les colons israéliens est d'ailleurs en bonne voie.

Le président de l'O.L.P. a, pour sa part, multiplié les appels, depuis l'été dernier, en faveur de la convocation d'une *« conférence internationale de la paix, à laquelle toutes les parties en conflit seraient conviées »*. Il espérait ainsi contourner l'obstacle que pose la question de la reconnaissance formelle, et préalable, de l'Etat d'Israël par l'O.L.P. Si M. Yasser Arafat nourrissait il y a peu quelques illusions à ce sujet, il est persuadé depuis la consolidation de l'*« alliance stratégique »* entre Jérusalem et Washington, il y a trois semaines, qu'il n'a désormais aucune chance d'ébranler la détermination de M. Reagan de ne pas exercer de pressions sur M. Shamir, ce dernier étant hostile au principe même d'une négociation avec l'O.L.P., même si celle-ci devait proclamer unilatéralement la reconnaissance d'Israël.

D'évidence, la conjoncture interdit à M. Yasser Arafat la voie de la négociation. Il ne peut non plus se lancer sur celle du terrorisme aveugle — comme l'y incitent nombre de cadres moyens du Fath, — au risque d'entamer son crédit international.

Condamné à l'immobilisme, il tentera de faire illusion en se livrant à des gesticulations diplomatiques, peut-être aussi militaires, en attendant des jours meilleurs.

ERIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

- DÉMISSION DU CHEF DES SERVICES SPÉCIAUX. — M. John Ryan, chef de l'ASIS (Australian Secret Intelligence Service), a démissionné de son poste, dimanche 18 décembre, à la suite du scandale causé par un exercice d'entraînement organisé par ses services, le 30 novembre dernier, dans un grand hôtel de Melbourne. Des agents armés de l'ASIS avaient pénétré de force dans l'établissement, défoncé la porte d'une chambre, menacé des clients au cours d'une « mission » consistant à simuler le sauvetage d'un « otage » détenu par un « terroriste ».

El Salvador

- ARRESTATION D'UN OFFICIER RESPONSABLE DU MEURTRE DE COOPÉRANTS AMÉRICAINS. — Pressées par les Etats-Unis de réprimer les activités des Escadrons de la mort, les autorités salvadoriennes ont arrêté, lundi 19 décembre, un capitaine accusé du meurtre, en 1981, de deux fonctionnaires américains et du responsable salvadorien d'un plan de réforme agraire. Deux soldats, qui ont avoué les avoir abattus, ont déclaré que le capitaine Ernesto Avila et un lieutenant leur avaient donné l'ordre d'exécuter ces trois personnes. Les Etats-Unis ont menacé de réduire leur appui au Salvador s'il n'était pas mis fin aux activités des Escadrons de la mort et si leurs liens avec les forces de sécurité n'étaient pas dénoncés. — *(Reuter.)*
- LE FRONT FARABUNDO MARTI SOUTIENT LES ORTHODOXES DES FORCES POPULAIRES DE LIBÉRATION. — Le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), a officiellement accordé son soutien aux Forces populaires de libération la composante la plus radicale du F.M.L.N.), après la scission survenue au sein de ce dernier mouvement, indiquait, lundi 19 décembre, un communiqué du Front. Un nouveau mouvement, le Mouvement ouvrier révolutionnaire Cayetano Carpio (MOR), est né de cette scission, la première au sein des F.P.L. Une enquête interne au sein des F.P.L. a permis de déterminer que Carpio (« commandante Marcial ») avait ordonné l'assassinat, en avril, à Managua, de Melida Anaya Montès (« commandante Ana Maria »), avant de se donner la mort. Les divisions sur les résultats de cette enquête avaient entraîné la scission au sein des F.P.L., le MOR demeurant fidèle à Carpio et les F.P.L. à la « commandante Ana Maria ». — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

- FUITES. — La justice a ordonné, le 15 décembre, au *Guardian* de lui remettre un document secret sur le déploiement des missiles qu'il avait obtenu grâce à une fuite. Le journal avait publié en octobre un texte secret du ministre de la défense qui révélait la date d'arrivée des premiers missiles de croisière à Greenham Common et donnant des précisions sur la manière dont le gouvernement entendait présenter les choses à l'opinion. Le *Guardian* a fait appel. Il est prêt, en effet, à rendre le document, mais seulement après avoir effacé une marque qui permet d'identifier le haut fonctionnaire responsable de la fuite. — *(A.F.P.)*

Iran

- EXÉCUTION DE TRAFIQUANTS DE DROGUE. — Radio-Téhéran a annoncé, lundi 19 décembre, l'exécution de dix-sept trafiquants de drogue. Les condamnations prononcées par les tribunaux islamiques provinciaux ont été confirmées par le tribunal supérieur de la révolution islamique. Depuis le 20 septembre dernier, deux cent neuf personnes auraient été exécutées en Iran pour trafic de drogue. — *(A.F.P.)*

Jamaïque

- M. SEAGA CONSTITUE SON GOUVERNEMENT. — Vainqueur sans opposition des élections législatives du 15 décembre, M. Edward Seaga, dirigeant du parti travailliste jamaïcain (J.L.P., conservateur), a formé son gouvernement, qui a prêté serment le lundi 19 décembre. Les ministres de la précédente équipe en font partie, mais quelques postes ont changé de titulaires. M. Seaga lui-même abandonne le portefeuille des mines et de l'énergie, qu'il cumulait avec la fonction de chef de gouvernement, mais prend en charge l'information. Le nouveau président de l'Assemblée est M. Alva Ross, qui a également rang de ministre. — *(A.F.P.)*

Pérou

- ARRESTATION D'UN DIRIGEANT DU « SENTIER LUMINEUX ». — Un des principaux dirigeants du Sentier lumineux, Emilio Diaz Martinez, a été arrêté, a déclaré, lundi 19 décembre, le ministre péruvien de l'intérieur, M. Percovich. Emilio Diaz a été arrêté à Huaraz, capitale du département d'Ancash, à 400 kilomètres au nord-est de Lima. De source officielle, on affirme qu'il est *« l'un des principaux dirigeants et idéologues »* de l'organisation dirigée par Abimael Guzman. — *(A.F.P.)*

Satisfaction mitigée à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Les laisserez-vous partir, oui ou non ? »*, *« C'est justement ce qu'Arafat voudrait bien savoir. »* Cet échange de propos, lundi 19 décembre, à la Knesset, entre le ministre de la défense, M. Moshe Arens, et un député de l'opposition travailliste, résumait bien la « stratégie du doute » qu'Israël aura obstinément pratiquée jusqu'au bout au sujet de l'évacuation de Tripoli des quatre mille loyalistes de l'O.L.P.

On ne cachait pas, lundi, dans les milieux officiels, être ravi de constater que cette attitude ambiguë avait attisé la nervosité de M. Arafat pendant deux semaines et incité les équipages des cargos grecs, affrétés par les Palestiniens, à demander des assurances supplémentaires quant à leur sécurité, retardant ainsi l'opération de vingt-quatre heures.

A l'approche du dénouement, la stratégie israélienne a cependant atteint ses limites puisque nul n'imagine que la marine de l'Etat hébreu puisse ouvrir le feu sur des navires battant pavillon de l'ONU. Toutefois, on a tenu à répéter ici, lundi, qu' *« Israël n'a pas donné et ne donnera pas la moindre garantie de non-intervention »*.

La radio israélienne a annoncé, ce mardi, que Paris avait effectué une démarche visant à obtenir des assurances de Jérusalem. Cette information a été catégoriquement démentie par l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, M. Jacques Dupont, qui a souligné que le gouvernement français n'avait demandé aucune garantie à Israël. Il lui avait seulement notifié ses intentions quant à son rôle dans l'opération d'évacuation. La France ne s'est pas non plus faite l'écho des inquiétudes grecques. Elle s'est contentée de rappeler à Jérusalem qu'elle agissait dans le cadre d'une décision de l'ONU.

Israël essaie, à l'évidence, de « tirer la couverture » à soi en faisant croire, ce qui n'est pas entièrement faux, que le sort de toute l'opération était entre ses mains. Il est gratifiant pour le gouvernement de Jérusalem de laisser entendre que Washington, Paris et Athènes attendaient de lui des « garanties » avant de donner leur feu vert à la poursuite de l'opération.

Le ministre de l'énergie, M. Itzhak Modai, a accusé Paris, lundi, d'avoir marchandé avec l'O.L.P. la fourniture de son escorte militaire en échange d'une engagement des Palestiniens d'épargner la France lors de futures actions « terroristes ». Le même ministre avait souhaité qu'Israël capture M. Arafat et le traduise devant un tribunal pour « crimes de guerre ». Pour sa part, le vice-premier ministre, M. David Lévy, à son retour de France, lundi, a reproché à la communauté internationale de *« redonner une nouvelle vie à une bande de terroristes »*.

On ne faisait encore ici aucun commentaire, ce mardi matin, après l'appel lancé la veille à Israël par Washington. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, les Etats-Unis ont demandé à Jérusalem, *« dans les termes les plus explicites, de mettre un terme aux actions qui gênent l'évacuation des combattants de l'O.L.P. »*.

Dernier détail relevé par la presse israélienne : l'un des cinq bateaux grecs est un ancien navire de plaisance utilisé par des touristes israéliens et à bord duquel les éphémères passagers palestiniens seront sans doute surpris de trouver... une synagogue...

J.-P. LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE AU LIBAN

Les pressions sur le président Reagan en faveur du retrait des « marines » s'accentuent

De notre correspondant

Washington. — Les autorités américaines ont à nouveau évoqué, lundi 19 décembre, la possibilité de rappeler les « marines » de Beyrouth sans qu'ait été remplie la mission d'aide pour que le Liban retrouve la paix et la souveraineté territoriale.

Cette possibilité avait été publiquement mentionnée pour la première fois mercredi dernier par M. Reagan, qui avait déclaré que les « marines » *« pourraient »* être retirés soit après le succès de cette mission, soit, *« bien sûr, s'il se produisait un tel effondrement de l'ordre qu'il serait absolument certain qu'il n'y a plus de solution au problème et qu'il n'y aurait plus de raisons »* à leur maintien (*le Monde* du 16 décembre).

Cette déclaration, faite au cours d'une conférence de presse convoquée à l'improviste, avait fait sensation : le président paraissait ainsi indiquer à la Syrie qu'il lui suffisait de plonger le Liban dans l'anarchie pour que les Etats-Unis s'en retirent. Les autorités s'étaient empressées d'expliciter officieusement le propos, en expliquant que M. Reagan avait voulu par là faire pression sur le président Gemayel pour que le parti phalangiste se résolve aux concessions politiques permettant la formation d'un gouvernement d'union nationale.

De fait, c'est sur cet objectif impérieux pour Washington qu'est revenu lundi le porte-parole de la Maison Blanche, en répondant à des journalistes qu'un échec de M. Gemayel dans la relance du processus de réconciliation nationale constituerait bien cet *« effondrement de l'ordre »* dont avait parlé M. Reagan. *« C'est notre position (...), oui, ce serait un scénario »* (pour le retrait des « marines »), a déclaré M. Speakes, en ajoutant toutefois un peu plus tard : *« Nous ne nous attendons pas que cet échec se produise. Nous pensons que c'est encore dans la direction opposée que vont les choses. »*

Malgré cette affirmation de confiance, il est évident que cette nouvelle menace de retrait faisait suite à la rencontre infructueuse, à Damas, des ministres des affaires étrangères libanais, syrien et saoudien, qui s'étaient séparés en renvoyant au mois prochain la reprise de leurs négociations. La conférence interlibanaise à Genève, le mois dernier, avait été suspendue après que M. Gemayel eut reçu mandat d'obtenir l'appui des Etats-Unis pour la remise en cause de l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier liant le départ des troupes israéliennes à un retrait simultané des forces syriennes.

Des mises en garde au président Gemayel

Le président libanais s'était heurté, début décembre à Washington, à un refus catégorique de M. Reagan. M. Gemayel se trouve aujourd'hui dans la situation paradoxale d'être menacé d'abandon pour n'avoir pas réussi à obtenir de M. Assad ce que les bombardements américains ne lui ont pas arraché.

Les mises en garde répétées à M. Gemayel jettent un doute profond sur le degré de fermeté de l'engagement des Etats-Unis au Liban. Bien que beaucoup de commentateurs américains parmi les plus avertis *soient certains que* les « marines » seront, en tout état de cause, de retour avant l'été, ce n'est toutefois qu'un doute, car M. Reagan est personnellement très déterminé à ne pas reculer d'un pouce. Il l'a dit dès le lendemain de l'attentat de Beyrouth dans son discours du 27 octobre et n'a cessé de le redire depuis. C'est à ses yeux la stabilité d'une région « vitale » pour les Etats-Unis et le monde occidental, qui est en jeu là, et les Etats-Unis ne défendent pas, au Proche-Orient, *« les intérêts de quelqu'un d'autre mais les leurs propres »*. La stratégie déployée depuis un mois dans la région, sur les conseils prodigués depuis septembre par M. Shultz, doit donc être poursuivie, et, au demeurant, elle l'est, indiscutablement.

Les avions de reconnaissance américains survolent les positions syriennes pour affirmer la présence des Etats-Unis au Liban. Les tirs qu'ils essuient sont *« instantanément »* suivis de bombardements de représailles. Le renforcement des *liens avec Israël est plus que réel.* Les protestations qu'il suscite dans les capitales arabes amies sont prises avec philosophie, car les nécessités de la pression contre la Syrie sont comprises et admises. L'Egypte, qui vient d'envoyer son ministre des affaires étrangères à Washington, a toutes chances de voir, comme Israël, transformée en don l'aide militaire massive qu'elle reçoit.

Mieux : l'envoyé spécial du président pour le Proche-Orient, M. Rumsfeld, s'est rendu lundi à *Bagdad,* où *il devait* rencontrer le président Saddam Hussein et manifester ainsi que, malgré une rupture des relations diplomatiques vieille de seize ans, les adversaires de la Syrie sont les amis des Etats-Unis. Ce geste, précédé de longs travaux d'approche, est très significatif, car il marque bien que les questions du Proche et du Moyen-Orient sont désormais liées, et que, en face de la convergence des intérêts syriens, iraniens et soviétiques, se dessine une autre ligne de front, sur laquelle tendent à se retrouver, de fait, les Etats arabes pro-occidentaux, les Etats-Unis et Israël.

Un rapport sur les « négligences »

Ce n'est pas là une politique sans lendemain. Il n'en reste pas moins que, en un mois, le pourcentage des Américains favorables à un retrait des « marines » est passé de 39 % à 48 %. Sur le « front intérieur », la situation est délicate, et un nouvel attentat, surtout commis aux Etats-Unis mêmes, pourrait provoquer un très fort mouvement en faveur du désengagement.

L'entourage politique de M. Reagan en est tellement persuadé qu'il fait presque ouvertement campagne pour un retrait. Seul le département d'Etat tient ferme sur les positions prises.

Dans ces conditions, le Congrès, qui reprendra ses travaux en janvier, pourrait lancer une nouvelle offensive pour le retrait, en invoquant la loi sur les *« pouvoirs de guerre »*. Le sous-comité des forces armées de la Chambre des représentants (à la majorité démocrate, il est vrai) vient d'ailleurs de publier un rapport d'une extrême sévérité sur les *« négligences »* qui auraient permis le *« succès »* de l'attentat du 23 octobre à Beyrouth. Le détail des failles dans le dispositif de sécurité est à lui seul un réquisitoire, mais ce sont les considérations politiques de ce rapport qui pèseront le plus lourd : *« Le sous-comité,* est-il écrit, *doit demander des comptes à l'autorité politique supérieure qui a adopté et poursuivi une politique plaçant les unités militaires dans un dispositif dont la protection était inévitablement inadéquate (...). Le sous-comité appelle l'administration dans les termes les plus pressants à réexaminer la politique au Liban (...). L'absence de* [ce] *réexamen par l'administration (...) signifiera seulement qu'*[il] *aura à être conduit par le Congrès. »*

M. Reagan, sauf à se décider contre l'avis de ses conseillers politiques à faire campagne sur la nécessité de *« sacrifices »* américains pour la paix, a besoin de rapides signes de succès au Liban. Pour ce faire, il doit menacer le gouvernement libanais de rappeler ses « marines » — ce n'est, certes, pas le meilleur moyen de convaincre Damas qu'il est au contraire décidé à les maintenir autant qu'il faudra ou encore de faire mesurer à l'opinion américaine l'importance de leur mission.

BERNARD GUETTA.

● *L'aide aux réfugiés de Deir-el-Kamar.* — L'Association de bienfaisance pour les aides humanitaires au peuple du Liban (Help Lebanon), qui a fourni la moitié des denrées transportées par la Croix-Rouge à Deir-el-Kamar, est la seule organisation à prendre les réfugiés chrétiens du Chouf en charge à leur arrivée à Beyrouth. Trois mille d'entre eux sont totalement démunis. Les dons peuvent être adressés à Mme Christine François, B.P. 161, Paris-13e, tél. : (1) 766-98-18.

« Nous sommes condamnés à la convivialité avec les musulmans »

déclare l'archevêque grec-orthodoxe du Mont-Liban

On l'appelle *« l'évêque des Arabes »*. Né il y a soixante ans à Tripoli, où il exercera la profession d'avocat, Mgr Georges Khodr est aujourd'hui l'archevêque grec-orthodoxe (1) du Mont-Liban. Dans son diocèse — le Chouf — soixante-deux villages à majorité orthodoxe ont été gravement endommagés, et certains, dans la région d'Aley, complètement détruits. Les maronites le respectent mais ne l'aiment guère car il entretient de bons rapports avec les musulmans. Ces derniers l'estiment — il a été le principal conseiller des patriarches Elias IV et Ignace IV aux sommets islamiques de Lahore et Taief — bien qu'il leur tienne le langage de la franchise.

Invité à Paris par le comité France-Jérusalem pour parler des problèmes de la Ville sainte, il souligne que l'actualité le conduit à mettre l'accent sur le drame des Libanais et des Palestiniens (2), *« parce que,* dit-il, *je ne peux ignorer qu'ils font partie du destin des chrétiens d'Orient »*. Et il constate que, actuellement, ces chrétiens arabes *(le Monde* des 18 et 19 septembre) sont pris entre le marteau israélien et l'enclume musulmane. Mais il souligne aussi les responsabilités de l'Occident et des États-Unis en particulier. *« Adel Ismaïl,* explique-t-il, *ambassadeur du Liban au Maroc, un musulman sunnite, publie les lettres adressées par les consuls européens à leurs chancelleries depuis le dix-septième siècle. Il ressort des vingt-sept volumes déjà parus qu'il n'y a pas un événement important au Proche-Orient qui n'ait été concocté dans ces chancelleries. Aujourd'hui, le Proche-Orient est si faible qu'il est facile, mais très dangereux, de jouer sur le fanatisme latent des masses. »*

Il admet que les Israéliens respectent la liberté des cultes à Jérusalem, mais, dit-il, *« encore faudrait-il qu'il reste des paroissiens pour pratiquer ce culte »*. Il poursuit : *« S'ils vident le pays des Arabes, des Palestiniens et donc des chrétiens arabes — latins, grecs, melkites, grecs-orthodoxes, etc., de quelle liberté pourra-t-on parler ? Nous ne voulons pas être des archéologues gérant des lieux saints vides, transformés en musées. La vraie liberté de culte suppose que l'on respecte l'identité et la pérennité des chrétiens d'Orient. »* A ce propos, il déplore aussi que les États arabes assistent passivement à l'effondrement de l'O.L.P. *« Je regrette,* dit-il, *qu'Arafat n'ait pas proclamé un gouvernement en exil, comme je le lui avais conseillé il y a trois ans. Maintenant, il n'a plus que la carte jordanienne. »*

Parlant de la Syrie, il note que, même sous le régime laïc du Baas, les chrétiens ne peuvent construire de nouvelles églises et doivent aménager des maisons en lieux du culte. Il souligne aussi que *« Damas n'a jamais admis l'indépendance du Liban, comme l'attestent les procès verbaux de la réunion constitutive de la Ligue arabe »*.

Mgr Khodr constate que l'idée d'une partition du Liban, envisagée un moment dans la communauté maronite *« au nom du réalisme politique »*, a été abandonnée quand il est apparu qu'elle n'était pas viable. *« On parle maintenant de cantonalisation, mais même des maronites considèrent que ce serait suicidaire. Nous sommes condamnés à la convivialité avec les musulmans; cette volonté s'affirme de plus en plus, mais elle est contrebalancée par la peur qu'inspirent les mouvements islamistes. Songez que des groupes ont proclamé une république musulmane à Baalbek! »*

Malgré ce constat pessimiste, Mgr Khodr ne désespère pas. *« La lutte pour la liberté et pour plus de démocratie,* dit-il, *les chrétiens ne peuvent la mener seuls. Ils doivent la mener avec tous et pour tous. »*

PAUL BALTA.

(1) Implantés en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban, en Israël et en Syrie, les grecs-orthodoxes, au nombre de 600 000, forment la communauté la plus importante d'Orient après les coptes d'Égypte et les maronites du Liban.

(2) Il doit donner une conférence, mercredi 21 décembre, à 18 heures, à l'UNESCO, salle 2, sur le thème : *« Les chrétiens d'Orient. Témoignages et devenir : réflexion sur le drame libanais »*.

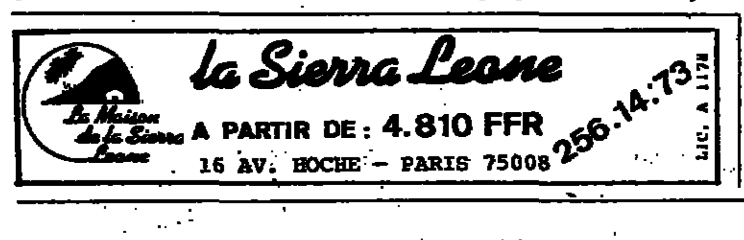
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU CONDAMNE LE RÉCENT « ACCORD STRATÉGIQUE » ENTRE ISRAËL ET LES ÉTATS-UNIS

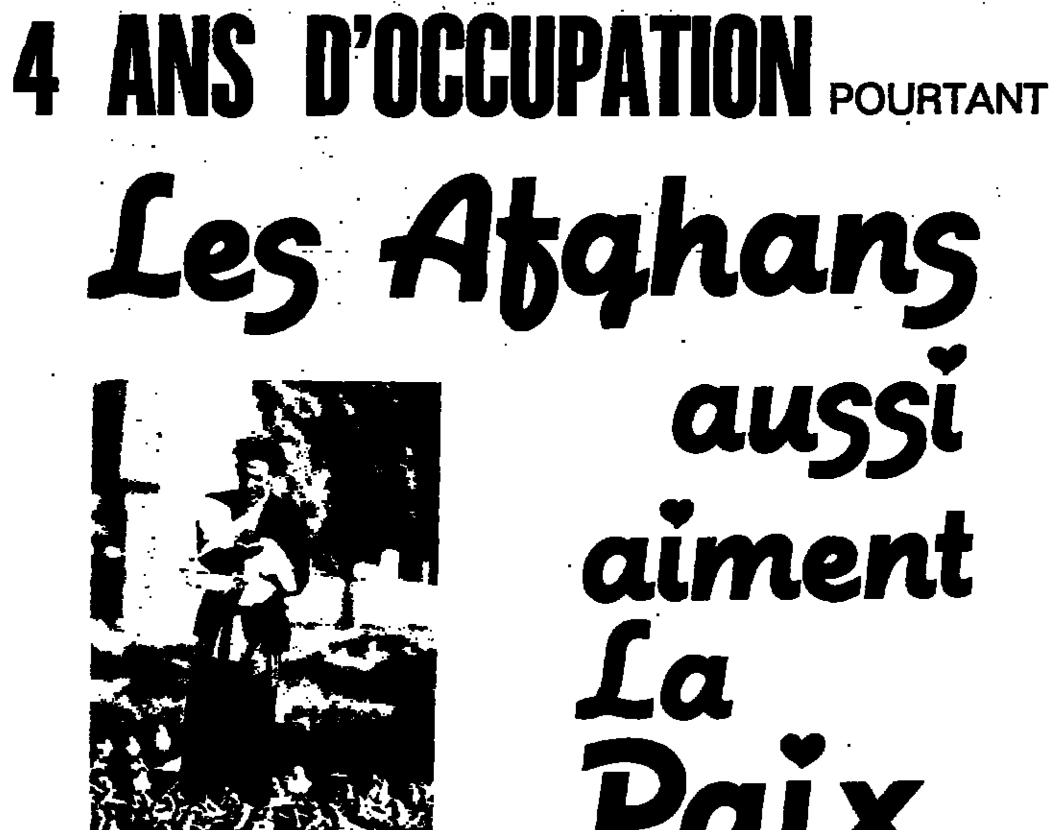
L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, lundi soir 19 décembre, une résolution condamnant le récent « accord stratégique » entre les Etats-Unis et Israël, ainsi que quatre autres résolutions sur la situation au Proche-Orient. Cette résolution, qui était parrainé par les pays arabes (sauf l'Egypte), a été approuvée par 81 voix contre 27 (dont les Etats-Unis et Israël) et 29 abstentions.

Elle exprime la conviction de l'Assemblée que le mémorandum d'accord servira à accroître le potentiel de guerre d'Israël et d'intensifier sa politique *« d'expansion et d'annexion »*. Elle appelle tous les Etats, notamment les États-Unis, à s'abstenir de prendre toute mesure permettant à Israël de renforcer sa puissance et à revoir leurs accords militaires, économiques ou autres avec l'Etat hébreu.

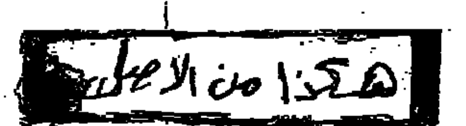
Quatre autres résolutions ont également été adoptées. La première appelle à l'isolement international d'Israël pour sa *« politique d'annexion »* des territoires occupés. La seconde demande la restitution des biens culturels palestiniens saisis par Israël durant l'invasion du Liban. La troisième déclare illégale la proclamation faisant de Jérusalem la capitale d'Israël. La dernière, enfin, porte sur les conditions nécessaires au règlement du conflit au Proche-Orient. — *(A.F.P.)*

● *M. Giscard d'Estaing attendu à Tel-Aviv.* — L'ancien président de la République française se rendra en visite privée en Israël à partir du 28 décembre, à l'invitation de l'homme d'affaire français, M. Jean Friedmann, apprend-t-on à Tel-Aviv. Au cours de son séjour, il rencontrera le premier ministre, M. Yitzhak Shamir, le chef de l'État, M. Haim Herzog, et le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès. Une première visite prévue pour Pâques 1982 avait été ajournée pour des raisons non précisées. — *(A.F.P.)*









EUROPE

Espagne

RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE AU PAYS BASQUE

Les ponts sont pratiquement coupés entre les socialistes et les nationalistes

Un militant basque espagnol a été tué, lundi 19 décembre, vers 19 h 30, dans un bar du centre de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques. Les meurtriers, au nombre de trois ou quatre, ont tiré à bout portant, nous indique notre correspondant Philippe Etcheverry. La victime, Ramon Oniadera, âgé de vingt-trois ans, réfugié en France depuis 1979, était serveur dans ce bar. Considéré comme un membre de l'organisation ETA militaire, il aurait cessé toute activité militante depuis plusieurs mois, selon ses amis.

D'après les premiers renseignements, un échange de coups de feu a eu lieu entre la victime, en possession d'un pistolet, et ses meurtriers. Ces derniers ont pris la fuite à bord d'une voiture immatriculée en Navarre (Espagne). Un correspondant anonyme, se réclamant du « groupe antiterroriste de libération » (GAL), a aussitôt revendiqué auprès de l'A.F.P. cet assassinat. Le GAL s'est manifesté pour la première fois en revendiquant le rapt – pendant une semaine – de M. Segundo Marey, Français, fils d'un réfugié espagnol, au début du mois.

Le maire d'Hendaye, M. Raphaël Lassalette (P.S.) et M. Jean-Pierre Destrade, député (P.S.), devaient être reçus, mardi soir, à Paris, par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur.

Bilbao. – Une soixantaine d'attentats et quinze morts en trois mois : le problème basque s'aggrave. S'il est une constatation sur laquelle s'accordent tous les intéressés à Bilbao, à Vitoria ou à Saint-Sébastien, avec inquiétude ou avec satisfaction, c'est bien celle-là. Plus d'un an après son arrivée au pouvoir à Madrid, le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) ne cache plus sa préoccupation face à ce qui est aujourd'hui pour lui le problème numéro un et qui fait trembler la démocratie. D'autant que la perspective des élections régionales qui doivent avoir lieu en mars (c'est la neuvième fois que les Basques sont appelés aux urnes depuis 1977 !) pousse davantage à la surenchère qu'à la conciliation.

Il y a un an encore, dans l'euphorie de la victoire des socialistes à Madrid, tous les espoirs semblaient permis. Dans un discours remarqué, à Saint-Sébastien, durant sa campagne électorale, M. Felipe Gonzalez promettait l'ouverture d'un *« grand dialogue »* avec toutes les forces politiques basques. Les radicaux de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, se voyaient déjà associés à une négociation *« de pouvoir à pouvoir »* avec le P.S.O.E. et, à travers lui, avec les forces armées. Les nationalistes plus modérés du P.N.V. (parti nationaliste basque, qui détient le gouvernement régional de Vitoria) rappelaient que la gauche s'était somme toute toujours montrée, dans l'histoire, plus compréhensive que les conservateurs à l'égard des revendications régionales.

Douze mois plus tard, le conflit est ouvert entre le gouvernement de Madrid et les nationalistes, tant ceux du P.N.V. que les plus extrémistes. *« Le P.S.O.E. a péché par ingénuité,* affirme un homme d'affaires de Bilbao. *Il imaginait que ses dix millions de voix, sa base sociale en Euskadi et sa crédibilité démocratique lui permettraient automatiquement d'aplanir les difficultés et de mettre tout le monde d'accord au Pays basque. Comme si le maintien de la violence dans cette région avait grand chose à voir avec la lutte pour la démocratie ! »*

Le dialogue, rendu difficile par les méfiances et les surenchères radicales de tous les camps, ne s'est jamais vraiment engagé. De discrets contacts informels avec l'« entourage » de l'ETA militaire ont certes été pris à deux reprises : par le P.S.O.E. d'abord, après sa victoire aux législatives d'octobre 1982, puis au début de 1983 à l'initiative du P.N.V., qui proposait une *« table ronde pour la paix »*. La recrudescence de la « lutte armée » de l'ETA fit échouer l'entreprise, déjà délicate.

De notre envoyé spécial

A qui la faute ? *« Il est illusoire de croire que l'ETA mettra fin à ses actions avant de parvenir à un accord »*, affirme le secrétaire général de la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Ezquerra, M. Mario Onaindia, qui a lui-même autrefois flirté avec l'action violente et connaît donc bien la mentalité des « etarras ». *« L'ETA sait parfaitement que le seul moyen de pression est précisément sa capacité de mettre en danger la démocratie. Mais le P.S.O.E., grâce à ses dix millions de votes, devait passer outre à toutes les pressions et ouvrir malgré tout la discussion. Il disposait d'une chance historique dont il n'a pas su profiter. »*

« Le temps des illusions est passé »

L'intransigeance que l'on affiche aujourd'hui dans les milieux sympathisants de l'ETA ne facilite guère, c'est le moins qu'on puisse dire, les démarches conciliantes. Herri Batasuna avait déjà tendance à affirmer, à l'époque du gouvernement centriste, que *« rien n'a changé depuis 1975 »*. Le P.S.O.E. n'a pas trouvé davantage grâce à ses yeux. *« Le temps des illusions est passé,* affirme M. Jon Idigoras ; l'un des principaux dirigeants de la coalition. *Les socialistes ont montré leur incapacité à rompre le blocus de la droite et à résister aux pressions des forces armées lorsqu'il s'agissait d'aborder la question basque. Ils espèrent remporter une victoire militaire sur l'ETA, mais celle-ci ne négociera pas en position de faiblesse. La fin de la violence sera le résultat et non la condition préalable de la négociation. »*

Ces thèses extrêmes provoquent bien sûr la colère des socialistes. Leur secrétaire général pour le Pays basque, M. José Maria Benegas, qui passait pourtant, il y a peu, pour le principal défenseur d'une *« solution négocié »*, contre l'avis des « durs » du P.S.O.E. à Madrid, ne cache maintenant plus sa lassitude. *« La porte de la négociation est désormais fermée,* affirme-t-il. *Chaque fois qu'il a été question dans le passé d'ouvrir un dialogue avec les milieux proches de l'ETA, la réponse a été une escalade du terrorisme. Herri Batasuna ne dispose pas d'autonomie de décision face à ceux qui manient les mitraillettes. S'il n'y a pas d'autre voie que l'affrontement, nous ne reculerons pas. »*

Rejetée par les socialites en raison des précédents peu encourageants, l'idée d'une négociation, directe ou indirecte, avec l'ETA l'est aussi par le P.S.O.E. pour une question de principe. *« Nous ne voulons pas dialoguer d'égal à égal avec le terrorisme parce que ce serait octroyer la représentation du peuple basque à ceux qui n'ont l'appui, les dernières élections l'ont montré, que d'une faible partie de son électorat,* affirme M. Ramon Jauregui, délégué du gouvernement de Madrid au Pays basque. *La seule négociation possible consiste à examiner, après la défaite de l'ETA, les conditions dans lesquelles ses militants abandonnent les armes et réintègrent la société. »*

C'est une position énergique qu'approuvent les représentants de la formation conservatrice Alliance populaire. Son secrétaire général pour le Pays basque, M. Florencio Arostegui, ne s'en cache pas : *« Nous sommes d'accord avec le P.S.O.E. sur son diagnostic de la situation et sur son affirmation qu'il n'y a plus guère de solution politique à envisager face à la violence. Mais il reste beaucoup à faire pour améliorer l'efficacité de la lutte sur le plan policier. »*

Au Pays basque, l'ambiguïté, voire la « compréhension », à l'égard de la *« lutte armée »* est sans doute plus diffuse qu'on n'affecte de le croire à Madrid. Comment oublier que, pour près de 15 %, l'électorat basque continue de voter pour la coalition Herri Batasuna, dont les dirigeants affirment crûment : *« Voter pour nous, c'est voter ETA ? »* Comment négliger le fait que bien des nationalistes modérés, tout en n'approuvant pas la violence des plus radicaux, n'en refusent pas moins de collaborer avec les forces de police espagnoles, considérées toujours par beaucoup comme « étrangères ? » Comment nier, enfin, que toute répression indiscriminée ne peut qu'aider Herri Batasuna à retrouver l'audience qu'elle avait commencé à perdre ?

Autant de questions que posent au Pays basque tous ceux (et ils sont nombreux) qui s'inquiètent de la volonté apparente du P.S.O.E. d'en découdre une fois pour toutes. *« Les socialistes recherchent un résultat à court terme afin de pouvoir calmer les impatiences des militaires,* affirme un journaliste de Bilbao. *C'est une grave erreur, car la solution est à long terme. La seule voie possible consiste à isoler socialement l'ETA en combinant avec prudence mesures politiques et mesures policières. »*

Certains soulignent que la situation n'est pas aussi statique que le prétendent les partisans d'une solution « dure ». Herri Batasuna n'a-t-elle pas perdu quarante mille voix aux élections municipales de mars par rapport aux législatives d'octobre 1982 ? Les manifestations de protestation contre la violence au Pays basque ne réunissent-elles pas chaque fois davantage de monde à Bilbao, y compris dans les milieux nationalistes ? Après le recul électoral subi par Herri Batasuna, on a vu pour la première fois apparaître dans le quotidien *Egin*, porte-parole officieux de cette coalition, des articles remettant en question la stratégie de la violence. L'échec définitif des tentatives de négociation a toutefois fait disparaître ces marques timides de divergences. *« L'ETA et ceux qui la soutiennent ne se divisent que lorsqu'on négocie avec eux »*, commente une journaliste de Vitoria.

Isoler l'ETA

Les chances du P.S.O.E. d'accentuer les divergences au sein du camp nationaliste pour isoler les « durs » sont d'autant plus minces que ses relations avec le P.N.V. traversent une phase difficile. Alors que le gouvernement centriste tentait de compenser sa faiblesse parlementaire en négociant des pactes avec les forces nationalistes basques et catalanes, les socialistes, en revanche, disposent à Madrid d'une confortable majorité qui rend ce type de compromis inutile.

« Depuis 1981, à l'exception du secteur du logement, aucune délégation de pouvoir significative ne nous a été transférée de Madrid, affirme le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea. *Nous pouvons accepter l'idée d'une pause si la situation politique l'exige, mais pas celle d'une marche en arrière. Les socialistes sont en train de faire approuver par le Congrès une série de lois de base qui hypothéqueront le développement de notre statut d'autonomie. C'est le meilleur moyen de renforcer les secteurs radicaux, qui prônent le rejet des accords conclus ces dernières années avec Madrid. Le P.N.V. a lutté pendant des années pour faire comprendre à la population basque que la négociation était préférable à la violence. Que l'on ne cherche pas à nous démontrer que nous nous sommes trompés ! »*

Le président de ce parti, M. Xavier Arzallus, l'affirme en termes plus durs : *« Nous sommes pour les socialistes une simple monnaie d'échange dans leurs négociations avec les secteurs conservateurs et les forces armées. Chaque mesure prise par le P.S.O.E. pour restreindre l'autonomie basque permet d'obtenir commodément les applaudissements de toute la droite à Madrid. Si le gouvernement central a rejeté la voie du dialogue au Pays basque, ce n'est même pas par choix politique, mais parce qu'il est soumis à des pressions qu'il ne peut pas dominer. A quoi bon, dans ce cas, avoir obtenu dix millions de voix ? »*

Ce réquisitoire des nationalistes pique au vif les socialistes basques. *« Le P.N.V. donne l'impression d'utiliser l'aiguillon du terrorisme pour chercher à imposer des revendications que nous ne pouvons assumer parce qu'elles vont à l'encontre de notre modèle de société,* affirme M. Benegas. *Comment voulez-vous, par exemple, que nous acceptions de rompre le système de la caisse unique en matière de sécurité sociale comme nous le demande le P.N.V. ? Ce serait renoncer à un principe fondamental, celui de la solidarité entre régions ! »*

La mésentente paraît donc totale, bloquant tout progrès. Des domaines aussi importants que l'Université, la recherche, l'emploi et la sécurité sociale n'ont encore fait l'objet d'aucun accord entre les gouvernements de Madrid et de Vitoria. Et la campagne pour les élections régionales a achevé de crisper les positions des deux grandes forces politiques rivales. Tandis que le P.S.O.E. axe ses interventions publiques sur le thème du terrorisme, pressant le P.N.V. de se définir sans ambiguïté sur cette question, ce dernier, au contraire, a pris pour leitmotiv la relance du statut d'autonomie basque, seule manière, selon lui, de *« pacifier la région »*.

Les socialistes n'ont-ils pas ouvert trop de fronts en même temps ? En durcissant à la fois leurs positions vis-à-vis du P.N.V. et de Herri Batasuna, ne risquent-ils pas précisément de favoriser cette *« alliance objective »* qu'ils dénoncent ? *« Ce que personne, pas même le P.S.O.E., ne semble vouloir comprendre à Madrid,* affirme non sans raison M. Onaindia, *c'est que seuls les Basques peuvent obliger l'ETA à abandonner les armes. »* Reste à savoir quand ils y seront décidés.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

Le gouvernement est divisé à propos d'une éventuelle interdiction du Sinn Fein

De notre correspondant

Londres. – Tandis que la clientèle – à peine moins nombreuse que d'ordinaire – affluait de nouveau au magasin Harrods et que sept cents policiers supplémentaires patrouillaient dans le centre de Londres, M. Leon Brittan, ministre de l'intérieur, a déclaré, le 19 décembre, que le gouvernement envisageait l'interdiction du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA « provisoire ». La position du gouvernement sera arrêtée jeudi lors du conseil des ministres. M. Brittan a toutefois reconnu qu'il y avait lieu d'hésiter. Alors qu'il venait de conférer avec Mme Thatcher et M. James Prior, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, le ministre de l'intérieur a déclaré qu'*« il y a deux points de vue quant à l'opportunité de proscrire le Sinn Fein, chacun étant aussi défendable, avec de solides arguments »*. Une partie des dirigeants britanniques souhaitent l'interdiction ; d'autres estiment qu'elle ne servirait à rien, puisque le Sinn Fein pourrait réapparaître aussitôt sous une nouvelle appellation. A Belfast, M. Gerry Adams, nouveau président du Sinn Fein, a, selon l'habitude du mouvement, refusé de condamner l'attentat de Londres. *« Nous n'avons jamais participé à la politique des condamnations (...), à l'hystérie des autres dirigeants qui dénoncent les activités de l'IRA en restant muets sur les atrocités commises par le régime britannique »* a-t-il déclaré. Mais il a ajouté : *« Nous regrettons toute opération de l'IRA quand des civils sont tués ou blessés, et c'est notre sentiment après l'attentat contre Harrods. Nous ferons part de nos réserves à ce sujet dans les milieux républicains... »* M. Adams semble ainsi reprendre le langage du communiqué au ton embarrassé publié par l'IRA le 17 décembre, où l'organisation clandestine déclarait que l'attentat de Londres n'avait pas été *« approuvé »* par son état-major. Mais M. Adams a démenti qu'il y ait actuellement, comme de nombreux observateurs le pensent, des dissensions entre le Sinn Fein et l'IRA, ou à l'intérieur de celle-ci.

FRANCIS CORNU.



AFRIQUE

Algérie

A L'OUVERTURE DU Vᵉ CONGRÈS DU F.L.N.

Le président Chadli se place sous le signe de la continuité et de la légitimité

De notre correspondant

Alger. — Seul à une immense tribune, le président Chadli, secrétaire général du F.L.N., a ouvert, lundi 19 décembre, le cinquième congrès du parti, sous la coupole de béton de la cité olympique, en écoutant l'hymne national. Debout, face à lui, les quelque cinq mille congressistes, parmi lesquels on remarque les rangs vert olive des capitaines et commandants représentant l'armée. Nombreux sont les invités personnels du chef de l'Etat, dont la présence doit souligner la continuité de l'histoire nationale et l'unité du pays : anciens membres du G.P.R.A. (gouvernement provisoire de la République algérienne) et du Conseil national de la révolution, anciens ministres, anciens officiers supérieurs de l'A.L.N. et personnalités « condamnées à mort » par les tribunaux français avant l'indépendance.

Puis le benjamin et le doyen du congrès sont appelés à la tribune, que leur cède M. Chadli pour rejoindre les membres du comité central. Ainsi rentre-t-il symboliquement dans le rang jusqu'à la désignation du prochain secrétaire général du parti, candidat à la présidence de la République. Mais un immense portrait du chef de l'Etat reste derrière la tribune, à côté du drapeau algérien. Tous les bras se lèvent pour élire le bureau du congrès, et déjà les journalistes sont invités à quitter la salle, le congrès se tenant à huis clos jusqu'à la séance de clôture.

Le temps fort de cette journée a été la lecture, pendant plus de deux heures, de l'exposé introductif du président Chadli à son rapport d'activité. On en connait les grandes lignes par l'agence Algérie Presse Service et par ce qu'en a dit le ministre de l'information au cours d'un bref compte rendu.

Abordant l'ensemble des questions d'actualité dans une perspective historique, M. Chadli s'est placé dans la continuité de Boumediène en déclarant : « *J'avais toujours assumé, en tant que membre du Conseil de la révolution, mes responsabilités pleines et entières, et j'avais dit alors ce qu'il fallait dire. Je fais allusion à certains éléments qui ont tenté de présenter l'évaluation que fait la révolution pour corriger ses erreurs comme une atteinte portée à la mémoire de certains.* »

Après la continuité, la légitimité : « *Je me souviens*, a dit le chef de l'Etat, *des paroles du défunt président Boumediène qui me demanda en 1977, dans des circonstances particulières, de m'engager, au cas où il se passerait un événement grave, à veiller sur la continuité et les options de la révolution et d'en informer les forces armées.* »

Dans la synthèse diffusée par A.P.S., un passage intéressant concernant les circonstances de la mort, en 1982, de Ben Yahia, ministre des affaires étrangères engagé dans une mission de médiation entre Téhéran et Bagdad. A ce propos, le président Chadli Bendjedid a dit : « *Un dossier complet sur cet accident est en notre possession, mais nous préférons agir conscients de toutes nos responsabilités et de nos engagements.* »

Parlant des affaires intérieures, l'A.P.S. rapporte : « *Le président Chadli Bendjedid a défini le concept algérien dans la société socialiste inscrit dans la Charte nationale, indiquant que certains éléments tentent, sous divers masques idéologiques, ethniques ou régionaux de diviser le peuple dont l'histoire est plusieurs fois séculaire, peuple qui a la fois en ses racines et en sa civilisation arabe islamique.* »

Le jour même de l'ouverture du congrès, une manifestation d'étudiants, environ trois cents, a eu lieu en Kabylie. Après une assemblée générale dans l'enceinte de l'université de Tizi-Ouzou, les étudiants se sont heurtés aux forces de l'ordre dans l'artère principale de la ville. Ils portaient des banderoles dénonçant la répression et appelant à la liberté d'expression.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *La Libye demande à adhérer au Grand Maghreb.* — La Libye a demandé officiellement à adhérer au traité de fraternité et de concorde conclu le 19 mars entre Tunis et Alger et que vient de signer la Mauritanie, annonçait-on lundi 19 décembre dans les deux capitales. Cette demande est accueillie « *avec satisfaction* », indique-t-on dans les milieux autorisés algériens, mais on précise que le problème du tracé des frontières avec la Libye devrait être réglé au préalable en respectant le tracé issu de la décolonisation, comme cela a déjà été fait avec la Tunisie, le Mali, le Niger, la Mauritanie et le Maroc. — *(A.F.P., A.P.)*.

Sénégal

Les opérations de « ratissage » se poursuivent après les affrontements de la Casamance

Des « *opérations de ratissage* » se sont poursuivies, lundi 19 décembre, à Ziguinchor, chef-lieu de la Casamance, à la suite des violents affrontements qui se sont produits dimanche entre manifestants indépendantistes et forces de l'ordre, et qui ont fait, selon le dernier bilan officiel, vingt-quatre morts, dont cinq parmi les forces de l'ordre (*le Monde* du 20 décembre).

Les activités étaient cependant normales en ville, où les magasins avaient rouvert leurs portes. Une partie des quelque cent manifestants interpellés dimanche ont été relâchés.

Les autorités sénégalaises observaient lundi un mutisme total tant sur les résultats des opérations de police qui se sont déroulées après les affrontements dans les environs de Ziguinchor que sur les intentions réelles des séparatistes. On ignore notamment si leur objectif était de prendre le contrôle de la ville pour y proclamer l'indépendance de la Casamance, comme le prône le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (M.F.D.C.).

Le quotidien de Dakar *le Soleil* affirmait, lundi, que telle était bien l'intention des manifestants.

Selon *le Soleil*, des « *femmes d'un certain âge armées de flèches empoisonnées* » figuraient parmi les émeutiers de dimanche.

Arrivés soit par la route, soit par le fleuve à bord de pirogues, les manifestants se sont heurtés aux forces de sécurité protégeant les bâtiments publics, notamment la gendarmerie. *Le Soleil* précise que l'affrontement a duré près de deux heures.

Il semble que les manifestants étaient d'origine diola, ethnie majoritaire dans la région. — *(A.F.P., Reuter.)*

Angola

● *Nouveau raid aérien sud-africain.* — L'agence angolaise de presse Angop a annoncé que l'aviation sud-africaine avait bombardé, dimanche 18 décembre, la localité de Caiundo, dans la province de Cuanda-Cubango (sud du pays), tuant « *des dizaines de personnes* » et détruisant « *une école et un hôpital* ». Le 17 décembre, les Sud-Africains avaient, toujours selon Angop, bombardé Mulondo, dans la province de Huila (*le Monde* du 20 décembre). — *(A.F.P., Reuter.)*

Tunisie

LA FIN DU CONGRÈS DES DÉMOCRATES-SOCIALISTES

Le M.D.S. craint que la prolifération de groupuscules ne compromette l'expérience du multipartisme

De notre correspondant

Tunis. — En tenant, du 16 au 18 décembre, son premier congrès en présence d'invités étrangers, et surtout des représentants du pouvoir, le Mouvement des démocrates-socialistes a incontestablement démontré que l'éventail de ses dirigeants déborde très largement du cadre d'un réseau de notables auquel ses adversaires le limitaient. Parmi les quatre-vingt-un membres du Conseil national qui ont été élus, on relève la présence de syndicalistes assumant des responsabilités sectorielles et régionales, des fonctionnaires, d'employés et de représentants de professions libérales.

Les congressistes ont adopté quatorze motions et résolutions, et reconduit M. Ahmed Mestiri à son poste de secrétaire général ; les neuf autres fondateurs du M.D.S. qui siégeaient au comité directeur constitueront désormais avec lui le bureau politique.

En matière de démocratie, le mouvement rappelle ses revendications en faveur de la libération des détenus politiques, de la promulgation d'une amnistie générale, de la suppression des lois « *anticonstitutionnelles* », de la révision du code de la presse et du code de procédure pénale. Il demande la participation de l'opposition aux institutions consultatives, tel le conseil économique et social, et l'organisation de consultations électorales « *libres* » et « *dans les meilleurs délais* ». Mais la plus large part concerne le rôle que le mouvement entend jouer dans la nouvelle expérience de multipartisme qui s'amorce (*le Monde* du 17 décembre).

Tout en demandant qu'il soit mis fin au « *monopole* » du parti socialiste destourien, le M.D.S. entend entretenir « *sans exclusive* » des relations suivies avec les autres partis d'opposition, mais se refuse à une coalition systématique antigouvernementale. En outre, il considère que la « *banalisation* », l'« *atomisation* » et la « *marginalisation* » des oppositions constituent un danger. En d'autres termes, la multiplication, demain, de petits partis sans assise ni audience véritables, à l'image des groupuscules de toutes tendances et à l'existence plus ou moins éphémère, que la Tunisie a souvent connus, risque de compromettre l'expérience encore fragile dans laquelle s'engage le pays et d'être exploitée par ceux qui s'y opposent.

En matière économique et sociale, le mouvement réaffirme son attachement à une voie médiane et pragmatique.

Les seules ombres qui ont un moment plané sur ces assises auront été le fait de l'étranger, avec l'absence déploré du représentant du parti socialiste annoncé de Paris, puis décommandé à la dernière minute, et le regret que l'Algérie, même si elle ne se réjouit guère de la nouvelle voie tunisienne, n'ait pas au moins délégué un de ses diplomates, à l'instar de la plupart des pays arabes.

MICHEL DEURÉ.

ASIE

Japon

M. NAKASONE SOUHAITANT RESTER EN FONCTIONS MALGRÉ SON ÉCHEC ÉLECTORAL

De difficiles tractations s'engagent au sein du parti gouvernemental

De notre correspondant

Tokyo. — On entre à Tokyo dans une période d'âpres et délicates tractations politiques après la décision du premier ministre sortant, M. Yasuhira Nakasone, de ne pas se démettre, malgré les revers subis par son parti. M. Nakasone avait pris le risque de soumettre le parti libéral démocrate (P.L.D.) à l'épreuve électorale, après s'être lui-même soumis à la volonté de son puissant allié, M. Tanaka, qui souhaitait un verdict « populaire » afin de se laver de sa récente condamnation judiciaire pour corruption. M. Tanaka a gagné haut la main, mais M. Nakasone et le P.L.D. ont beaucoup perdu.

Pourtant, ce premier ministre qui ambitionne depuis un an de changer le Japon, et qui a pris vis-à-vis de ses alliés américains de nombreux engagements qu'il lui reste à honorer, s'est refusé lundi à passer la main. C'est là, d'une part, le signe d'une obstination de nature à compliquer encore l'imbroglio politico-juridique qui n'en finit pas d'affecter régulièrement le pays sur le mode de la tragi-comédie ; d'autre part, l'attitude du premier ministre sortant n'est pas sans rappeler celle de son indispensable mais encombrant allié, M. Tanaka, qui refusait, il y a deux mois, de tirer les conclusions politiques de sa condamnation par la justice et de se démettre de ses fonctions de député, attitude qui devait conduire au blocage parlementaire et à la dissolution de la Chambre. Ainsi, les deux membres du tandem baptisé « Tanakasone » persistent et signent, chacun à sa façon, malgré les verdicts condamnant leur entente et leurs méthodes. Ce faisant, ils prennent le risque d'exacerber, pour le plus grand dommage de leur parti, une crise de confiance que l'ombre portée de M. Tanaka sur le jeu politique nippon rend endémique.

A l'annonce des résultats désastreux enregistrés par le parti dont il est aussi le président, M. Nakasone a certes pris acte de cet échec, mais il s'est en même temps disculpé en estimant que la désapprobation populaire ne portait pas sur le bilan politique du gouvernement au pouvoir depuis un an. Toujours habile et jouant à son avantage de la situation qu'il a contribué à créer, le premier ministre s'est en quelque sorte présenté comme le seul garant de la stabilité nationale et de la continuité du pouvoir conservateur dans une conjoncture pleine d'aléas. Cet homme, dont on dit qu'il admira la pensée et le style du général de Gaulle, a laissé entendre, avec les circonlocutions qui sont ici d'usage : c'est moi ou le chaos.

Le P.L.D. paie son arrogance

Il lui faut en effet apaiser la grogne et éviter la fronde ou l'éclatement de l'amalgame conservateur face à une opposition sans doute divisée, mais certainement revigorée par ses succès. M. Nakasone a appelé ses alliés et ses adversaires au sein de la majorité à s'unir pour permettre la formation d'un second cabinet Nakasone dès la semaine prochaine à l'issue de la séance extraordinaire de la Diète qui doit décider de la nomination du nouveau premier ministre. « *Je vais méditer amplement sur les raisons de ce vote populaire critique, mais je souhaite prendre un nouveau départ* », a ajouté M. Nakasone, avec une modestie dont il n'est pas coutumier. Celui qui sera semble-t-il le premier responsable politique à payer cet échec est M. Nikkaido, secrétaire général du P.L.D. et membre de la faction Tanaka.

Les raisons du vote de rejet tout à fait imprévu sur lesquelles le premier ministre sortant s'interroge — tout en concédant du bout des lèvres que « *la question de l'éthique politique a joué un rôle important* » — se sont étalées avec une grande unanimité de vues dans tous les titres et commentaires de la presse de ce mardi 20 décembre. Quoi qu'en dise M. Nakasone, sa politique, alignée sur celle des Etats-Unis en matière de défense et de diplomatie, de même que l'absence de progrès de son cabinet en matière de réformes administratives, économiques et fiscales, ont dû jouer un rôle non négligeable dans le verdict populaire. Il reste néanmoins difficile, dans l'état actuel des analyses, de faire la part exacte dans cette affaire entre réalisme et sentiments, problèmes nationaux et internationaux, poids des armes et bien-être social.

Cela dit, la quasi-totalité des commentateurs estiment avant tout que ces élections ont constitué en quelque sorte « *un plébiscite sur l'affaire Tanaka* ». Ce fut « *un vote de désapprobation à l'encontre d'un parti dominé par un ancien premier ministre reconnu coupable et condamné, un vote contre la politique de l'argent que lui et ses partisans sont censés représenter* », écrit le *Japan Times*, exprimant le sentiment général. Ce fut encore, et peut-être surtout, ce qu'un quotidien résume sous cette forme globale : « *Le P.L.D. paie cher son arrogance.* »

M. Nakasone, qui a passé un pacte avec M. Tanaka, est, avec le parti conservateur, le premier touché, ce qui apparaît logique. Ce qui, semble-t-il, l'est moins, c'est que M. Tanaka, premier responsable de cette nouvelle défaite (le P.L.D. avait déjà souffert électoralement de l'affaire Tanaka-Lockheed en 1976), sort une fois de plus renforcé de l'épreuve. Cela s'explique pourtant sans difficulté : la politique de l'argent (contrats et subventions) en échange des votes dans une circonscription déterminée protège M. Tanaka et sa faction des éventuelles variations démocratiques de l'électorat. Dans un contexte qui lui est hostile sur le plan national, ce n'est évidemment pas par hasard que le clan Tanaka enregistre des succès ponctuels et qu'il est dans la majorité celui qui recule le moins.

Il est plus difficile d'expliquer pourquoi une demi-douzaine de candidats conservateurs, qui avaient été exclus du parti pour des affaires de corruption au cours des dernières années, ont été réélus après un bref passage au purgatoire politique.

La primauté de M. Tanaka

Quoi qu'il en soit, c'est bien aujourd'hui le maintien de la primauté de M. Tanaka et de sa faction, et même l'accroissement relatif de leur force au sein du P.L.D., qui aggrave le dilemme dans lequel M. Nakasone se trouve depuis longtemps enfermé, et qui relance les tractations féroces entre les clans majoritaires.

Face à une opposition qui a désormais presque autant de sièges que sa majorité, M. Nakasone a absolument besoin pour être reconduit dans ses fonctions de chef de gouvernement du soutien de toutes les factions du P.L.D., et avant tout de la plus puissante, celle de M. Tanaka. Mais, ayant mathématiquement besoin du soutien de tout son parti (au sein duquel il ne compte pas que des amis), il est exposé aux surenchères, voire aux chantages. Ce que les factions minoritaires de la majorité (celles de l'ancien premier ministre, M. Fukuda, et de M. Komoto représentant environ un quart des sièges du parti) s'efforcent depuis des années d'obtenir avec un acharnement qui ne s'est jamais démenti, c'est la « *peau politique* » de M. Tanaka, ou au moins la réduction de son influence au profit de la leur. On peut imaginer qu'ils vendront chèrement leur soutien et qu'ils ne rentreront dans le rang qu'après avoir obtenu, au détriment de leurs rivaux, les postes-clés qu'ils visent au sein du parti et du gouvernement. La première bataille devrait porter sur l'attribution du poste-capital de secrétaire général du parti.

Contraint à un exercice de corde raide de plus en plus délicat, M. Nakasone n'aura pas trop de tout son talent pour rester le dénominateur commun de la majorité et pour surnager dans la tempête. En 1979, une lutte du même type entre les factions de la majorité avait duré quarante jours. Toute la différence est qu'à cette époque la faction de M. Nakasone se trouvait dans le camp opposé à celui de M. Tanaka, le camp des perdants.

R.-P. PARINGAUX.

LA NOUVELLE CHAMBRE

Après l'adhésion de huit élus « indépendants » au parti libéral démocrate et de quatre autres à des formations de l'opposition, la répartition des sièges dans la nouvelle Chambre japonaise est la suivante (le nombre des sièges détenus par chaque parti avant les élections est indiqué entre parenthèses) :

- Parti libéral démocrate (P.L.D.) : 258 sièges (286) ;
- Parti socialiste japonais (P.S.J.) : 113 sièges (101) ;
- Komeito : 59 sièges (34) ;
- Parti démocrate-socialiste (P.D.S.) : 39 sièges (31) ;
- Parti communiste japonais (P.C.J.) : 27 sièges (29) ;
- Club néo-libéral : 8 sièges (10) ;
- Parti social-démocrate unifié (P.D.S.U.) : 3 sièges (3) ;
- Indépendants : 4 sièges (4).

Le P.L.D. a obtenu 45,76 % des voix, contre 47,9 % aux élections de 1980.

Indonésie

LES « ESCADRONS DE LA MORT » MULTIPLIENT LEURS CRIMES

Les « escadrons de la mort » indonésiens, qui ont déjà exécuté sommairement depuis avril plus de trois mille « délinquants » ou supposés tels, ont intensifié leurs activités ces dernières semaines, en dépit des protestations de plusieurs pays et organisations de défense des droits de l'homme (*le Monde* du 14-15 août). Le gouvernement affirme tout ignorer de ces « *tueurs mystérieux* » dont parle presque quotidiennement la presse ; mais certains militaires ; comme le général Murdani, chef d'état-major et des services spéciaux, ont apporté leur caution à ces meurtres, en invoquant la nécessité de juguler une criminalité grandissante.

Le directeur de l'Institut d'aide légale (L.B.H.), M. Mulya Lubis, estime que ce bilan ne tient pas compte des exécutions de ces dernières semaines, et qui ont souvent lieu de manière atroce. Ainsi des journalistes d'un quotidien de Malang, à Java de l'Est, ont-ils reçu récemment un paquet contenant une tête ensanglantée. La semaine dernière, un quotidien de Djakarta a indiqué que la municipalité enterrait chaque jour « *selon les rites islamiques* » soixante-dix à quatre-vingts corps non identifiés, la plupart portant des blessures par balle ou par couteau.

L'ancien vice-président Adam Malik, membre de la Commission des problèmes humanitaires patronnée par les Nations unies, a indiqué qu'il avait tenté en vain de rencontrer le président Suharto pour évoquer ce problème. Seuls jusqu'à présent les Pays-Bas auraient envoyé une note à ce sujet au gouvernement indonésien. Le Canada, les Etats-Unis, la R.F.A. et l'Australie ont exprimé discrètement et oralement leur « *profonde inquiétude* ». — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'U.R.S.S. AURAIT PU UTILISER A DES FINS MILITAIRES L'ORDINATEUR AMÉRICAIN SAISI EN R.F.A.

Washington *(A.F.P.)*. — Le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et le secrétaire à la défense, M. Caspark Weinberger, ont présenté, le lundi 19 décembre à la presse, une partie des ordinateurs saisis en R.F.A. le mois dernier, alors qu'ils devaient être expédiés frauduleusement vers l'U.R.S.S.

M. Weinberger s'est félicité de l'excellente coopération entre les autorités américaines et ouest-allemandes qui a permis la saisie à Hambourg de cet ordinateur, un VAX 11/782 d'une valeur de 1,5 million de dollars, capable d'effectuer des simulations de vol de missiles longue portée. Si les Soviétiques l'avaient reçu, a ajouté M. Weinberger, « *ils auraient été capables de produire des armes beaucoup plus précises et dangereuses* ».

M. Regan a reconnu qu'il n'était pas encore certain que les Soviétiques n'aient pas reçu une partie de cet ordinateur. Le matériel était destiné, à l'origine, à une société d'Afrique du Sud, dirigée par un citoyen allemand, M. Gerhard Müller, déjà poursuivi aux Etats-Unis pour avoir tenté d'exporter illégalement du matériel informatique. Une autre partie du même ordinateur a été saisie en Suède quelques jours après la saisie de Hambourg. M. Regan a précisé que les Etats-Unis ne savaient pas si les autorités suédoises accepteraient de renvoyer aux Etats-Unis les quelque 40 tonnes de matériel confisqué.

Argentine

● ENQUÊTE SUR UN AVION MYSTÉRIEUX. — Le président Alfonsin a ordonné l'ouverture d'une enquête sur la mission suspecte d'un Boeing 707 de l'armée de l'air argentine, parti le 12 décembre de Buenos-Aires en direction des îles espagnoles des Canaries. Une agence de presse, Diaros y Noticias, avait cru pouvoir annoncer que cet appareil avait fait sortir clandestinement du pays des dirigeants militaires du précédent régime, ainsi que des documents secrets. L'armée de l'air a déclaré que ce vol était parfaitement régulier : l'avion emportait des équipements vers Israël à des fins de révision. Le communiqué reconnaît, cependant, que trois passagers sont montés à bord sans se plier aux formalités normales de départ. De son côté, le consul d'Argentine à Las Palmas (Canaries) a déclaré que l'appareil se rendait en France pour y quérir des pièces de rechange. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le Monde

politique

POINT DE VUE

Le sens politique de l'abstention

par FRANÇOISE SUBILEAS et MARIE-FRANCE JOINET (*)

LES abstentionnistes ont-ils toujours tort ? Sont-ils de moins bons citoyens que ceux qui participent ? L'évolution structurelle du phénomène montre que les explications de l'abstention par une insuffisante insertion sociale semblent de plus en plus limitées. Les différences relevées dans la participation électorale selon le type d'élection indiquent l'existence de comportements rationnels en fonction de l'importance accordée à l'enjeu électoral et de l'ampleur de la concurrence politique. Une enquête menée depuis 1977 sur un échantillon représentatif de bureaux de vote confirme la signification politique de l'abstention et la cohérence des comportements de participation/abstention. On ne peut plus aujourd'hui opposer l'abstentionniste complet, passif et anomique au participant actif et intégré au système politique : il n'y a pas de modèle unique de l'abstention.

Dans un pays que l'on présente souvent comme figé dans un immobilisme rigide, on est d'abord frappé par l'ampleur et la rapidité des mouvements qui affectent le corps électoral et par la logique qui préside au moment choisi par le citoyen pour s'inscrire sur les listes électorales.

A Paris, on constate que, entre février 1980 et mai 1981, le nombre d'inscrits n'a augmenté que de 1,3 %. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg : si l'on prend en compte le nombre des radiés et celui des nouveaux inscrits par rapport aux électeurs qui ont constamment figuré sur les listes électorales dans cette même période, on s'aperçoit que le renouvellement du corps électoral a été en réalité de 22 %. Le phénomène n'est pas spécifiquement parisien. Une étude que nous avons menée à Strasbourg montre des résultats comparables. Et, dans un petit village de Normandie, durant ces mêmes années, le renouvellement atteint même 39 % du corps électoral « permanent ».

A cette ampleur manifeste du renouvellement correspond une logique de l'inscription individuelle : les inscriptions sont d'autant plus nombreuses que l'échéance électorale est importante politiquement. A Paris, les nouveaux inscrits sont trois fois plus nombreux en 1980, avant l'élection présidentielle de 1981, qu'en 1979, où aucune élection d'importance nationale n'est prévisible.

On interprète traditionnellement l'abstentionnisme électoral comme une insuffisante intégration à la société politique liée à une faible insertion sociale. L'abstentionnisme serait le fait des plus jeunes et des plus âgés des électeurs, des femmes (cela d'autant plus qu'elles sont âgées, veuves ou divorcées) et des électeurs dont le niveau socioculturel est faible. Les résultats auxquels nous aboutissons remettent en cause, dans une certaine mesure, ces affirmations. Ainsi, la relation autrefois observée avec le sexe est désormais largement remise en cause : hommes et femmes s'abstiennent, de façon tout à fait comparable, à l'élection présidentielle comme aux élections législatives de 1981. On observait déjà cette évolution aux élections municipales de 1977. On constate même que les femmes les plus jeunes (moins de vingt-cinq ans) s'abstiennent un peu moins que les hommes du même âge. Ce n'est qu'au-delà de soixante-quinze ans que les femmes s'abstiennent nettement plus que les hommes, la différence s'accentuant encore au-delà de quatre-vingt-cinq ans.

En revanche, le lien maintes fois souligné entre l'âge et l'abstention est confirmé par nos résultats. Très important chez les jeunes électeurs, l'abstentionnisme tend à décroître régulièrement dans la vie adulte pour remonter chez les électeurs les plus âgés. Les très jeunes électeurs, cependant (moins de vingt-quatre ans), ont une participation plus élevée que leurs aînés immédiats. Mais c'est aussi dans cette tranche d'âge qu'il y a la plus grande proportion de non-inscrits. Après soixante-quinze ans, l'abstention augmente.

Par ailleurs, on peut souligner que plus l'inscription d'un électeur est récente, plus il y a de chances que celui-ci vote. Pourtant, cette catégorie d'électeurs nouvellement inscrits, qui votent massivement aux législatives de 1978 et à la présidentielle de 1981, est celle qui s'abstient le plus aux législatives de 1981 : elle s'abstient plus, que ce soit aux deux tours, ou au seul premier tour, ou au seul deuxième tour. Ainsi, si l'on vote plus quand on est récemment inscrit, on est aussi plus enclin à ne pas voter quand les scrutins se succèdent à un rythme vécu comme excessif.

En ce qui concerne la relation entre milieu social et abstention, nous avons retenu six bureaux de vote parisiens socialement bien typés : deux bureaux particulièrement « bourgeois »; deux bureaux particulièrement « populaires » ; les deux autres bureaux sont intermédiaires et comportent à la fois moins de cadres (supérieurs et moyens) et moins d'ouvriers. Les deux bureaux les plus ouvriers sont ceux où résident le plus d'étrangers (soit de non-électeurs) : 25 % et 34 %, contre un maximum de 15 % dans les autres bureaux. Ces deux bureaux sont aussi les plus masculins : 52 % et 53 % d'hommes, contre une moyenne de 45 % dans les quatre autres bureaux. Ce sont enfin des bureaux légèrement plus jeunes : la prépondérance masculine et la légère sur-représentation des jeunes s'expliquent sans doute partiellement par le nombre de travailleurs immigrés.

Or on constate qu'à toutes les élections, depuis l'élection présidentielle de 1974, ces deux bureaux sont les plus abstentionnistes. On retrouve bien, dans ces bureaux, les caractéristiques associées aux comportements abstentionnistes, le faible niveau socioculturel en particulier. Le fait est d'autant plus intéressant que ces deux bureaux sont ceux où la gauche, et notamment le parti communiste, obtient ses meilleurs scores. L'abstentionnisme, dans un contexte socioprofessionnel plutôt défavorisé, va donc de pair avec une représentation plus forte de la gauche.

Enfin, le lieu de résidence a une influence nette sur le comportement abstentionniste, par le biais du degré d'urbanisation. L'abstentionnisme croît régulièrement avec la taille de la commune de résidence, et il est nettement plus fort dans les grandes agglomérations urbaines que dans les campagnes.

Le cas de Paris

Si Paris est plus abstentionniste que la France moins urbanisée, il ne l'est jamais plus que ne le sont les grandes villes, et même moins dans le cas de l'élection présidentielle (premier et deuxième tour) et des élections législatives (premier tour) de 1981. Paris se singularise surtout à l'occasion des élections européennes, où a manifestement joué l'« effet Chirac ». 39 % seulement des Parisiens se sont abstenus contre 45 % des habitants des grandes villes. Il semble que les Parisiens se soient déplacés pour voter pour leur maire puisque Jacques Chirac obtient 14 % des voix, contre 7 % dans les grandes villes et 9 % dans le reste de la France. Le contexte local (ou national) de même que l'enjeu de l'élection interviennent ainsi non seulement dans les résultats des élections, mais aussi dans la définition du taux de l'abstention. L'exemple des élections européennes est ici patent : c'est la nature de l'élection, avec la personnalisation des têtes de liste, qui singularise Paris au regard des grandes villes et du reste de la France.

La France est le seul pays occidental à avoir deux tours de scrutin possibles pour une seule élection. On constate que les électeurs utilisent systématiquement cette possibilité d'abstention différenciée en fonction de l'importance politique qu'ils accordent à un scrutin donné : plus le scrutin paraît important, plus l'électorat participe constamment.

L'analyse du comportement participationniste des mêmes électeurs lors de plusieurs scrutins montre que la majorité des électeurs français sont des abstentionnistes intermittents – et par conséquent des participationnistes intermittents.

Tous les travaux menés permettent de conclure que, quels que soient la ville et les scrutins étudiés, les participationnistes intermittents augmentent quand augmente le nombre de scrutins, leur nombre augmente d'autant plus que sont prises en compte des élections qui suscitent moins l'intérêt politique, comme les élections cantonales ou européennes. Il y a donc des comportements très différenciés selon le type d'élection, et qui indiquent clairement le caractère politique de la participation-abstention.

L'hypothèse apparaît d'autant plus probante lorsque l'on intègre à l'analyse un deuxième constat : *les moments choisis pour l'abstention sont « logiques »* : l'analyse des itinéraires participationnistes-abstentionnistes des inscrits permanents (soit 13 150 personnes) de notre échantillon parisien, pour cinq scrutins (élections européennes de 1979, élections présidentielle et législatives de 1981) révèle en effet comme l'avait déjà souligné A. Lancelot, « *une extraordinaire mobilité : la plupart des itinéraires possibles ont été empruntés* (1) ».

La logique des comportements

Ainsi l'étude des itinéraires de participation met en évidence une logique des comportements : l'abstention, appréhendée de façon isolée lors d'un seul scrutin, peut apparaître comme un indice de moindre insertion sociale ; replacée dans un ensemble de scrutins successifs, elle prend une tout autre signification et devient un des modes de l'expression politique.

Que l'abstention puisse avoir une valeur d'explication pour interpréter les résultats des élections est évident si l'on se rappelle le débat auquel elle a donné lieu en 1981 : la progression de l'abstention entre l'élection présidentielle et les élections législatives a-t-elle été *le fait* d'électeurs de droite qui auraient permis la victoire de la gauche ?

Après analyse, il nous semble possible de conclure que, dans les deux blocs, celui de gauche et celui de droite, les bureaux à forte majorité P.C. ou à forte majorité R.P.R. adoptent constamment un même comportement plus abstentionniste que la composante alliée, ce qui tendrait à prouver que l'abstention est assez bien partagée entre droite et gauche et nuit autant à chacun des camps – et lors de tous les scrutins – de 1974 à 1981.

Il est en tout cas exclu de dire que la gauche a gagné aux élections législatives de 1981 parce que la droite s'est abstenue. Les évolutions jouent pour toutes les tendances. La victoire de la gauche s'explique moins par une abstention qui a autant touché les bureaux de type P.C. que les bureaux de type R.P.R. que par une progression des votes de gauche dans les bureaux de type P.S. (peut-être par transfert des votes communistes dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1981), et par un transfert de voix de droite vers la gauche dans les bureaux de type R.P.R. mais aussi U.D.F., phénomène caractéristique des deux élections de 1981.

Ainsi, dans le débat sur la signification réelle de la progression de l'abstention entre le scrutin présidentiel et les élections législatives de 1981, il est possible d'affirmer que l'abstention a touché les deux camps en présence, tout particulièrement le P.C. et plus faiblement le R.P.R., et qu'un transfert des voix, difficile à évaluer, s'est opéré de droite à gauche.

En dernière analyse, la permanence de la répartition des suffrages de scrutin en scrutin est surprenante face à l'importance du renouvellement constant de l'électorat et aux variations de l'abstention. C'est sans doute ce dernier phénomène qui est le plus frappant. En effet, on note que la structure fondamentale d'influence des variables traditionnelles est la même quel que soit le type de scrutin. Ainsi, les jeunes votent toujours moins que leurs aînés, mais ils modulent leur participation en fonction de l'importance qu'ils accordent au scrutin, exactement comme les électeurs plus âgés. L'étude des itinéraires individuels de participation confirme que l'électeur détermine celle-ci en fonction de l'importance politique qu'il accorde au scrutin. C'est donc l'enjeu du scrutin qui détermine l'importance de la participation. Mais ce qui nous semble encore plus important, c'est que, pour une bonne part, les abstentionnistes ne marquent pas par ce comportement un *refus* du politique mais un refus du choix partisan : loin d'être apathiques, il leur arrive de vouloir se situer politiquement « ailleurs ». L'abstention a une signification politique.

(*) Chercheurs à la Fondation nationale des sciences politiques. Ce texte reprend des éléments d'une étude plus générale des auteurs sur les élections de 1981, préparée à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) *L'abstentionnisme électoral en France*, d'Alain Lancelot, Paris, A. Colin, 1968, p. 236.

POLITIQUE

Le P. S. et les élections européennes

S'IL LE FAUT...

Qui sera le chef de file des socialistes pour la campagne des élections européennes de juin 1984 ? Aucun des « possibles » les plus souvent cités — MM. Lionel Jospin, Jacques Delors et Michel Rocard — ne figure sur la liste des candidats à la candidature qui sera soumise au comité directeur que le P.S. réunit le 7 janvier.

« La discussion sur la meilleure tête de liste doit pouvoir se mener librement sans qu'aucun argument d'autorité puisse être pris en compte. Si mon nom avait figuré sur la liste, cela aurait risqué de fermer la discussion », a déclaré M. Jospin, lundi 19 décembre.

Voilà qui est dit suavement. Si l'on joue des coudes pour se glisser dans le peloton des quatre-vingt-un noms qui seront retenus — il y a plus de trois cents candidats à la candidature — on ne se bouscule guère, chez les socialistes, pour se hisser au premier rang. A six mois de distance, l'échappée paraît redoutable, compte tenu des sondages, du crédit de la politique du gouvernement, du retour en force de l'opposition dans les élections partielles.

Puisqu'il s'agit évidemment de choisir l'efficacité — c'est-à-dire, à première vue, l'homme le mieux placé pour limiter la casse, — les socialistes peuvent être tentés de penser à ceux qui, bénéficiant de la plus forte cote de popularité dans les sondages, sont susceptibles de « ratisser » plus large que d'autres. MM. Delors et Rocard en sont. Ils sont même les seuls. Mais M. Delors a très envie d'être premier ministre, et l'on voit mal pourquoi M. Rocard et lui grilleraient d'impatience à l'idée de montrer à la France entière, en juin, que le capital de sympathie dont ils disposent dans l'opinion se réduit comme peau de chagrin au sortir des urnes.

Quant à M. Jospin, il a, lui aussi, fort à faire à Paris, dans une circonscription difficile, et à la tête du parti socialiste. S'il le fallait, sans doute irait-il. Mais sans éprouver le remords d'avoir volé la place à quelqu'un d'autre.

J.-Y. L.

Mme VEIL NE CONDUIRA PAS UNE LISTE U.D.F. S'IL Y A DÉSACCORD DANS L'OPPOSITION.

Mme Simone Veil, invitée de l'émission « Face au public » de France-Inter, lundi 19 décembre, a déclaré : *« S'il apparaît, après discussions, qu'une liste unique de l'opposition est la meilleure solution et, dans le cas où l'U.D.F. ne serait pas d'accord avec une seule liste, je ne serais pas tête de liste de l'U.D.F. Car je crois qu'il faut que les choses soient claires et je l'ai dit à l'état-major de l'U.D.F. Ce qui est important, c'est de faire un choix clair. »*

Mme Veil a ajouté qu'elle ne veut pas *« apparaître comme un facteur de division »*. A propos des conversations avec les formations de l'opposition, elle a indiqué : *« Dans la mesure où les arguments invoqués ne seraient pas compris, j'assumerais personnellement mes responsabilités et je suis tout à fait prête à ne prendre position et à ne m'engager que dans une bataille qui me paraîtra claire. »*

Le rapprochement des radicaux est accueilli avec scepticisme

Le rapprochement esquissé entre les deux « Faure », Edgar, le radical d'opposition, ancien ministre du général de Gaulle, et Maurice, le radical de gauche, ancien ministre de M. Mitterrand, provoque, dans les milieux politiques, amusement et scepticisme. Il est vrai que ce genre de tentative de retrouvailles après une période de brouille a ponctué depuis près d'un siècle la vie tortueuse de la famille radicale.

Si ce type de comportement a permis au parti radical, sous la IIIe et la IVe République, de jouer, dans les combinaisons ministérielles, un utile rôle de charnière, il s'est révélé totalement inadapté au fonctionnement des institutions de la Ve République. N'avait-il pas d'ailleurs illustré jusqu'à la caricature ce *« jeu des partis »* que dénonçait de Gaulle et que celui-ci avait neutralisé au moyen de la Constitution de 1958 ?

Au journal de midi d'Antenne 2, lundi 19 décembre, M. Maurice Faure déclarait : *« Politiquement, la France est au centre gauche, mais elle ne peut pas y voter. »* Et M. Edgar Faure soulignait, à sa façon, l'une des raisons de cette nouvelle convergence : *« Notre grande force est d'avoir des noms homonymes »*. Sous les précédentes républiques la *« guerre des deux Edouard »* (Herriot et Daladier) a toutefois démontré que l'homonymie des prénoms ne constituait pas automatiquement une très grande force.

A. P.

M. André Rossinot, président du parti radical, a estimé, lundi 19 décembre : *« Il ne faut pas se prêter aux manœuvres du président François Mitterrand. La chasse au centre-gauche se manifeste toujours avec une certaine acuité quand un régime commence à s'essouffler. La Constitution de la Ve République, dont les socialistes et les communistes tirent beaucoup d'avantages, ne se prête pas aux méthodes périmées de l'U.D.S.R., sous la IVe République. »* M. Rossinot a ajouté : *« Les Français veulent des attitudes politiques claires. Le radicalisme ne se réunifira que sur des bases saines et sans ambiguïté. »*

Mme Simone Veil, invitée de l'émission de France-Inter « Face au public », lundi 19 décembre, a souligné : *« Il ne faut pas de faux-semblant, mais savoir ce que l'on veut. Ou on est d'un côté ou de l'autre. Ou l'on donne, comme les radicaux de gauche, son soutien à une idéologie qui est pour moi tout à fait dangereuse ou on est dehors. Nous ne sommes pas du tout dans un climat politique où l'on puisse parler de consensus. »*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a affirmé le même jour, au cours d'une rencontre avec la presse, que la résurgence d'un centre-gauche relèverait de la *« rêverie »*, car *« la réalité politique est dominée par la bipolarisation »*. Selon le député de Paris, on ne peut projeter au niveau national les résultats du département du Lot, qui possède une vieille tradition radicale. M. Jospin a néanmoins reconnu, en souriant, que, lorsque l'on porte le même nom, *« la tentation de rapprochement est inévitable »*.

Une enquête de la Sofres

LES RÉFÉRENCES IDÉOLOGIQUES DES FRANÇAIS

La Sofres a effectué, du 21 au 26 octobre 1983, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, une enquête sur les références idéologiques des Français.

D'après cette enquête que publie *le Figaro* du 20 décembre, la gauche évoque quelque chose de *« négatif »* pour 45 % des Français, et quelque chose de *« positif »* pour 39 %. Si le communisme présente une connotation négative pour 71 % d'entre eux et positive pour 14 %, le socialisme est jugé *« positif »* par 46 % des Français, *« négatif »* par 35 %. La droite ne semble pas être mieux considérée : pour 43 % des personnes interrogées, elle a un sens *« négatif »*, pour 37 % un sens *« positif »*. Le gaullisme et le centre font encore recette. Ils sont respectivement *« positifs »* pour 39 % et 41 %, *« négatifs »*, pour 35 % et 31 %. En revanche, radicalisme, conservatisme, démocratie chrétienne et social-démocratie ne sont respectivement *« positifs »* que pour 17 %, 15 %, 29 % et 20 %. Ils sont *« négatifs »* pour 45 %, 55 %, 38 % et 32 %.

Lorsqu'on aborde le domaine économique, la notion de socialisme qui était en février 1981 *« positive »* pour 55 % des Français et *« négative »* pour 19 %, est maintenant *« positive »* pour 44 % et *« négative »* pour 34 % d'entre eux. Les notions de planification et de nationalisations sont en régression. Les Français sont respectivement 34 % (au lieu de 43 % en 1981) et 34 % (au lieu de 40 %) à leur donner une connotation positive.

De même, les syndicats, jugés « positifs » par 55 % et *« négatifs »* par 24 % en 1981, sont maintenant *« positifs »* pour 47 % et *« négatifs »* pour 34 %. Libéralisme et participation gagnent un peu de terrain : 53 % de *« positifs »* au lieu de 51 % en 1981 ; 64 % de *« positifs »* au lieu de 61 % en 1981.

Une élection municipale

BAS-RHIN : Betschdorf (2e tour).

Inscr., 1 773 ; vot., 1 043 ; suffr. ex., 912. Opp. (M. Adam, div. d.) 588 voix en moyenne, 3 ÉLUS ; act. loc. (M. Kleiber) 293 voix en moyenne.

[Ce deuxième tour de scrutin ne pouvait modifier la majorité du conseil municipal acquise dès le premier tour à M. Adolphe Adam. Sa liste avait recueilli 740 voix en moyenne et 5 élus, celle de son adversaire M. Charles Goetzmann, conseiller général U.D.F. du canton de Soultz-sous-Forêts, 646 voix en moyenne et celle conduite par M. Kleiber, 75 voix en moyenne. M. Charles Goetzmann, ancien maire de Betschdorf, s'était retiré de la compétition entre les deux tours.

Cette élection partielle, pour 8 sièges, faisait suite à l'annulation du second tour du scrutin de mars dernier. Un tract mettant en cause un colistier de M. Adam avait été distribué la veille du scrutin.]

● *Concertation entre le R.P.R. et le parti libéral.* — Une réunion de concertation entre M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et M. Olivier Dassault, président du parti libéral, mercredi 14 décembre, a fait apparaître entre ces deux formations de l'opposition des convergences portant notamment sur *« la nécessaire libération des entreprises, l'indispensable réduction de la pression fiscale et sociale, l'extension de la participation dans les entreprises et la nécessité de réduire les contraintes bureaucratiques »*.

En revanche, les délégations des deux partis ont constaté la persistance de divergences en ce qui concerne la protection sociale et l'Europe. Des groupes de travail communs vont poursuivre l'examen de ces problèmes (*le Monde* daté 27-28 novembre).

● *Le suppléant de M. Dumas.* — M. Roland Dumas, qui a été nommé ministre des affaires européennes, était député de la première circonscription de la Dordogne. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Christian Defarge, conseiller général du canton de Neuvic et maire de Chanterac.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES COMPÉTENCES DES RÉGIONS D'OUTRE-MER

Surenchères et arguties

L'âpreté du débat sur la définition des compétences des conseils régionaux d'outre-mer, qui s'est poursuivi mardi 20 décembre, est à la mesure de la lutte pour le pouvoir local. Si dans les départements concernés (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) cette lutte apparaît plus vive qu'ailleurs, cela tient simplement à la situation ubuesque créée par le veto que le Conseil constitutionnel a opposé, il y a un an, au projet du gouvernement qui prévoyait de remplacer dans chacune de ces régions monodépartementales le conseil général et le conseil régional par une assemblée unique.

Il en résulte, aujourd'hui, dans chacune de ces anciennes colonies, une superposition de deux assemblées dotées de pouvoirs exécutifs, composées pratiquement des mêmes hommes et traitant des mêmes problèmes sur le même territoire géographique. Cette particularité n'engendrerait pas de difficulté si, dans chacun de ces départements, les deux assemblées étaient contrôlées par la même majorité. Actuellement, ce n'est le cas qu'en Guadeloupe, au profit de la droite.

Mais comme l'opposition dirige les quatre conseils généraux intéressés, elle a naturellement tendance à estimer que le gouvernement veut faire la part trop belle aux conseils régionaux quand il prétend faire revenir les conseils généraux des DOM au strict droit commun. Cet argument aurait plus de crédibilité si les représentants de l'opposition n'avaient mené campagne contre la majorité, l'année dernière, en revendiquant, justement, le bénéfice du droit commun. Pour donner plus de poids à leur argumentation, ils agitent comme d'habitude la menace du séparatisme. M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion) accuse le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM de *« dépouiller »* les conseils généraux de leurs prérogatives *« au mépris de la Constitution »* (1) et de se livrer à ce *« jeu dangereux »* pour faire une *« concession »* aux partis indépendantistes. M. Marcel Esdras (app. U.D.F., Guadeloupe), et Camille Petit (R.P.R., Martinique) affirment que le projet défendu par M. Georges Lemoine *« a été inspiré par l'arrière-pensée évidente de faire disparaître l'institution départementale »*. M. Jean Fontaine (non inscrit, la Réunion) estime que la majorité tient surtout à *« prendre une revanche »* après sa défaite de 1982 devant le Conseil constitutionnel.

Au nom de la majorité, M. Aimé Césaire (app. P.S., Martinique) a beau jeu de répliquer que l'opposition se complait volontiers dans l' *« immobilisme »*.

Mais le comportement de la majorité procède d'arrière-pensées analogues. Forte des trois présidences dont elle dispose depuis le mois de février, grâce au scrutin proportionnel — et à certains concours de circonstances — dans les conseils régionaux de Guyane, Martinique et la Réunion, la gauche voudrait bien, en effet, réduire autant que possible les pouvoirs des conseils généraux en se référant notamment au statut de la Corse.

Les surenchères locales conduisent ses divers représentants à en « rajouter ». Ceux-ci trouvent au contraire que le gouvernement n'en fait pas assez. Pour M. Wilfrid Bertile (P.S., la Réunion), le projet gouvernemental est *« décevant »* parce que *« timoré »*. Pour M. Ernest Moutoussamy (app. P.C., Guadeloupe), ce texte est « trop timide » parce qu'il *« ne galvanise pas les hommes de progrès »*.

M. Elie Castor (app. P.S., Guyane) est du même avis. Pour M. Césaire, le compromis prudent présenté par M. Lemoine constitue *« un demi-pas »* qui risque d'être assimilé à *« un faux pas »*. Afin de justifier cette réforme institutionnelle, le secrétaire d'Etat réaffirme pour sa part qu'il s'agit de donner aux régions d'outre-mer *« tous les moyens nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles responsabilités »*. Cet *argument aurait plus de force si* l'Etat manifestait le même volontarisme dans la mise en œuvre de ses propres moyens pour le développement économique et social des départements d'outre-mer. Or, la discussion du budget des DOM-TOM, dont l'insuffisance a été critiquée par tous les parlementaires de la majorité, a démontré qu'il ne dispose pas de tels moyens. Si une telle situation se perpétuait, la gauche courrait donc le risque que ses électeurs locaux lui reprochent de sacrifier parfois aux mêmes arguties que ses adversaires.

C'est le député socialiste de la Guadeloupe, M. Frédéric Jalton, qui le disait lundi après-midi : *« Le gouvernement ne peut pas rater le développement économique et social des départements d'outre-mer s'il veut être crédible et respecter ses engagements. »*

ALAIN ROLLAT.

(1) L'exception d'irrecevabilité opposée par M. Debré au projet de loi, qu'il juge contraire à la Constitution, a été repoussée par 322 voix contre 153.

Textes divers

● **Congé parental et congé pour création d'entreprise.** — L'Assemblée nationale a adopté, lundi 19 décembre, le texte rédigé par la commission mixte paritaire (C.M.P.) Sénat-Assemblée nationale à propos du projet de loi relatif au congé parental d'éducation et au travail à mi-temps des parents d'un jeune enfant (*le Monde* des 26 novembre et 14 décembre). Le R.P.R. s'est abstenu, l'U.D.F. n'étant pas représentée dans l'hémicycle au moment du vote. L'Assemblée a également adopté, en deuxième lecture, le projet de loi instituant pour les salariés un congé pour la création d'entreprise et un congé sabbatique. La C.M.P. n'était pas parvenue à l'élaboration d'un texte commun à l'Assemblée et au Sénat. Les députés ont rétabli, pour l'essentiel, les dispositions qu'ils avaient votées en première lecture (*le Monde* des 25 novembre et 16 décembre). Le R.P.R. a voté contre, l'U.D.F. n'étant pas représentée dans l'hémicycle au moment du vote.

● **Cessation d'activité anticipée des fonctionnaires.** — Le 31 mars 1982, le gouvernement avait pris par ordonnance diverses mesures législatives permettant aux fonctionnaires de l'État et des collectivités locales de partir en préretraite. Dans le projet de loi de ratification qu'il avait déposé, il proposait de prolonger pendant un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1984, les mesures encourageant les cessations progressives d'activité, c'est-à-dire le travail à mi-temps pour les agents ayant entre cinquante-cinq et soixante ans. En revanche, le gouvernement maintenait l'arrêt au 31 décembre 1983 de mesures permettant aux fonctionnaires de partir en retraite trois ans avant l'âge normal. Le Sénat, le 12 décembre, avait adopté ce projet en l'état.

A l'Assemblée nationale, le 19 décembre, le gouvernement a accepté, à la demande des socialistes et des communistes, que les agents de l'Etat et des collectivités locales qui réunissaient avant le 31 décembre 1983 les conditions pour partir en préretraite et qui ne l'avaient pas fait puissent bénéficier de cette mesure d'ici au 30 avril 1984.

● **Levée de séquestre de biens allemands.** — Comme le Sénat le *12 décembre, l'Assemblée nationale*, le 19 décembre, a voté, sans le modifier, un projet de loi levant le séquestre sur 587 hectares de terrains agricoles et vinicoles alsaciens appartenant à des Allemands et sur une église, rue Blanche à Paris. Ce texte est donc définitivement adopté. Comme au Palais du Luxembourg, le gouvernement a assuré que ce geste de bonne volonté de la France permettrait de régler le reste du « petit contentieux » franco-allemand : la propriété de la forêt de l'Undat et l'indemnisation des « malgré-nous ».

● **Réforme des caisses de mutualité sociale agricole.** — L'Assemblée nationale, le lundi 19 décembre, est revenue, en deuxième lecture, à l'essentiel du texte qu'elle avait adopté le 22 novembre 1983. Elle a donc rétabli, notamment, le monopole syndical de présentation des candidats, le droit de vote pour les étrangers et la représentation du personnel des caisses dans leur conseil d'administration, que le Sénat avait à nouveau supprimés en deuxième lecture (*le Monde* du 14 décembre 1983).

● *Le projet de budget définitivement adopté.* — L'Assemblée nationale a adopté, lundi 19 décembre, en troisième lecture, le projet de loi de finances pour 1984, repoussé le même jour par le Sénat. Le projet de budget pour 1984 est ainsi définitivement adopté, dans la forme que les députés avaient votée samedi 17 décembre, en deuxième lecture (*le Monde* du 20 décembre).

DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR LE DÉSARMEMENT ONT EU LIEU A PARIS

Des *« Etats généraux pour le désarmement »* se sont déroulés samedi 17 et dimanche 18 novembre à Paris, à l'initiative du Mouvement de la paix, proche du P.C.F. Quelque cinq cents personnes, selon les organisateurs, ont participé à cette manifestation, qui avait pour but d'ouvrir *« le dialogue sans exclusive entre tous les partisans de la paix et du désarmement »*. Des membres du Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE), qui regroupe le P.S.U. et différents mouvements pacifistes et écologistes, avaient répondu à cet appel.

La plupart des participants ont souligné, a indiqué à l'issue de la réunion M. Jacques Le Dauphin, secrétaire national du Mouvement de la paix, que seule la négociation pouvait permettre d'arrêter la course aux armements et de parvenir à une réduction équilibrée des armements nucléaires au niveau le plus bas possible.

DÉFENSE

DEPUIS L'ÉTÉ DERNIER

L'armée française a formé au Liban et au Tchad quelques milliers de cadres militaires

Depuis juillet dernier au Liban, et depuis août au Tchad, l'armée française a été chargée d'instruire, d'entraîner et d'équiper les forces nationales régulières dans ces deux pays. Cette action de formation des personnels locaux de carrière est menée par le même contingent de soldats français qui, tant à Beyrouth qu'à N'Djamena ont été engagés pour des missions opérationnelles de sécurité à la demande des gouvernements.

Au Liban, la 31e brigade du général Jean-Claude Coullon et le groupement aéroporté de la 11e division parachutiste du général François Cann ont, successivement, participé à la formation de six compagnies d'infanterie héliportée, à celle d'un bataillon libanais (pilotes et tireurs) doté d'automitrailleuses légères et à la formation de spécialistes (tireurs d'élite et équipages de chars AMX-13 et de blindés légers de l'avant). Au total, mille neuf cents Libanais ont été entraînés, à ce jour, au maniement de ces matériels.

L'accord entre Paris et Beyrouth, qui prévoyait la formation de sous-lieutenants de l'armée régulière libanaise, n'est pas encore entré en application. Le Liban, qui vient d'instaurer le service militaire obligatoire, a estimé, en effet, qu'il avait besoin de tous ses jeunes officiers pour encadrer les premières recrues.

En même temps qu'elle formait des soldats libanais, l'armée française a commencé de livrer pour 600 millions de francs, au total, de matériels de guerre en vertu d'un accord de l'an dernier. Il s'agit de matériels neufs, en particuliers des automitrailleuses légères, des chars AMX-13, des hélicoptères Gazelle et Puma et un bateau de débarquement Edic.

Au Tchad, le détachement « Manta » du général Jean Poli a formé, ou recyclé, un millier de spécialistes des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) qui servent des automitrailleuses légères, des canons de 105, de 106 sans recul ou de 20 millimètres, des missiles antichars Apilas et Milan. Dans deux centres d'instruction, à Moussoro et près de N'Djamena, l'armée française a, d'autre part, été chargée d'apprendre à huit cents recrues les rudiments du métier militaire sous la responsabilité de l'état-major actuel des FANT. L'aide française prévoit également l'entretien et la réparation des matériels, de conception française, en service dans l'armée nationale tchadienne du président Hissène Habré. A ce propos, la France a ouvert un crédit de 360 millions de francs, au titre de la coopération technique militaire, qui servira à financer des cessions de matériels à l'armée tchadienne, ainsi que la fourniture de carburants, de médicaments et d'équipements sanitaires.





POLITIQUE

La majorité sénatoriale estime que le gouvernement subit la « sanction » de ses « erreurs » et de ses « lacunes »

Collectif budgétaire, loi de finances pour 1984, indemnisation des chômeurs, dotations versées aux collectivités locales, les quatre textes inscrits à l'ordre du jour de la Haute Assemblée, lundi 19 décembre, ont fourni à la majorité sénatoriale autant d'occasions pour émettre des critiques de fond et de forme.

COLLECTIF BUDGÉTAIRE. – Le projet de loi de finances rectificative pour 1983 adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 8 décembre) est un premier prétexte, pour la commission des finances, pour souligner le bien-fondé des observations qu'elle avait formulées il y a un an : optimisme des hypothèses macro-économiques retenues alors, prévision de 2 % pour le taux de croissance – alors que la commission sénatoriale prévoyait une stagnation économique, – sous-estimation des charges accompagnée d'une majoration substantielle des ressources. Pour M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur, ce texte est – à l'image du projet de budget pour 1984 – *« la sanction des erreurs et des lacunes »*.

Bien que la commission des affaires étrangères, appelée à donner son avis sur les crédits ouverts pour les interventions des forces françaises sur un théâtre extérieur, ait émis des réserves (*« intervention trop tardive au Tchad, mission imprécise au Liban »*) – auxquelles les commissaires socialistes ne s'étaient pas associés – ces crédits sont adoptés à l'unanimité.

En revanche, n'est pas approuvée la modification de la répartition, pour l'exercice 1983, du produit de la taxe affectée aux organismes de la radiodiffusion et de la télévision, après que M. Jacques Habert (non-inscrit, Français de l'étranger) a noté que Radio France internationale est la seule société à voir sa dotation réduite.

Le Sénat suit également M. Yves Durand (non-inscrit, Vendée), qui, par voie d'amendement, propose que les profits ou pertes résultant des changes soient déterminés en fonction d'une moyenne, et non du dernier cours, pour leur intégration dans les résultats imposables des entreprises. Avant de refuser de « geler » jusqu'au 31 décembre 1984 les taux des taxes départementales et communales sur l'électricité au niveau atteint le 25 novembre 1983, les sénateurs approuvent plusieurs amendements défendus par M. Charles Beaupetit (Gauche dém., Loir-et-Cher) qui prévoient que la taxe communale d'électricité est assise, d'une part, sur 80 % du montant total hors taxe de la facture d'électricité pour la fourniture faite sous une puissance inférieure à 36 KVA, d'autre part, sur 30 % dudit montant pour la fourniture sous une puissance souscrite de 36 à 250 KVA.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté par 108 voix (P.C., P.S., M.R.G. et MM. Mercier et Moinet, Gauche dém.), la majorité sénatoriale s'abstenant.

● BUDGET 1984. – Pour répondre au souci de certains sénateurs – qui n'avaient consenti qu'à contrecœur, à discuter du budget – le recours à la procédure de la question préalable (dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération) devait permettre de manifester par un scrutin public à la tribune (1) l'opposition résolue de la majorité sénatoriale au prochain budget, tel qu'il avait été adopté par les députés (*le Monde* du 20 décembre).

Avant que n'intervienne ce vote, M. Blin, au nom de la commission des finances, déplore les conditions de travail de la commission mixte paritaire qui n'a pu aboutir à un texte de compromis entre l'Assemblée et le Sénat. Son déroulement, explique-t-il, *« a confirmé dans toute sa gravité le dysfonctionnement qui affecte l'institution et l'urgence qui s'attache à ce que soient définies avec précision les règles qui devraient régir ses travaux futurs »*.

Pour M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R., l'échec de la C.M.P. prouve qu'*« il est vain de se livrer à un examen technique et objectif car le dialogue* [avec la majorité gouvernementale] *est impossible »*.

Autre récrimination, celle de M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, qui proteste contre *« les propos extrêmement désobligeants, même incorrects »*, tenus par M. Christian Pierret (P.S.), rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 17 décembre), qui avait qualifié le Sénat de *« chambre de démolition »*. M. Chauvin dit : *« On veut nous faire croire que ce budget est le seul possible pour la France, alors qu'il n'est que la concrétisation d'une politique dangereuse qui compromet l'avenir du pays et réduit ses chances de figurer en bonne place dans la compétition internationale. »* Au nom des R.I., M. Pierre-Christian Taittinger affirme que, désormais, *« les voies de la récession sont ouvertes »*. Après que M. Pierre Gamboa, porte-parole du groupe communiste, a souhaité *« une plus grande contribution fiscale du capital »* et *« une rigueur accrue et sélective dans la distribution des aides de l'État »*, l'orateur du groupe socialiste, M. Tony Larue, estime que la majorité sénatoriale, *« prise à son propre piège »*, n'a plus comme issue que de *« refuser le débat »* : *« La question préalable*, dit-il, *c'est votre charge de Reichshoffen... le panache en moins ! »*

● UNEDIC. – Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 14 décembre), après déclaration d'urgence *« autorisant le gouvernement par application de l'article 38 de la Constitution à prendre des mesures relatives au remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi et à la garantie des créances des salariés »*, est voté définitivement. M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) rappelle son hostilité de principe à toute délégation de son pouvoir de législateur au gouvernement.

● COLLECTIVITÉS LOCALES. – Au sujet des modifications des règles de calcul des dotations globales de fonctionnement et des dotations globales d'équipement versées par l'État aux communes et aux départements, prévues par le projet de loi adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 3 décembre), la majorité sénatoriale reproche au gouvernement d'avoir considérablement étendu la portée de son texte par voie d'amendements soumis aux députés. M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne) juge la méthode pour le moins *« curieuse »*. M. Philippe François (R.P.R., Seine-et-Marne) y voit la marque du *« mépris du gouvernement pour les élus locaux »*. M. Josy Moinet (Gauche dém., Charente-Maritime) met en garde le gouvernement contre une précipitation qui risque de faire des ressources locales *« un véritable patchwork »*.

Commençant l'examen des articles, le Sénat adopte, malgré l'avis défavorable du gouvernement, un amendement de MM. Roger Romani (R.P.R.), Dominique Pado (Un. cent.) et Pierre-Christian Taittinger (R.I.), tous sénateurs de Paris, faisant bénéficier la capitale de la dotation spéciale attribuée aux villes-centres.

A. Ch.

(1) 190 sénateurs ont voté la question préalable (66 Un. cent., 58 R.P.R., 41 R.I., 22 Gauche dém. et 4 non-inscr.; 35 ont voté contre (24 P.C. et 11 M.R.G.); 89 n'ont pas pris part au vote (70 P.S., 4 Gauche dém. – MM. Collard, Mouly, Robini et Sempé –, 8 R.I – MM. Bataille, Castex, de la Forest, Guillaumot, Olivier, Pintat, Torre et Voilquin –, 6 Un. cent. – MM. Bouloux, Herment, Mossion, Poher, qui présidait la séance, Sicard et Zwickert –, et 1 non-inscr., M. Collomb); 3 se sont abstenus (MM. Mercier, Moinet, Gauche dém., et Brives, M.R.G.).

● *Faut-il nationaliser Interagra ?* – M. Jacques Mossion, sénateur centriste de la Somme, a déposé une proposition de loi tendant à nationaliser la société Interagra dont M. Jean-Baptiste Doumeng est le président-directeur général. M. Mossion estime que cette société répond aux critères avancés par le gouvernement pour justifier les précédentes nationalisations.

Selon lui, cette entreprise a *« les caractères d'un monopole de fait »*, *« présente un intérêt sur le plan stratégique »* et bénéficie du soutien *« des finances publiques »*.

AU CONSEIL DE PARIS

La gauche reproche à M. Chirac la timidité de son budget

« Archaïque, partisan, déficient, oiseux, incohérent, anti-national, gaspilleur »... telles sont quelques-unes des aimables appréciations dont les élus socialistes et communistes ont gratifié les propos de M. Jacques Chirac, qui, lundi 19 décembre, a présenté au Conseil de Paris le budget de 1984.

Bien entendu, le maire et son fidèle adjoint aux finances, M. Alain Juppé, ont répondu du tac au tac en parlant de l'*« incompétence »* et de la *« malhonnêteté intellectuelle »* de leurs censeurs. Comme on le voit, le débat budgétaire 1983 au Conseil de Paris est, pour la vivacité des échanges, dans la bonne tradition des précédents.

Mme Christiane Schwartzbard, pour les communistes, MM. Georges Sarre et Daniel Benassaya, pour les socialistes, ont relevé, par exemple, la régression relative (moins 1,3 %) des investissements prévus pour l'an prochain. M. Chirac l'a justifiée par le fait que, le palais des sports de Bercy étant terminé, les sommes qui lui étaient naguère consacrées diminuent de près de 200 millions. L'opposition n'a pas apprécié cette explication, et elle a accusé le maire d'avoir une politique d'équipement *« frileuse »*.

Mais, en même temps, M. Sarre a trouvé *« scandaleux »* que l'on ait dépensé tant d'argent – la facture finale dépassera selon lui 1 milliard de francs – pour confier la gestion du Palais à une société privée.

Des critiques ont également été décochées contre le projet de rééquilibrage de Paris vers l'est. *« C'est du vent »*, a déclaré tout de go Mme Schwartzbard. Selon la conseillère, le budget n'accorde aux sept arrondissements concernés que 52 % des investissements alors qu'ils hébergent la moitié des habitants de la capitale. *« Il n'y a pas de quoi s'émerveiller »*, a-t-elle conclu.

Le maire de Paris avait expliqué la rigueur de son budget par la crise économique et le désengagement, selon lui, de l'Etat (*le Monde* daté 18-19 décembre). Les orateurs communistes et socialistes se sont appliqués à démolir cette argumentation. À les entendre, la Ville est riche, et les aides qu'elle reçoit restent importantes. M. Sarre en a donné pour preuve la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), qui est à Paris de 1 470 F par habitant, alors qu'elle n'est que de 1 080 F à Marseille et de 1 121 F à Lille. Si vous investissez si peu, ont reproché en substance au maire les porte-parole de l'opposition municipale, c'est que vous profitez des investissements passés, présents et futurs faits ou projetés par l'Etat à Paris ; c'est aussi que, par calcul politique, vous ne voulez pas participer à la relance de l'économie et à la lutte contre le chômage. *« Vous sacrifiez l'intérêt général à une conception revancharde de la politique »*, s'est exclamé M. Benassaya.

Le seul bon point que les élus de gauche ont accordé à M. Chirac récompense l'accroissement des crédits affectés à la construction. Ils se sont félicités que la Ville et l'Etat – M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, propose de financer dix mille logements en deux ans, – soient cette fois d'accord pour tenter de répondre enfin aux besoins les plus pressants des mal-logés de la capitale.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

régions

SUR LE LITTORAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Dynamite et béton à Port-Vendres

De notre envoyé spécial

Port-Vendres. — Un Disneyland, à la place de l'actuelle usine de dynamite ? Des explosions de... joie enfantine, au lieu des risques, toujours encourus, lorsque l'on manipule de la nitroglycérine ? Rien n'est encore décidé, mais des investisseurs sont prêts à se lancer dans l'opération, si la direction de Nobel P.R.B. (Poudrerie réunies de Belgique) maintient sa résolution de fermer la *dynamiterie plus que centenaire*, implantée depuis 1875 sur le site de Paulilles, commune de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).

Déjà, des contacts ont été discrètement pris pour négocier l'achat des terrains, et des offres ont été également faites à des particuliers, comme le confirme Mme Françoise Pams, propriétaire d'un domaine vinicole dans la zone concernée.

M. Jean-Jacques Vila, maire de Port-Vendres — qui déclare se situer « *dans l'opposition, sans étiquette de parti* », — préfère que l'on ne parle pas encore de ce projet de parc de loisirs, qu'il a lui-même conçu, de peur, selon ses termes, « *de le voir capoter* ». C'est que les épidermes sont, sur cette frange de la côte Vermeille jusqu'ici préservée du béton — du cap Béar au cap Oullestrel, — particulièrement sensibles à la protection du littoral. De la C.G.T. — seul syndicat représenté dans l'établissement de Paulilles, même si le porte-parole du personnel, M. Michel Guimard, ancien conseiller municipal socialiste de Collioure, est un cédétiste — aux écologistes, regroupés dans la FENEC (1), une double bataille, étroitement liée, s'est engagée pour la « *sauvegarde de l'emploi et de l'environnement* ».

On peut, du reste, s'étonner de voir les militants « rouges » et « verts » se rejoindre pour défendre l'existence d'une fabrique de dynamite, aux bâtiments vétustes, où les conditions de travail laissent sérieusement à désirer, selon le maire de Port-Vendres. Certes, cette usine, dont la production d'explosifs est utilisée à des fins civiles (notamment dans le bâtiment et les travaux publics), n'est cause d'aucune pollution extérieure : les opérations qui peuvent en provoquer sont effectuées à plusieurs dizaines de kilomètres de là, dans des carrières désaffectées, sur le site de Tautavel.

Mais à l'intérieur des ateliers, certains personnels inhalent des substances toxiques qui engendrent des maladies reconnues comme professionnelles et qui suscitent des accoutumances comme une drogue. M. Vila a remarqué qu'« *au marché, par exemple, des ouvrières ont, dans leur panier à provisions, un pain de dynamite, qu'elles respirent de temps à autre* ».

En matière de sécurité, pourtant, l'usine de Paulilles, comparée à d'autres, paraît un modèle. « *Le dernier accident mortel remonte à vingt-cinq ans,* assure M. Guimard. *C'était en 1958.* » Mais un décret de 1979 a imposé des normes nouvelles et draconiennes, relatives à l'emplacement et à la construction des poudreries et dynamiteries, et c'est l'une des raisons majeures pour lesquelles Nobel P.R.B. veut profiter d'une restructuration au sein du groupe pour renoncer à son établissement port-vendrais : mettre celui-ci en conformité avec les actuelles règles de sécurité nécessiterait, selon ses dirigeants, un investissement trop coûteux.

L'usine pyrénéenne, qui a embauché jusqu'à trois cents personnes et qui en comptait encore cent trente en 1981, n'en emploie plus aujourd'hui que soixante-quinze. En particulier, affirme M. Guimard, membre du comité d'établissement, « *vingt-sept contrats de solidarité ont été signés, mais aucun d'eux n'a été honoré. Il n'y a pas eu d'embauche, et Nobel P.R.B. devra acquitter des pénalités* ».

C'est donc d'abord sur le terrain du travail que se battent, depuis deux ans, le personnel et les écologistes.

Or, comme l'a confirmé son président-directeur général, M. Claude Napoly, aux maires concernés, Nobel P.R.B. entend arrêter les fabrications pyrotechniques de l'usine au 1er juillet 1984, ne conservant — pour combien de *temps ? — que ses activités de placage* des métaux par explosifs employant dix-huit personnes.

M. Guimard et la C.G.T. remarquent amèrement que c'est l'Etat français qui prend cette décision, puisque, avec pratiquement la moitié du capital (49,75 %), la Société nationale des poudres et explosifs (S.N.P.E.) est majoritaire dans le groupe belge. Le porte-parole du personnel ajoute : « *La production de dynamite a été conforme, cette année, aux prévisions. Quant au placage* [« collage » de tôles de grande dimension pour les centrales nucléaires, les industries navales, la construction des wagons-citernes, etc.], *le carnet de commandes est plein pour dix-huit mois, surtout à l'exportation.* »

Mais les ouvriers de Paulilles ne se font pas d'illusions : l'autorité de tutelle, en l'occurrence le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a écrit le 29 juillet dernier au président du conseil régional du Languedoc-Roussillon : « *L'activité de placage des métaux par explosifs (...) ne peut, à elle seule, assurer le maintien en activité de l'usine de Paulilles, compte tenu de la récession qui se manifeste actuellement sur le marché. Il faut rechercher une solution au problème de la poursuite, dans votre région, des activités de placage des métaux par explosifs, basée sur l'utilisation du champ de tir de Tautavel.* »

Tourisme « social » et port de plaisance

Le comité d'établissement a formulé, auprès du ministre de la défense, des propositions très concrètes pour rentabiliser l'entreprise et sauver des emplois : maintenir l'activité du placage, compte tenu de l'importance des commandes ; créer « *un atelier de bouillies* » (nouvel explosif sans nitroglycérine), employant vingt personnes ; assurer une fabrication réduite de dynamite (sept tonnes-jour, au lieu de trente), « *en attendant qu'une reconversion industrielle puisse être mise en place* ». M. Hernu n'a pas encore répondu.

Des projets de reconversion industrielle, ardemment souhaitée dans le département des Pyrénées-Orientales, où, selon la C.G.T., « *le taux de chômage se situe au double de la moyenne nationale* », il y en a eu plusieurs, depuis qu'il est question de fermer la dynamiterie. Certains, fantaisistes, comme l'implantation d'une laverie industrielle; d'autres, plus sérieux, comme la venue d'une conserverie. Tous les plans industriels ayant échoué jusqu'à maintenant, c'est « *en désespoir de cause* », assure le maire de Port-Vendres, que *les élus locaux se sont tournés vers la* solution du tourisme. Tel n'est pas du tout l'avis de M. Marc Maillet, président de la FENEC : « *En réalité,* dit-il, *le tout-tourisme, le tout-béton — voir Collioure, La Grande-Motte, Canet-Plage, — c'est la solution de facilité pour les municipalités, de droite comme de gauche (dans cette région, du reste, les frontières politiques sont plutôt floues) : ça rapporte, et les édiles n'ont rien à faire, puisque c'est l'équipement qui s'occupe de tout. Et puis, il faut voir comment cela se passe ici : les promoteurs immobiliers, les architectes, sont chez eux dans les mairies, ayant, sans problème, accès aux dossiers.* »

Avec un regard commun sur l'emploi et l'environnement, la FENEC et la C.G.T. ont vivement combattu, tout cet été, un premier projet, présenté en juin par M. Jean-Jacques Vila au conseil municipal de Port-Vendres. Il s'agissait, selon son auteur, d'« *une opération de tourisme à caractère social, comprenant un parc de loisirs, un ensemble coopératif de mille six cents lits, et des équipements collectifs avec un port de plaisance de trois cents anneaux* ».

Dans son esprit, trente à quarante emplois permanents devaient être créés, pouvant aussi convenir aux...travailleurs de la dynamiterie — « *c'est du cynisme* », disent cégétistes et écologistes, — sans compter cent emplois saisonniers. Et M. Vila, qui n'est pas, lui, dans le bâtiment — il dirige les services administratifs de l'hôtel de ville de Perpignan, — voulait confier la maîtrise de l'ouvrage à l'Union coopérative d'équipements et de loisirs (UCEL), sorte d'organisme para-public, comprenant une quarantaine d'associations, comme le service social des armées, les foyers Léo-Lagrange ou le secteur « loisirs-vacances » des P.T.T.

Un site « indéclassable » ?

Pour assurer cette réalisation, l'UCEL, qui escomptait une importante aide de l'Etat, devait commencer par acheter les 32 hectares (dont 23 côté mer) occupés par la dynamiterie. Cependant, hormis les terrains bâtis de l'usine, le site de Paulilles est classé. Et Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, a personnellement confirmé à MM. Marc Maillet et Michel Guimard, qu'elle a reçus le 16 septembre dernier, qu'il n'était pas question de « déclassement ».

Le président de la FENEC s'était inquiété de savoir si « *les sites classés deviendront, dans ce pays, l'objet de tractations aussi sordides que celles touchant aux plans d'occupation des sols* ». D'une façon générale, M. Maillet dénonce le « *secret* », qui entoure, selon lui, les délibérations des commissions des sites.

Devant l'ampleur des oppositions — dont celle, personnelle, de M. Jean Marti, vice-président du conseil régional, maire socialiste de Cerbère, qui n'en a pas moins fait aménager une ZAC au bord d'une crique, sur le site de Peyrefitte, — M. Vila paraît avoir abandonné son premier projet. Il n'en a retenu, pour échafauder le second, que l'idée d'un parc de loisirs, mais de « *dimensions européennes* ». La FENEC, *elle, demande — si la dynamiterie ne peut être sauvée* — que le Conservatoire du littoral (voir notre encadré) rachète les terrains côté mer, les 9 hectares restants pouvant suffire au développement d'une activité industrielle ou artisanale.

Devant le conseil municipal du 4 juin, le maire de Port-Vendres avait indiqué : « *Ne rien faire et laisser les choses à l'abandon, si l'usine disparaît, c'est organiser à terme un immense champ de ruines et un spectacle de désolation.* » Un brin lyrique, il avait ajouté : « *En matière d'urbanisme, c'est comme en amour, il n'y a ni crime ni délit. Il y'a des fautes de goût.* »

MICHEL CASTAING.

(1) Fédération pour les espaces naturels et l'environnement catalan (FENEC), 13, place des Poilus, 66000 Perpignan.

Une septième et dernière station

De notre envoyé spécial

Montpellier. — C'est un projet encore extrêmement flou, dans l'esprit même de ceux qui sont et seront chargés de le réaliser (d'ici à... l'an 2000), mais la décision politique vient d'être prise : la septième et dernière station touristique prévue en 1963 par la mission interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, animée par M. Pierre Racine, sur cette partie de la côte (1), sera bien construite à l'embouchure de l'Aude, de part et d'autre du fleuve.

D'emblée, trois originalités doivent être relevées. La première est que cette résolution n'a pas été imposée par Paris. Le « feu vert » a été donné par les élus de Languedoc-Roussillon eux-mêmes, conscients de leur nouveau rôle dans le cadre de la décentralisation. La deuxième réside dans l'unanimité politique régionale qui a présidé à cet accord, du maire de Béziers, M. Georges Fontes (U.D.F.-C.D.S.), au député, maire de Montpellier, M. Georges Frêche (P.S.). « *C'était la dernière zone qui restait à aménager* », dit M. Fontes. « *Une doctrine cohérente par rapport aux conclusions de la mission Racine* », dit M. Frêche, qui, pourtant, n'a pas toujours défendu ce projet.

La troisième et principale singularité, c'est le fait que ce ne sera pas une station « comme les autres », venant compléter le chemin de croix de béton qui va de Collioure à La Grande-Motte, en passant par Canet-Plage et même — malgré des trouvailles plus intelligentes et plus écologiques — Cap-d'Agde.

Intéressant deux départements — l'Aude et l'Hérault, — elle est actuellement conçue pour être « la Venise du Languedoc-Roussillon », une cité lacustre avec des constructions en bois sur pilotis, comme l'explique M. Jean Miquel, directeur de la Sebli (Société d'équipement du Biterrois et du littoral), organisme qui sera partie hautement prenante dans cette affaire. Tout comme la Compagnie du Bas-Rhône, la Société d'équipement et d'aménagement de l'Aude, le Conservatoire du littoral, l'Association *interdépartementale des basses* plaines de l'Aude, etc., dont les rôles précis restent à définir. Avec, au niveau national, la DATAR — c'est-à-dire l'Etat — et des contrats financiers passés avec la région et les départements concernés. Et peut-être l'aide de la C.E.E., notamment par l'intermédiaire du Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles (FEOGA).

Un habitat perpendiculaire à la mer

Plutôt que de « station touristique », on préfère parler ici d'« aménagement intégré ». L'expression revient souvent, par exemple, dans la bouche de MM. Robert Capdeville et Raymond Dugrand, respectivement président et vice-président socialistes du conseil régional de Languedoc-Roussillon. Ce concept *un peu vague recouvre, en fait,* l'ambitieux projet de « recentrer » la région, en « intégrant » toutes les activités — agricoles, viticoles, piscicoles, maritimes, industrielles, forestières, touristiques, etc. — au nouvel aménagement de la basse vallée de l'Aude. Concrètement, les bâtisseurs n'érigeront pas un front de mer classique, parallèle aux flots bleus, mais réaliseront des équipements « en profondeur », perpendiculaires à la mer.

Une difficulté colossale doit d'abord être maîtrisée, comme le souligne M. Fontes : les crues de l'Aude, qui inondent régulièrement la vallée de Coursan. « *Depuis Louis XIV,* ajoute M. Miquel, *il est question d'endiguer le fleuve jusqu'à la commune de Coursan.* » Il s'agit à la fois de protéger et de transformer, dans l'esprit du projet, les zones habitées et cultivées soumises aux inondations. Les études hydrauliques seront longues et coûteuses, avant même le premier coup de pioche. Mais, dit M. Capdeville, « *nos handicaps d'hier doivent devenir nos atouts de demain* ».

Pour les élus du conseil régional, ce coin de Languedoc-Roussillon recèle d'abondantes richesses « naturelles », qui doivent aider à sa prospérité : la mer Méditerranée, les étangs, le canal du Midi, les terres des Corbières et du Minervois, le carrefour narbonnais vers l'Espagne. Sans parler du soleil. « *Il y a tout pour tout faire.* » Mais il y a aussi tout à faire : la pose de la première pierre — pardon : du premier pilotis — n'est pas pour demain, même si l'on a déjà une idée de ce que pourrait être la *station* balnéaire, *la cité* lacustre proprement dite.

Elle devrait avoir une ressemblance, non pas architecturale, mais « spirituelle » avec Cap-d'Agde. Cette station, qui sera entièrement terminée dans quatre ou cinq ans, fonde son succès, en dehors des services classiques, sur quatre pivots principaux : des équipements d'accueil banalisés, des équipements collectifs d'animation (y compris vers l'arrière-pays), l'ouverture des commerces de Pâques à octobre, et la promotion dans les foires et Salons internationaux. Comme Cap-d'Agde, la station de l'embouchure de l'Aude n'aura pas de « profil sociologique », à l'inverse de celui — aujourd'hui bien déformé — de La Grande-Motte, par exemple.

Des étangs et un château

Le conseil de rivage Méditerranée du conservatoire du littoral, présidé par M. Georges Frêche, est en train d'acquérir les terrains côtiers prévus pour réaliser cet « aménagement intégré ». Mais son action présente va bien au-delà. « *Il convient*, dit le maire de Montpellier, *de respecter strictement les objectifs définis par la mission Racine. Pas moins, mais pas plus. Il faut donc sauver tout ce qui se trouve entre les sept stations programmées.* » Autrement dit, tout soustraire, dans ces espaces littoraux, au gargantuesque appétit des « bétonneurs ». Ainsi, le conseil d'administration du Conservatoire du littoral — le plus haut niveau, donc — s'est déclaré « *hostile* », le 16 novembre dernier, « *à la construction du lido, entre Sète et Agde (projet Atolis)* ». Les terrains « *restent classés en zone non constructible* ».

M. Yves Marchand, nouveau maire (U.D.F.-C.D.S.) de Sète, l'a mal pris, qui a accusé M. Frêche d'arrière-pensées politiques. Le maire de Montpellier rétorque simplement que la position du conseil de rivage Méditerranée, exposée au conseil d'administration du Conservatoire du littoral, a « *toujours été constante* » sur le projet Atolis, y compris lorsque le prédécesseur de M. Marchand était un élu communiste.

Ce conseil de rivage, qui a compétence de Collioure à Menton, a acquis, à lui seul, 9 600 hectares sur les 24 500 qui constituent le patrimoine national du Conservatoire du littoral. Et ses visées immédiates sont les suivantes, en dehors de l'embouchure de l'Aude : « *Après avoir racheté toute la façade de bord de mer entre Carnon et La Grande-Motte,* dit son président, *nous sommes en train d'obtenir tous les étangs inclus dans le triangle Frontignan-Montpellier-Palavas-les-Flots. C'est déjà fait pour l'étang de Vic. L'ensemble demandera sept ou huit ans de travail.* »

Autre opération en cours, que révèle M. Frêche et qui sera achevée fin 1986 : entrer en possession du château d'Avignon (aucun rapport avec la cité des papes) et de ses dépendances — 900 hectares, — à 7 kilomètres au nord des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Enfin, le conseil de rivage est en train de négocier des conventions avec le conseil général de l'Hérault pour acheter des sites archéologiques, et des accords avec des associations de chasseurs ou de manadiers.

Tout cela entre peu ou prou dans le cadre du « recentrage » de la région voulu par les élus. Tout en tenant éloignés, au propre comme au figuré, les promoteurs immobiliers. « *Le problème de l'emploi, qu'ils brandissent,* assure M. Frêche, *n'est pas un véritable argument : on peut très bien construire dans l'arrière-pays.* » C'est ce qui va se produire aussi pour la station de l'embouchure de l'Aude, et M. Fontes, le maire de Béziers, se réjouit que la « super-priorité » donnée par les édiles à ce projet entraînera prochainement « *la pleine activité de nombreux corps de métier* ». C'est la preuve que l'on peut concilier, comme on tente de le faire beaucoup plus difficilement à Port-Vendres (lire ci-contre), emploi et environnement. « *Et les écologistes,* ajoute M. Fontes, *devraient s'accommoder du plan prévu pour l'embouchure de l'Aude.* »

Le lobby du bâtiment, qui guigne ce pourtour du golfe du Lion, n'érigera pas, lui, une statue au maire de Montpellier. « *Il est vrai,* conclut M. Frêche en guise de boutade, *que je ne peux guère lui demander de financer ma prochaine campagne électorale.* »

M. C.

(1) Port-Camargue ; La Grande-Motte-Carnon ; Cap-d'Agde ; Gruissan ; Port-Leucate-Port-Barcarès ; Canet ; Saint-Cyprien ; embouchure de l'Aude.

Un patrimoine de 24 500 hectares

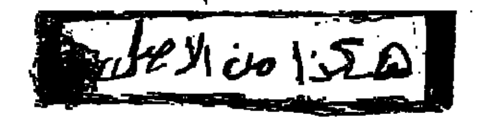
Créé le 10 juillet 1975, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est un établissement public administratif chargé de « *mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et des équilibres écologiques* ». Il a compétence sur 7700 kilomètres de rivages, départements d'outre-mer compris.

Subventionné assez chichement par l'Etat (*le Monde* du 29 juin), mais pouvant recevoir des dons, le Conservatoire du littoral a acquis, à cette date, environ 24500 hectares, représentant quelque 280 kilomètres de côtes. Son objectif est de porter son patrimoine à 50000 hectares avant la fin de 1990. Les terrains qu'il achète — au prix estimé par les Domaines — ne peuvent être revendus, sauf décision de son conseil d'administration prise à la majorité des trois-quarts et ratifiée par un décret en Conseil d'Etat.

Organisme décentralisé, il comprend sept conseils de rivage (Manche-mer du Nord, Atlantique-Bretagne, Méditerranée, Lacs, Corse, Rivages français d'Amérique, Rivages français de l'océan Indien), représentés à son conseil d'administration. Ce dernier est actuellement présidé par M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, qui a succédé à ce poste à M. Guy Lengagne, devenu à son tour secrétaire d'Etat à la mer.

Le Conservatoire du littoral, qui est dirigé par M. Pierre Raynaud, *travaille en étroite liaison* avec les collectivités territoriales et les directions départementales des administrations centrales, pour, notamment, lutter contre la spéculation immobilière et les nuisances provoquées par le « tout-tourisme ». Le reproche qui lui est généralement fait est de ne pas disposer de moyens suffisants pour gérer au mieux ses acquisitions.

★ *Conservatoire du littoral,* 78, avenue Marceau, 75008 Paris.



...OC ROUSSILLON

septième et dernière station

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

UN LOGEMENT

JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

AU CAFÉ D'EN FACE L'UNION NATIONALE

François, notre élève de Sciences Po, retrouve son copain

François : Bonjour, me voilà !

Le copain : Je vous attendais, car je m'intéresse à l'Union Nationale et je voudrais que vous m'expliquiez clairement en quoi cela consiste.

François : Je vais commencer par vous expliquer en quoi cela ne consiste pas.

Entre 1870, date à laquelle la République a été proclamée, et 1958, date à laquelle le président Coty a rappelé le Général de Gaulle au pouvoir, les gouvernements ont toujours été des gouvernements de coalition qui représentaient 60 à 80 % des Français.

Quand le Général de Gaulle fut élu président de la République, il avait 84 % des voix, si bien, qu'à lui seul, il incarnait l'Union Nationale. Ainsi, n'avait-il consulté personne pour constituer son gouvernement.

Par la suite, cette habitude fut gardée par tous les Présidents de la V[e] République qui lui ont succédé jusqu'en mai 1981, date à laquelle a été élu à la présidence de la République un Socialiste, M. François Mitterrand.

C'est donc sous la V[e] République qu'a été réalisée la coupure de la France en deux, car il suffisait que la majorité ait 2 à 3 % de plus que la minorité pour que, en quelque sorte, la majorité soit séparée de la minorité par un rideau de fer.

C'est ainsi que, pendant les vingt-cinq ans qui ont précédé l'élection de M. Mitterrand, il n'y a pas eu un seul ministre de l'Opposition pour participer au gouvernement ni un président de grande Commission. Malheureusement, le gouvernement socialiste a suivi le même exemple.

Comme évidemment il est de l'intérêt de la France que tous ses enfants soient unis, la France coupée en deux, ce n'est pas la bonne solution, d'autant plus que la situation, depuis 1974 à nos jours, n'a fait que se détériorer, avec cependant une tendance à l'équilibre du commerce extérieur.

M. Mitterrand appelle souvent à l'union de tous les Français, mais cette union est difficile à réaliser, la minorité n'ayant que peu de confiance dans un gouvernement qui ne comporte aucun de ses représentants.

Aujourd'hui, plusieurs dirigeants de l'Opposition pensent qu'après les élections législatives de 1986, la minorité actuelle sera devenue la majorité, alors que plusieurs dirigeants de la Gauche pensent exactement le contraire.

Si on faisait un référendum pour demander aux Français s'ils sont d'accord pour l'Union Nationale, la majorité voterait oui.

Si on ne fait pas de référendum, le Président de la République et son Premier ministre devront en dégager l'esprit car, sans l'Union Nationale, tout cela se terminera forcément par une dictature de Droite ou de Gauche.

Le copain : J'ai très bien compris ce que n'était pas l'Union Nationale et j'ai compris également que, pour rétablir la confiance et l'union de tous les Français, il faudrait lever le rideau de fer qui les sépare.

Mais je vois au café du Commerce une jeune dame très élégante qui a l'air de chercher quelqu'un.

François : Cette jeune dame, c'est Marie, notre camarade de Sciences Po qui était avec nous l'autre jour. Je l'ai invitée à dîner et ensuite à aller au cinéma. Il va falloir que j'aille la rejoindre.

Le copain : Vous allez l'emmener au cinéma ? Ah ! j'ai compris.

Marcel DASSAULT
Député de l'Oise

Le Monde

société

LE PROCÈS PARIBAS

A quoi sert le service d'inspection d'une banque ?

Comme toutes les banques, Paribas avait, et a toujours, un service d'inspection interne. Et, depuis l'ouverture du procès, on tournait autour de cette question : ce service n'aurait-il pas dû être le premier à découvrir les anomalies — mot faible — qu'allaient dénicher, en moins de vingt-quatre heures, le 28 novembre 1980, les enquêteurs de l'administration des douanes ? Question dangereuse pour M. Pierre Moussa, auquel le grief était ainsi plus ou moins fait de ne pas avoir exigé davantage du service d'inspection.

Dans ce contexte, on attendait beaucoup de la déposition de M. Gérard Steichen. M. Steichen, quarante-huit ans, présente le visage ascétique et austère qui convient pour un rôle d'inquisiteur. Il était, et il est toujours, le directeur du service d'inspection de Paribas. Un service *« indépendant »*, a-t-il tenu à préciser d'emblée, à l'intention des esprits malveillants qui pourraient penser que lui-même et ses collaborateurs ne sont là que pour se soumettre au vœu de la direction. Un service, en tout cas, qui ne chômait pas, avec quarante inspecteurs, mais qui, si l'on a bien compris, était davantage appelé à contrôler les succursales françaises et étrangères que le siège lui-même.

Est-ce à dire qu'il n'était jamais venu mettre son nez au service de la gestion privée ? Non point, puisque, selon M. Steichen, il y eut, entre 1975 et 1981, vingt-deux interventions dans ce service. Seulement, ces interventions n'avaient pas d'autre but que de s'assurer de la régularité des ordres passés en Bourse, de la bonne tenue des comptes-livrets comme des dépôts à terme et de la gestion des Sicav, tout cela devant être conforme aux lois et règlements en vigueur.

Une mission précise

Ainsi s'expliquerait que, si les inspecteurs faisaient ouvrir les coffres des services, ils n'allaient pas jusqu'à demander l'ouverture de ceux considérés *« comme de simples armoires »* chez tel directeur ou sous-directeur. Voilà donc expliqué pourquoi n'a pas été ouvert notamment celui de M. Daniel Rouchy, l'un des sous-directeurs de la gestion privée, et à l'intérieur duquel les inspecteurs des douanes devaient découvrir une caisse noire. Voilà expliqué aussi pourquoi l'inspection resta dans l'ignorance de l'existence des carnets particuliers de Léonce Boissonnat.

Sur ce chapitre, M. Steichen n'a pas été tourmenté. Il y en avait un autre. Au lendemain de la visite douanière, le directeur du service de l'inspection a reçu de M. Moussa, *« atterré »*, une mission bien précise. Il lui était demandé de voir quelle était l'ampleur de toute cette affaire qui éclatait et d'examiner comment elle avait bien pu naître. Après cette enquête, M. Steichen a établi un rapport. S'il se montre sévère à l'endroit de Léonce Boissonnat, s'il parle de *« sa conception dévoyée de l'amitié et de la clientèle »*, comme de *« ses pratiques, qui n'ont même pas eu l'excuse de la nécessité »*, il fait preuve, en revanche, d'une plus grande indulgence envers M. Jean Richard, le directeur de la gestion privée, notamment à propos de l'exportation au Canada des trente-cinq mille pièces d'or de M. Latécoère (*le Monde* daté 18-19 décembre).

Aussi, M. Steichen s'en est-il tenu, sur ce sujet, à ce qu'on voulait bien lui consentir. C'est ce qui l'a amené à estimer que M. Rouchy, en faisant acheminer les pièces vers le Canada, s'était mépris sur les volontés réelles de M. Jean Richard, lequel, tout en sachant que M. Latécoère avait bien demandé l'envoi de son trésor au Canada, espérait, en réalité, le convaincre de vendre ces pièces à Paris, sans qu'elles sortent des frontières, afin qu'il réinvestisse en France le joli capital qu'il en tirerait.

Des éléments d'appréciation

Voilà pourquoi le rapport Steichen demandait le remplacement de M. Rouchy, exécutant trop zélé, mais ne retenait aucune faute contre M. Richard.

« Oui, répète M. Steichen, *car, pour lui, il y avait au moins un doute. »*

Il n'empêche, *lui* rappelle-t-on, que M. Richard a reconnu et même revendiqué sa responsabilité en sa qualité de chef de service.

« Revendiquer une responsabilité est certes une chose, mais ne signifie pas qu'on puisse être l'organisateur de ce que l'on revendique. »

Au fil de ces échanges, on a appris que M. Richard gagnait 800 000 F par an, M. Rouchy 350 000, M. Peynichou *« à peu près autant »*, M. Steichen, lui, disposant d'un salaire de 600 000 F. Complément d'information, les uns et les autres étaient, en outre, intéressés aux résultats globaux de la banque. En période faste, cela représentait pour un directeur 25 % de son salaire de base et, pour un sous-directeur, 15 % à 20 %. Le tribunal trouvera là ce que l'on appelle des éléments d'appréciation.

Tout au long de cette journée, M. Moussa n'a eu finalement qu'à figurer. Après quoi, c'est toujours en figurant, mais visiblement ému, qu'il a entendu les dépositions de deux des témoins cités pour sa défense. C'était MM. Olivier Wormser et Jean-Marie Soutou. Ces deux ambassadeurs de France, le premier gouverneur honoraire de la Banque de France, le deuxième ancien président de la Croix-Rouge française, ont l'un et l'autre connu M. Moussa tout au long de sa carrière. Et l'un et l'autre ont dit que cet homme *« de grandes qualités »* ne fut jamais commandé par autre chose que l'intérêt public, et qu'en aucune circonstance *« il ne pouvait s'engager dans une voie que la loi ou la morale réprouve »*.

Comme on demandait plus précisément à M. Wormser si son attention n'avait pas été attirée par Paribas à l'époque où il gouvernait la Banque de France, il a répondu : *« Pendant ces cinq années-là, il existait une certaine réglementation en matière de crédit. Mais jamais je n'ai eu à adresser le moindre reproche sur ce chapitre à Paribas. Cela n'a pas été le cas pour d'autres banques et, en particulier, pour les banques qui avaient été nationalisées... »*

Maintenant, ce sont les clients de la gestion privée qui, les uns après les autres, vont enfin paraître.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Querelle de milliardaires

Sombre affaire ! On s'y lance à la tête des millions de dollars comme s'il s'agissait de confetti. On s'y poursuit en justice sans vergogne. Acteurs de ce petit drame saoudien à Paris, trois hommes d'affaires puissants, milliardaires. D'un côté, M. Akram Ojjeh, l'homme-clé des relations commerciales franco-saoudiennes. De l'autre, M. Wallid Koreitem, Libanais d'origine, adopté par l'Arabie Saoudite, jadis *« proche de la tente royale »* selon un expert. Plus loin, M. Adnan Khashoggi, le *« roi des intermédiaires »* qui gère ses affaires — et sa fortune — depuis son yacht, le *Nabila*.

Sombre affaire, oui. Les ombres y sont multiples. Dans un premier temps, M. Ojjeh aurait réclamé à M. Koreitem une somme d'environ 1 million de dollars. Ce dernier devait, semble-t-il, cette somme, qu'il tardait à payer. Une affaire toute simple, donc. Mais M. Koreitem a refusé ce « remboursement » et l'affaire toute simple, entre deux intermédiaires doués, est devenue un contentieux qui a pris la forme d'une procédure au tribunal de commerce.

Le dossier, dès lors, s'envenime. Pourquoi ? Qui sait ? Des échos d'anciennes querelles entre marchands de canons resurgissent. M. Koreitem, l'aîné des intermédiaires saoudiens en Occident, aurait été chassé d'Arabie Saoudite par la famille royale il y a plusieurs années. S'il est réintégré depuis, interdiction lui a été faite de s'occuper de marchés militaires.

Vrai ou faux ? Peu importe aujourd'hui, car M. Koreitem, ennuyé par une procédure commerciale menaçante, a contre-attaqué, en novembre, sur le plan pénal. Manœuvre dilatoire ? Peut-être. M. Koreitem, en tout cas, a déposé plainte contre M. Ojjeh. Il prétend qu'un contrat, signé à la fin des années 60, le lie à M. Ojjeh, que toute vente d'armes, et partant toute commission versée, doit être partagée entre lui et MM. Ojjeh et Khashoggi.

Un pugilat juridique

C'est à ce point de l'histoire que tout bascule. Attaqué, M. Ojjeh a demandé le renfort de M. Khashoggi, et ce dernier, venant à sa rescousse, a produit une attestation précisant qu'un tel contrat n'existait pas. M. Khashoggi a-t-il eu tort de présenter cette attestation ? L'avenir, assurément, le dira. Dans l'immédiat, M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction à Paris, a estimé devoir inculper, le 23 novembre, M. Khashoggi pour une attestation *« faisant état de faits matériels inexacts »*.

Sombre affaire. Personne ne soutient que M. Khashoggi est coupable de quoi que ce soit. Tout le monde est bien embarrassé par ce pugilat juridique en plein Paris. On flaire une querelle grosse de rancunes, quelques mauvaises manœuvres et, tout simplement, une vilaine affaire d'argent.

M. Koreitem réclamerait, à présent 18 millions de dollars.

La France, elle, fait confiance, toute confiance, à M. Ojjeh. Le 15 décembre, M. Charles Hernu, ministre de la défense, lui a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. M. Ojjeh avait été promu chevalier, en 1950, sous Vincent Auriol et officier, en 1974, durant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing.

LAURENT GREILSAMER.

FAITS DIVERS

Rosemary, baby-sitter

De notre correspondant

Rome. — Pyromane mais non sorcière, pour *« manque de preuves »*... tel a été, en substance, le jugement rendu par la cour d'assises de Livourne, vendredi 16 décembre, après un procès qui, à la veille de 1984, a semblé tout droit surgi des brouillards du Moyen Age, dans lequel une jeune Écossaise de vingt et un ans, Mlle Carol Compton, baby-sitter de son état, était accusée d'avoir provoqué cinq incendies, dont l'un faillit coûter la vie à une enfant de trois ans. Elle a été reconnue coupable d'incendies volontaires, mais non de tentative d'homicide, et condamnée à une peine de deux ans et six mois de prison avec sursis. Ayant déjà passé seize mois en prison, elle a été remise en liberté.

Une atmosphère pesante de sortilèges et de maléfices, entre *Rosemary's Baby* et une inquisition tragi-comique. Le décor, au demeurant, incitait à donner à ce procès un tour particulier : le tribunal de Livourne occupe en effet une église désaffectée (là où, *autrefois, se trouvait l'autel* siège désormais la cour, adossée à une paroi de bois ornée de damas rouge sang, sans doute une ancienne sacristie). Quant aux barreaux — par mesure de sécurité, pour les procès de terroristes *notamment, les cours* d'assises ont été munies de cages remplaçant le box des accusés — derrière lesquels au départ se trouvait la jeune Britannique, l'air un peu égaré sous sa frange et ses cheveux blonds *épars, ils ne faisaient que renforcer le caractère supposé diabolique de l'accusée.*

Jamais depuis des décennies, selon les chroniqueurs judiciaires, une cour d'assises n'avait été le théâtre d'un tel déballage de récits concernant des phénomènes et des épisodes guère porteurs de preuves pour une justice qui depuis longtemps ne juge plus la sorcellerie.

La statuette qui *« tombe toute seule et se rompt en mille morceaux »*, le plat de verre qui se fracture, le saladier en métal qui *« tombe comme par enchantement de la table dans un bruit de tonnerre »*, le cadre avec la madone qui se détache du mur : tout cela sur le passage de cette Écossaise qui, tous les témoins de l'accusation l'ont affirmé, *« se meut sans jamais faire le moindre bruit »*. Quant aux incendies, tous inexplicables, comme si *« elle portait le feu sur elle »*. Trois à Ortesei dans la maison d'une première famille où Carol, arrivée en Italie avec un « fiancé » romain, travaillait au début, puis deux dans une villa de Rio Marina sur l'île d'Elbe, appartenant à une seconde famille.

L'étrangère dans la maison

Un matin, Carol est dans la cuisine, la porte de la chambre de la petite Agnès est encore fermée. Saisie d'un pressentiment la mère se précipite : *« Il n'y avait pas de fumée et pourtant, dès que j'ai ouvert la porte, j'ai vu les flammes autour du berceau: Elles avaient près de 1 mètre. J'ai hurlé et saisi ma fille tandis que mon beau-père jetait les matelas incendiés par la fenêtre. »* C'est alors que la *grand-mère, hagarde,* saisit Carol, qui, interdite, est debout dans le couloir, et la secoue en hurlant : *« C'est toi, c'est toi, avoue ! »*

Question du président : *« Vous aviez des éléments pour l'accuser ainsi ? »* Réponse : *« Non, je l'ai fait instinctivement, parce qu'elle était la seule étrangère dans la maison. »* Et à partir de cet instant, tout s'enchaîne, ou plutôt se déchaîne, contre Carol. L'origine de l'incendie ? Les experts excluent que le feu ait été provoqué par une flamme. Surchauffe de la lampe de chevet ? Cigarette ? Court-circuit ? Ils ne se prononcent pas.

En fait, la cause de l'incendie qui demeura inexplicable semble être passée au second plan dans ce procès où, en revanche, le caractère, la personnalité de Carol ont été les éléments déterminants de l'accusation.

Les *« étranges coïncidences »*, les *« affinités suggestives »* présentées par Carol, un goût très latin du sensationnel manifesté par une presse titrant volontiers sur la *« sorcière »* et la psychiatrie appelant à la rescousse la parapsychologie : l'affaire est montée comme blanc en neige, débouchant sur un pur et simple délire d'interprétation que la cour n'a pas toujours su juguler.

Au point qu'à la veille du jugement une vieille exorciste, un fichu noir sur la tête, un crucifix d'une main et une bouteille d'eau bénite de l'autre, voulait à tout prix toucher la jeune Britannique *« pour la libérer des sorcières écossaises qui l'habitent »*.

PHILIPPE PONS.

EN BREF

Trafic à la loterie nationale : condamnations modérées

M. Henri Bouttet, qui avait organisé un trafic de faux billets et d'attestations de la Loterie nationale (*le Monde* du 19 octobre), a été condamné, le 19 décembre, à trois ans de prison, dont trente mois avec sursis, et 5 000 F d'amende, par le tribunal correctionnel de Lyon. M. Bouttet, P.-D. G. de la Société Bouttet de Roanne (Loire), établissement financier émetteur officiel des billets de Loterie nationale, délivrait de fausses attestations de gains. Quelque 40 millions de francs auraient ainsi échappé au fisc. L'adjoint de M. Bouttet, M. Maurice Marcellot, s'est vu infliger deux ans de prison, dont vingt mois avec sursis, et 2 000 F d'amende. Cent personnes ont également été condamnées à des peines avec sursis allant de un à quinze mois de prison.

Klaus Barbie confronté à un officier américain

Une confrontation entre Klaus Barbie et M. Michael Thomas, officier américain des services de contre-espionnage, devait avoir lieu mardi 20 décembre, à la prison Saint-Joseph de Lyon. M. Thomas affirme s'être trouvé à Lyon en février 1943, au moment où Barbie aurait dirigé une rafle effectuée par un *Sonder Kommando* de l'armée allemande contre le siège de l'Union des israélites de France, au cours de laquelle fut, notamment, arrêté le père de M. Robert Badinter, ministre de la justice.

D'autre part, la plainte déposée par Klaus Barbie pour présentation d'un faux document par l'accusation a été jugée fondée et acceptée le 19 décembre par le doyen des juges d'instruction du tribunal de Lyon. Le document contesté est la photocopie d'un télex du 6 juin 1944 annonçant l'arrestation et la déportation de quarante et un enfants juifs qui se trouvaient dans une colonie à Izieu (Ain).

Des présidents d'université appuient M. Savary

Le Mans. — Huit présidents d'université de l'ouest de la France (1) ont signé un manifeste dans lequel ils expliquent que le projet de loi sur l'enseignement supérieur est *« cohérent et constructif »*. Selon eux, l'implantation récente d'universités dans l'Ouest a amélioré les possibilités d'accès des jeunes *« les moins fortunés »* à l'enseignement supérieur. Le projet de M. Savary, en privilégiant l'université de masse, permet de *« consolider des acquis et d'aller plus loin »* dans la lutte contre la sous-scolarisation importante *« accompagnée d'un sous-développement de la recherche »*.

Les présidents insistent aussi sur la nécessité pour les enseignants de résider à proximité de leur lieu d'exercice : *« Les « turboprofs » peuvent-ils véritablement aider leurs universités à s'insérer dans le tissu économique local ? Pourront-ils remplir correctement leurs nouvelles tâches de conseillers et de tuteurs ? » — (Corresp.)*

(1) MM. Claude Babin (Brest), Jacques Borzeix (Poitiers), Jean-François Botrel (Rennes-II), Mme Jacqueline Genet (Caen), MM. Jean-Pierre Gelard (Le Mans), Michel Lécureuil (Tours), Bernard Maitrot (Rouen) et Mme Geneviève Rivoire (Angers).

Les écoles privées non confessionnelles se fédèrent

Les établissements privés non confessionnels, sous contrat avec l'Etat, ont décidé de se grouper pour faire entendre leur voix.

La grande masse (92,8 %) des écoles privées relèvent de l'enseignement catholique. S'y ajoutent les écoles juives et les quelques écoles islamiques. Le reste est constitué par les établissements non confessionnels, c'est-à-dire laïques. Il s'agit aussi bien des écoles actives bilingues, du collège privé Cévenol international, que des écoles nouvelles ou « parallèles », telles que la Source à Meudon, l'école nouvelle la Prairie à Toulouse, ou les écoles Montessori.

Pour jouer le rôle, qu'ils s'assignent, de *« creuset d'idées nouvelles quant à la définition des rapports entre l'Etat, la famille et l'éducation »*, ils ont décidé de se donner une structure : la Fédération des écoles privées laïques sous contrat avec l'Etat (1). Les adhérents sont soit les chefs d'établissements au nom de leur école, soit les associations, soit, dans l'avenir peut-être, les parents.

(1) 52, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 501-79-91.

Noyés dans l'eau de leur baptême

Six jeunes Brésiliens de l'Église pentecôtiste « Union de la grâce » se sont noyés la semaine dernière dans une rivière, non loin de Sao-Paulo, où un pasteur venait de les baptiser. Après leur baptême, par immersion totale, les six jeunes gens, âgés de douze à vingt ans, avaient décidé de rejoindre l'autre rive, mais ils ne savaient pas nager. — *(A.F.P.)*

La Comex fera construire une plate-forme sous-marine aux chantiers Nord-Méditerranée

M. Jacques Dollois, président des chantiers navals du Nord et de la Méditerranée, a signé, le samedi 17 décembre, avec M. Henri Delauze, président de la société française Comex, un protocole d'accord pour la construction d'une plate-forme semi-submersible permettant de travailler à 600 mètres sous l'eau.

La construction de cet engin représente un contrat d'environ 1 milliard de francs et devrait permettre de fournir « un ballon d'oxygène » (au moment où la construction navale traverse un crise très grave) à la société Nord-Méditerranée, qui a des usines à Dunkerque, à La Seyne et à La Ciotat. *(Lire le Monde des sciences du mercredi 14 décembre.)*

Un gardien de la paix inculpé après une « bavure »

Le gardien de la paix André Deschamps, vingt-six ans, qui a grièvement blessé, le 18 décembre à Paris, un automobiliste — M. Armando Alves, vingt-six ans, mécanicien portugais, — a été inculpé, le 19 décembre, de coups et blessures involontaires par M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction à Paris, qui l'a laissé en liberté sous contrôle judiciaire, avec interdiction d'être armé. M. Deschamps affirme avoir tiré *« accidentellement »*, alors qu'il fouillait l'automobiliste qu'il avait interpellé (*le Monde* du 20 décembre). La victime a subi l'ablation de la rate et d'un rein.

● *Un policier écroué.* — Mme Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer, le lundi 19 décembre, un policier parisien, M. Roland Canepa, âgé de cinquante-six ans.

Dans la soirée du 16 décembre, cet enquêteur de police, professeur au centre national de tir de la police nationale, avait battu à mort sa compagne, qu'il avait trouvée ivre et à qui il reprochait de ne s'être pas occupée de leurs deux enfants.

Mode d'emploi

Avignon. — Une femme de cinquante-huit ans a mis fin à ses jours dans la chambre d'un grand hôtel de la banlieue d'Avignon. Son corps a été découvert dimanche après-midi par les employés de l'établissement. La désespérée avait absorbé une forte dose de médicaments, suivant en cela les « conseils » de l'ouvrage *Suicide mode d'emploi* dont un exemplaire ouvert se trouvait sur la table de chevet. — *(Corresp.)*

Faux crâne

Malika et Peter s'étaient mariés en 1959 en deux heures. Ils avaient eu droit pour ce coup de foudre à la « une » des journaux britanniques. Peter Reyn-Bardt, cadre d'une compagnie aérienne, était homosexuel et voulait obtenir par ce moyen expéditif un statut d'homme respectable. Elle, aimait les voyages... Sept mois plus tard, Malika disparaissait. La police suspecta Peter, qui nia farouchement. On ne retrouva pas le corps.

Vingt-quatre ans plus tard, une pelleteuse vient de déterrer un crâne dans un champ proche de chez M. Reyn-Bardt. Les policiers interrogent celui-ci à nouveau. Il avoue : *« Oui, je l'ai tuée au cours d'une dispute conjugale, coupée en morceaux et enterrée. »*

M. Reyn-Bardt apprendra au moment du procès que ce n'était pas le crâne de Malika, mais celui d'une femme — une autre victime peut-être — morte au cinquième siècle, peu avant que les légions romaines ne quittent Chester.

● *Mise en liberté de M. Joseph Renneman.* — L'ancien avocat strasbourgeois Joseph Renneman, qui avait été écroué le 15 décembre à la prison de Fleury-Mérogis et y avait subi des examens médicaux (*le Monde* du 17 décembre), a été remis en liberté dans la soirée du *lundi 19 décembre.*

Les hormones sexuelles influenceraient la croissance des tumeurs cérébrales

Une série de résultats scientifiques laissent penser que les hormones sexuelles pourraient avoir une action importante sur la croissance des tumeurs cérébrales, bénignes ou malignes. Confirmée, cette hypothèse, due pour une bonne part à des travaux français, ouvrirait de nouvelles et passionnantes perspectives physiologiques et thérapeutiques.

PARCE qu'elles se développent au sein – et aux dépens – du tissu cérébral, les tumeurs intracraniennes bénignes (méningiomes) ou malignes (gliomes) constituent une pathologie lourde et difficile. Face à elles, le principal geste thérapeutique est celui du neurochirurgien. Un geste au résultat souvent aléatoire, fonction de la nature de la tumeur et de sa localisation. Dans certains cas, on associe à la chirurgie l'utilisation de médicaments ou de rayons X. Reste que dans les tumeurs malignes, la durée, – et plus encore la qualité – de la survie n'a rien d'encourageant.

« *Le neurochirurgien,* résume avec un certain courage le docteur Robert-P. Vigouroux (Marseille), *est bien conscient de la relativité de son geste chirurgical dans les tumeurs malignes, de la difficulté, voire de l'impossibilité anatomique de réaliser une exérèse complète de certaines tumeurs bénignes. Il sait que l'avenir thérapeutique se situe hors de son propre champ d'action* (1). » Cet « *avenir thérapeutique* » pourrait bien se situer dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques sous-jacents au processus tumoral, dans la mise au point de traitements médicamenteux plus fins, plus rationnels, en amont de la chirurgie qui, dès lors, rendraient caduques l'ablation et la destruction « à l'aveugle » des tissus tumoraux. A cet égard, la piste aujourd'hui offerte par la découverte d'une « signature hormonale » de ces tumeurs pourrait être prometteuse.

En 1979, une équipe américaine (M. S. Donnel, Medical College of Wisconsin) met en évidence dans des cellules de méningiomes l'existence de structures protéiques particulières (ou récepteurs) capables d'« accueillir » des molécules d'œstrogènes, catégorie particulière d'hormones sexuelles féminines. En 1980, une équipe française (professeur Michel Poisson, hôpital de la Salpêtrière, à Paris) identifie dans les mêmes tumeurs des récepteurs de progestérone, autre hormone sexuelle féminine. Depuis, ces travaux ont été poursuivis et complétés par plusieurs équipes françaises et étrangères. On dispose ainsi, aujourd'hui, d'un ensemble cohérent de résultats : des récepteurs d'hormones stéroïdes (2) sont présents dans le tissu cérébral normal, et à des taux beaucoup plus élevés dans les méningiomes et les gliomes.

Ces données sont d'autant plus intéressantes qu'elles concordent avec plusieurs constats cliniques et épidémiologiques. Ainsi, les méningiomes (où l'on a mis en évidence des récepteurs à hormones sexuelles féminines) sont des tumeurs plus fréquentes chez la femme que chez l'homme. De plus, on les retrouve plus fréquemment pendant la période d'activité génitale, et leur développement est beaucoup plus rapide pendant la grossesse, moments où le climat hormonal est nettement modifié. A l'inverse, les gliomes (porteurs de récepteurs à androgène, hormones masculines) sont plus fréquents chez l'homme.

Rien, pourtant, n'est acquis. Il reste, en particulier, à démontrer qu'il s'agit ici d'autre chose que d'un épiphénomène. On dispose pour cela d'un cadre aujourd'hui bien exploré. L'hypothèse d'Antoine Lacassagne, qui, dès 1932, suggérait une corrélation entre hormones sexuelles et cancer, est en effet loin d'être sans fondements. Depuis les années 1970, la connaissance de l'existence de récepteurs hormonaux, structures protéiques intracellulaires, rend compréhensible la sensibilité de nombreux organes (seins, utérus, prostate) aux influences hormonales. En matière de thérapeutique, on sait – grâce notamment aux travaux conduits à l'Institut Curie (Paris) – l'importance qu'il faut accorder à la présence – ou à l'absence – de ces récepteurs dans les tumeurs malignes du sein.

Mieux encore, grâce aux progrès réalisés dans la synthèse de nouveaux médicaments (antihormones) et dans la maîtrise de la « cinétique hormonale », on est en passe de détenir une clef permettant d'agir sur ces récepteurs, et, par là même, sur la cellule et le processus tumoral. Les premiers résultats obtenus sur le cancer de la prostate (utilisant des dérivés d'hormones cérébrales et des antiandrogènes) par une équipe de l'université de Laval (Québec), en collaboration avec le centre de recherche de Roussel-Uclaf, sont à cet égard fort encourageants.

Pour les tumeurs cérébrales, on ne peut encore parler que de perspectives thérapeutiques. Plusieurs points importants restent en effet à préciser, comme le caractère fonctionnel des récepteurs découverts. A terme, on pourrait imaginer compléter – voire remplacer – l'ablation chirurgicale par un contrôle médicamenteux, hormonal, du processus tumoral. Il y a aussi en gestation d'autres axes de recherche encore plus prometteurs. « *La présence de récepteurs aux hormones sexuelles dans le cerveau n'est pas pour surprendre,* notent les chercheurs français, *si l'on pense à l'influence de ces hormones sur le comportement, sexuel en particulier.* »

On dispose, là encore, de constatations cliniques qui permettent d'établir un lien entre les hormones stéroïdes et plusieurs tableaux pathologiques. Il s'agit, par exemple, des anomalies du cycle du cortisol observées chez certains patients souffrant de troubles de l'humeur (dépression, état d'excitation maniaque). Ou encore des perturbations psychiques constatées chez les malades ayant un taux élevé d'hormones corticoïdes (syndrome de Cushing, traitements corticoïdes). Pour le professeur Poisson, on peut imaginer pour les hormones stéroïdes une fonction de modulation des molécules de neurotransmetteurs, molécules dont on connaît le rôle essentiel dans le fonctionnement du système nerveux.

En France, sous l'influence de l'équipe de la Salpêtrière, un groupe de travail s'est constitué, association des cliniciens (Paris, Marseille, Tours, Toulouse, Lille), des fondamentalistes (Jean-Pierre Raynaud, centre de recherche Roussel-Uclaf ; Henri Magdelenat, Institut Curie). Ses animateurs, qui expliquent que cette interdisciplinarité est née en dehors de toute structure habituelle de recherche, sont aujourd'hui en quête de sources de financement. Des contacts sont à cet égard établis avec les pays du Golfe. « *Nous sommes d'autant plus pressés,* expliquent-ils, *qu'à l'étranger le nombre des équipes intéressées – et compétentes – va croissant.* » Ils aimeraient être encore suffisamment performants pour pouvoir organiser en France, après celle toute récente de Marseille, la prochaine rencontre internationale sur ce thème.

JEAN-YVES NAU.

Les récepteurs hormonaux sont des structures protéiques présentes à l'intérieur des cellules (normales ou tumorales) de certains organes (sein, utérus, prostate, cerveau) qui ont la propriété de pouvoir « pomper » les hormones se trouvant à l'extérieur des cellules et véhiculées par le courant sanguin. Chaque récepteur a une configuration particulière qui ne lui permet de s'associer qu'à un type d'hormone (œstrogène, progestérone, corticoïdes). Il « dépose », après l'avoir « accueillie », l'hormone dans le noyau de la cellule. L'hormone agit au niveau de l'ADN cellulaire, où elle induit certains effets biologiques importants.

(1) Meeting international sur les « implications physiologiques et pathologiques des récepteurs de stéroïdes dans le système nerveux et les enveloppes » (Marseille, fin septembre 1983), réunion organisée en marge du second congrès international sur « Hormones et cancer ».

(2) Les hormones stéroïdes, qui tirent leur nom de leur structure (présence d'un noyau stérolique), sont synthétisées par les glandes cortico-surrénales (corticoïdes) et les gonades (hormones sexuelles).

UN TRANSSEXUEL TÉMOIGNE

La métamorphose du docteur Dullak

AU commencement était un garçon comme les autres, qui fit à Genève de brillantes études de psychologie clinique sous la direction de Jean Piaget, puis obtint à Paris, en 1961, son diplôme de médecin.

Marié à une Allemande « *dominatrice et castratrice* », père à trente-trois ans de quatre enfants, le docteur Sylvain Dullak s'installe comme généraliste dans la région parisienne, puis dans l'Yonne et le Morvan, où sa pratique semble couronnée de succès : sa clientèle est importante, son train de vie « *semi-princier* » ; maison somptueuse, voiture de luxe, et même avion quatre places à pilotage automatique sanctionnent une réussite professionnelle qui ne peut voiler les fissures, sans cesse plus évidentes, de sa vie familiale et personnelle. L'épouse est à Nice avec les quatre enfants ; une maîtresse « *tout aussi castratrice que l'épouse* » le domine, le martyrise et, finalement, le chasse de son propre logis.

Fortement culpabilisé, il découvre un soir qu'« *il n'est pas un homme digne de ce nom, pas plus qu'un père* », et qu'il perçoit chez lui « *certaines prédispositions à être une femme* ». Il étudie alors la science des hormones et entreprend sur lui un traitement d'œstradiol, l'hormone féminine par excellence, pour neutraliser les sécrétions de ses testicules, « *qui m'avaient imposé une masculinité responsable de tant de souffrances et d'injustices* ». « *Mon idéal,* écrit-il, *était de parvenir à un état dans lequel je serais physiologiquement neutre et sexuellement rien.* » Sous l'effet des hormones femelles, le docteur Dullak, pour la première fois de son existence, « *se sent vivre* ». « *Je n'en crus pas les messages de félicité que mes cinq sens transmettaient à chaque instant à mon cerveau tout à coup réceptif.* »

Il commande alors, par correspondance, des vêtements féminins et fréquente, ainsi vêtu, les boîtes de travestis de Montpellier, pour comprendre bien vite qu'un monde le sépare de ces hommes habillés en femme, lui qui conteste et refuse sa masculinité, « *lui qui préfère le vrai au falsifié* ». Il cherche dès lors le contact avec des prostituées pour mieux assimiler sa nature féminine, qu'il transcende le jour des obsèques de sa mère « *en la faisant revivre en lui* ».

Son isolement affectif grandit à mesure que s'affirme sa vraie personnalité ; ses enfants se dressent contre lui, lui reprochant de ne pas assumer son rôle de père et de ne pas savoir diriger une famille.

« *Ce qui restait de l'homme en moi devint progressivement misérable, puis méprisable.* » Il atteint « *le sordide, le vil, l'abject* », puis « *l'ignoble et l'infâme* », pour ne plus trouver d'autre issue à l'impasse où il se trouve que le suicide. Une révélation fulgurante l'incite à renoncer, *in extremis*, à se supprimer : s'il est une femme emprisonnée dans une enveloppe charnelle factice, il faut qu'il le devienne pleinement et qu'il détruise en lui tout ce qui « *l'empoisonne* ». Bref, qu'il se fasse opérer.

Il modifie son traitement hormonal pour le rendre conforme au cycle féminin et va consulter, à Liège, un psychiatre, qui lui confirme, après deux journées de tests divers, qu'il n'est ni psychotique, ni schizophrène, ni paranoïaque, mais qui refuse d'approuver la mutilation irréversible que serait une castration.

Le docteur Dullak s'opère alors tout seul : en deux jours, chez lui, après avoir revu avec soin ses livres d'anatomie, il procède à l'ablation de ses deux testicules...

Un chirurgien hollandais accepte de terminer l'œuvre entreprise par l'ablation de la verge et la construction d'une sorte de vagin artificiel. Le point de non-retour est atteint... Mais retourner où ? « *Seuls ceux qui sont incapables d'imaginer les souffrances engendrées par l'incompatibilité de l'esprit et du corps peuvent supposer qu'un jour je pourrais regretter mon état passé.* »

Une chirurgie esthétique pour adoucir les traits du visage, puis une intervention sur les cordes vocales pour élever le timbre de la voix parachèvent un calvaire chirurgical vécu dans une miraculeuse et constante allégresse.

« Seconde mère »

« *Rejeté par tous les membres de ma famille, de ma génération, personne n'a compris que je tentais de sauver ma vie* », écrit-il, et qu'aucune souffrance ne peut être pire que la « *discordance cérébro-génitale* », le terrorisme exercé par un corps d'homme sur un cerveau de femme...

Les aînés des enfants ont accepté cette « *seconde mère* » qui a repris sa pratique médicale et retrouvé une clientèle étonnée, mais fidèle.

La troisième partie de ce récit impressionnant est consacrée à l'analyse clinique et psychologique de la différenciation sexuelle et de ses ambiguïtés, aux hypothèses explicatives, références scientifiques à l'appui, d'une dichotomie si douloureusement vécue.

D'autres ouvrages avaient décrit le drame et le mystère de la transsexualité, et notamment celui d'un brillant écrivain anglais lui aussi père de quatre enfants (1).

La double compétence, en psychologie et en médecine, de son auteur donne au témoignage pathétique et sans complaisance du docteur Sylviane Dullak un exceptionnel intérêt, quel que soit le diagnostic que pourraient poser sur son cas les psychiatres.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *Je serai... Elle,* par le docteur Sylviane Dullak, Presses de la Cité, 213 pages, 60 F.

(1) *L'Enigme,* par J. Morris, Gallimard éditeur.

CORRESPONDANCE

La chorée de Huntington

A la suite de notre article consacré aux travaux de manipulations génétiques sur la chorée de Huntington (le Monde *du 7 décembre), nous avons reçu une lettre de M. Jacques Martin, président de l'Association Huntington de France (1) :*

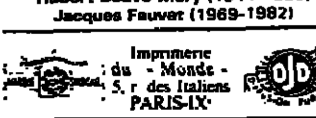
Notre association, écrit-il, regroupe environ cent cinquante familles alors que les malades et les personnes à risque sont bien plus nombreux mais préfèrent généralement garder à l'intérieur de la famille (et encore même dans les familles on n'en parle pas) leur douloureux secret et les risques inhérents. Pourtant, la recherche se fait et survit grâce aux associations.

(1) C/O M. Martin, résidence Manin, 119, rue Manin, 75019 Paris.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037



Comment briser la dépendance pharmaceutique des pays du tiers-monde

Les pays du tiers-monde peuvent-ils se doter d'un début d'indépendance dans le domaine pharmaceutique ? Tel était le thème d'une réunion entre l'industrie pharmaceutique et les représentants des pays du tiers-monde que l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) vient d'organiser à Budapest.

L'enjeu est complexe : il s'agit, à la fois, de permettre aux pays du tiers-monde d'exprimer de façon rationnelle leurs besoins — immenses — dans ce domaine ; et de pousser l'industrie à admettre que son intérêt bien compris n'est pas dans la persistance indéfinie d'une domination sans partage. Celle-ci contribue, en effet, à maintenir ses partenaires les plus pauvres dans l'insolvabilité, donc dans la stagnation de marchés dont, à terme, l'industrie elle-même aura besoin.

A l'heure actuelle, a déclaré lors de l'ouverture de la réunion de Budapest le docteur Abd-El-Rahman Khane, directeur exécutif de l'ONUDI, 89 % de la production mondiale de produits pharmaceutiques sont le fait des pays développés. Les 11 % qui restent consistent essentiellement en conditionnement de médicaments importés en vrac. Seuls quelques pays parmi les plus avancés du tiers monde (le Brésil, l'Inde, le Mexique ou dans une moindre mesure, le Pakistan, la Corée du Sud, l'Egypte, l'Argentine, la Colombie et le Venezuela) ont pu se doter d'une amorce d'industrie locale. L'immense majorité des pays du tiers-monde dépendent entièrement, sur ce chapitre, de leurs importations.

La consommation de médicaments dans le monde reflète fidèlement les structures de la production. Moins de 30 % des habitants du tiers-monde ont accès aux médicaments modernes pour lesquels ils ont dû débourser, *au prix d'un énorme endettement*, 5,5 milliards de dollars en 1980. Un montant qui devrait passer, a noté le docteur Khane, à 9 milliards en 1985. Les pays industrialisés, qui ne totalisent que 15 % de la population de la planète, utilisent à eux seuls plus de la moitié des médicaments produits dans le monde.

A titre d'exemple, la consommation pharmaceutique par tête atteignait, en 1982, 89 dollars par an en Allemagne fédérale, 83 en France, 66 aux Etats-Unis contre 4 au Pakistan, 2 en Indonésie, et 1,15 en Inde. Les Etats-Unis, à eux seuls, absorbent plus de 20 % du marché mondial et l'Europe de l'Ouest plus du quart (1).

Selon l'ONUDI, la première étape devrait donc être d'inciter les pays du tiers-monde à indentifier *leurs besoins en matière pharmaceutique*, et à s'en tenir à l'achat de quelques médicaments essentiels. L'organisation en a recensé vingt-six, dont neuf sont produits par des firmes qui détiennent des monopoles. Il conviendrait que les pays se bornent à l'acquisition de ces médicaments de base, par le biais de centrales d'achat nationales — ou plurinationales, pour les plus petits d'entre eux — et qu'ils assurent eux-mêmes, sur place, le contrôle de la qualité des produits importés. Des tentatives en ce sens ont déjà lieu en plusieurs points du tiers-monde.

Des transferts de technologie

La seconde étape serait d'organiser l'importation centralisée de produits en vrac ou semi-finis et de les conditionner sur place. Le stade ultime, enfin, serait la production locale des médicaments essentiels, grâce à des transferts de technologie de la part des pays industrialisés.

Là résident, évidemment, les plus fortes difficultés. Les grandes firmes ne peuvent, en effet, se dessaisir sans contrepartie des techniques qu'elles détiennent pour perdre, à terme, des marchés qu'elles dominent aujourd'hui et dont elles ont besoin pour assurer leur avenir. Mais le tiers-monde ne peut, sauf à laisser ses habitants privés de soins élémentaires, se satisfaire de sa situation actuelle de totale dépendance, et de l'hémorragie financière qu'elle provoque. Dans nombre de pays en voie de développement, les médicaments à eux seuls absorbent plus de la moitié des budgets sanitaires.

Aussi l'ONUDI avait-elle formé le projet d'établir des contrats-types qui permettraient d'élaborer des clauses mutuellement acceptables par les deux parties. Cette proposition, semble-t-il trop rigide, sera abandonnée au profit d'arrangements contractuels plus souples, établis sur des bases bilatérales et respectant davantage chaque type de situation.

Le colloque de Budapest a aussi permis d'examiner deux problèmes urgents. Le premier a trait aux vaccins et aux produits biologiques (dérivés du sang, réactifs de laboratoire permettant d'établir des diagnostics) dont le tiers-monde est à l'heure actuelle totalement dépourvu. Sur ce point, l'ONUDI a constitué un groupe de réflexion dont elle a confié la présidence au docteur Charles Mérieux, en raison de son expérience d'industriel et de sa sensibilité aux problèmes du tiers-monde.

L'organisation insiste, à ce propos, sur le paradoxe suivant : les maladies infectieuses contre lesquelles existent des vaccins efficaces décroissent constamment dans les pays industrialisés où sont justement concentrées les usines de fabrication de produits biologiques. En revanche, le tiers-monde est de plus en plus soucieux d'organiser des programmes de vaccination contre des maladies qui tuent chaque année cinq millions de très jeunes enfants et créent un nombre équivalent de handicapés (2), mais est totalement dépendant de ses importations. Compte tenu des programmes projetés, la demande en vaccins aura crû, d'ici à 1990, dans le tiers-monde, de cinq à dix fois par rapport à son niveau de 1975, estime l'O.M.S. En ce qui concerne les produits dérivés du sang et les réactifs nécessaires aux diagnostics, le problème se pose en des termes voisins.

Pour résoudre de telles contradictions, le schéma proposé pourrait être le suivant : que des laboratoires de contrôle (de la qualité des produits, de la non-rupture de la chaîne du froid) soient implantés dans le tiers-monde ; qu'y soient créées des unités de dosage, de conditionnement et de mélange des produits biologiques, puis des usines de production de sérum salé, nécessaire à leur fabrication. Qu'enfin les pays intéressés puissent produire eux-mêmes les produits biologiques, de préférence sur une grande échelle, pour assurer la rentabilité de l'ensemble.

Utiliser les plantes

Une deuxième question particulière était soumise aux congressistes réunis à Budapest : la mise au point dans le tiers-monde de médicaments élaborés à partir de plantes. La flore des pays tropicaux, en effet, a fourni la matière de très nombreux produits pharmaceutiques — tels que la quinine, la cocaïne, le curare, la résérpine, pour ne citer que ces exemples — dont la chimie moderne sait aujourd'hui réaliser la synthèse.

Mais certains médicaments continuent d'exiger une matière première végétale très généralement issue des pays du tiers-monde, les premiers producteurs étant la Chine et l'Inde. La plaque tournante de ce type de commerce se situe à Hambourg, car la Communauté européenne, pour la seule année 1980, a importé plus de 80 000 tonnes de plantes à usage pharmaceutique — soit une valeur de 180 millions de dollars. Les Etats-Unis, pour la même année, en ont importé 34 000 tonnes, soit 78 millions de dollars. Ces produits achetés bruts, sont transformés dans les pays industrialisés où le principe actif en est extrait, purifié et concentré : au total, la valeur ajoutée due à ces transformations représente dix fois la valeur des extraits bruts. Les produits ainsi obtenus — à partir de quatre cents espèces végétales — sont ensuite revendus par l'industrie, y compris dans les pays du tiers-monde d'où ils viennent, provoquant une ponction supplémentaire sur leurs maigres ressources en devises.

D'où l'idée de doter les pays en voie de développement d'unités de transformation de leurs propres plantes médicinales. Au préalable, ils devraient inventorier ce qui, dans leur flore, est susceptible d'une exploitation. Dans un deuxième temps, ils pourraient produire les extraits bruts. Puis, grâce à des transferts de technologie, se doter d'usines de transformation. Le tout devant évidemment s'accompagner d'études économiques pour éviter des aberrations. *Certains produits de synthèse* sont en effet extrêmement bon marché, alors que des extaits de plantes pourraient, à efficacité égale, être de loin plus onéreux.

La réunion de Budapest a décidé de créer un groupe d'études sur ce sujet. L'ONUDI jouera le rôle de banque de données pour aider les pays du tiers-monde à identifier leurs possibilités de production dans ce domaine et faciliter, là encore, les transferts de technologie.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le marché pharmaceutique *mondial a représenté en 1982* 81,6 milliards de dollars. Le premier marché est celui des Etats-Unis avec 18,5 milliards de dollars, suivi par le Japon (12), l'Allemagne de l'Ouest (5,5), la France (4,3), l'Italie (3,1), le Royaume-Uni (2,8), l'Espagne (1,6), le Brésil (1,6), le Canada (1,3), et l'Argentine (1).

(2) Poliomyélite, diphtérie, tétanos, rougeole, coqueluche, tuberculose.

CORRESPONDANCES

Pour ou contre l'homéopathie

Le dossier consacré à l'homéopathie dans « le Monde de la médecine » du 30 novembre 1983 nous a valu une abondante correspondance, dont nous publions ici les extraits les plus représentatifs des opinions exprimées. Nombreux sont les homéopathes qui critiquent le protocole de l'expérience britannique que nous avions citée et qui avait été conçue... par les homéopathes britanniques eux-mêmes. Nous avions d'ailleurs fait état — sans en détailler les motifs, faute de place — de ces critiques.

Il est permis de s'étonner que ce type de* comparaison clinique avec l'effet placebo — la seule valable — n'ait pas été conduit plus souvent depuis près de deux siècles, qu'il s'agisse d'adultes, d'enfants ou d'animaux. Le docteur F. Burand, d'Angers, président du Syndicat national des homéopathes français nous signale, à ce propos, que le syndicat qu'il préside met au point des études cliniques qui lui ont été demandées par le ministère de la santé *et dont les résultats seront disponibles dans un an.

Mais faut-il exiger des remèdes homéopathiques ce que l'on ne demande pas toujours — loin de là — aux innombrables médicaments classiques dits « de confort », qui ont pour la plupart beaucoup plus d'effets secondaires toxiques et dont un grand nombre échoueraient — ont déjà échoué — au test du placebo ?

Il est vrai, comme le disent les médecins « classiques », que la quasi-totalité des affections dites bénignes guérissent sans intervention extérieure, par le seul jeu des défenses organiques. C'est aussi, il faut le reconnaître, la thèse que défendent les homéopathes, qui *s'efforcent de stimuler ces défenses.*

La cohabitation entre la raison et la foi a toujours été difficile. Les facultés de médecine françaises, dans lesquelles les médecines dites « douces » font leur entrée, réussiront-elles un syncrétisme qui, jusqu'à présent, avait toujours échoué ?

Dr E.-L.

Des réalités expérimentales

(...) Il nous apparaît que le docteur Escoffier-Lambiotte fait la part trop belle à la conception « vitaliste », qui était certes l'interprétation que donnaient — au début du vingtième siècle — des phénomènes observés par Hahnemann et ses proches élèves, mais qui *n'est plus aujourd'hui* partagée que par une infime minorité d'homéopathes, parmi lesquels du reste un certain nombre de non-médecins.

Nulle part il n'est fait référence aux recherches expérimentales qui sont effectuées depuis plusieurs décennies dans des structures tant publiques que privées et qui sont essentielles à la compréhension de l'action du médicament homéopathique. Citons en vrac : l'élimination d'un toxique accumulé dans l'organisme sous l'effet du même toxique administré à dose infinitésimale ; les études sur la transmission de l'influx au niveau des récepteurs synaptiques, les travaux sur les plantes en germination ; les *micro-organismes* ; les organes *isolés*, etc. Il ne saurait être ici question de rêve ou de placebo.

Nulle allusion non plus à l'homéopathie vétérinaire, qui est aujourd'hui utilisée jusque chez les animaux d'élevage et qui fait *l'objet d'un enseignement officiel* dans les écoles vétérinaires.

Quant aux études cliniques chez l'homme, sujets de nombreuses thèses de doctorat, elles ne se réduisent pas au travail anglais sur Rhus tox. qui, mené en dépit de la méthodologie homéopathique, ne pouvait évidemment que donner un résultat négatif.

A l'heure où s'entrouvrent les portes des facultés, il importe que les médecins et l'opinion soient mis au fait de ces réalités de l'homéopathie moderne qui sont *à la fois expérimentales*, au laboratoire et en clinique, et pratiques.

Bien des inconnues subsistent, en homéopathie tout comme en clinique et en thérapeutique « officielles ». Mais il faut éviter les contresens : nier ce qu'on ne comprend pas n'est pas la bonne méthode, non plus que l'envelopper dans un voile mystique.

Les homéopathes d'aujourd'hui s'intéressent plus à l'étude toute prosaïque de l'action et des indications des médicaments qu'aux conceptions préscientifiques de l'« esprit des remèdes ».

Docteur J.-P. RUASSE,
président du Syndicat national des enseignants et chercheurs en homéopathie (Paris).

Les animaux croiraient-ils au Père Noël ?

Comment un profane, modeste adepte de l'homéopathie depuis plus de quarante ans, voit-il cela ? Avec philosophie, et en se gardant bien d'asséner ses très nombreuses expériences personnelles, ce qui serait fastidieux et ne convaincrait personne. Surtout pas évidemment Mme Escoffier-Lambiotte qui fait des efforts louables pour parler avec sympathie d'une discipline à laquelle ce serait un euphémisme de dire qu'elle ne croit pas beaucoup. En effet, cette médecine est *« irrationnelle »* c'est un *« mirage »*, de la *« magie »*, ça ne contient guère qu'une *« part de rêve »*.

Depuis qu'il existe (et il se connaît si mal lui-même qu'il ne sait pas quand il est né), l'homme s'est trompé. Chaque fois qu'il s'en est aperçu, il a remplacé la théorie erronée par une nouvelle dont il a alors décidé qu'elle était la bonne. Et ainsi de suite. Notre époque n'échappe pas à cette loi. Aussi ne suis-je pas le moins du monde ému quand Mme Escoffier-Lambiotte nous affirme que les *« moyens technologiques modernes »* permettent de dire qu'il n'y a *« rien »* dans les dilutions homéopathiques. Patience, on découvrira d'autres *« moyens technologiques »*, encore plus *« modernes »*.

(...) Elle ne dit pas un mot des vétérinaires homéopathes, car il y en a, qui guérissent chiens, chats et chevaux. Alors, que devient la théorie de la foi qui sauve ? Les animaux croiraient-ils aussi au Père Noël ?

M. R. DUMONT,
Wasquehal (59).

Le mirage prend de l'épaisseur

(...) Si quelques granules de pyrogenium prises à temps évitent une infection qui donnerait lieu un peu plus tard à l'administration d'antibiotiques ... le mirage prend de l'épaisseur pour le malade et pour la Sécurité sociale ! Doit-on penser que *médecins et pharmaciens préfèrent* « rêver » de prescriptions plus lourdes ?

M. D. DEWAILLY,
Le Cateau (59).

Je constate...

(...) Ce n'est pas mon affaire de justifier pourquoi l'homéopathie guérit, je constate. Je constate aussi que les homéopathes sont moins doctrinaires que les allopathes, ils avouent que leur spécialité ne guérit pas tout et ils avouent utiliser l'autre avec prudence quand il le faut. Grâce à l'homéopathie, j'atteins soixante-dix ans en bonne forme, sans avoir presque jamais pris de médicaments vigoureux, qui soignent votre mal et démolissent votre organisme. Vous l'avez souligné, les homéopathes ont au moins l'avantage de soigner le terrain, le malade lui-même, et non, comme le spécialiste, le SEUL organe malade.

J. BONIFACE,
(Le Plessis-Robinson.)

Peut-on berner des millions de personnes ?

Doit-on reconnaître comme un dogme qu'il n'existe de réalité que matérielle ? Oui, *je sais que, au-delà* de la dilution 9 CH, il n'y a plus de matière dans ce type de remède homéopathique ; mais je sais aussi, parce que j'en ai fait l'expérience, que *j'ai* souvent observé sur moi-même et sur mes proches l'action des remèdes absorbés en 12 CH, *voire 15 et 30 CH. Ainsi*, l'expérience montre qu'autre chose que la matière peut également agir, et il faudra bien l'admettre un jour ou l'autre.

Prenons l'avis des patients : pourrait-on berner depuis plus de cent cinquante ans des millions de personnes qui *se font soigner par homéopathie* dans presque tous les pays du monde ? Je ne le pense pas, et l'expérience personnelle me permet assurément d'affirmer l'efficacité de la pratique homéopathique.

JEAN LEDROLLE,
(Reims.)

Oui, des rêveurs

Oui, les homéopathes sont des rêveurs et des magiciens : rêve de guérir et magie de réussir, dans ce monde où le matérialisme, le rationalisme, la sophistication des machines inhumaines, ont interdit la simple écoute de l'homme par l'homme et, à plus forte raison, le *rêve et la magie*.

Qu'est-ce que le rêve ? C'est l'espoir d'en finir avec le cauchemar de la maladie, l'engrenage des traitements coûteux souvent dangereux qui rendent parfois plus malade qu'avant en ajoutant d'autres symptômes à la maladie de départ. Qu'est-ce que la magie ? C'est obtenir un résultat matériel par un procédé que l'on ne peut pas expliquer, peut-être parce que la science, les moyens de mesure, ne sont pas encore assez avancés. Jour après jour, les homéopathes et leurs malades sont déçus, car les succès cliniques (surtout en pédiatrie et en art vétérinaire), la recherche et les expérimentations faites sur l'animal et le végétal leur montrent que ce n'est plus un rêve mais une réalité biologique, ni de la magie, mais une thérapeutique efficace reposant sur une loi biologique (loi de similitude) et une expérimentation solide.

L'expérimentation de Rhus toxicodendron n'est pas adaptée au modèle homéopathique qui a un principe essentiel : la personnalisation du médicament. Le médicament homéopathique n'est pas prescrit pour une maladie mais pour un malade pris dans son ensemble. Donner Rhus toxicodendron systématiquement dans une maladie (ostéoarthrite invalidante et douloureuse des hanches et des genoux) est une hérésie homéopathique forcément vouée à l'échec. Le seul protocole possible aurait été de comparer : anti-inflammatoire, placebo et l'ensemble des médicaments homéopathiques pouvant être prescrits, car présentant une symptomatologie rhumatismale dans ses indications, en retenant pour chaque malade le remède le plus semblable à l'ensemble de ses symptômes. La démarche d'esprit entre homéopathes et allopathes étant totalement différente, les protocoles expérimentaux le sont aussi, d'où la difficulté de les mettre en parallèle.

Dr J.-M. RODWICK,
(Paris).

La science et non la foi

A côté de trop nombreux charlatans des médecines douces ou dures, qui font de leur « art » un fructueux petit commerce, des médecins sont attachés au fondement scientifique de leur savoir. Seule une médecine plus scientifique ouvre un accès à la connaissance des *limites à partir* desquelles une attitude thérapeutique s'avère fondée.

C'est parce qu'une médecine sera plus scientifique qu'elle aura l'espoir de devenir plus humaine, en se débarassant de tout ce qui scientifiquement n'est pas *fondé*, en ouvrant *ainsi la voie à d'autres réponses* — non médicales — aux besoins exprimés. Ces médecins évitent de contourner cette extrême difficulté de leur métier : confronter des réponses faites de complexité et d'incertitude à des attentes d'explications simples et des demandes qui s'expriment en terme de *foi*. Et pour ce faire ils savent aussi bien que les homéopathes consacrer du temps à l'écoute, l'information et l'éventuel traitement de leurs malades.

J.-F. DE LA MONNERAYE,
(Soissons).

Trop d'indulgence

Compassion, écoute... qui n'approuverait cette exigence du *médecin homéopathe (dont il n'a* d'ailleurs pas l'exclusivité) ?, (...). Mais, en ce qui concerne la magie et le rêve, j'ai peur que vous ne fassiez preuve de trop d'indulgence envers l'homéopathie.

Il n'y a aucune raison d'officialiser des pratiques magiques *remboursées par la Sécurité sociale* sous le prétexte qu'elles sont couvertes par l'autorité du médecin. Parce qu'elles sont efficaces ? Mais les astrologues, cartomanciens, etc., ne sont-ils pas aussi efficaces en apaisant l'angoisse du consultant, sans pour autant rechercher une reconnaissance officielle et le remboursement de leurs honoraires ? Le *risque n'est-il* pas grand, en officialisant l'homéopathie, de réintroduire dans la médecine l'irrationnel et la magie dont elle a eu tant de mal à se départir ? N'allons-nous pas tout droit au diagnostic d'après le ciel de naissance et à la thérapeutique selon les lignes de la main ? vers la création de facultés, d'instituts, de centres de recherche à gros budget officiellement consacrés aux médecines parallèles où officieront les naïfs et les *« habiles manipulateurs de la nostalgie du magique » ?*

CHRISTIAN LUND,
Saint-Clair-du-Rhône (Isère).

Un test inadapté

(...) L'homéopathie a une *méthodologie* qui lui est propre. C'est la conséquence du concept de « l'individualisation » ou de la « personnalisation » du médicament. C'est après l'infinitésimal, le second grief qui lui est fait.

Un médicament homéopathique ne peut être soumis aux mêmes expériences qu'un médicament galénique. Un médecin homéopathe qui se prête à ce genre d'expérimentation se place de ce fait en dehors de la méthodologie homéopathique. On peut tester l'action antalgique et *anti-inflammatoire du Nalgesic* d'une manière systématique. On ne peut tester de la même manière l'action de Rhus.Tox. 6 CH.

Seule est acceptable l'expérimentation reposant sur le protocole suivant :

Voici soixante-douze malades atteints d'une ostéoarthrite invalidante de la hanche ou des genoux.

— Un tiers sera traité par l'anti-inflammatoire ;

— Un tiers recevra un placebo ;

— Le dernier tiers recevra le remède homéopathique indiqué par la symptomatologie de chaque cas individuel.

Les conclusions seraient tout autres. Si le concept essentiel de l'homéopathie n'est pas respecté, l'expérimentation est viciée et sans valeur. Or ce type de protocole est systématiquement refusé à l'expérimentation homéopathique.

Dr Georges DEMANGEAT,
président de l'Institut national homéopathique français, Paris.

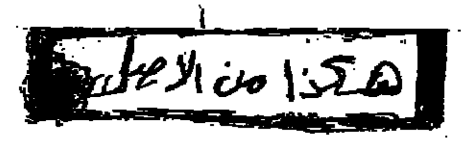
RECTIFICATIF

« Douces » et non « douteuses »

A la suite d'une erreur typographique, une citation du docteur Michel Conan-Meriadec, président de la Société française d'homéopathie et vice-président de l'Ecole française d'homéopathie, donnait lieu à une interprétation dont il nous *souligne* le caractère diffamatoire.

Nous avions écrit : « ... que de nouvelles écoles, dites « syncrétiques », rattachées à des laboratoires pharmaceutiques et qui pour certaines d'entre elles enseignent un amalgame de médecines *douteuses*, telles que la phytothérapie, la gemmothérapie, l'oligothérapie, l'organothérapie et l'acupuncture, noyant l'homéopathie dans un salmigondis ».

Le docteur Conan-Meriadec avait, en réalité, écrit : *(l'Homéopathie aujourd'hui, vous connaissez ?* page 169) : « ...de nouvelles écoles, qui se voulaient syncrétiques, en enseignant un amalgame de « médecines douces » : phytothérapie, gemmothérapie, oligothérapie, organothérapie, acupuncture... et une homéopathie, qui n'occupait plus la place majeure mais faisait partie d'un « tout », qui n'est en fait qu'un *salmigondis* ».



r ou contre l'homéopathie

هكذا من الأصل

Une nouvelle école supérieure de commerce à Grenoble

QUELQUE six mille élèves sont actuellement scolarisés en classe de haut enseignement commercial dans les différentes classes préparatoires privées et publiques. La progression des effectifs dans ces sections est importante. De plus en plus de jeunes sont attirés par une formation professionnelle post-baccalauréat qui les prépare à exercer une profession dans le secteur commercial. Les rigueurs de la situation économique et la faiblesse du marché de l'emploi n'ont pas ôté à de nombreux jeunes l'envie de participer au développement d'une entreprise petite ou grande, en France ou à l'étranger. Les enfants nés dans les années 60 maîtrisent mieux que leurs aînés les langues étrangères. Le lycée les a préparés à l'étude de l'économie et, surtout, le monde des affaires n'est plus appréhendé par eux comme un milieu dangereux, voire perverti.

Alors, pour accueillir ces élèves, pour former des cadres à l'exportation dont nombre de sociétés françaises ont besoin, les écoles d'enseignement commercial se sont développées. A côté des grandes au nom prestigieux (qui organisent leur propre concours, H.E.C., ESSEC, etc.) se sont créés des établissements privés ou publics. Financées par les organismes consulaires (chambres de commerce) et parfois par les collectivités locales, les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE, parfois appelées Sup de Co ou ESC) ont connu un développement important. Leur nombre augmente depuis quelques années. En juin 1983, l'école du Centre à Tours était inaugurée, ce qui portait le nombre des ESCAE à dix-sept (1). Mais 1983 est aussi l'année de l'annonce de la création d'une nouvelle école à Grenoble.

Cette création répond à une demande des entreprises régionales, comme l'explique dans l'entretien que nous publions ci-dessous M. René Michal, président de la chambre de commerce. Grenoble compte en effet des entreprises très modernes, capables d'innover, à la recherche de cadres à même de promouvoir et de vendre des produits de haute technologie. Pour former les gestionnaires de l'avenir, les responsables de la chambre de commerce de Grenoble ont imaginé un projet pédagogique qui privilégie la culture technologique. L'école doit accueillir une première promotion d'élèves, dès la rentrée scolaire 1984, pour leur enseigner la vente et l'achat de biens industriels prenant en compte la dimension internationale des marchés.

Vaste programme, que les responsables de la chambre de commerce espèrent mener à bien avec l'aide d'autres écoles et même d'universités grenobloises. Avec, aussi, le soutien d'une municipalité nouvelle qui cherche à répondre aux souhaits des commerçants et des industriels de la ville. — S. B.

(1) Amiens, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Havre, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Pau, Poitiers, Reims, Rouen, Toulouse et Tours.

Former des gestionnaires adaptés aux technologies nouvelles

UNE constatation et un pari sont à l'origine de la création de l'École supérieure de commerce de Grenoble. Les responsables de la chambre de commerce et d'industrie de la ville, qui sont des gens entreprenants, ont mené une étude approfondie auprès des entreprises de la région. En interrogeant des dirigeants de sociétés spécialisées dans la construction électrique, l'électrométallurgie, l'informatique ou la robotique, ils se sont aperçus qu'il existait une demande en *cadres entrepreneurs* capables de vendre des biens industriels notamment à l'exportation. Selon M. Maurice Cavard, président de la commission enseignement de la chambre, les entreprises recherchent « *des cadres de haut niveau possédant un minimum de culture technologique pour être performants sur le marché international* ». Voilà pour le constat.

Le pari faisait suite, de façon logique, à cette observation. Puisque, dans une région riche en industries de pointe, que certains n'hésitent pas à comparer à la Silicon Valley de la Californie, on manque de cadres commerciaux, formons-les !

La chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, dont la mission est d'œuvrer au développement économique de la région « *en contribuant également à l'essor économique du pays* », a décidé de créer son école. Beaucoup d'ambition et de volonté ont été nécessaires aux responsables du projet pour concrétiser leur souhait. Depuis plusieurs années, les écoles de commerce privées ou consulaires se sont multipliées en France. De même certaines universités ont ouvert des enseignements de gestion dans les formations dispensées. Mais la proximité du groupe de l'école supérieure de commerce de Lyon ou encore la présence à l'université des sciences sociales de Grenoble (Grenoble-II) d'un institut d'études commerciales et d'un institut d'administration des entreprises, n'ont pas fait reculer les responsables de la chambre.

Ils voulaient créer leur école, ils l'ont fait. « *En bon voisinage*, explique M. Cavard, *puisque nous avons passé des conventions avec l'université des sciences sociales et aussi avec l'Institut national polytechnique de Grenoble (I.N.P.G.).* » Ces conventions devraient se traduire par une possible circulation des enseignants entre les différents établissements.

Avec l'école de Lyon, les pourparlers sont en cours. M. Cavard estime qu'ils devraient aboutir rapidement et se traduire par « *un appui technique* ». A l'E.S.C. de Lyon, les responsables confirment qu'une convention est prévue entre les deux écoles, « *mais le contenu n'en est pas encore défini* ». Selon M. Yves Reale, directeur du groupe E.S.C. Lyon, la création d'une école à Grenoble enrichirait « *le potentiel de la région Rhône-Alpes en matière de formation à la gestion* ». Avec beaucoup de malice, le directeur précise que « *le domaine choisi par les promoteurs grenoblois, la vente de produits industriels, est intéressant puisque l'E.S.C. de Lyon mène depuis sept ans des études sur ce sujet à l'intérieur de l'institut de recherche de l'entreprise (I.R.E.), qui constitue la plus importante équipe de recherche en France dans le domaine du marketing des biens industriels* ».

Des accords aux frontières, la construction en ville, dans le quartier Hoche, d'un immeuble moderne abritant sur cinq étages la chambre de commerce et des salles de cours, tout semble prêt pour accueillir l'école. Encore est-il nécessaire de définir des programmes et surtout des objectifs spécifiques, puisque c'est cela qui distingue de plus en plus les écoles supérieures de commerce entre elles. Dix-huit mois de réflexions, de concertations avec des chefs d'entreprise, de rencontres avec d'autres promoteurs d'écoles ont permis aux responsables de la chambre d'établir leur projet pédagogique.

A la base de ce projet, un postulat : « *L'école formera des responsables de haut niveau maîtrisant l'ensemble des fonctions de l'entreprise, en s'intégrant aux spécificités économiques de la région.* » Ces spécificités se caractérisent, selon les responsables de la chambre, par des industries de pointe très performantes qui ont su s'adapter à l'évolution des marchés comme à celle des technologies. Elles recherchent donc des cadres aptes à favoriser leur ouverture internationale dans les domaines de la vente et de l'achat de biens industriels ainsi que la gestion des technologies nouvelles.

Les futurs diplômés devront d'abord être des généralistes, prenant en compte l'ensemble des fonctions de l'entreprise : production, vente, comptabilité, personnel, finance, relation avec l'environnement... Le B.A.-ba des promotions de quatre-vingts à cent élèves au cours des deux premières années. L'accès à l'école intervient à la suite des épreuves d'admissibilité (concours commun aux ESCAE pour les élèves des classes préparatoires au haut enseignement commercial) et des épreuves d'admission (oral de langue vivante et entretien) spécifiques à l'école. Dès la première année doivent alterner des stages et des périodes d'enseignement. Le second trimestre débute par un stage de « production », le troisième trimestre par un stage de « vente et achat ». A la fin de l'année a lieu une période de soutenances et d'évaluation des stages.

Avant le début de la deuxième année de cours est prévu un stage à l'étranger de six semaines dont l'évaluation a lieu en fin d'année. L'enseignement favorise « *une meilleure connaissance de l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise et un approfondissement des techniques de management permettant de mener une politique commerciale, financière, sociale et de savoir évaluer une politique technologique* ».

Deux filières spécifiques

Mais c'est au cours de la troisième année que les promoteurs de l'école de Grenoble veulent exprimer leur spécificité. « *Aujourd'hui, on ne vend plus seulement un produit industriel, mais également un ensemble de techniques, de méthodes, de formation, de suivi, de service après-vente et d'accords de coopération industrielle* », explique M. Jean-Paul Léonardi, chargé de mission à la chambre et responsable de la création de l'école. « *Il nous faut former des vendeurs ayant une bonne connaissance des procédés et des produits. De même devons-nous développer la fonction achat car c'est souvent à ce niveau que se détermine la rentabilité d'une entreprise.* » Une filière « vente et achat de produits industriels » sera donc proposée aux élèves de troisième année. Des enseignements dans les domaines de la linguistique, de la pratique de négociations commerciales en diverses langues, de techniques juridiques... doivent leur permettre, ainsi qu'une étude de terrain, de commencer à maîtriser les données du commerce international.

La deuxième filière proposée, en troisième année, concerne « la gestion des activités et des technologies nouvelles ». En collaboration avec les universités et les écoles d'ingénieurs, les responsables grenoblois souhaitent former des gestionnaires adaptés au marché de la robotique, de la télématique, des énergies nouvelles, de la biochimie... Ils prévoient de développer la formation sur les thèmes suivants : gestion du développement de l'innovation, comptabilité industrielle, évaluation de la technologie, contrôle de la qualité, gestion du projet, achat et cession de licence, analyse de la valeur, cotation fonctionnelle.

Un esprit « pionnier »

Cet enseignement spécifique intègre l'outil informatique comme aide à la décision et à l'automatisation de la production. A l'image des autres écoles de commerce, et notamment de la dernière-née, l'école de Tours (1), les responsables grenoblois prévoient la mise en place d'une salle informatique. « *De plus*, ajoute M. Cavard, *la région est un pôle essentiel de la recherche et de l'application des techniques informatiques grâce à la présence de nombreuses sociétés travaillant dans et avec ce secteur.* »

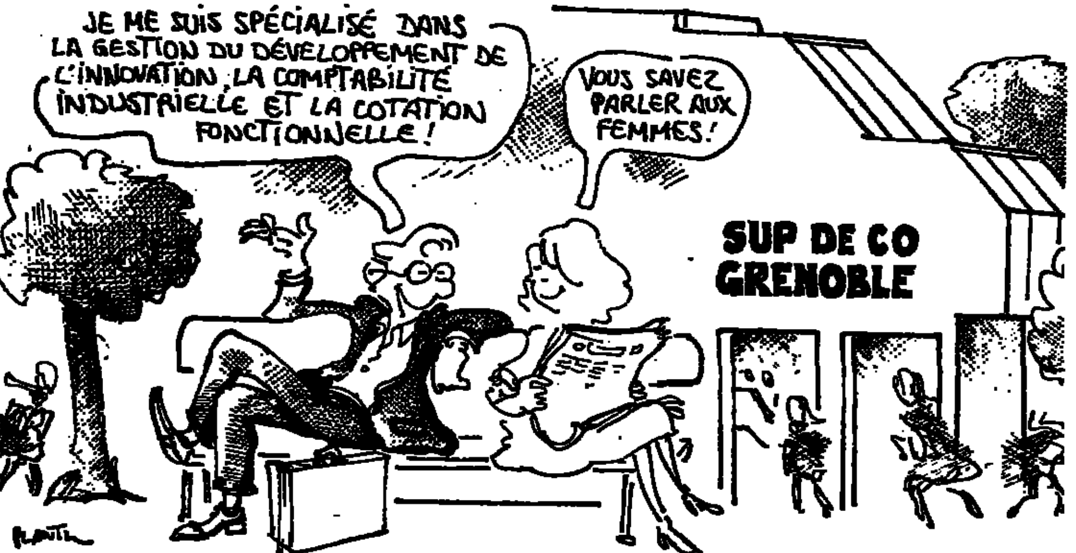
Les locaux de l'école doivent faciliter le travail en groupes restreints (un sixième de promotion) ou normaux (un quart de promotion). L'existence de petites salles de travail favorise la recherche sur les cas d'entreprise, les exercices de simulation et les jeux d'entreprise. Le corps professoral permanent doit progressivement se mettre en place pour atteindre un effectif d'environ dix enseignants complétés par une équipe de vacataires et d'assistants.

Les responsables du projet souhaitent que les futurs diplômés puissent, lorsqu'ils auront acquis une expérience professionnelle suffisante, créer leur propre entreprise. Pour M. Cavard, c'est un esprit « pionnier » qui doit être inculqué aux étudiants. A eux de transmettre le savoir et le savoir-faire qu'ils ont reçus, à eux d'« *assurer une démultiplication de leur formation* ». Un tel enseignement nécessite une association étroite entre les entreprises et l'école. Des entreprises de toutes natures, des petites aux groupes industriels puissants, doivent être en contact avec le centre de formation.

Les responsables de la chambre de commerce comptent beaucoup sur cet appui des milieux économiques. Ils en ont besoin pour mener à bien leur projet alors qu'ils ne disposent pas — et pour cause — d'un réseau d'anciens élèves qui, ailleurs, assure le succès d'une école de commerce. Faute de relais, les animateurs de la chambre de commerce ont recours aux slogans pour lancer leur école. « *Adoptez en 84 le look grenoblois de la réussite...* », proclame leur publicité. En bons gestionnaires, ils ont dû longuement étudier leur message. Les élèves de prépas y seront-ils sensibles ?

SERGE BOLLOCH.

(1) Lire dans *le Monde* du 15 juin : « L'école supérieure de commerce de tous privilégie les nouvelles techniques informatiques ».



Dessin de PLANTU

« Nous avons comblé un vide » déclare M. René Michal président de la Chambre de commerce

M. René Michal, président de la Chambre de commerce, nous explique la raison d'être de l'école supérieure de commerce de Grenoble.

« Pourquoi la Chambre de commerce de Grenoble a-t-elle jugé utile de créer une école de haut enseignement commercial ?

— Tout d'abord, pour répondre à une demande très forte des entreprises régionales, mais aussi parce que, nous installant dans de nouveaux bâtiments, nous avions l'opportunité d'accueillir au sein même de la Chambre de commerce une école qui manquait à Grenoble.

» Grenoble est, en effet, la seule agglomération de plus de quatre cent mille habitants qui ne soit pas dotée d'une école supérieure de commerce.

» Dans le domaine de la gestion, nous avons constaté que les formations existant sur Grenoble, comme celle dispensée à l'Institut d'administration des entreprises (I.A.E.) ou à l'Institut d'études commerciales (I.E.C.), d'un très bon niveau, étaient cependant incomplètes. D'autre part, Rhône-Alpes, deuxième région économique de France avec vingt mille entreprises de plus de dix salariés, ne dispose que d'une seule école de commerce, Sup de Co de Lyon.

» Enfin, nous estimons qu'une des faiblesses de notre appareil industriel tient à l'absence de compétitivité de certaines entreprises dans le domaine commercial, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La France, et tout particulièrement la région Rhône-Alpes, performante sur le plan des technologies nouvelles, doit être à même de promouvoir et de vendre les produits qu'elle fabrique.

— Quelle sera la spécificité de l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble ?

— Trop souvent, les jeunes qui sortent des écoles supérieures de commerce se destinent à des fonctions d'état-major dans les entreprises. Ils ont alors essentiellement des responsabilités de gestion. Ce fut pendant très longtemps la voie royale, suivie par les élèves des écoles supérieures de commerce. Nous, nous considérons que les temps ont changé et que l'approche de la direction d'une entreprise se fera beaucoup plus à travers la fonction commerciale, le marketing, notamment celui des biens industriels, et à travers la capacité à gérer les technologies nouvelles dans l'entreprise. C'est ce type d'hommes et de femmes qui demain dirigeront nos entreprises.

Armer les étudiants à la négociation

» Si on reproche aujourd'hui aux industriels français de manquer d'efficacité dans leur démarche commerciale, c'est peut-être parce que la formation actuelle des cadres de haut nivau n'est pas adaptée. Je pense aussi que dans certaines écoles la formation vole parfois un peu trop haut.

» A Grenoble, nous voulons former d'abord des vendeurs et des acheteurs de biens industriels parfaitement rodés au stade de la négociation internationale des contrats. Nous nous ferons un devoir d'armer nos étudiants sur tous les traquenards qui font que les entreprises gagnent ou perdent de l'argent en signant de bons ou de mauvais contrats. Il n'est plus possible aujourd'hui que des jeunes se forment sur le tas à coup d'erreurs durement ressenties par les entreprises qui les emploient.

» L'entreprise doit, aujourd'hui, disposer, tant sur le plan national que sur le marché international, de vendeurs de haute compétence, hommes de terrain présents sur le marché aptes à travailler avec des partenaires français et étrangers.

» Dès son arrivée à la tête de l'Etat, l'actuel président de la République a regretté que la France manque de vendeurs et a affirmé que leur formation était une impérieuse nécessité. Dans tous leurs discours, les ministres rappellent cet objectif. Notre école s'inscrit donc parfaitement dans cette perspective. C'est la raison pour laquelle nous avons reçu un accueil très favorable auprès de tous les ministères et que notre projet, lancé il y a dix-huit mois seulement, a abouti si rapidement. Nos partenaires se sont rendu compte que notre école n'avait pas les mêmes objectifs que les autres écoles supérieures de commerce et qu'il s'agissait véritablement d'un type nouveau d'école.

— On constate habituellement que, lorsqu'une école supérieure de commerce se crée, elle s'enferme dans sa tour d'ivoire et a peu de contacts avec le monde universitaire. En sera-t-il de même à Grenoble, où l'environnement universitaire est très riche et très varié ?

— A Grenoble, les relations entre l'Université et l'industrie sont depuis très longtemps une source d'enrichissement mutuel. L'industrie et l'Université ont souvent travaillé main dans la main. Ces toutes dernières années, nous avons assisté à un développement extraordinaire de la demande des universités vis-à-vis de l'industrie. De très nombreux chercheurs n'ont qu'une idée en tête : industrialiser et commercialiser leurs découvertes. Au C.N.R.S., au Centre d'études nucléaire, à l'Institut national polytechnique de Grenoble, des personnes s'occupent spécialement des rapports Université-industrie. Aussi, il est naturel que l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble ait signé plusieurs protocoles d'accord avec les universités grenobloises, qui deviendront ainsi des partenaires privilégiés de l'Ecole.

Ouverture vers la technologie

» Par exemple, nos relations avec l'Institut national polytechnique seront importantes. En effet, nous estimons indispensable de donner à nos élèves un enseignement d'ouverture technologique. Là aussi, nous innoverons par rapport aux autres écoles supérieures de commerce.

» A Grenoble, les élèves de l'Ecole consacreront une part non négligeable de leur temps à l'enseignement technologique. Nous souhaitons donner à nos étudiants la capacité de comprendre la philosophie technique des entreprises et, que, entrant dans l'une d'elles, ils soient en mesure de s'intéresser aux produits qui sont réalisés afin que sur le terrain de la vente ils puissent dialoguer avec leurs clients français et étrangers en ne commettant pas d'erreurs psychologiques et techniques graves avec ceux-ci.

» Dans cette perspective, nous nous efforcerons de travailler en étroite collaboration, notamment avec les grandes écoles d'ingénieurs de Grenoble et de prendre largement en compte l'environnement universitaire très riche qui nous entoure. Nous voyons ainsi avec beaucoup d'intérêt l'Institut national polytechnique de Grenoble (I.N.P.G.) s'impliquer très concrètement dans notre projet. Cette école d'ingénieurs attend beaucoup de l'Ecole supérieure de commerce pour développer les formations à la gestion et à l'action commerciale de ses propres ingénieurs. Corollairement, nos élèves trouveront au sein de l'I.N.P.G. une formation technologique de grande qualité.

» Toutefois, il ne doit pas y avoir de malentendu. Notre école s'inscrira totalement dans la philosophie de l'enseignement consulaire. Ce sera d'abord une école de haut enseignement commercial. Mais nous avons un souci de cohérence avec l'environnement et un souci de recherche de synergie avec l'université grenobloise. C'est là une nouvelle preuve du dynamisme de notre cité.

» Enfin, il faut souligner que notre école s'inscrit dans un milieu économique tout à fait exceptionnel qui devrait permettre une formation en alternance. Par sa taille, par la variété de ses conditions naturelles, par ses données démographiques, par la diversité de ses activités économiques, la région Rhône-Alpes est une région-clé de l'industrie française.

» Cette position d'avant-garde du pôle grenoblois l'a fait souvent appeler la « vallée du silicium » française par analogie à la Silicon Valley en Californie, toutes proportions gardées. Une école supérieure de commerce faisait cruellement défaut à cette région. Ce vide est désormais comblé. »

Propos recueillis par
CLAUDE FRANCILLON

J'ai 34 ans. Je suis le maire de Grenoble.

Je refuse d'admettre que la crise soit une fatalité.
En effet, c'est surtout dans les moments difficiles
qu'il ne faut pas baisser les bras.
Les Grenoblois le savent bien. A Grenoble,
il y a des entreprises qui vendent des photos aux Japonais,
des chercheurs qui remuent la Silicon Valley,
des industriels qui battent des records mondiaux.
Il y a aussi des gens qui réinventent la bande dessinée,
d'autres qui bâtissent les images électroniques de demain,
des fabricants qui grandissent malgré le climat de crise.
Décidément, Grenoble n'est pas simplement une ville
située à 1/2 heure des pistes de ski.
Grenoble, c'est une municipalité qui croit à
l'entreprise et qui le prouve* en l'aidant à se développer.
Demain, rejoignez-nous.

Alain Carignon

* Une preuve parmi d'autres : 2 ans d'exonération de la taxe professionnelle pour les entreprises qui démarrent.

Grenoble vous attend

Prenez contact avec Alain CARIGNON

M. .... Nom de la Société .... Fonction ....

Adresse ....

Souhaite rencontrer le Maire de Grenoble pour le problème suivant : ....

Merci de bien vouloir retourner ce coupon-réponse à Alain CARIGNON, maire de Grenoble, Hôtel de Ville - 11, bd Jean-Pain - 38000 Grenoble

L'après-Dube

POURQ
SKIER EN
QUAND ON P
DÉCONTRACT

Et moins cher :

1130 F



EN DAUPHIN
"C'EST TOU

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ DANS SES MEUBLES

L'après-Dubedout

LA gauche hébétée panse ses blessures et la droite triomphante s'installe dans son nouveau pouvoir. Dix mois après la victoire de M. Alain Carignon (R.P.R.) sur M. Hubert Dubedout (P.S.), qui gérait la ville depuis 1965, les battus n'en sont pas encore revenus, et les vainqueurs eux-mêmes se demandent s'ils ne rêvent pas.

Le fait est là : M. Carignon, trente-quatre ans, tient les rênes de la ville olympique jusqu'en 1989 (au moins), et le maire « sorti » est parti, titulaire depuis le 14 décembre de la présidence — il faut bien dire obscure — de l'Association technique de l'importation charbonnière. Il laisse une ville métamorphosée, un bilan dont chaque quartier, chaque rue porte l'évidente marque.

Il laisse aussi des regrets, des amertumes et des tentatives d'explication de sa défaite. Ses amis insistent sur le fait qu'il a été victime du mouvement national de désaffection pour la gauche, prouvé par le taux d'abstention dans les quartiers populaires. Les amis de M. Carignon, à l'inverse, mettent leur victoire au compte d'une campagne positive, jeune et moderne. Comme leur maire.

Le passé est passé, mais il faut le comprendre. Grenoble a deux visages, deux populations, deux identités. Il y a les vrais Grenoblois et les Grenoblois d'importation. Les premiers, nés dans une petite ville, l'ont vue grandir très vite — trop vite — dans les années 50 et 60. L'expansion les a surpris, dépassés, entraînés malgré eux. Tout s'est déroulé comme si leur ville leur avait échappé, avait été subtilisée peu à peu par des citoyens sans attaches. Hubert Dubedout fut le symbole de cette mutation qui vit le centre-ville — lieu des fidélités au passé, des plus nobles aux plus mesquines — débordé, annulé, englouti par les vagues de la modernité.

Mars 1983 fut leur revanche. Un commerçant résume ce retournement : *« Les vieilles familles de Grenoble ont toujours eu le sentiment de s'être fait voler leur ville. Maintenant elles peuvent se dire : c'est de nouveau nous qui avons le pouvoir. »*

Alain Carignon, grenoblois de souche, a su depuis des années travailler sur ces forces sociales et économiques tenues à l'écart de la gestion d'une gauche moderniste et, finalement, imprudente. Mais il n'aurait pas suffi qu'il s'appuyât sur l'électorat du centre-ville et les commerçants pour s'emparer de toute la ville. Il lui fallait présenter aussi à certains néo-Grenoblois l'image d'un projet dynamique. Il a su attirer d'autres catégories d'électeurs en rendant crédible, à leurs yeux, une alternance qui ne soit pas un simple retour en arrière, frileux, mais un projet marqué par les idées nouvelles de la droite. Il a réussi.

Héritage

Sa victoire, il la doit autant à la paralysie de ses adversaires — tranquillement assis sur un pouvoir qui paraissait éternel et très occupés à constituer une liste respectant les dosages complexes de la gauche unie — qu'à l'activité de ses militants et à son programme.

Le pouvoir conquis, reste à gérer l'héritage et à tenir les engagements. Dans les deux cas, ce n'est pas une mince affaire. Dix-huit ans de gestion Dubedout, cela ne se fait pas oublier en un jour. Et d'ailleurs, nous dit Alain Carignon : *« Je ne veux pas tout casser. Il y a une partie du bilan qui est acceptable. »*

Depuis dix mois, il s'est installé dans ses meubles. Littéralement : il a fait rénover le bureau du maire, à son goût. Et, dit-on, à grands frais, ce qu'il dément avec indignation, des chiffres fantaisistes ayant circulé à ce propos.

Il a d'abord assis son pouvoir sur une nouvelle organisation de la mairie. M. Dubedout disposait d'un cabinet fort restreint, les élus étant — chacun dans son domaine — en liaison directe avec les services.

« Dubedout était le prisonnier de la Tour », dit en souriant Denis Bonzy, qui dirigea la campagne de M. Carignon et dirige maintenant son cabinet. La « Tour », ce sont les bureaux des services de la mairie, tout d'acier et de verre. *« Pour nous,* dit M. Bonzy, *il n'y a qu'un pouvoir, c'est celui des élus. »* Il faudrait ajouter : et du cabinet. Car M. Carignon s'est doté d'un cabinet de dix personnes qui jouent un rôle essentiel dans l'application de sa politique.

Tous les lundis le maire réunit les membres de sa liste — élus et non élus, — le cabinet, les secrétaires généraux et adjoints. Les chefs de service de la mairie viennent « plancher » devant cet aréopage, quand on le leur demande. L'opposition se plaint de ce système et estime que les commissions et le conseil municipal ne sont que des lieux de rhétorique puisque les décisions — des plus importantes aux plus minimes — sont préparées dans ces réunions du lundi.

Au contraire, M. Carignon se flatte d'avoir pour l'opposition un respect qui n'est pas que de façade.

« Je suis, dit-il, *le maire de tous les Grenoblois. J'ai reconnu des droits à l'opposition municipale. Elle dispose de moyens matériels et d'expression. »* Il s'agit d'un bureau, d'un cadre et d'une secrétaire pour chacun des deux groupes (socialiste et communiste) et de deux pages dans le nouveau mensuel lancé par la ville, *Grenoble-mensuel.* M. Jean Verlhac, président du groupe socialiste, n'en disconvient pas, mais il affirme qu'au conseil général, tenu par les socialistes, l'opposition est mieux traitée, ce que conteste M. Carignon...

La méthode Carignon

Peccadilles. Ce qui compte, c'est l'exercice du pouvoir. *« La différence fondamentale tient à notre méthode »*, dit le jeune maire. Et de citer les réunions — une quinzaine — organisées dans les quartiers pour débattre du projet de budget pour 1984 (*« Venez en parler avec votre maire »*, disent les tracts). Le goût du contact direct avec les citoyens, séduisant en soi, ne va pas sans frustrer les intermédiaires que sont les organisations et les associations, voire, parfois, d'autres élus qui peuvent avoir le sentiment d'être court-circuités et parfois contredits.



Dessin de CAGNAT.

M. Alain Carignon

Gérer Grenoble d'une poigne ferme sans provoquer l'adversaire qui guette la moindre erreur. Tenir les promesses faites à son électorat — la maîtrise des impôts locaux — sans annuler les progrès permis par la gestion précédente. Modifier le paysage socio-politique de la ville, pour asseoir durablement son pouvoir, sans provoquer trop de conflits. Telle est la crête sur laquelle doit se tenir Alain Carignon.

Pour l'instant, il y est parvenu. *« Il est astucieux »*, dit un opposant. Et habile. Avoir fait approuver, lors d'un référendum municipal, un projet de tramway auquel il est favorable mais que son électorat redoute, est un coup de maître. C'est l'électorat de gauche qui a fait passer — de justesse — le *« oui au tramway »* et qui, de la sorte, a accru un peu plus la légitimité du maire. La gauche a été prise à contre-pied, elle qui, la première, avait eu l'idée du tramway... mais pas celle du référendum.

M. Carignon a une obsession, un objectif, une passion : réduire les impôts locaux. Les commerçants l'ont pour cela activement soutenu, et c'est sur la réalisation de cette promesse qu'il sera jugé. Promesse ou prouesse ? Comment procéder sans casse, c'est-à-dire sans licenciements ? Tous les budgets sont obérés par les mesures acquises, incontournables, sauf à tout chambouler. La marge de manœuvre ne porte ici que sur moins de 10 % de l'ensemble.

M. Jean-Jacques Guillemot, adjoint aux finances, a annoncé la couleur en novembre : *« Pour le fonctionnement, il faut envisager une baisse de 4 %. L'aide de la ville aux associations et au secteur paramunicipal en règle générale devrait baisser de 15 %. (...) Cette baisse ne saurait être mathématiquement appliquée. La recherche d'économies doit être effectuée hors frais de personnel. »*

Budget, mon doux plaisir

Cela ne suffira pas : il faudra encore se résoudre, en 1984, à voir les impôts locaux augmenter de 11 % à 12 %, soit nettement plus que l'inflation prévue. Promesse non tenue ? *« Nous avons toujours dit qu'il ne faudrait pas espérer un budget satisfaisant avant 1985 ou 1986. Le budget 1984 n'est pas encore un budget Carignon »*, dit-on à la mairie. Et le maire répète à tous ses interlocuteurs : *« Nous donnons un coup de barre à notre pétrolier, il mettra deux ans pour faire son virage. Le budget 1984 est une partie de l'héritage sur laquelle nous n'avons que peu de prise. »*

Dans le débat s'affrontent deux conceptions de la vie sociale. Les socialistes ont depuis dix-huit ans multiplié à Grenoble les équipements sociaux, culturels, de santé, soit directement, soit par le soutien financier apporté à des associations. M. Carignon veut inverser la tendance. *« Les précédents élus,* dit-il, *géraient la ville comme si ses moyens n'avaient pas de fin »*. A quoi M. Verlhac (P.S.) réplique : *« L'objectif de la nouvelle municipalité est la diminution du rôle des équipements publics. C'est du reaganisme, la nouvelle droite à la mode grenobloise »*. Le journal de la ville a publié en novembre un reportage sur la gestion de New-York, dans lequel on pouvait lire ces propos du maire de la ville américaine rapportés avec délectation : *« Il ne faut pas laisser parler son cœur quand on n'a pas d'argent à dépenser »*, et le journaliste d'ajouter : *« Les problèmes qui se posent dans la capitale du Dauphiné sont, toutes proportions gardées, comparables à ceux que connaît le mastodonte américain. »*

On va donc freiner les dépenses, et les associations seront les premières à trinquer. Ces associations qui gèrent de nombreux équipements étaient l'une des originalités du Grenoble de M. Dubedout et la bête noire de l'opposition d'alors. M. Carignon constate *« le poids excessif des structures permanentes des associations, qui avaient tendance à se substituer à la population »*. On va peu à peu leur rogner les ailes.

A long terme, si l'opération réussit, les Grenoblois paieront peut-être moins d'impôts mais *quid* des services qui leur sont rendus ? *« On va dévitaliser Grenoble »*, note, amer, un observateur.

Ainsi va Grenoble nouvelle manière. Le labo de la nouvelle gauche, vibrionnant d'idées, foisonnant d'inventions, rentre dans le rang, la « rigueur » Carignon s'ajoutant à la « rigueur » Delors.

M. Verlhac n'y croit guère à cette rigueur locale. Il note que des dépenses nouvelles étant quand même prévues, il faudra *« 20 millions d'économies de plus que ce qui a été annoncé »*. Où les trouver en douceur, cette année et les suivantes ?

Les commerçants grenoblois, qui aspirent à cette réduction des impôts, attendent beaucoup de M. Carignon et de la chambre de commerce dont le président figurait en bonne place sur sa liste. Mais n'attendent-ils pas trop ?

Il y a quelques semaines, un accroc significatif s'est produit. Un salon d'artisans — baptisé Artisa — était prévu à Grenoble pour le début décembre. Un vent de révolte s'est levé dans le petit commerce grenoblois sur le thème : ces artisans venus d'ailleurs vont nous voler notre clientèle à la veille des fêtes ! Le maire, coincé entre les artisans et les commerçants, a finalement tranché sans trancher : le salon a été avancé... d'une semaine. Gérer les villes, c'est aussi gérer les contradictions. L'épisode d'Artisa, dont les opposants se sont gaussés, illustre à leurs yeux la difficulté que résume un ancien responsable : *« Je ne vois pas comment le maire va pouvoir défendre longtemps à la fois l'intérêt général et la somme des intérêts particuliers »*. A quoi le maire peut répondre qu'il n'y a pas d'intérêt général si les intérêts particuliers ne sont pas respectés.

BRUNO FRAPPAT.

30 000 étudiants

Trois universités, de nombreuses écoles d'ingénieurs, des laboratoires associés au C.N.R.S., la région grenobloise peut être fière de ses formations d'enseignement supérieur. Les vingt-huit mille étudiants des trois universités représentent 3,5 % du nombre des jeunes fréquentant les universités, alors que la population de l'Isère n'intervient que pour 1,7 % de la population française. Les universités grenobloises attirent beaucoup de jeunes des départements voisins et même de la grande région Rhône-Alpes. En développant des formations spécifiques, les établissements de Grenoble ont su résister à l'attraction de leurs homologues lyonnais.

L'université scientifique et médicale (Grenoble-I) rassemble les disciplines des sciences exactes et des laboratoires de recherche.

L'université des sciences sociales (Grenoble-II), première université française érigée en établissement public à caractère scientifique et culturel en 1970, regroupe les anciennes facultés des sciences humaines, de droit et de sciences économiques. A côté des U.E.R. traditionnelles (droit, philosophie, histoire...), cet établissement comporte aussi des instituts, comme l'Institut d'études politiques, l'Institut des sciences sociales et mathématiques appliquées (ISSMA), l'Institut d'administration des entreprises ou l'Institut d'études commerciales.

L'université de Grenoble-II dispense des enseignements en lettres et en langues.

A côté de ces universités existent plusieurs établissements à vocation technique et technologique, qui forment des cadres et assurent aussi des travaux de recherche fondamentale ou appliquée. L'Institut national polytechnique de Grenoble (I.N.P.G.) regroupe six écoles d'ingénieurs. L'École nationale supérieure d'électrochimie et d'électrométallurgie (ENSEEG), l'E.N.S. d'électronique et de radioélectricité (ENSERG), L'E.N.S. d'ingénieurs électriciens (ENSIEG), l'E.N.S. d'hydraulique (ENSHG), l'E.N.S. d'informatique et de mathématiques appliquées (ENSIMAG) et l'Ecole française de papeterie (E.F.P.).

En 1981, l'I.N.P.G. a délivré plus de cinq cents diplômes d'ingénieurs. Selon son président M. Daniel Bloch, l'Institut prévoit de doubler d'ici à cinq ans les promotions d'ingénieurs informaticiens et automaticiens. La mise en place de nouvelles formations est aussi envisagée en imprimerie, en planification des systèmes énergétiques, en microélectronique et en génie nucléaire.

Un potentiel de formation et de recherche varié a permis à la région grenobloise d'apparaître, depuis une dizaine d'années, comme une composante importante de l'enseignement supérieur en France. Le campus universitaire du domaine de Saint-Martin-d'Hères n'a maintenant plus de secret pour les universitaires. Ni même pour les responsables politiques, puisque, en 1974, M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, demandait à M. Jean-Louis Quermonne, président de Grenoble-II, de participer à son cabinet... et, en 1982, M. Alain Savary nommait directeur général des enseignements supérieurs un autre Grenoblois, M. Jean-Jacques Payan, ancien président de Grenoble-I.



Une région riche en industries de pointe

MALGRÉ les multiples crises qui ont secoué l'industrie grenobloise, celle-ci a toujours réussi sa reconversion en s'orientant vers des technologies de pointe. L'hydro-électricité marqua le début du développement industriel de Grenoble, qui sut exploiter rapidement les avantages d'une énergie peu coûteuse et aisément transportable. L'électrochimie et l'électrométallurgie connurent un rapide essor. La construction mécanique (Neyrpic), électrique (Merlin-Gérin) et l'industrie papetière devinrent ensuite les secteurs industriels les plus actifs de la capitale des Alpes.

Ces industries ont toujours appuyé leur développement sur les centres de recherche et les laboratoires publics et privés installés dans la ville. Une solide tradition, constamment maintenue, de contacts et de liaisons permanents recherche-industrie a permis la création et le développement de nombreux emplois industriels à partir de technologies ou de produits mis au point dans les laboratoires grenoblois (1).

Alors que l'industrie grenobloise perd, depuis 1975, près de mille emplois tous les ans, seule l'électronique, devenue le troisième secteur industriel de la « cuvette » après la mécanique et la transformation des métaux, fait figure d'exception. Trois cents emplois nouveaux sont créés chaque année dans la filière électronique, qui rassemble désormais sept mille huit cents personnes dans soixante établissements de production de matériels et mille salariés dans quatre-vingts sociétés de services en informatique. Cet ensemble s'appuie sur un potentiel de recherche, lié directement à l'électronique, fort de trois mille personnes.

Le secteur des composants est aujourd'hui le point fort de l'électronique grenobloise avec plus de deux mille deux cents salariés, dont la plupart dépendent du groupe Thomson. Celui-ci dispose, dans l'agglomération, d'une importante unité de fabrication de circuits bipolaires (Thomson-D.C.I.). Il contrôle la société EFCIS, qui fabrique des circuits intégrés très sophistiqués.

L'informatique et la construction des ordinateurs, représentées à Grenoble par deux grands groupes, la Société européenne de mini-informatique et de système (SEMIS) et l'américain Hewlett-Packard (huit cent cinquante salariés), voient également se développer des petites sociétés comme SYMAG, promises, semble-t-il, à un avenir brillant.

Quant à la société Merlin-Gérin, elle a parfaitement réussi la diversification de ses productions en développant une large partie de ses activités industrielles liées aux équipements électroniques et aux automatismes. Enfin, autour de ces sociétés gravite une multitude de petites entreprises de très haute technologie qui font aujourd'hui la force de Grenoble. Une originalité de plus pour la ville : la plupart de ces sociétés sont rassemblées dans un parc de technologie avancée, la Z.E.R.S.T. (zone pour l'exploitation et la réalisation scientifique et technique), qui n'admet en son sein que des entreprises dont les activités sont essentiellement orientées vers l'innovation et la valorisation de la recherche.

C. F.

(1) En 1983, dix mille personnes travaillent pour la recherche à Grenoble.

DEUX POINTS DE VUE

Adapter l'enseignement de la gestion au nouvel environnement international

par JEAN-MARIE DOUBLET (*)

L'ENSEIGNEMENT de la gestion a connu, au cours des deux dernières décennies, un développement considérable. Certes, la création des premiers instituts d'administration des entreprises (I.A.E.) dans les universités en 1955 marquait une première étape significative. Mais c'est dans la seconde moitié des années 60 que la prise de conscience de la formation comme enjeu décisif dans la stratégie des entreprises apparaît tant pour les pouvoirs publics que pour les chambres de commerce et d'industrie et les partenaires sociaux. C'est l'époque où le livre de Jean-Jacques Servan Schreiber *le Défi américain* vulgarise les grands thèmes du management et où la presse commence à s'intéresser aux cadres.

La création de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE), à laquelle sont associés différents organismes représentant les entreprises, dote le système de formation de l'outil qui lui manquait, outil qui va accompagner et souvent permettre la transformation d'un enseignement qui se voulait avant tout commercial. Les établissements ne disposaient souvent à cette époque que d'enseignants vacataires issus des entreprises. Pour combler le retard pris dans ce domaine par rapport à plusieurs pays, la Fondation va favoriser la constitution, dans les écoles supérieures de commerce et dans les I.A.E., de corps professoraux permanents, pratique initiée dès 1966 à l'école H.E.C. Elle va permettre à de futurs enseignants venus d'horizons divers, d'écoles d'ingénieurs, de l'Université, des entreprises, d'obtenir, souvent à l'étranger, notamment en Amérique du Nord, une formation approfondie sanctionnée, pour une fraction importante d'entre eux, par un diplôme équivalant au doctorat d'État français.

A partir de 1974, la Fondation cesse d'envoyer régulièrement des étudiants outre-Atlantique. Elle estime que les futurs enseignants de gestion peuvent désormais être formés en France. C'est à ce moment-là qu'un doctorat de gestion est créé dans notre pays. Ses ambitions en matière de recherche et de formation de professeurs bénéficient du concours et du soutien actif de la Fondation. Des programmes de formation doctorale en gestion dans les I.A.E., à l'université Paris-IX Dauphine, à l'ESSEC et au CESA, témoignent de la volonté de développer une formation et une pratique du management à la française. La publication de la *Revue française de gestion*, qui valorise les résultats de la plupart des recherches et fait connaître celles-ci dans les entreprises, est à cet égard également significative.

Pour l'enseignement français de la gestion, cette période de consolidation va durer jusqu'au début des années 80. Elle ne concerne pas que les troisièmes cycles puisque, dans le même temps, des enseignements de gestion se développent avec succès dans le monde des écoles anciennement commerciales, dont ils rénovent les programmes en profondeur. Ils attirent ainsi un nombre croissant d'étudiants. Dans les universités, certains programmes apparaissent alors également comme des réussites. C'est d'abord le cas des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) dans les deux spécialités, « technique de commercialisation » (T.C.) et gestion des entreprises et des administrations (G.E.A.). C'est le cas également des maîtrises de sciences de gestion (M.S.G.), et des maîtrises de sciences et techniques comptables et financières (M.S.T.C.F.) et des maîtrises d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE).

Par ailleurs les diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), qui se préparent en un an permettent aux étudiants déjà titulaires d'un diplôme de second cycle de compléter leur formation. Fait remarquable, ces diplômes sont également accessibles aux cadres en formation continue.

Avec les années 80, l'enseignement de gestion français entre dans une nouvelle période. Il doit tenir compte de la rapidité des rythmes de changement auxquels l'industrie et les entreprises françaises sont et seront confrontées. Il doit s'adapter à un nouvel environnement tant international que social et technologique.

La dimension internationale fait maintenant partie intégrante de la stratégie des entreprises. La mondialisation des marchés implique de nouveaux comportements et de nouveaux savoir-faire des hommes à tous les niveaux de l'entreprise.

L'irruption des technologies nouvelles suscite de proche en proche un changement de perspective radical des activités et des moyens, face auquel les entreprises doivent déterminer leurs politiques et, en définitive, leurs choix.

Pour sa part, la Fondation encourage l'évolution de l'enseignement de gestion en fonction de ces attentes et de ces besoins. Elle aide à la création de nouveaux programmes, notamment dans les domaines de l'innovation, des processus de production, du design, de la propriété industrielle, des effets de la productique, du commerce international, etc. Elle favorise les recherches sur les outils de sélection, de contrôle et d'évaluation, qui permettront aux entreprises de développer des activités et des technologies nouvelles.

Pour toutes ces raisons, la Fondation se félicite de la création de l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble, qui entend donner aux futurs gestionnaires une culture technique indispensable aujourd'hui. Cette culture doit les aider non seulement à mieux communiquer avec les responsables des secteurs de la production, favorisant ainsi les processus d'innovation technologique et la gestion des projets, mais également à faciliter le développement d'une concertation de l'entreprise avec son environnement. Ainsi l'entreprise française, performante sur le plan des technologies nouvelles, sera-t-elle à même de promouvoir et de vendre de nouveaux produits compétitifs sur les marchés internationaux.

(*) Secrétaire général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (F.N.E.G.E.).

La mairie doit engager la bataille économique sur tous les fronts

par ALAIN CARIGNON (*)

SI l'on s'attache à analyser de nos jours la mutation qui s'opère dans les pays occidentaux, on est contraint de formuler d'emblée le constat suivant : partout l'économie règne en maître.

Les collectivités locales ne peuvent passer outre cette suprématie du fait économique. La situation actuelle se caractérise en effet par une telle imbrication du politique et de l'économique qu'il serait vain de tenter de tenir un discours politique qui fasse abstraction de données structurelles et conjoncturelles de l'économie.

Rappelons à cet égard que ce n'est pas un hasard si les thèmes majeurs de la campagne de l'opposition nationale lors des municipales concernaient l'emploi et le développement économique.

Parce que la commune est l'unité administrative la plus sensible aux aléas économiques, il est naturel que les maires consacrent une part importante de leurs efforts à défendre les entreprises et l'emploi, la compétitivité et l'accessibilité de leurs industries, l'intelligence et le cadre de vie des hommes et des femmes qui habitent, vivent et travaillent dans leur ville.

Il est au surplus du devoir municipal de faire preuve d'une extrême vigilance afin de combler les lacunes, voire les erreurs, de la politique économique de l'actuel gouvernement.

Pour faire face à cet objectif, les nouveaux maires doivent : d'une part, trouver la juste-mesure de leur interventionnisme en matière économique, car il est essentiel de ne pas atrophier plus avant la liberté d'entreprendre, déjà trop menacée; d'autre part, être à même de proposer et de réaliser des actions concrètes et efficaces. Les Français sont las des considérations dogmatiques et partisanes qui n'apportent aucune solution à leurs problèmes quotidiens.

Trouver la juste mesure de l'interventionnisme municipal

Il n'est certainement pas du rôle des municipalités de se substituer à l'initiative privée. L'interventionnisme économique revêt déjà dans notre pays l'aspect de l'ingérence.

Convaincu que le libéralisme économique est le seul garant du dynamisme de notre tissu industriel, je considère que toute intervention dans ce domaine doit être limitée et revêtir des formes nouvelles : l'intervention systématique doit céder la place à une large concertation entre les collectivités locales et les décideurs. Il s'agit là d'une voie largement exploitable, car, s'il est question d'imaginer une « doctrine économique municipale », alors il est évident qu'elle devra aller dans le sens du développement industriel. Dans cette perspective, la palette de moyens d'action dont dispose le maire est beaucoup plus vaste à l'issue de lois de décentralisation.

La suppression de la tutelle administrative permettra une intervention municipale plus rapide et plus rationnelle. Le maire pourra désormais être pleinement le garant, au niveau local, de la compatibilité entre l'intérêt général et les intérêts particuliers. Si néanmoins la délégation de ressources suit celle du pouvoir, alors nous pourrons promouvoir l'authentique décentralisation dont la nation française a besoin, celle qui était déjà inscrite dans le projet du général de Gaulle en 1969.

Relever le défi de la décentralisation, c'est donc faire de la commune un lieu de rencontre privilégié entre toutes les forces vives de la ville. Il s'agit d'une nécessité impérieuse car, en période de crise économique et sociale, lutter ensemble et faire preuve de solidarité constituent les armes simples, mais aussi les seules efficaces, pour faire un pas vers le développement. Nous devons poser les jalons d'un partenariat constructif afin de recréer un environnement favorable à l'esprit d'entreprise.

Cependant, afin que l'action communale soit le fer de lance d'une restauration de la dynamique économique, il est nécessaire que les mesures mises en place montrent l'exemple par leur efficacité.

Une doctrine qui repose sur le concret

A Grenoble, la nouvelle municipalité a accordé la priorité à l'économie et à la lutte contre le chômage. En effet, malgré les atouts dont elle dispose en matière de technologie de pointe, la capitale du Dauphiné n'est pas épargnée par les retombées de la crise économique.

Dans un désir permanent d'innovation et d'efficacité, nous avons mis en place, dès notre entrée en fonction en mars dernier, un dispositif concret de nouvelles procédures et de nouvelles structures.

Afin d'aménager une cellule de concertation permanente qui rassemble toutes les énergies et les compétences jusqu'alors dispersées, un conseil de valorisation de l'économie grenobloise (Coveg), a été créé. Son objectif est de regrouper, sur la base d'un consensus pleinement volontaire, les décideurs de toute appartenance, pour parvenir à terme à une amélioration de la situation de l'emploi.

Afin d'appuyer par des initiatives ponctuelles cet instrument de prospective économique et de recréer un climat favorable, nous décernerons, dès janvier 1984, des « bourses de la vocation économique » à des entreprises dont le dynamisme est exemplaire. D'autre part, la municipalité a voté une exonération sur deux années de la taxe professionnelle pour les entreprises créées en 1984.

Dans le même souci de mobilisation des décideurs locaux, nous avons dû démultiplier les actions démontrant la capacité d'accueil de notre ville.

Enfin, nous avons pris des contacts particulièrement sérieux avec quarante villes du monde, dont les tailles, les objectifs et les moyens sont similaires aux nôtres, et nous comptons travailler étroitement avec elles au sein d'associations internationales des villes des technologies du futur, que nous venons de lancer.

Bien sûr, cela ne suffira pas : le malaise est trop grand pour que le remède soit unique. La municipalité se doit d'engager la bataille économique sur tous les fronts : qu'il s'agisse de celui de la formation professionnelle, ou de celui, tout aussi important, de la valorisation du tissu universitaire.

Parce que le développement économique ne peut résulter que de la libération des forces vives dans chaque ville, et d'un désir partagé d'ouverture sur l'avenir, nous avons décidé de pratiquer à Grenoble un management municipal novateur et rationnel qui serve de fer de lance à une nouvelle forme d'économie municipale, tenant compte des impératifs de bonne gestion qui s'imposent, pour gagner les chefs d'entreprise d'aujourd'hui.

(*) Maire de Grenoble.





LE CARNET DU Monde

Naissances

– Philippe TRÈVES et Mariel TRÈVES, née Fils, sont heureux d'annoncer la naissance de

Rachel,

le 14 décembre 1983.

– Catherine DELANNOY et H.-André LÉON ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Max-Henri,

le 9 décembre 1983.
58 *bis*, rue Yvan-Tourguenieff,
78380 Bougival.

Mariages

– Maryse et Jean CHAPRON ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fils

Stéphane
avec
Catherine GRANGIÉ.

141, avenue Boucicaut,
71100 Chalon-sur-Saône.
40, boulevard Stalingrad,
06300 Nice.

– Le docteur Claude PONTVIANNE et Claire MALBRANCHE sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 10 décembre 1983.
7, rue Courbet,
91480 Quincy-sous-Sénart.

Décès

– M. et Mme Jean Roche
et leur fils,
M. et Mme Alain Bellair
et leur fille,
M. et Mme Jean-Claude Leriche
et leurs enfants,
Mme veuve Jean Binot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BELLAIR,
professeur retraité
de l'université Paris-VI,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de la rue d'Ulm,

survenu le 17 décembre 1983 en son domicile, à Sceaux.

La levée du corps aura lieu au domicile, le jeudi 22 décembre 1983 à 9 heures.

Les obsèques se feront en province.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de l'Yser,
92330 Sceaux.

– M. Eric Capelle,
M. et Mme Noël Fillastre,
M. et Mme Max Capelle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eric CAPELLE,
née Christine Fillastre,
ingénieur,

leur épouse, fille et belle-fille, survenu le 17 décembre 1983, à l'âge de vingt-cinq ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *jeudi 22 décembre* 1983 en l'église Saint-Pierre de Coupvray (77), où l'on se réunira à 10 h 45.

72, rue de Paris,
91570 Bièvres.
7, rue de Montry,
77450 Coupvray.

– Son épouse,
Ses neuf enfants et leurs familles,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri COLBOC,

architecte, Prix de Rome,
chevalier de la Légion d'honneur, le 19 décembre, à l'âge de soixante-six ans.

Le service religieux sera célébré à Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (92) le 22 décembre à 16 heures.

Madame Lions-Colboc, 40, avenue Le Nôtre, 92330 Sceaux.

Docteur Albert Colboc, 28, route d'Octeville, 76310 Sainte-Adresse.

[Né le 21 juin 1917 à Bléville (Seine-Maritime), Henri Colboc termine l'école des Beaux-Arts en 1942. Il est prix de Rome en 1944. Dans les années 1950, il construit de nombreux grands ensembles de logements à Bondy, Bagneux, Versailles, notamment des équipements scolaires et universitaires, des églises. Son agence (fermée en 1977) comptera jusqu'à 110 personnes et sera responsable de l'équivalent d'une ville de 100 000 habitants.

En Algérie, il construit des logements sociaux à Constantine, étudie un marché d'intérêt national pour Alger. Il est chargé, au début des années 60, du marché d'intérêt national de Rungis (plus d'un million de mètres carrés). Après 1973, il travaille avec les Emirats arabes unis où il construit un stade de 60 000 places à Abu-Dhabi. Trois de ses fils, Pierre, Vincent et Jean-Baptiste, sont architectes ; l'une de ses filles, Emmanuelle, est étudiante en architecture.]

– Albert et Moussia Elissalt,
ses parents,
Mme Yvonne Sadoul,
sa grand-mère,
Martine Pattou et Marion Elissalt,
ses sœurs,
Les familles Elissalt, Sadoul, Pommereau, Boyer-Vidal, Douarinou, Pattou, Deschamps, Leibowitch, Castaing, Lemonnier, Lenssens, Heugel et Cassan, ses beaux-frères, oncles, cousins et neveux, et les amis de la rue Taine,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pascal ELISSALT,

survenu à Blois, le 17 décembre 1983, à l'âge de trente-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le 21 décembre 1983, à 16 h 30, au cimetière ancien de Saint-Jean-de-Luz.

– Dieu a rappelé à Lui, le 17 décembre 1983, le

Père Henri de FARCY (S.J.),
membre de l'Académie de l'agriculture,

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.
De la part
du Père provincial de la Compagnie de Jésus en France,
des Pères de sa communauté,
Et de toute sa famille.

– M. Georges Folgoas,
Mme et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges FOLGOAS,

survenu, le 14 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
28580 Saint-Lubin-de-la-Haye.

– M. et Mme Blaise Fournier,
Florence et Benoît Fournier,
Mme Claire Ransom-Fournier,
M. et Mme Martin Ransom
et leurs enfants,
Lawrence et François Ransom,
M. et Mme Tony Biessy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabriel FOURNIER,
née Marcelle Biessy,

survenu, le 18 décembre 1983 à Melun, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, le jeudi 22 décembre 1983, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ormesson, par Nemours, à 10 h 30.

48, boulevard Thiers,
77300 Fontainebleau.

[Mme Marcelle Fournier était la veuve du peintre Gabriel Fournier (1893-1983), contemporain de Modigliani, Kisling, Soutine et de tous les artistes qui ont gravité autour du Montparnasse des années 20, dont le nom est aussi lié au musicien Erik Satie.

Professeur agrégée de français et d'anglais aux lycées de Grenoble, Saint-Marcellin et Fontainebleau, elle a été la fondatrice de la revue de poésie « les Trois Roses », en compagnie des poètes Justin-Frantz Simon, Pierre Reverdy, Guillaume Apollinaire et Jean Royère.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Mireille GAMARD,
professeur honoraire
au lycée Molière,

survenu le 11 décembre 1983.

De la part de
M. Roger Meyer
et ses enfants.

70, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

– Mme Sonia Hasson,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques HASSON,
gérant de la société Hasson frères.

L'inhumation aura lieu le mercredi 21 décembre 1983, dans la sépulture de famille.

Réunion à 15 heures, porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

– M. Pierre Muckensturm,
inspecteur d'académie,
son époux,
MM. et Mmes Jean-Jacques
et Yves Muckensturm
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Bernon
et leurs enfants,
Mme Francine Muckensturm,
M. et Mme André Muckensturm,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Jean Swetchine
et leur fils,
M. et Mme Joseph Dymon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ginette MUCKENSTURM,
née Broum,

survenu le 17 décembre 1983.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre 1983, à 14 h 30, en l'église de Cronat (Saône-et-Loire).

1, rue Pestalozzi,
67000 Strasbourg.
La Croix-Blanche,
Montambert 58250 Fours.

– Ménétrol: Bonnard-Migennes. Paris.
Mme Willy Poulain
et ses enfants, Pascale et Emmanuel,
Les familles Robert Poulain, Gérard Souquet-Basiège,
ont la douleur de faire part du décès soudain de leur cher

Willy POULAIN,

à l'âge de trente-trois ans, survenu le 18 décembre 1983.

Une bénédiction aura lieu en l'église de Ménétrol, le mercredi 21 décembre 1983, à 10 h 30.

Fleurs naturelles, condoléances sur registre.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui prennent part à sa douleur.

– M. Léon Raab,
M. et Mme Claude Raab,
M. et Mme Alain Raab,
Grégory et Natacha,
M. et Mme Henri Rozenblatt
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon RAAB,
née Léa Rozenblatt,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,
survenu à Paris, le 17 décembre 1983, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre 1983.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et le personnel du Comité des expositions de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

M. Herbert REGIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
vice-président
du Comité des expositions de Paris,
vice-président d'Europlastique,

survenu le 13 décembre 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

7, rue Copernic,
75782 Paris. Cedex 16.

– Le président
Et les membres de l'association Europlastique,
ont le regret de faire part du décès de leur vice-président,

M. Herbert REGIS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 décembre 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

59, rue Boissière,
75116 Paris.

– Mme Khalil Sanbar,
Wadie Sanbar,
Ziad Sanbar,

Mme Eugénie Sanbar,
M. et Mme Emile Musallam,

M. et Mme Elie Sanbar,
M. et Mme Habib Naccache,
M. et Mme Jean Sahyoun,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Riachi,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Khalil SANBAR,

leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère et oncle,

survenu à Koweït le 15 décembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, où l'on se réunira et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmartre.

2, rue de Sontay,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

général Marcel TETU,
ancien chef d'état-major
de l'armée de l'air,
grand officier de la Légion d'honneur,
survenu, à Nice, le 15 décembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.
De la part de Mme Marcel Tetu,
M. et Mme Claude Tetu,
Angélique, Emmanuelle et Fabrice Tetu,
Mme Paul Soupey,
Et de tous les membres de sa famille.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Nice, le 17 décembre, dans l'intimité familiale.
10, rue Puget, Nice.
4, allée Florent-Schmitt, Saint-Cloud.

Communications diverses

– A l'approche des fêtes de Noël, pensons à ceux qui ont faim ! Les Salésiennes missionnaires du Tamilnadu (Inde du Sud) rappellent qu'elles ont de grandes difficultés pour assurer le riz quotidien à tous les enfants de leurs écoles-orphelinats : 100 F seraient à l'heure actuelle une aide efficace pour prendre en charge un enfant pendant un mois, mais le moindre don sera reçu avec reconnaissance par l'association (loi 1901), Premdâm, 67, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. C.C.P. Paris 22 275 91 A.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Bordeaux-III, mardi 20 décembre à 13 h 30, salle n° 201, M. Zadi Grekou, « Recherches sur le vocabulaire de la satire sociale chez Aristophane ».

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS N° 4

Ce père de famille nombreuse est au chômage et la mère femme de ménage a un tout petit salaire. Une de ses filles âgée de 18 ans, élève au Conservatoire local, vient de casser son violon en descendant de l'autobus. L'assurance ne rembourse que la moitié du prix d'un violon d'occasion, les ressources de la famille ne permettent pas de payer la différence, de l'ordre de 10 000 francs. Et pourtant, cette jeune fille est une brillante élève, titulaire d'une médaille d'or et il serait navrant de la voir abandonner. Ses camarades et professeurs sont décidés à l'aider mais il manque encore :

5 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires

Aucune quête n'est faite à domicile

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

ARCHITECTURE

Le Grand Prix est attribué à Henri E. Ciriani

Le nom d'Henri E. Ciriani a été proposé pour le Grand Prix d'architecture 1983. M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, devait remettre au même architecte, ce mardi 20 décembre dans la soirée, le prix créé par le *Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, l'Equerre d'argent, pour une crèche à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Le jury, présidé par le directeur de l'architecture, s'était d'abord partagé par moitié sur les noms de Christian de Portzamparc, l'un des six lauréats du concours pour l'Opéra de la Bastille, et de Roland Schweitzer, avant de se retrouver à l'unanimité sur celui de Ciriani.

Un corbuséen décidé

Né le 30 décembre 1936 à Lima (Pérou), dans une famille d'origine italienne, Henri E. Ciriani a d'abord beaucoup construit dans son pays (son professeur d'architecture était devenu président de la République). Alors qu'il avait gagné deux concours importants, il vint en France pour un an, en 1964, puis décida de s'y installer. Il travaille avec André Gomis, puis, de 1967 à 1981, au sein de l'A.U.A., à Bagnolet, notamment avec Borja Huidobro.

Il est Français depuis 1976, année où il construit un ensemble de logements à Noisy-le-Grand, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (le Monde *du 6 avril 1978). On remarque ensuite la « Cour d'angle », cent trente logements sociaux à Saint-Denis, morceau d'architecture urbaine, très fortement structurée, barre appuyée sur de puissants contreforts (* le Monde *du 29 avril 1982).*

L'expérience professionnelle de Ciriani, son admiration pour Le Corbusier (« Je continue là où il s'est arrêté », dit-il), son entêtement à ne pas se trahir (« Un architecte fait toujours le même bâtiment »), la force et la détermination de son architecture ont fait de lui un modèle pour beaucoup de jeunes architectes et, notamment, ses élèves à U.P. 7.

En dépit de sa participation à plusieurs concours, l'année 1983 a été « mauvaise » pour lui : la municipalité de droite élue en mars 1983 à Chambéry a décidé d'arrêter un chantier de logements dans les anciennes casernes Curial dont les marchés étaient passés et les travaux commencés. Alors que le ministère avait patronné le projet, la direction de l'architecture n'a pas fait le nécessaire pour « sauver » ce qui promettait d'être une œuvre de grande qualité, en progrès sur les précédentes. Le Grand Prix ne consolera personne.

M. Ch.

La mairie doit engager la bataille économique sur tous les fronts

Le Monde

culture

NOTE

Exposition

Galerie Jeanne Bucher

Terre d'Amado

Jean Amado, à la galerie Jeanne Bucher, est maintenant connu d'un public assez large. L'ensemble présenté cet hiver ne rompt pas avec ses précédents travaux, préserve toute sa force et son originalité.

Les amateurs de science-fiction y retrouveront leurs mythes éclatés, mondes étranges perdus là où le temps s'arrête, là où l'espace s'effondre sur lui-même. Les savants de la chose plastique y liront des affinités avec d'autres manieurs de ruines, de villes égarées aux confins du désert, d'archéologie dans les sols de l'imagination, et toutes autres métaphores dont les freudiens iront chercher la source dans un dernier château de sable abandonné avec tristesse aux vagues.

Pourtant ce joli bouillon d'histoire personnelle ou cette infusion d'histoire éternelle, si nourrissants, si excellents, si séduisants soient-ils, restent secondaires face à la force de l'œuvre, de chaque œuvre d'Amado : masses de terre, de terres aux couleurs variées, taillées avec ampleur, avec un sens formidable de l'espace et du placement dans l'espace. L'attention et l'émotion tournent autour des sculptures, aspirées dans une spirale de signes diaboliquement agencés.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, 75006 Paris. Jusqu'à la fin décembre.

■ A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — M. Jean-Denis Bredin, avocat à la cour d'appel, professeur de droit privé à l'université Paris-I, a été élu président du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale. M. Maurice Rheims, de l'Académie française, est élu vice-président. C'était la première fois que le nouveau conseil d'administration, réorganisé par un décret de mars 1983, se réunissait. Désormais, il comporte des représentants des usagers et la représentation du personnel a été doublée. D'autre part, M. Jean-Paul Aron, écrivain et essayiste, vient d'être nommé président du Conseil scientifique de la Bibliothèque par M. Jack Lang.

THÉATRE

« LES JOURNÉES ORAGEUSES DE GAROUNSKI », de Léonide Zorine

Un auteur soviétique conteste la mise en scène parisienne d'une de ses pièces

Par l'entremise de la VAAP, agence officielle défendant les droits des auteurs soviétiques, Léonide Zorine, dramaturge et auteur de scénarios bien connu en U.R.S.S., conteste la mise en scène de sa pièce, *les Journées orageuses de Garounski*, actuellement présentée au Théâtre du Lucernaire, à Paris. Christian Le Guillochet, directeur de ce théâtre, qui interprète le rôle de Garounski, répond que *« la culture n'étant pas aliénée en France »*, il ne peut pas *« subir de pressions politiques »* et refuse de modifier les éléments de décors et de mise en scène que Léonide Zorine estime trop contraires au propos de sa comédie.

L'esprit de la satire

Les Journées orageuses de Garounski, de Léonide Zorine, actuellement jouées dans l'une des salles du Lucernaire à Paris, appartiennent au genre, très prisé en Union soviétique, de la « comédie satirique », qui souligne, caricature, tourne en dérision, certains abus ou certaines aberrations du « système ».

Des comédies satiriques de Vampilov, d'un mordant et même d'une violence qui nous étonnèrent, ont été mises en scène, avec un soin précis, par Gabriel Garran à Aubervilliers. La nature profonde, l'esprit particulier de la satire en Russie puis en U.R.S.S., aussi bien dans le roman qu'au théâtre, depuis Saltykov-Chtchedrine ou Gogol jusqu'à Vampilov ou Zorine, sont quelque chose de si « autochtone » que cela n'a pas de correspondant exact dans d'autres pays. Cela demande donc, à l'exportation, un doigté, auquel Garran avait tout au moins « postulé ».

Si l'on voulait approcher une équivalence, en France, de la comédie satirique soviétique actuelle, il faudrait imaginer, par exemple, un auteur aussi noir, aussi buriné et violent que Jean Anouilh dans ses jours de colère, et transposer cette contestation dans le cartoon politique ou la manière dont, avant la guerre de 1940, les chansonniers « taquinaient » les ministres.

Venons-en au *Garounski*, de Léonide Zorine. C'est un citoyen, plutôt paisible à première vue, d'une ville soviétique, qui songe à se procurer son permis de conduire. Ou, pour être plus exact, c'est Mme Garounski qui incite son mari, pas entièrement convaincu, à se procurer son permis de conduire.

Parmi les documents que demandent les « bureaux » pour la délivrance du permis, figure un papier certifiant que le candidat n'a pas été pensionnaire de l'hôpital psychiatrique de la ville. Là est le premier « point d'impact » de la satire : l'administration doit-elle se permettre, à l'avance, de suspecter d'une façon si automatique l'hypothèse des « fous du volant » ?

Garounski n'en est pas certain, et c'est un peu à son corps défendant qu'il se rend à l'hôpital, pour demander son certificat de « non-psychiatrisé ». Sachant quel rôle joue ladite psychiatrisation dans la mise au pas de certains caractères en Union soviétique, nous voyons que la comédie satirique avance sur un fil ténu, entre le comique et la gravité, c'est l'une des lois du genre.

Un sanatorium en Crimée

La citoyenne-praticienne chargée de signer les certificats voit se présenter un Garounski un tant soit peu fébrile. Il est venu en tramway, de loin, le tramway était bondé et il fait très chaud ce jour-là. Qui plus est, Garounski a attendu plusieurs heures, dans le hall d'accueil de l'hôpital. N'oublions pas qu'il a cédé à l'autorité de son épouse. Bref, il ne dispose pas de l'intégralité de son calme.

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, Garounski se voit administrer par intraveineuse un calmant, puis est admis dans l'un des pavillons de l'hôpital.

Peut-être parce qu'à l'usage le trouble de Garounski s'avère être un émoi accidentel, notre candidat automobiliste, au bout de quelques jours ou de quelques semaines, est envoyé se refaire des couleurs au soleil, dans un sanatorium, en Crimée, au bord de la mer.

Résumons les dernières scènes : dans le Midi, Garounski rencontrera une femme écrivain, qui se repose là elle aussi. Il aura avec elle des conversations amicales. Garounski revenu ensuite chez lui, la romancière publiera, dans une revue, un récit de ces entretiens qui mettra la puce à l'oreille de Mme Garounski, très jalouse. C'est alors que, pour de bon, Garounski, à la maison, connaîtra un enfer, sans même la compensation d'un permis de conduire. Point final.

Ou plutôt non, pas « point final ». Car ces *Journées orageuses de Garounski* rebondissent dans le monde réel. Aujourd'hui, Léonide Zorine, l'auteur de la pièce, qui a été averti, à Moscou, de la façon dont la comédie est présentée à Paris, proteste contre la mise en scène et demande qu'elle soit modifiée parce qu'elle défigure son œuvre. A mon avis, en toute impartialité, sa protestation est justifiée.

En effet, les scènes du sanatorium, dans le Midi, sont « décorées », à Paris, d'une manière on ne peut plus tendancieuse. Garounski y apparaît dans un vêtement rayé, comme celui des camps de concentration, avec un gros numéro sur un dossard. La romancière avec qui il disserte a le crâne complètement rasé. Enfin, au centre de la scène, une maquette figure un enclos, entouré de barbelés, cerné par des miradors, avec des bagnards en tenue rayée, munis de bêches, qui *semblent casser des cailloux* ; *et* là nous nous trouvons comme entre Dachau et Cayenne. Garounski lui-même porte une bêche sur l'épaule.

C'est-à-dire que par ce forcing du décor, la pointe aiguë, fine, de la satire de Zorine, est carrément détournée de son emploi, de sa leçon. Car ce que l'on appelle un sanatorium en U.R.S.S. n'est pas un camp de concentration. C'est un lieu de repos, de vacances, de cure, où les places, d'habitude attribuées par le bureau du parti ou par l'équivalent de nos comités d'entreprise, sont très demandées.

Les objections du rédacteur

Il se trouve que je connais personnellement Léonide Zorine. J'ai travaillé plusieurs mois avec lui, à Moscou, au Studio Gorki, sur un projet de scénario que devait tourner Marcel Pagliero. Le film avait, lui aussi, ce caractère d'une comédie satirique. J'ai été à même de connaître la culture, l'intelligence, la gaieté d'imagination de Zorine, et aussi sa fermeté de caractère, car nous avions affaire, parfois, aux objections du rédacteur du studio, qui s'appelait Khlebanov, — le rédacteur, dans les studios de cinéma comme dans les théâtres et les maisons d'édition, est un fonctionnaire du parti qui veille aux « dépassements des limites ».

Jusqu'où peut-on aller trop loin, dans la satire, en pays socialiste ? Le public attend que la satire aille assez loin. Et l'auteur lui aussi entend aller de l'avant. Il y a là, de la part d'un écrivain comme Zorine, un jeu très subtil de courage, de clarté d'esprit. C'est la corde raide. Mais, sur la corde raide, les gros sabots du metteur en scène, à Paris, de *Garounski*, n'ont rien à voir. Transformer en un Dachau-Cayenne un sanatorium de Crimée, c'est d'une grossièreté navrante.

Je me rappelle qu'à Moscou, lorsque, avec Zorine, nous nous trouvions en conflit ouvert avec le rédacteur, qui d'ailleurs était très cultivé et fin lui aussi, nous demandions, Zorine et moi, une suspension du combat, et Zorine reprenait du poil de la bête en avalant deux ou trois assiettes de fraises des bois à la crème. Puis il repartait à l'attaque, et nous enlevions la position. C'était sportif.

Le metteur en scène des *Journées orageuses de Garounski*, au Lucernaire, n'est pas sportif. Il s'appelle Bogdan Berciu, et le prospectus du théâtre nous apprend qu'il est un Roumain émigré. Il a sans doute des comptes à régler avec l'Union soviétique. La manière dont il défigure, par son décor à sensation, la comédie de Zorine n'est pas honnête. Mon ami Léonide Zorine a raison, je trouve, de demander une reconsidération de ce décor. Le directeur du Théâtre du Lucernaire, Christian Le Guillochet, s'y oppose. A-t-il bien pesé le pour et contre ?

J'espère que cet incident théâtral inhabituel va s'arranger. Je ne voudrais pas que le rédacteur de Moscou, qui a « laissé passer » *les Journées orageuses de Garounski*, prenne prétexte de la trahison parisienne pour, par exemple, confisquer à Léonide, grand amateur d'excursions en forêts, son permis de conduire.

MICHEL COURNOT.

★ *Le Lucernaire, 20 h 30.*

RECTIFICATIF. — *C'est* par erreur que nous avons écrit, dans certaines éditions datées 17 décembre que l'écrivain Elie Wiesel avait obtenu le prix Goncourt pour son livre *le Cinquième Fils*, alors qu'il a remporté, comme annoncé dans le titre de l'article, un des grands prix de la Ville de Paris.

Rencontre

Jean-Pierre Hatz chanteur de rock

Jean-Pierre Hatz aime bien parler et il déverse par rafales ses enthousiasmes, ses sentiments du moment, ses rencontres, par exemple, avec un musicien du Rocking-Chair Palace qui faisait des solos *« vraiment pas dégueulasses, t'avais froid dans le dos quand il jouait dans les basses »*.

Jean-Pierre Hatz adore aussi écouter, surtout ceux qui n'en finissent pas de raconter leur histoire, et son visage attentif laisse alors voir une cicatrice à la commissure des lèvres, souvenir d'une bagarre au couteau pour des mots, pour l'honneur, dans la cour du lycée, quand il avait seize ans.

Aujourd'hui, Hatz apparaît comme un ange blond qui en a déjà vu de toutes les couleurs mais qui a su attraper au vol l'humour et le garder précieusement.

Sous l'influence de son père, professeur de philosophie, Hatz a préparé une maîtrise de lettres. C'était au début des années 70. Jean-Pierre était fasciné par Jim Morrison, qu'on venait d'enterrer à la division 16 du Père-Lachaise, et cette tombe, c'était aussi celle de Jimi Hendrix et de Janis Joplin, un phénomène d'identification qui était communication entre des milliers de jeunes, un rêve de vie.

Seul sur une scène, Jean-Pierre Hatz donnait des concerts dans la banlieue sud de Paris : dans une ambiance survoltée, il lançait à la tête d'un public surpris des textes violents. Puis il a rencontré des musiciens qui avaient les mêmes vibrations que lui : Marie, Doudou, Patou, Titor. Ensemble, ils ont formé un groupe, ils ont travaillé dans une cave de Montgeron pendant quatre années. En vase clos, presque en famille, ils ont joué jusqu'au jour où on leur a proposé de se produire au Café de la Gare, puis au Théâtre de la Roquette. C'était en 1981. Il a fallu attendre encore deux ans avant de donner un concert au Palace et de voir la sortie aujourd'hui d'un premier album chez C.B.S.

Cet album noir et blanc marque l'arrivée sous les projecteurs d'un chanteur flamboyant dont les chansons oscillent entre le rock et la valse, le cri et le murmure, entre *Pierrot massacre* et *l'Enfance*, deux titres d'un disque criant d'authenticité, ardent et sophistiqué, un peu théâtral aussi *(Sentimental)*, d'une sincérité sans détour *(Même si)*, lyrique *(Satanas)* ou passionné et ironique *(T'as même pas voulu)*. Les chansons de Jean-Pierre Hatz sont écrites par le geste, le mouvement. Elles appellent la scène, *« là*, dit le chanteur, *où les mensonges ne passent plus, là où tout est inutile si rien n'est vrai »*, là où il se sent vraiment bien avec sa voix gutturale, sensuelle, avec son énergie, ses angoisses, sa manière de rouler en roue libre et de faire confiance à l'instinct.

Jean-Pierre Hatz est tout imprégné d'un rock un peu provocateur, celui-là même qui brise une porte et en ouvre une autre. Il sait fignoler une écriture moderne où l'ironie se place au second degré.

Jean-Pierre Hatz commencera une première tournée dans les régions en mars prochain.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ 33 t Epic. EPC 25777. Distrib. C.B.S.

CINÉMA

« MISS OYU », de Kenji Mizoguchi

Les crispations de la passion

Sorti presque à la sauvette dans une salle unique de Montparnasse, projeté dans d'étranges conditions — images d'un côté, le son et les paroles surgissant de l'autre — *Miss Oyu* mérite cependant le détour parce qu'il est signé Mizoguchi et n'a jamais été projeté en France.

Kenji Mizoguchi (1898-1956) fut remarqué pour la première fois en Occident en 1953, au Festival de Venise, avec son film le plus célèbre *Contes de la lune vague après la pluie*. Deux ans après *Rashomon*, d'Akira Kurosawa, on découvrait l'autre face du cinéma japonais, son antithèse : une sorte de néo-classicisme, la perfection dans l'art du récit, le premier de ces portraits de femmes qui feraient du maître de Kyoto le plus racinien des cinéastes étrangers.

Miss Oyu, réalisé peu de temps avant les *Contes*, en 1951, n'a ni l'élan lyrique ni la ligne très pure de ce chef-d'œuvre, et pourtant témoigne à voix basse de ce que *les Cahiers du cinéma* placeront un peu plus tard sous le signe de *« l'évidence du beau »*.

Le sujet est repris d'une longue nouvelle de Tanizache Junichirio, *une coupe de roseaux*, publiée en 1979 aux éditions Stock avec un autre texte, *Deux amours cruelles*, qui donna son titre au recueil. Mère d'un petit enfant et veuve, Oyu accompagne sa sœur cadette Oshizu lors de sa première visite chez Shinnosuke, à qui elle est promise en mariage. Mais, dès leur apparition, l'espace de quelques secondes, en deux plans, nous découvrons que Shinnosuke aime Oyu et non Oshizu.

Tout s'enchaîne à partir de cette donnée de base insensée : sur la suggestion de Oshigu, Oyu s'installe au foyer. Oshizu ne consomme pas aussitôt le mariage, sentiments et passions entrecroisées s'épanouissent dans la marge, hors de l'acte de chair. Les nombreuses péripéties, le départ d'Oyu qui va épouser un riche marchand, la naissance du bébé d'Oshizu et de Shinnosuke, la mort d'Oshizu et leur enfant abandonné, avec un message du père, près de la nouvelle demeure d'Oyu, ne changent rien à l'aventure. Miss Oyu, grande dame aux élans bien contrôlés, musicienne raffinée, recueille *in fine* ce témoin encombrant *d'un amour impossible*.

Tanaka Kinuyo, héroïne à venir des *Contes de la lune vague*, joue avec toute la distance, la retenue voulues, mais aussi toute la majesté indispensable, cette figure de maîtresse femme prisonnière d'une éducation et d'un milieu. Mizoguchi passe avec une infinie délicatesse des scènes d'extérieur, de paysages très stylisés, à des intérieurs anonymes où la nature, et la passion, sont comme flétris, mis en quarantaine.

S'il manque à *Miss Oyu* cette cadence, cette respiration, ces amples mouvements de caméra qui caractériseront les œuvres à venir, si Mizoguchi lui-même était assez sévère vis-à-vis de ce travail jugé, à son gré, trop adapté au goût du jour et de la mode, le film pourtant intrigue et peut séduire. Il offre comme en creux l'univers du cinéaste, un monde régi uniquement par le cœur.

LOUIS MARCORELLES

★ Cinéma 14 Juillet-Parnasse, à Paris.

Ces curieuses années 30

(Suite de la première page.)

Et puis le propos de Jean-Pierre Jeancolas (né en 1937, il appartient, contrairement à Chirat, à une génération qui n'avait pas de souvenirs de l'époque traitée) apparaît très vite. Malgré la guerre, l'occupation, l'exil de quelques grands cinéastes, il n'y a pas eu rupture fondamentale entre les années 30 et la période 1940-1944. Le cinéma dit « de Vichy » prolonge celui de la décennie précédente.

Cette constatation n'est pas tout à fait neuve mais, pour la première fois, les deux époques sont complètement *rassemblées, n'en font* qu'une par le mouvement de l'histoire (1929 marque à la fois les débuts du parlant et ceux de la crise économique) qui emporte la Troisième République dans les remous politiques, le Front populaire, la guerre, la défaite et, ultime conséquence, le régime du maréchal Pétain pendant l'occupation.

Jean-Pierre Jeancolas suit à peu près le même plan que Chirat, mais la méthode diffère.

De ses recherches et de ses découvertes *a posteriori*, Jeancolas tire un récit historique prenant en compte les structures industrielles et économiques du cinéma français (qui seront organisées par l'État vichyssois après des années de pagaille, de faillites et de projets déjà élaborés comme nécessaires), les profondeurs de la France, travaillée par le racisme et la xénophobie, l'altération progressive du climat social et politique, la mouvance de la création cinématographique selon les crises, les espoirs, les angoisses.

Jeancolas, universitaire, n'a pas le regard froid et détaché. Il donne des informations sérieuses, il écrit d'une manière brillante et passionnée, engage ses convictions, son tempérament. Lucide à l'égard de la médiocrité presque générale des premières années du parlant, il rend justice à un Julien Duvivier, artiste qui fut, peut-être, le témoin le plus pessimiste de son temps, il fait apparaître l'originalité méconnue de l'apport des émigrés (les Russes venus à la fin des années 20, les juifs et les anti-nazis après 1933). Il insiste, à juste titre, sur la collaboration artistique et technique établie, jusqu'en 1939, entre la France et l'Allemagne dans les studios de Berlin, ce qui prépara, d'une certaine façon, l'installation de la Continental Films d'Alfred Greven à Paris, fin 1940.

Pour les années d'occupation, Jeancolas recense, à côté des films de fiction, tout l'arsenal des documentaires ou semi-documentaires de propagande, dont l'impact sur le public d'alors reste, pourtant, incertain. On aime la rigueur de sa pensée historique et critique, le tranchant de ses mises au point et, en définitive, une démarche moderne qui ne s'érige pas en « donneuse de leçons », mais établit, remarquablement, un autre éclairage.

Un cosmopolitisme éphémère

On peut voir actuellement à Paris, dans le programme « France années 30 », établi par « Connaissance du cinéma » et « Forum distribution », deux films illustrant de curieux aspects de cette époque. *Dans les rues* (1933), de Victor Trivas (3), est une œuvre rare et typique d'un cosmopolitisme venu, brièvement, enrichir le cinéma français. Trivas, le chef-opérateur Rudolf Maté, le musicien Hanns Eisler étaient des émigrés. Le décorateur Andreiev avait travaillé à *l'Opéra de quat'sous de Pabst*.

Un jeune chômeur (Jean-Pierre Aumont) se mêle — effet de la crise et de la misère — à une bande de cambrioleurs. Il est amoureux de Madeleine Ozeray, fille du brocanteur-receleur Sokoloff. L'étrange fulgurance des images annonce le « réalisme poétique », mais le petit peuple parisien des faubourgs est porté par l'anarchisme social de certains films allemands d'avant Hitler. Influences ? Confluences ? C'est, en tout cas, très étonnant. Et à voir.

L'Entraîneuse (1938) d'Albert Valentin (4) fut, pour les scènes de studio, tourné à Berlin. Le réalisateur est injustement tombé dans l'oubli. Du réalisme noir du Paris des boîtes de nuit, au soleil de la Côte d'Azur, ce mélo teinté d'amertume fustige l'hypocrisie bourgeoise, la muflerie masculine humiliant une entraîneuse qui veut échapper aux souillures de sa condition. Michèle Morgan, sans le mythe *Quai des brumes*, y est toute de dignité et de fierté.

JACQUES SICLIER.

---

(3) Au studio des Ursulines.

(4) Au Logos 2 et au Studio de l'Etoile.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOAD OF TOAD HALL (en anglais), Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30.

LA FIGURANTE D'OPÉRA, Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

LE HASARD DU COIN DU FEU, Lys Montparnasse (327-88-61), 20 h 30.

RUE NOIRE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30.

LA BOUTIQUE, Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.

L'ECOLE DES FEMMES, Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Don Quichotte.

SALLE FAVART (296-06-11). Danse : 19 h 30 : Inlets II ; Black and blue ; France/Dance.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 18 h 30, Par les villages ; Théâtre Gémier 20 h 30, la Dévotion à la croix.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : La prise de l'école.

TEP (797-96-06), Théâtre : 20 h 30, la Mort de Danton.

PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-Animations : 20 h 30 : Stockhausen présente Stockhausen.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Alwin Nikolaïs.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 20 h 30 : Le dernier soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : Dom Juan.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) 21 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 19 h : Cet animal étrange.

BATACLAN (721-18-81) 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; (D., L.), 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.

C.C. 17 (227-68-81) 20 h 30 : Meurtre dans la cathédrale.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h ; Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.





Directeur Daniel Barenboïm

Salle Pleyel - 16h
Samedi 7 janvier
Palais des Congrès - 20h30
Dimanche 8 janvier

DANIEL BARENBOÏM direction
JULIA VARADY soprano
NADINE DENIZE mezzo-soprano
LUCIANO PAVAROTTI ténor
ROBERT LLOYD basse
Chœur de l'Orchestre de Paris
Chef du Chœur : Arthur OLDHAM

VERDI/REQUIEM

LOCATION : 563.07.96
Salle Pleyel / Palais des Congrès

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30 : Théâtre forain de J. Cocteau.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : Mademoiselle Julie.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : Tanzi.

ESPACE GAIETÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESSAÏON (278-46-42) I : 21 h : Agatha ; II. 21 h : Finistère.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diegue contre Super 8.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 22 h 30 ; Oy, Moyshele, mon fils.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) 20 h 30 : la Mansarde bleue.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. – Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) 20 h 45 : la Pierre de folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) 20 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50) 20 h 45 : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. – II. 20 h 30 : Sortilèges.

THEATRE PRESENT (203-02-55) 20 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h, dim. 18 h : Flora par qui tout arrive.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 18 h 30 : Un mari à la porte.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.

Orlando

OPÉRA DE HAENDEL



direction musicale DIEGO MASSON
avec
HENRI LEDROIT / GERARD LESNE
ELISABETH BAUDRY VINCENT DARRAS
CATHERINE DUNE DANIEL SALAS
28-30-31 DECEMBRE 21 h
THEATRE DE LA BASTILLE
76 RUE DE LA ROQUETTE PARIS 11e
357.42.14

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-28 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 20 décembre

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

DIX - HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Spectacle Prévert.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Aquarelles.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 45 : Les fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Duende.

RESTO-SHOW (508-00-81), 21 h 45 : M. Morelli.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Cie des Abbesses.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), Petite Salle, 18 h 30 : Malavika (Shiva-Shakti).

Spectacle musical

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : le Petit Mahagonny.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Mansamente.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.

FORUM (297-53-47), 21 h : G. Langoureau, Cl. Maurane.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Y. Dautin.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : M. Lourie.

MARIGNY (256-04-41) 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : les Colombaioni ; N. Ferrer.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : G. Lenorman.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ph. Avron.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 19 h 30 : René, Daniel, W. Rios.

Les concerts

MARDI 20

Salle Pleyel, 20 h 30 : E. Mathis, H. Medjimorec (Beethoven, Brahms, Schubert...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quintette à vents de l'Orchestre national de France.

Lucernaire, 21 h : P.-A. Asselin (Beethoven, Chopin, Schumann).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national de musique de Paris.

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Misa criolla.

Club Expo, 18 h 30 : P. Vizard, R. Gowman (Mozart, Beethoven, Schubert...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Schumann, Brahms, Chabrier...).

Institut Néerlandais, 20 h 30 : J. Minis, T. Minis-Strauss, R. Syrier, A. Verkainderen (Rameau, Forqueray, Haendel).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Kammer Ensemble de Stuttgart.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Camerata de Paris (Haendel, Telemann).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS, (874-26-22), 20 h 45 : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CENT VINGT NUITS, LE 14 à 20 h : Cabaret Voltaire.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : G. Galomée, M. Correa.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Manu Dibango.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Cl. Bolling.

SAVOY (277-86-88), 21 h : M. Stekar, M. Godard, Ch. Jous, D. Landreat, A. Bouchaux.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter

SUNSET (261-46-60), 23 h : Ch. Escoude, J. Rabesson, O. Hutman, J.-M. Jafet.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Jazz non stop.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), 20 h 30.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Casse-cou Mademoiselle, de C. Stengel ; 19 h, la Corrida de la peur ; 21 h, en présence de l'auteur : le Bal, de E. Scola.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e

LES FILMS NOUVEAUX

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE, dessin animé franco-américain de Morris et Bill Hanna. – Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD, film américain de Terry Hughes, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER, film américain de E.-B. Clucher. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

WARGAMES, film américain de John Badham. – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE SACRE DE LA NAISSANCE, film français de F. Leboyer. – Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TORR, film italien d'Anthony Richemond. – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04 ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CONCERTS

Radio France

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THEATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 21 décembre 20 h 30	Dir. Gary BERTINI Kyung Wha Chung, violon MILHAUD - BARTOK STRAVINSKI

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

SALLE GAVEAU Jeudi 22 décembre 20 h 30	Dir. Doron SALOMON Michaël Rudy, piano HAYDN - MOZART

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THEATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Jeudi 22, vendredi 23 décembre à 20 h (p.a. Valmalète)	CONCERT WEBERN WAGNER VERDI Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris Dir. : Zubin MEHTA
SALLE PLEYEL Lundi 9 janvier à 20 h 30 (Valmalète) p.a. O.A.I. Loc. ouv. 15 déc. à la salle	Dietrich FISCHER-DIESKAU Daniel BARENBOÏM SCHUMANN

CARRE SILVIA MONFORT



531-28-34

MERCREDI

La Trace

C'est celle que laisse derrière lui un colporteur au siècle dernier.

Je vous le dis déjà vous ne l'oublierez pas.

Et ce ne sera pas seulement à cause de la splendeur des paysages, lorsque les arbres d'automne pleurent sur la neige, lorsque les hautes cimes veillent sur les pierres brutes des vieilles cités et que les torrents déversent dans les vallées perdues leur trésor d'argent.

Et ce ne sera pas à cause du soin que la mise en scène a apporté dans la reconstitution d'un passé au romantisme palpable comme une étoffe rude.

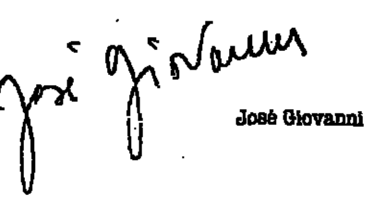
Et ce ne sera pas à cause des aventures parfois tragi-comiques mais toujours réalistes vécues par le colporteur.

Ni non plus à cause de la sensible et très juste interprétation de Richard Berry.

Si ce n'est à cause de la simplicité des êtres et de cet émerveillement touchant face à la découverte d'un accordéon.

Mais ce sera certainement à cause du gigantesque combat mené par le colporteur pour parvenir à vendre sa camelote. Pour faire sa trace à travers les grands cols, les tempêtes, les abîmes.

Et c'est parce qu'aujourd'hui la voiture, les avions, les motos nous transportent sans effort, c'est parce que la nourriture dégouline des supermarchés, que le froid est battu par le mazout et la chaleur par l'air conditionné, que la trace de ce colporteur vous atteindra dans sa profondeur, s'imprimant dans votre mémoire.



José Giovanni

belier

SPECTACLES

(329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CLASS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-10-56).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic (H. sp.), 14e (545-35-38).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STARWAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour de Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault, version Gal, version Sanrova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Pagode, 7e (705-12-15).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LE BAL DES SIRÈNES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A.), (v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Studio Galande (H sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

DANS LES RUES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EDITH ET MARCEL (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

L'ENTRAINEUSE (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

FURY (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MOUCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

NEW YORK NEW YORK (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW YORK 1997 (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SENSO (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VIVA LA MUERTE (Fr.) (**) : Movies, (H. sp.), 1er (260-43-99).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Acacias, 2e (764-97-83).

Les festivals

R. ALDRICH : (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33), le Vol du Phœnix.

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), C'est ma vie après tout.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In Girum Imus Nocte et Consumimur Igni.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), le Procès Paradine.

HITCHCOCK FOR EVER (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), Sabotage.

LES PERLES DU CINÉMA COLONIAL (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), les Aventures du Kilimandjaro.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), Carmen.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h : Vivre vite (**).

COMMUNICATION

A VOIR

Les pies voleuses

Révolte et sentiment d'impuissance se succèdent par vagues, tandis que sur le petit écran s'égrènent des images de violences : celles d'enfants qui volent, de touristes qui se vengent en frappant et écrasant de leurs pieds les mains fautives, et surtout celles, invisibles mais sans arrêt présentes, des adultes qui manipulent et obligent ces enfants de six à seize ans à voler.

Avec son magazine « Dressés pour voler » (1), Philippe Vilamitjana nous fait entrer directement, sans fioriture, dans le monde de ces enfants yougoslaves qui, se déplaçant par petits groupes à Paris et dans la région parisienne, subtilisent les porte-monnaie. Leurs terrains d'action : le métro, les lieux touristiques, principalement les abords du Louvre, mais aussi, et de plus en plus, des communes de la banlieue nord et est. Qui ne connaît pas au moins une victime de ces moineaux transformés en pies voleuses ?

Il a suffit à l'équipe de FR3 de s'installer près du Louvre pour les filmer en plein délit. La technique est simple : quatre ou cinq enfants entourent la future victime en brandissant des journaux ou bouts de carton. L'un d'eux subtilise le porte-monnaie et le groupe s'enfuit à tire d'aile tandis que, en l'espace de quelques secondes, la proie change de main. En général, un garçon ou une fille reste un peu à la traîne. Ce sera sur lui (ou elle) que la victime laissera exploser sa colère...

A Paris, police et justice ont refusé de parler de cette question délicate. Philippe Vilamitjana est alors allé en Seine-Saint-Denis où on est plus loquace. Que faire ? demandent un inspecteur de la brigade des mineurs et le président du tribunal pour enfants. La plupart du temps, lorsque les petits chapardeurs arrivent jusqu'à eux, le délit ne peut être prouvé. Et lorsqu'il l'est, la justice se trouve démunie, désemparée. A moins de mettre des barreaux aux foyers où sont envoyés ces jeunes, il est impossible de les retenir. Ils ont été dressés pour voler, dressés aussi pour revenir et surtout dressés pour ne donner que de fausses adresses, faux noms, et même un âge fantaisiste, dressés pour ne rien dire des adultes qui sont derrière eux.

FR3 a filmé l'un de ces derniers venant réclamer le butin des enfants-otages. Malgré ses faibles moyens, l'équipe de télévision est parvenue à rencontrer un garçon de dix ans qui, aujourd'hui placé dans un foyer loin de Paris accepte, (fait extrêmement rare), de parler du milieu qui fut le sien. Gamins loués à des tiers ou exploités directement par leurs parents, corrections lorsque la journée est mauvaise...

Un regard froid sur une nouvelle mafia, où les véritables victimes sont les enfants.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) « Dressés pour voler », mercredi 21 décembre, à 18 h 30, sur FR3 (Ile-de-France - Centre).

VU

L'œil, songez à lui

Elle a raison, Christine Ockrent : il y a des miracles que seule la télévision peut offrir, comme de permettre à Jean-Michel Folon de nous montrer le monde avec ses yeux. Le vagabondage a commencé sur une page blanche où Folon dessine lentement le vaisseau de son invitation au voyage pour s'achever sur des yeux pleins de couchants et d'oiseaux. Entre ces deux aquarelles, seule la palette change. Le geste du peintre, lui, reste le même : convoquer, assembler des images pour le plaisir de l'œil, pour nous montrer que nos petits écrans n'ont rien à envier à la toile, qu'ils pouvaient être, comme elle, pleins de vie et de lumière.

Rhapsodie en ocre et bleu au-dessus de New-York, chrome des camions qui traversent l'Amérique, cuivre des pianos à vapeur le long du Mississippi, l'Empire State Building recadré dans un miroir. Autant de séquences purement plastiques, faites pour décrasser le regard et que Folon rythme à coups de pinceaux malicieux : un gag de Woody Allen, quelques notes d'Herbie Hanckock, un générique de Saül Baas et, toujours, les fameux hommes volants entre ciel et terre.

En nous offrant ces trois heures de peinture, la télévision s'est souvenu, pour une fois, du conseil de Maupassant : « *L'œil, songez à lui. Il boit le monde, il boit la vie... Et il en fait des idées, l'œil.* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Vidéo-gratouille

Télévision libre ? Pour une fois, ce n'est pas qu'une expression dans un débat politique, mais une réalité qui s'est inscrite, le lundi 19 décembre, sur les écrans des télespectateurs de FR3 Ile-de-France - Centre, entre 17 h 35 et 18 h 5. Une première discrète, une première tout de même.

Télévision ouverte, c'est le titre de l'émission que l'association TOP-Télévision (TOP comme Télévision ouverte Paris) a obtenu de diffuser deux lundis par mois dans la tranche des programmes locaux de ces deux régions. Librement. Le but de cette équipe de « télémaniaques » amateurs et professionnels est ambitieux : préparer « *la télévision de demain* ». Demain, quand le(s) satellite(s) et les réseaux câblés multiplieront les canaux et qu'il faudra bien les occuper.

« *Il faut agir tout de suite* » s'écrie M. Alain Mallet, président de l'association. « *Ce n'est pas du jour au lendemain, lorsqu'on ouvrira des réseaux de quinze à trente canaux, qu'apparaîtront aussi brusquement des forces créatives compétentes.* » TOP-Télévision veut donc mobiliser tout ceux – obscurs, sans-grades, débutants, marginaux ou professionnels mal à l'aise dans leur routine – que la vidéo chatouille ou gratouille pour une raison ou pour une autre.

Principe de l'émission : trois « approches », trois rubriques différentes de séquences très courtes pour éviter de prendre des habitudes ou de se laisser emprisonner dans un genre déterminé. A tout seigneur... L'émission débute par une initiation à la télévision, ses rouages, coulisses et trucs merveilleux que permet la technique ; c'est « Télémania ». Seconde partie : « Vision libre », du documentaire anti-documentaire. C'est-à-dire plus inventif, moins conventionnel. Enfin, « Insolite », pour étonner et amuser.

Les deux dernières rubriques, particulièrement, s'adressent à tous ceux qui veulent tenter l'expérience d'être diffusé pour peut-être commencer à exister (1).

Pour cette première émission, l'œil du télespectateur, peut-être un peu engourdi par des années d'images bien « finies », aura sans doute été le plus souvent sévère. A tort. On ne s'y est pas ennuyé, même si l'on attend mieux les prochaines fois.

ERIC ROHDE.

(1) Télévision ouverte, Cedex 1402, 75814 Paris.

● *Accord entre les Editions mondiales et « Femmes d'aujourd'hui ».* – L'hebdomadaire féminin *Modes de Paris*, édité par les Editions mondiales, a été cédé au groupe *Femmes d'aujourd'hui* comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 2 décembre). Un couplage publicitaire entre les deux titres traduira cet accord. Parallèlement, la société *Femmes d'aujourd'hui* prendra une participation dans une nouvelle société à créer, Imprimerie de Maisons-Alfort. Cette nouvelle société reprendra le matériel et les activités de l'imprimerie actuelle de *Modes de Paris*. Deux autres sociétés s'associeront à cette nouvelle société « La société de publications économiques, féminines et familiales » *Marie France, Point de vue-Images du Monde* et l'Imprimerie Cino Del Duca.

ÉCHECS

Après les demi-finales du Tournoi des prétendants

Enfin tranquilles...

De 1948 à nos jours, le titre de champion du monde d'échecs n'a échappé qu'une seule fois aux Soviétiques. Seul un génie fulgurant, américain de surcroît, Bobby Fischer, s'en empara en 1972. Devenu fou – ou sage ? – Fischer, après son exploit, renonça à sa couronne, et nul ne le vit plus jamais devant un échiquier. Tout rentrait dans l'ordre, entre Soviétiques.

Mais l'un de ceux-ci, Victor Kortchnoï, allait « trahir ». Passant à l'Ouest, en 1976, celui qui avait laissé échapper de peu à Moscou, en 1974, le titre de champion du monde contre Karpov devint l'ennemi juré et l'empêcheur de jouer entre eux des Russes. Deux fois encore, devenu citoyen suisse, il se dressa contre Karpov, mais en vain. Cette fois, il n'a pas été jusqu'au bout : il est tombé en demi-finale du Tournoi des prétendants, à Londres, contre le nouveau Fischer, le prodige Soviétique de vingt ans, Garry Kasparov (1).

Pour faire bonne mesure, Vassili Smyslov, soixante-deux ans, champion du monde en 1958, s'est, lui aussi, qualifié pour la finale. Le compte est bon : deux soviétiques en finale pour rencontrer un champion du monde... Soviétique. La toute-puissante fédération d'U.R.S.S. est enfin tranquille.

Quelqu'un qui doit l'être moins, c'est l'actuel champion du monde, Anatoli Karpov : il voit arriver vers lui, à très grandes enjambées, Kasparov. On dira que la finale des prétendants n'est pas jouée d'avance, que Smyslov a été éblouissant à Londres. Ecoutons ce qu'en pense Kasparov : « *La finale ne sera pas une partie de plaisir. J'aime et je respecte notre vieux grand maître, mais le jeu d'échecs est un sport dur. J'essaierai de lui laisser le moins de chances possible.* » C'est, de façon moins cavalière, pousser grand-père dans les orties.

Pas plus de respect pour Karpov de la part du jeune grand maître de Bakou : « *Actuellement*, explique Kasparov, *Karpov a la première place du classement international, mais mon palmarès 1983 est plus riche que le sien et j'aurai probablement l'Oscar 1983, après celui de 1982. Donc, notre choc serait un match pour le prestige.* » Pour un peu, Kasparov inverserait les rôles : ce sera à Karpov de montrer qu'il est le meilleur. Tout de même, ajoute-t-il, « *je ne suis pas certain de l'emporter, mais je sais comment le prendre* » et, pour finir, cette gentillesse : « *Je n'ai pas à ma disposition, comme Karpov, quelque huit grand maîtres. Mes secondants sont bien plus modestes, mais ce sont des amis* ». Les grand maîtres apprécieront. Karpov aussi.

BRUNO DE CAMAS.

(1) L'intégralité des parties de ces demi-finales a été publiée dans les éditions du *Monde* du mercredi 23 novembre au mardi 20 décembre 1983.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

– *M. André Labarrère*, ministre chargé des relations avec le Parlement, est invité sur France-Inter, de 6 heures à 8 h 45.

– *M. Michel d'Ornano*, député U.D.F. du Calvados, président du conseil régional de Basse-Normandie, est reçu sur Radio-Solidarité, 99,3 MHz Paris, à 7 heures.

– *M. André Rossinot*, président du parti radical, participe à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Mardi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Monsieur Masure, de Cl. Magnier, mise en scène R. Clermont.
Entre un mari gentil mais timide et un galant attentionné et charmeur, que choisir ?
22 h 35 Entracte.
22 h 40 Série : L'Art au monde des ténèbres.
N° 4 : Civilisation magdalénienne, réal. M. Ruspoli.
23 h 30 Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
Avec H. Laborit, biologiste.
23 h 45 Journal.
0 h Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : Mayerling.
Film franco-britannique de T. Young (1968) avec O. Sharif, C. Deneuve, J. Mason (Rediffusion).
Reconstitution historique très crédible pour un drame d'amour et de mort devenu légendaire.
22 h 50 Magazine : Lire c'est vivre, de P. Dumayet.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui ; 20 h 35, Dessin animé : Bugs Bunny ; 22 h 20, Tex Avery ; 22 h 25, les réclames ; 22 h 30, l'attraction.
20 h 55 Le Septième Voyage de Sindbad.
Film américain de N. Juran (1958), avec K. Mathews.
Un marin cherche à vaincre le sortilège d'un magicien, qui a réduit la princesse qu'il aime à une taille minuscule. Un classique du « merveilleux » cinématographique, avec d'étonnants truquages. Vive la féerie !
22 h 45 Journal.
23 h 5 La Charge de la brigade légère.
Film américain de M. Curtiz (1946), avec E. Flynn, O. de Havilland, P. Knowles.
Une épopée – à l'esprit colonialiste, impérialiste – réalisée avec fougue pour mettre en valeur Errol Flynn.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Hier au cinéma : Un été à Vallon.
18 h 55 Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : l'expérience littéraire.
21 h 15 A toutes oreilles : le violon contemporain (Berio, Xenakis, Webern).
22 h 30 Nuits magnétiques : mendiants et maharadjahs.

FRANCE-MUSIQUE

Journée des radios du monde

20 h 20 (en direct de la R.I.A.S. de Berlin) : *le Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn.
20 h 45, Concert : (en direct de la salle Pleyel à Paris) œuvres de Beethoven, Brahms, Schubert, R. Strauss par Edith Mathis, soprano, et G. Wyss, piano.
23 h, Fréquence de nuit : Jazz club.

Mercredi 21 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Dix sur dix.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La petite maison dans la prairie.



14 h 25 Destination Noël.
15 h 55 Le village dans les nuages.
16 h 15 Arbre de Noël de l'Élysée.
16 h 45 Bonjour les fêtes (et 18 h 30).
16 h 50 Film : De la Terre à la Lune.
Film américain de B. Haskin (1958), avec J. Cotten, G. Sanders, D. Paget, P. Knowles (Rediffusion).
18 h 25 Livres divers, livres d'hiver.
18 h 35 Deux gourmands disent.
18 h 45 Dessin animé : M. Bonhomme.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 La poupée de sucre.
19 h 50 Regards feutrés.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Feuilleton : Dorothée, danseuse de corde.
De J. Fansten, d'après M. Leblanc.
Une petite danseuse sur fil en 1921, des enfants abandonnés, des châteaux, un trésor caché... toute l'ambiance d'intrigues et de mystères de M. Leblanc.
22 h 5 Entracte.
22 h 10 Série : Ludwig... ou le crépuscule des dieux. De Luchino Visconti (v.f. 1972).
22 h 50 Documentaire : Gustave Doré.
23 h 15 Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
Avec F.-D. de Larauzière, géologue et astrophysicien.
23 h 25 Journal.
23 h 45 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).



12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Jesse Garon, The Assembly, Herbie Hancock.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret. « Un Noël de Maigret », de G. Simenon, réal. J.-P. Sassy. Avec J. Richard, R. Varte, F. Dornier.
22 h 10 Document : Jules... César et compagnie.
En hommage à Raimu, pour le centième anniversaire de sa naissance. Des extraits de films.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Théâtre : Potiche.
Comédie en deux actes de Barillet et Grédy. Mise en scène : P. Mondy. Avec J. Maillan, J. Jouanneau...
22 h 55 Journal.
23 h 15 Portrait : Jean-Claude Brialy.
23 h 40 Bananes flambées.
Jazz avec D. Lockwood, Sun Ra et le groupe Uzeb.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Fantaisie de Rossini.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
17 h 30 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 56 Dessin animé : Belle et Sébastien.
18 h 23 Eveil à la guitare (avec Del Gado).
18 h 56 Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : jeux d'enfants.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h 2, Musique : la belle œuvre... Haydn et Schoenberg.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : le yoga.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture à Nancy ;.
18 h 30, Feuilleton : « Le grand décret ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques.
20 h, La belle œuvre : œuvres de Haydn, Prokofiev, Schubert, Bruckner, avec des textes de V. d'Indy, D. Boyden et C. Rosen.
22 h 30, Nuits magnétiques : mendiants et maharadjahs.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Mozart.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, Le matin des musiciens.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes.
14 h 4, Microcosmos : rubriques habituelles.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu : jazz.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Schubert, Mendelssohn, par C. Whittlesey, chant, R. Levin, piano.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : « Le Bœuf sur le toit », de Milhaud, concerto pour violon et orchestre de Bartok, « Petrouchka » de Stravinski, par l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini, sol. K. Wha-Chung, violon.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton « Nocturnes.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Parfums 84

Les parfums, aujourd'hui, s'offrent en boîtes ou en coffrets contenant un ou plusieurs produits d'une même gamme, à des prix commençant autour de 100 F. Astuce : le parrainage, par les grandes griffes, d'événements sportifs.

Le cheval, c'est le domaine de Guerlain, Hermès et Revlon. A la voile, Biotherm voit son image démultipliée par le sourire de Florence Arthaud, comme Roger et Gallet par celui d'Eric Loizeau. Tout récemment, Chanel a donné des ailes au *Moulin-à-vent* du commandant Cousteau.

Jacomo, qui vient d'être repris par le cognac Martell, offre la coupe du tournoi de tennis de Monte-Carlo. En golf, le trophée Lancôme mène le score, suivi de Paco Rabanne, Caron, Jean Desprez et Marcel Bur. Christian Dior, du groupe Moët-Hennessy, engage « Jules » sur le Paris-Dakar.

Dans le même esprit, Unilever regroupe dans la société française de santé et de parfumerie Elida Gibbs, Harriet Hubbard Ayer ainsi que Nino Cerruti et Jean-Louis Scherrer.

Les nouveautés de la saison comprennent « Audace », racheté à Rochas par Elida Gibbs, qui trace son sillage dans les grandes surfaces. Parmi les têtes florales : « Fleurs », d'Orlane ; « Jardin de Bagatelle », de Guerlain ; « Paris », d'Yves Saint Laurent, superbement coiffé d'un bouchon en forme de diamant ; « Clair de Jour », de Lanvin ; « Courrèges in Blue » ; « Filly », de Capucci ; « Ombre Rose », de J.-C. Brosseau, s'apparentent à cette famille. « Diva », d'Emanuel Ungaro, chaud et insolent, se pare de mille feux.

On rêve devant ce flacon de verre noir de Léonard pour « Balahe ». Il rappelle l'île Maurice, dans un assemblage de jasmin exotique tempéré de roses des jardins à travers un nuage vanillé. « Shéhérazade », de Jean Desprez, offre des accords baroques sur un bouquet fleuri et fruité. « Cuir de Russie » de Chanel évoque les sous-bois de Crimée, relevé d'ylang.

Christian Dior applique sa formule « esprit de parfum » à « Diorissimo » et « Dioressence ». Patou rhabille « Joy » en noir brillant et Carven, « Ma Griffe ». Pour le bain, Nina Ricci ajoute « Fleur de fleurs » à ses classiques, comme Lancôme en « Magie noire », Caron en « Nocturnes », Yves Saint Laurent en « Rive gauche », sans oublier « Givenchy III », « Armani », « Gianni Versace », « Jean-Louis Scherrer », « Chloé », de Karl Lagerfeld et Esthée Lauder.

Mark Cross, dont on apprécie les stylos bille élancés, nous arrive en parfumerie masculine via Helena Rubistein, avec cinq produits aux notes de lavande et de chypre sur cœur épicé et sensuel. « Missoni Uomo » marie la bergamote au santal et au jasmin. « Ebène », de Balmain, allie les essences africaines du lantana à l'armoise et à la sauge.

NATHALIE MONT-SERVAN.

EN BREF

GARDE D'ENFANTS

«ALLO MAMAN POULE». — Cet organisme, spécialisé dans le baby-sitting «actif», propose deux nouveaux services pour les fêtes de fin d'année. Une animation de goûters d'enfants avec jeux, maquillages, coiffures, marionnettes, serpentins, boules et ballons, mais point de confetti. Des pères Noël itinérants, qui vont dans les familles distribuer aux enfants leurs jouets et leur faire les recommandations d'usage.

★ Allo Maman Poule, 34, rue Delambre, 75014 Paris. Tél. : 327-82-38.

NOEL

PÈRE NOËL HOLOGRAPHIQUE. — Sa main traverse la vitrine, sort dans la rue, flotte dans l'espace mais reste insaisissable. L'holographie, ou photographie à trois dimensions au laser, permet de visualiser des objets ou des sujets en relief intégral. Ce Père Noël habituel attend les enfants devant le musée de l'holographie au Forum des Halles, 15 à 21, Grand Balcon à Paris (1er arrondissement), tous les jours de 11 heures à 19 heures ; dimanches et fêtes de 14 heures à 19 heures. Tél. : 296-96-83.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 DÉCEMBRE

« L'église Saint-Sulpice », 15 heures, devant l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Mlle Garnier-Ahlberg.

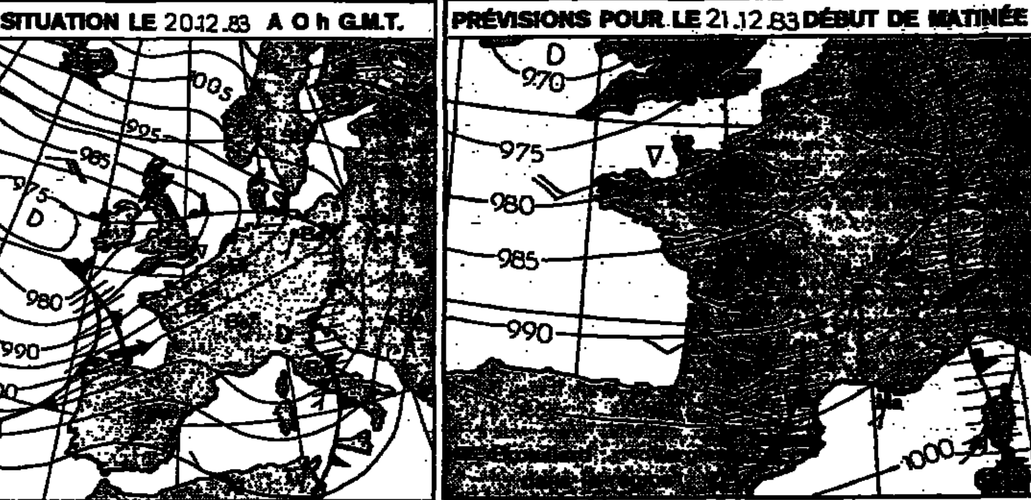
« Musée de la SEITA », 15 heures, métro Latour-Maubourg, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier Palais-Royal », 15 heures, 13, rue de Richelieu (M. Czarny).

« La manufacture des Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Turner », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 21 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mardi 20 décembre à 0 heure et le mercredi 21 décembre à minuit.

La tempête qui a débuté mardi matin à l'entrée de la Manche va s'atténuer progressivement avec le déplacement de la dépression anglaise vers la mer du Nord.

Mercredi matin, temps maussade en toutes régions. Sur la moitié sud-est le ciel sera plus menaçant. Les pluies seront encore fortes et le vent soufflera encore en rafales. Il neigera en montagne vers 800 à 1 000 mètres, ces chutes de neige seront localement assez fortes sur les versants exposés au sud-ouest.

Les températures seront comprises entre 5 et 8 degrés au lever du jour. Sur la moitié nord-ouest temps instable avec ciel assez chargé et fréquentes averses.

Dans la journée le temps instable se généralisera en toutes régions avec de sérieuses menaces d'ondées. Avec en plus, par moment, de la grêle et des orages. Il neigera vers 800 mètres. Les températures de l'après-midi évolueront entre 8 degrés dans le Nord, 10 degrés dans l'Ouest et de 13 à 15 degrés sur nos régions méridionales.

Le vent passera progressivement partout au secteur ouest en restant encore assez fort près de la Manche et de l'Atlantique.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine.

De l'air océanique relativement doux continuera à circuler sur la France dans un rapide courant de sud-ouest, qui deviendra toutefois moins humide à partir de vendredi sur les régions méridionales.

Prévisions de jeudi à samedi.

Jeudi, après une brève accalmie matinale, une nouvelle zone pluvieuse accompagnée de vents de sud-ouest assez forts s'étendra en cours de journée à la majeure partie de la France. Les températures resteront douces pour la saison, variant de 7 à 15 degrés l'après-midi du Nord-Est à la Méditerranée.

Vendredi et samedi, le temps persistera sur la moitié nord du pays avec des passages pluvieux fréquents et des vents de sud-ouest toujours assez forts près des côtes. En revanche, sur les régions méridionales, on peut s'attendre à une amélioration temporaire.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 20 décembre à 7 heures, de 995 millibars, soit 746,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 décembre; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 décembre) : Ajaccio, 16 et 7 degrés; Biarritz, 14 et 7; Bordeaux, 10 et 6; Bourges, 9 et 5; Brest, 10 et 8; Caen, 12 et 8; Cherbourg, 9 et 7; Clermont-Ferrand, 10 et 4; Dijon, 7 et 2; Grenoble, 13 et 1; Lille, 9 et 7; Lyon, 10 et 4; Marseille-Marignane, 15 et 4; Nancy, 8 et 4; Nantes, 12 et 7; Nice-Côte d'Azur, 17 et 6; Paris-Le Bourget, 10 et 8; Paris-Montsouris, 9 et 7; Pau, 15 et 2; Perpignan, 15 et 3; Rennes, 12 et 8; Strasbourg, 6 et 3; Tours, 10 et 7; Toulouse, 12 et 1; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés; Amsterdam, 8 et 7; Athènes, 18 et 12; Berlin, 3 et 2; Bonn, 8 et 6; Bruxelles, 9 et 6; Le Caire, 21 et 14; îles Canaries, 24 et 18; Copenhague, 4 et 2; Dakar, 25 et 20; Djerba, 22 et 13; Genève, 5 et 0; Jérusalem, 12 et 2; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 10 et 7; Luxembourg, 6 et 5; Madrid, 10 et 6; Moscou, 0 et 0; Nairobi, 26 et 15; New-York, 2 et −7; Palma-de-Majorque, 17 et 8; Rome, 16 et 14; Stockholm, 0 et −1; Tozeur, 19 et 9; Tunis, 22 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 19 et mardi 20 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant les articles 265 et 266 de l'annexe III au code général des impôts relatifs à la réduction de la taxe de publicité foncière et du droit de mutation prévue en faveur de l'amélioration du territoire et de l'amélioration des structures des entreprises ;

● Complétant la liste des titres requis des candidats au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré pour les sciences économiques et sociales.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions d'octroi, sur l'agrément, des allégements fiscaux prévus en faveur de l'aménagement du territoire et de l'amélioration des structures des entreprises.

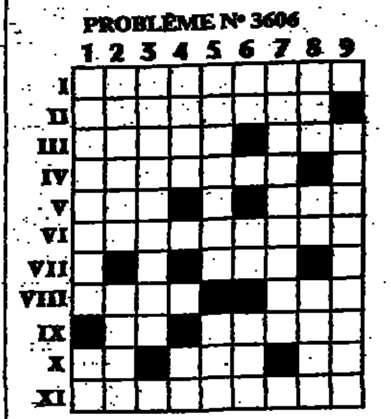
DES CIRCULAIRES

● Relative à l'application de la loi du 28 octobre 1982 relative au développement des institutions représentatives du personnel ;

● Relative à l'application de la loi du 23 décembre 1982 relative aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3606



HORIZONTALEMENT

I. Tel un corps que l'on cajole dans l'intention de le posséder. — II. Commodités. — III. Manifester un esprit vagabond. Ainsi soit-il ! — IV. Gueule de haut fourneau. — V. S'élève facilement au-dessus du sol. Porteur de charge. — VI. Façon de piétiner les plates-bandes du voisin au lieu de s'occuper de ses oignons. — VII. Peut se conjuger avec « Est ». — VIII. Humble végétal ou parfum capiteux. Louis, Philippe ou Louis-Philippe. — IX. Négation. Altère la note sans dénaturer la facture. — X. Note. Qualité d'un vin ou façon de boire. En Israël. — XI. Toujours « O.K. » pour mettre K.O. les B.K.

VERTICALEMENT

1. Opération permettant de regarnir les sièges. Complément désuet d'un agrément. — 2. Se fait à l'occasion. Ne subit pas encore le poids des ânées. — 3. Fait suite à une légion d'Honneur. — 4. Jurassien à caractère dominateur. Note. — 5. Obéissent au doigt et à l'œil. Génie malfaisant. — 6. Se perçoit souvent, mais ne s'aperçoit jamais. Participe passé. Désignation précise d'un lieu. — 7. Transformer le pavillon royal en emblème républicain. — 8. Accélérateur. Affirmation témoignant que la France a toujours été coupée en deux. Fortement charpenté. — 9. Quand on revient de chez eux, on y voit plus clair dans notre bourse.

Solution du problème n° 3605

Horizontalement

I. Parfumeur. — II. Ader. Aveu. — III. Rapiéçage. — IV. Amochés. — V. Lis. Ex. — VI. Ysopets. — VII. Smille. Je. — VIII. Aériennes. — IX. Aguets. — X. Thonier. — XI. Santé. Fée.

Verticalement

1. Paralysants. — 2. Adamisme. Ha ! — 3. Reposoir. On. — 4. Fric. Pliant. — 5. Eh ! Elégie. — 6. Macé. Tenue. — 7. Evasés. Nerf. — 8. Ueg (Gué). Jet. — 9. Ruée. Fessée.

GUY BROUTY.

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

EXPORTER DES PRODUITS MODES QUI PORTENT BIEN HAUT LE "MADE IN FRANCE"

VOUS *êtes jeune, diplômé d'études supérieures, donc de bonne culture et ouvert aux mentalités différentes des nôtres.*

VOUS *avez une première expérience de la vente ou de l'achat de produits qui s'adressent à des transformateurs.*

VOUS *êtes à l'aise à NEW-YORK, TOKIO, LONDRES ou MUNICH ; ce qui veut dire que vous pratiquez impérativement l'anglais et l'allemand.*

VOUS *savez vendre mais aimez négocier.*

VOUS *acceptez de voyager à 60 % de votre temps.*

NOUS *vous proposons d'être notre Ambassadeur en Europe, Amérique du Nord et Extrême-Orient : c'est-à-dire d'incarner notre maison auprès de nos clients à qui vous ferez découvrir nos produits, présenterez nos collections et vendrez ; avec qui vous aurez à entretenir des relations d'affaires privilégiées, qui vous feront part de leurs souhaits que vous aurez à transmettre et faire comprendre à notre service création.*

NOUS *vous demandons de vivre dans l'agglomération de LILLE-ROUBAIX-TOURCOING.*

NOUS *vous offrons un salaire intéressant constitué d'un fixe et de primes.*

Notre Conseil Gérard STIKER est à votre disposition pour vous informer en toute discrétion plus complètement. Merci d'écrire s/référence 32166 G, à :

ORES MEDIA

ORES MEDIA
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 - LILLE - Tél. (20) 54.06.37

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise un concours sur titres et épreuves pour

dactylographes

de langue française

Conditions requises :

☐ être ressortissant d'un des pays membres des Communautés européennes; ☐ avoir moins de 35 ans au 31 janvier 1984; ☐ avoir un diplôme d'études moyennes ou une expérience professionnelle équivalente; ☐ avoir deux ans d'expérience appropriée; ☐ avoir une connaissance approfondie de la langue française et une connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés européennes.

Les traitements et les avantages sociaux sont comparables à ceux des autres institutions internationales.

De plus amples renseignements, ainsi que l'acte de candidature obligatoire, peuvent être obtenus sur simple demande écrite (réf. Journal Officiel des C.E. n° C 344 du 20 décembre 1983) au Bureau de Presse et d'Information de la Commission des C.E. :
☐ rue Archimède 73, B-1040 BRUXELLES;
☐ 61, rue des Belles-Feuilles, F-75782 PARIS Cedex 16,
ou à l'Office des Publications officielles des C.E., Boîte postale 1003, LUXEMBOURG.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 janvier 1984.

Société internationale spécialisée dans la décoration de grands projets recherche pour son agence de RYADH

DÉCORATEUR D'INTÉRIEUR

ayant une expérience en EXÉCUTION, CROQUIS et PERSPECTIVE.
Anglais souhaité. Libre rapidement.

Adresser votre dossier de candidature sous référence 38.896 à : DEB'S, 140, rue de Courcelles, 75017 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour
résidence Outre-Mer

comptable informaticien

- Diplôme ingénieur option informatique ou business school
- D.E.C.S.
- 5 ans d'expérience.

Expérience bancaire et connaissance IBM 34 appréciées.

Adres. c.v., prétentions et délai de disponibilité sous référence 5833 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

dans le cadre de ses activités en matière de technologies de l'information, en particulier du programme ESPRIT recherche

des collaborateurs

sous contrat temporaire, pour les fonctions suivantes :

I. Agents de catégorie A avec une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme pour :
i) la gestion administrative et financière des projets de recherche;
ii) relations publiques avec la presse et les différents médias, organisation de conférences et séminaires, rédaction de brochures et articles spécialisés relatifs aux techniques de l'information; avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente et un âge maximal de 50 ans.

II. Agents de catégorie B avec une formation de niveau secondaire supérieur, sanctionnée par un diplôme, pour l'exécution des travaux relatifs à l'administration générale, la documentation, les archives et la comptabilité et/ou la statistique, avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente; âge entre 20 et 30 ans.

III. Agents de catégorie C avec une formation de niveau secondaire inférieur, sanctionnée par un diplôme ou certificat pour :
i) *travaux de secrétariat, sténographie, dactylographie sur machine à traitement de textes,* avec au moins 12 ans d'expérience professionnelle pertinente, âge max. 40 ans;
ii) travaux de dactylographie sur machine à traitement de textes et travaux divers de bureau (courrier, classement etc.), avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente, âge max. 35 ans.

Pour toutes les fonctions, il est nécessaire d'être ressortissant d'un des dix États Membres des Communautés et posséder la connaissance d'au moins deux langues officielles des Communautés. Préférence sera donnée aux candidats connaissant plusieurs langues. Rémunération intéressante, en relation avec le niveau de chaque emploi (contrat temporaire). Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve; les premiers engagements pourraient avoir lieu au cours du premier semestre 1984.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante, en précisant le plus possible, l'expérience correspondante à la fonction choisie, en précisant ESPRIT I. i ou ii, II, ou III i ou ii : **Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, 1049 BRUXELLES.**

La date limite pour l'envoi des candidatures est fixée au 30 janvier 1984, le cachet de la poste faisant foi.

FIDAFRICA

Cabinet de conseils juridiques et fiscaux implanté dans les principales villes d'Afrique noire francophone.

recrute

UN JURISTE-FISCALISTE

Niveau DESS.

Ayant une expérience de Cabinet de Conseils.
Rémunération attractive et avantages liés à l'expatriation.

Envoyer lettre manuscrite à FIDAFRICA, 31, rue du Colisée, 75008 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

DIRECTEUR D'UNE FILIALE COMMERCIALE AFRIQUE FRANCOPHONE

Un groupe industriel français, fortement implanté en Afrique et spécialisé dans la fabrication et la diffusion de produits de grande consommation recherche le Directeur d'une de ses filiales d'Afrique francophone (80 personnes - CA : 2 milliards de F. CFA).

Les candidats retenus seront diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieur + formation complémentaire.
Ils justifieront d'une expérience professionnelle leur ayant permis d'assumer avec succès de réelles responsabilités dans une structure décentralisée. En plus de leurs compétences commerciales certaines, ils devront maîtriser parfaitement la gestion financière d'une société (budget, comptabilité, plans de financement, trésorerie).

L'expérience de l'expatriation en Afrique serait appréciée.
Des conditions matérielles motivantes pourront être proposées en fonction de l'aptitude des candidats.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo + prét.) sous réf. 84621 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01.
Nous vous assurerons une totale confidentialité.

RECRUTEMENT

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

P.M.I. performante recherche
Directeur Administratif et financier
intégré à équipe patronale
Responsable :
- Des systèmes de gestion ;
- De la fonction personnel ;
- Du tableau de bord ;
- Des services administratifs ;
- Il est exigé : compétence, expérience.

Poste en Languedoc-Roussillon.
Adr. C.V. détaillé, photo, prét. à Agence HAVAS, nº 354, 31000 TOULOUSE, B.P. 601.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE D'INGÉNIEURS CONSEILS

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE BUREAU DE BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO)

UN INGÉNIEUR T. P.

CONFIRMÉ

Vous avez déjà vécu, dans ce pays où vous avez assumé des responsabilités dans la gestion d'un grand chantier, et vous avez envie d'y revenir, car vous estimez avoir réussi dans votre poste.

Vous avez plus de 35 ans et 10 ans d'expérience de chantier en Afrique, dont au moins 2 ans au Congo.

Vous aurez chez nous tous les avantages liés à l'expatriation et sans doute quelques autres.

Ecrivez-nous vite, car c'est URGENT.

C.V., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº T 043.664 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



emplois régionaux



Rhône-Alpes

Filiale spécialisée dans la communication de recrutement de Publicis Conseil, nous recherchons pour notre agence de Lyon

CHEF DE PUBLICITE
H/F

Il a pour mission de gérer les dossiers clients, de rédiger des textes avec créativité et rigueur, et d'assurer les relations avec les différents supports. Les contacts avec les clients auxquels il apportera conseils et services mettront en valeur : sens de la communication, méthode, organisation, initiative, efficacité.
Pour ce poste sédentaire, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé IFAG, IUT TC, EFAP, BTS...
Sa première expérience professionnelle, ses stages lui ont permis de mettre en valeur son aptitude aux relations commerciales.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 13220 AC, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient 69431 Lyon Cédex 3.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Radio France internationale

recherche pour ses émissions en langue russe

JEUNES JOURNALISTES

BILINGUES

Le russe parlé et écrit doit être parfait. Outre une excellente connaissance de l'actualité politique et culturelle de la France et des pays de l'Est, l'activité implique des horaires de travail de nuit et la pratique de la dactylographie.

Expérience radio souhaitée.

Candidats français ou en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
Disponibilité immédiate.

Adresser curriculum vitae et prétentions au, Service du Personnel de R.F.I.
B.P. 9516 - 75762 Paris Cedex 16.

Société d'Ingénierie spécialisée dans les techniques de pointe
(retraitement de combustibles irradiés, énergies nouvelles...)

1 200 personnes - Recherche

Ingénieur électricien diplômé

ayant environ 5 ans d'expérience dans les études de problèmes (moyenne et basse tension):
- *de poste de transformation*
- *de distribution électrique (Force, Eclairage, Courants faibles)*

Les candidatures d'ingénieurs débutants seront également étudiées.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence I.E.D. à

SGN

Direction du personnel et des Relations Humaines
1 rue des Hérons - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

SILVAR-LISCO

Systèmes CAD pour l'industrie électronique

SILVAR-LISCO, leader du marché des logiciels de conception et d'engineering assistés par ordinateur (CAD/CAE) appliqués à la micro-électronique, offre des emplois motivants pour ses opérations en France.

INGÉNIEURS D'APPLICATION CAD H./F.

FONCTION :
Support technique de la force de vente, ils seront les experts des logiciels développés par la société dans les différents domaines d'application.

PROFIL :
Diplômés Grandes Écoles ou Université, section électronique, âgés de 27 ans environ, ils seront bilingues anglais/français.
Une expérience industrielle dans l'électronique est recommandée.

SECRÉTAIRE VENTES-ADMINISTRATION

Bilingue anglais/français, personnalité dynamique, elle aura une expérience dans un poste similaire. Nous offrons un travail motivant dans une société en rapide croissance, un salaire compétitif et une progression dans un excellent environnement.

Envoyez votre curriculum vitae en anglais à :
SILVAR-LISCO, 18, rue Alberic-Magnard,
75116 PARIS.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux



THOMSON-CSF

LA SOCIÉTÉ THOMSON-CSF
DIVISION SEMI-CONDUCTEURS DISCRETS,
recherche
pour son Centre d'Études et de Fabrication
d'AIX-EN-PROVENCE

TECHNICIENS SUPÉRIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS H/F

D.U.T. ou B.T.S.

Intégrés au sein des services d'assistance industrielle.
Ils assureront des fonctions de:
- Maintenance d'équipements électromécaniques et électriques dans un contexte 3 x 8 heures.
- Étude et réalisation de machines spéciales et outillages.

Une bonne pratique de l'anglais et quelques années d'expérience peuvent être un atout supplémentaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF - Service du Personnel - 15, rue Camille Pelletan, B.P. 57. 13602 AIX-EN-PROVENCE CEDEX.



THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

TOULOUSE
Important organisme
de formation recherche son

RESPONSABLE DE FORMATION HF SECTEUR HOSPITALIER

Sa mission consistera à prendre des contacts avec le milieu hospitalier public et privé, négocier les conventions de formation, organiser les stages et gérer le budget de ce département.

Nous souhaitons rencontrer rapidement un candidat de formation paramédicale (infirmière ou pharmacien) ou un psychosociologue dont l'expérience professionnelle l'aura sensibilisé aux problèmes de fonctionnement d'une équipe hospitalière.
Ce poste comporte des déplacements fréquents de courte durée sur la région Midi-Pyrénées.
Rémunération 130.000 F+

Ecrivez sous référence CAD à Gilles SANTUCCI
CABINET ARC
44, r. Bayard, 31000 TOULOUSE
Tél. (61) 62-40-83/62-46-75
qui traitera confidentiellement les candidatures.

ROUSSELOT

pour notre
CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
spécialisé dans le domaine des
POLYMÈRES et des COLLES SYNTHÉTIQUES

nous recrutons

PLUSIEURS JEUNES INGÉNIEURS CHIMISTES

- Formation Grande École de Chimie (E.P.C.P. - E.N.S.C.P.).
- Formation complémentaire ou Doctorat appréciée.

Anglais nécessaire.

Sous l'autorité du Directeur du Laboratoire, ils animeront des équipes de recherche appliquée.

Les ingénieurs débutants sont acceptés.

Adresser C.V. et prétentions sous référence :
CRD à ROUSSELOT, 8, rue Christophe-Colomb,
75360 PARIS CEDEX 08.

Jeune Ingénieur Développement Technique

SEPROSY – 250 M de F de CA, 600 personnes – est un des leaders de l'emballage plastique en progression constante. Pour faire face à son expansion et au développement de son outil industriel, cette société recherche le Responsable Études et Réalisations Techniques, Essais, Lancements de son usine de LAGNIEU (région lyonnaise).

Avec pour objectif la compétitivité de l'usine dans l'avenir (manutention, machines de contrôle, robots,...) il proposera des solutions nouvelles *visant à améliorer les produits et les procédés actuels. Dans le cadre des* investissements annuels, il animera le bureau d'études chargé de leur réalisation, il contrôlera et négociera les achats qui en découlent. Enfin, il assurera le démarrage des installations nouvelles et le lancement des produits nouveaux.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur A.M. ou équivalent, débutant ou ayant déjà une première expérience, motivé par une activité à la fois d'étude et de terrain. De larges perspectives d'évolution lui sont ouvertes *vers des postes plus opérationnels tant dans la Société que dans le Groupe* BSN dont elle fait partie.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y25M en précisant rémunération actuelle à: BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

dans le domaine de l'ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE.
Poste d'avenir.
Bonne aptitude à s'intégrer à une équipe.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

TÉLÉCOM, SUPÉLEC, CENTRALE...
2 à 3 ans d'expérience.
Connaissances impératives en TRAITEMENT DU SIGNAL.

INGÉNIEUR

ayant une formation de préférence en TRAITEMENT DE SIGNAL et de bonnes connaissances générales EN MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES.
Bonne pratique de la PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE indispensable.

Pour tous ces postes envoyer CV + photo, Service du Personnel, THOMSON-CSF - DASM, B.P. 53, 06800 CAGNES.





THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT

---

commins-bbm

ACOUSTIQUE, BRUIT ET VIBRATIONS

recherche

— Pour son secteur bâtiment :

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

pour la résolution de problèmes d'isolation acoustique et antivibratoire (expérience pratique souhaitée)

— Pour son secteur industrie :

INGÉNIEUR OU DOCTEUR

pour l'étude de problèmes de bruit et vibration dans l'industrie ou l'environnement, niveau application

— Pour son secteur structures :

INGÉNIEUR OU DOCTEUR

pour l'étude de problèmes de dynamique des structures, niveau application ou recherche

La connaissance de techniques de mesure, de traitement de signal ou de l'informatique constitue un atout.

Envoyer C.V. rapidement à COMMINS BBM.
33, rue des Petits-Ruisseaux
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON (6) 013-32-50.

---

laboratoires BOIRON — 250 MF de CA — 1 000 salariés

Nous sommes le leader mondial de l'homéopathie et nous développons en France et à l'export. Nous créons le poste de

jeune financier, à Lyon.

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, vous prenez en charge l'élaboration des plans de financement, le montage et la négociation des opérations financières (emprunts, crédits-baille, concours bancaires), la gestion de la trésorerie et des devises. En outre, vous réalisez des études financières spécifiques.

Diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience financière en entreprise. Venez progresser avec nous.

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 923LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Recherchons
POUR QUOTIDIEN CORSE

4 JOURNALISTES

Préférence origine corse. Ecrire Editions C.M., 3, rue Versini, AJACCIO. Tél. (95) 21-46-36.

NICE. Ecole de français pour adultes étrangers
recherche

PROFESSEURS

expérience pratique V.I.F. et *D.V.V. exigée, parlant bien anglais.* Plein temps.
Poste permanent.
Ecrire avec C.V. détaillé sous le nº T 43654 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAITRISES MATHÉMATIQUES ET SCIENCES

(minimum)

- Intéressés par une reconvers. en informat. électronique automatique robotique.
- Nous vous proposons un stage (rémunéré à 70 % du dernier salaire).
- Du 1er mars 84 au 30 sept. 85 à temps plein.
- Conduisant à un diplôme d'ing. en génie électrique.
- *Reconnu par la Commission des Titres et sous signature ministérielle.*

STAGE DE 30 PLACES

Cand. dans les meilleurs délais.
Débouchés assurés.
E.S.I.G.E.L.E.C
58, rue Méridienne, B.P. 1012, 76104 ROUEN.
Tél. : (35) 72-80-94, p. 30.

PERKIN-ELMER

1er constructeur mondial d'instruments analytiques, renforce son équipe de vente dans la Région Rhône-Alpes

recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Basé de préférence à LYON

Spécialisé en spectrométrie : Infrarouge, Analyse Thermique, UV et Fluorescence.

Si vous avez :
Le goût des responsabilités et de l'autonomie, lié à celui des contacts à haut niveau, le désir d'utiliser votre anglais, nous vous proposons un salaire intéressant, voiture de société, formation terrain.

Déplacements fréquents.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Veuillez adresser C.V. manuscrit, photo et rémunération actuelle à :
PERKIN-ELMER
M. J. WILLI - 1, rue Franklin - BP 67
78391 BOIS-D'ARCY CEDEX

bleu

---

secrétaires

Vous êtes dynamique, responsable, très organisée et indépendante. Vous maîtrisez l'anglais, peut-être même le hollandais. Nous sommes la filiale française du groupe hollandais VMF STORK. Nous offrons un poste de :

secrétaire assistante

bilingue, auprès du responsable d'un de nos secteurs commerciaux. Rémunération motivante en fonction de votre compétence.
Adressez-nous une lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à : STORK INTER FRANCE. Division PROTECON 2, passage de la Gare - *92420* Vaucresson.

Important Etablissement Financier quartier Opéra, recherche

2 STÉNODACTYLOS

3 à 5 ans d'expérience, contrat à durée déterminée (remplacement congés maternité), libres de suite.
Ecrire sous le nº 279.310 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

représentation offres

Fabricant vêtement en cuir
Cherche
V.R.P. MULTICARTES
ET REPRÉSENTANTS MAISONS
Ayant expérience et connaissance clientèle. Pour rendez-vous, 241-27-74

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



OFFRES D'EMPLOIS



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recrute

1) POUR SA DIRECTION CONTROLE ET QUALITE

ingénieur qualité logiciel

(Réf. 2152)

POSITION II

DIPLOME ANALYSTE TEMPS REEL

Expérience industrielle indispensable notamment sur les problèmes de méthodologie.

2) POUR SA DIRECTION DES ETUDES

ingénieur-analyste programmeur

(Réf. 3643)

DEBUTANT, DIPLOME

ingénieur-électronicien

(Réf. 5772)

DEBUTANT, DIPLOME

ingénieur

(Réf. 8132)

DEBUTANT

DIPLOME SUP AERO, ENSICA, ENSMA

Spécialisation avionique et systèmes - automatique.

Ecrire en précisant la référence du poste
Direction des Affaires Sociales
B.P. 74, 91301 MASSY cedex

PUBLICITÉS RÉUNIES

VITESSE ILLIMITEE !



Notre métier évolue : techniques nouvelles, méthodes sans cesse améliorées, projets chaque jour plus ambitieux...
Ça bouge et ça va bouger de plus en plus vite. Vous voulez suivre ce mouvement, évoluer vers plus de connaissances, vers plus de responsabilités, aussi vite que vous le permettent vos capacités mais pas moins vite.

Notre expansion continue permet d'offrir à tous de réelles possibilités d'épanouissement rapide. Chez nous, la vitesse n'est pas limitée, sachez en tirer parti en posant votre candidature aujourd'hui.

Le feu est vert...

Spécialistes Système

Réf. SS 1

Vous avez acquis en plusieurs années la maîtrise de logiciels tels que DOS ou MVS, CICS ou IMS VM, VTAM/NCP etc...
Vous pouvez donc conseiller, aider et même guider nos clients IBM. Ils vous attendent déjà !

Analystes Programmeurs

Réf. AP 7.

Vous possédez à fond une ou plusieurs des spécialités suivantes : PL/1, COBOL, Assembleur, GAP II, IMS DB/DC, CICS, DL/1. Après formation à nos méthodes, vous interviendrez sur des projets passionnants et pourrez évoluer rapidement au sein de nos équipes.

Futurs Chefs de Projet

Réf. SCP 5.

Vous êtes Ingénieur ou Analyste et vous avez participé à la conception ou à la réalisation d'un ou plusieurs projets. Vous voulez aujourd'hui plus de responsabilités. Nous vous proposons de nous rejoindre. Votre expérience, nos méthodes, notre formation et notre encadrement, feront de vous un chef de projet apprécié.

Jeunes Ingénieurs

Réf. JI 3.

Vous avez quelques mois d'une première expérience informatique ou vous allez bientôt entrer dans la vie active. Que vous soyez intéressés par la pure technique ou par la gestion, nous avons des projets pour vous passionner et des perspectives de carrière pour vous garder.



CAP SOGETI SYSTEMES

Les candidatures sont à adresser à CAP SOGETI SYSTEMES, Michèle Denoux, 14-20 rue Leriche, 75738 Paris Cédex 15.

média-system

Société de robinetterie industrielle
PARIS
DE TAILLE MOYENNE... POUR L'INSTANT
recherche :

LE « VENDEUR » TECHNICO-COMMERCIAL SPÉCIALISTE DE LA VANNE

Il devra :

– Connaître le mieux possible les Acheteurs décideurs du monde de la Pétrochimie.
– Détester l'atmosphère étouffante d'un bureau.
– Etre organisé, méthodique et fonceur.
– Considérer que se faire plaisir seulement 39 heures par semaine... c'est pour les autres.
– Parler l'anglais, bien sûr.

Il bénéficiera en contre partie :

– D'un salaire fixe moyen.
– D'une commission sur la Marge brute des Ventes mensuelles particulièrement séduisante.
– D'un intéressement aux Résultats nets d'exploitation annuels.
– D'une voiture de fonction.
– De la chance de travailler directement avec le « patron », mais en conservant toute son autonomie.

Si cela vous donne envie d'en savoir plus et de me rencontrer, écrivez à RÉGIE-PRESSE, sous la référence T 043.665 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Important Groupe dans le domaine de la Communication, notre activité s'exerce autour de trois axes : la publicité, les médias et le tourisme.

Nous structurons la Direction du Recrutement et de la Gestion des Carrières de notre Holding et recherchons trois collaborateurs :

Notre Responsable du Recrutement des Cadres

Il (ou elle) assurera des missions complètes de recrutement pour les Sociétés de notre Groupe :
- Définition des besoins et des profils.
- Mise en œuvre des stratégies de recherche.
- Entretien, sélection et présentation des candidats.

Nous souhaitons rencontrer, pour ce poste, un professionnel confirmé du recrutement des cadres issu, de préférence, d'une Société de Services ou d'un Cabinet Conseil. (Réf. 34109/AH1.)

Son adjoint chargé du recrutement du personnel non cadre

Il recrutera notre personnel non cadre et organisera, en outre, notre politique de stages étudiants. (Réf. 34109/AH2.)

Notre Responsable de la gestion des carrières

Il définira et mettra en œuvre les outils et les méthodes de gestion prévisionnelle des cadres à l'échelon du Groupe :
- Définitions de fonctions et systèmes d'appréciation.
- Réalisation et tenue d'un fichier informatisé des cadres.
- Organisation des projets de remplacement et des évolutions de carrières.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un professionnel ayant quelques années d'expérience de la fonction personnel en Entreprise, si possible dans le domaine de la gestion des carrières. (Réf. 34109/AH3.)

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae en précisant la référence du poste et en indiquant votre niveau de rémunération actuel à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.
Réponse et confidentialité assurées.

HAVAS CONTACT

PARIS

auditeur confirmé

CONTRATS A CYCLE LONG

L'un des premiers groupes industriels français, leader dans les équipements mécaniques lourds, souhaite renforcer sa Direction de l'Audit Interne en engageant un auditeur confirmé.

Les missions de contrôle de procédures, de vérification de comptes et de prévision de résultats qui lui sont confiées ont pour but d'assurer la Direction Générale du bon fonctionnement des systèmes de gestion et de leur cohérence, indispensable dans un groupe décentralisé.

Cette proposition s'adresse à un (e) jeune professionnel de formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP, ESC). Il a acquis une expérience d'au moins trois ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou dans un service similaire d'une entreprise et souhaite élargir son horizon professionnel aux dimensions d'un groupe aux activités diversifiées.

Après quelques années à la Direction de l'Audit, il évolue vers des postes à responsabilités dans la fonction gestion – finance du groupe. L'anglais est indispensable ainsi qu'une disponibilité pour des déplacements à 50% du temps, en France principalement ainsi qu'à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Mme Catherine de LA ROCHE, sous la réf. 331 LM.

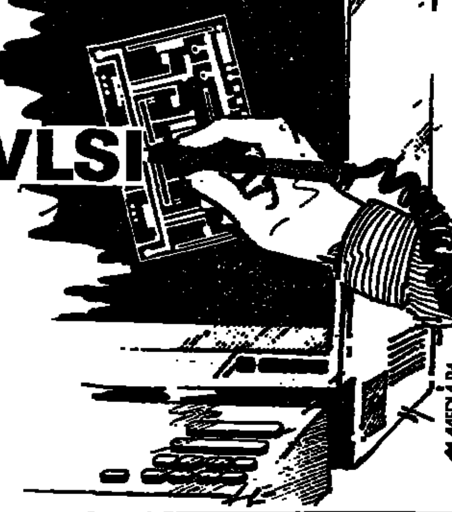
jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE
REGION PARISIENNE RECHERCHE

INGENIEUR CONCEPTEUR DE VLSI



5 ans d'expérience, connaissances en C.A.O. indispensables, connaissances en architecture de calculateur appréciées.

Adresser lettre, C.V., prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 2765/LM à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

MEDIA PA

Importante Société de Presse Technique
proche GARE DU NORD
recherche

JEUNE JURISTE RÉDACTEUR

libéré du service militaire.
Niveau exigé DEA, DESS, ESC, IEP ou équivalent.

L'activité proposée implique :
– Des qualités rédactionnelles.
– Une attirance pour les problèmes comptables et fiscaux.
– Le sens du concret.
– Le goût de l'étude et de la recherche.

Envoyez curriculum vitae + photo + prétentions sous référence : Y. CHAPELAIN, 100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

La filiale du plus grand groupe français d'électronique professionnelle spécialisé dans les composants passifs

recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Pour prendre la responsabilité d'un de ses secteurs de vente en France.
Ce poste basé dans la proche banlieue Est de Paris appelle à de fréquents déplacements en province.
Le candidat ingénieur électronicien ou électromécanicien devra avoir une première expérience de la commercialisation des composants pour l'industrie électronique.
Il devra avoir le goût du contact et du travail en équipe et présenter une réelle disponibilité.

Adresser c.v., photo et prétentions sous nº T 043.529 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
travaillant essentiellement à l'étranger et
FILIALE d'***UN GROUPE INTERNATIONAL DE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS***

recherche son

CHEF-COMPTABLE

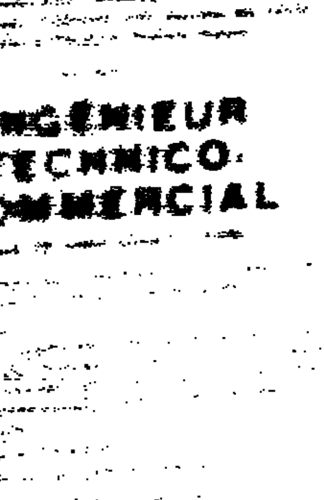
ayant environ 10 ans d'expérience, parlant anglais, disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger, il aura la responsabilité de la ***COMPTABILITÉ GÉNÉRALE*** et de la fiscalité courante de la Société.

Il possédera également une bonne expérience de l'utilisation de l'informatique.

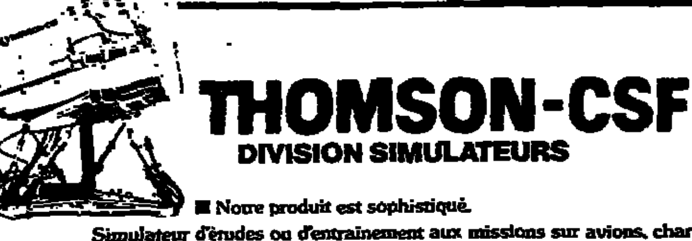
Lieu de travail : ***BANLIEUE OUEST DE PARIS.***

Adresser CV, photo et prétentions sous Nº 34 107 à HAVAS CONTACT, 1 Place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

■ Notre produit est sophistiqué.

Simulateur d'études ou d'entraînement aux missions sur avions, chars... il reproduit avec réalisme les conditions d'utilisation et de fonctionnement de systèmes complexes d'observation, de visée, de restitution d'images...

■ *Pour accroître notre force d'études et de réalisation, nous* CRÉONS un poste pour un

INGÉNIEUR OPTICIEN

ayant déjà acquis une solide expérience technique (4 à 6 ans) dans les domaines de l'optique industrielle et de l'optronique.

■ VOS MEILLEURS ATOUTS POUR RÉUSSIR !...

- une capacité d'étude et de synthèse affirmée,
- de l'imagination pour concevoir des ensembles,
- un bon sens du contact allié à l'esprit de service.

■ L'évolution de l'activité "Optique" dans la division est directement en relation avec votre succès dans le poste.

■ Adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf. IC.83.11.M. à A. de Bejarry - THOMSON-CSF D.S.I. - B.P. 226 - 95523 CERGY-PONTOISE Cedex. Tél. 031.93.70.

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT

Nous sommes une société de 600 personnes, située en proche banlieue parisienne. Nous confions à des industriels le soin d'étudier et de réaliser des *projets* de matériels électroniques d'armement que nous lançons, coordonnons et contrôlons.

Souhaitant renforcer plusieurs départements, nous recherchons des

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES
DÉBUTANTS
OPTION ÉLECTRONIQUE

Votre fonction sera d'assurer la conduite et le suivi des affaires dont vous serez responsable.

Cela suppose d'apprécier la variété dans les contacts et le travail, d'avoir le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.

Après définition des caractéristiques techniques des matériels, vous aurez à :

- préparer et lancer des consultations auprès des industriels pour les études et la fabrication dont ces derniers seront chargés,
- animer et coordonner les différents travaux,
- organiser les essais (sur le terrain ou en laboratoire) et faire l'analyse des résultats obtenus.

Il est nécessaire de posséder une bonne aptitude à l'analyse et à la synthèse, ainsi que des facilités de rédaction.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, et prétentions) sous réf. 83.49 M à EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.



EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau – 75116 PARIS
Tél. 553.84.73

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

GRANDS SYSTEMES INFORMATIQUES DE TRAITEMENT D'IMAGES

SODATA INFORMATIQUE développe ses activités d'INGÉNIERIE auprès des grandes entreprises des secteurs AÉRONAUTIQUE et SPATIAL.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS POSITION II

Diplômés Grande École ou 3ᵉ cycle universitaire

Bénéficiant d'une expérience, indispensable, de 2 à 3 ans, ils participeront à différentes missions telles que :

- maintenance des logiciels de correction radiométrique et géométrique sur AP120B • suivi des logiciels développés sur TRIADE 80 • maintenance des logiciels de gestion sur SOLAR
- *réalisation, essais, intégration de logiciels de traitement d'images (VAX, PDP, SOLAR)*
- génération et maintenance des systèmes d'exploitation sur SOLAR.

Postes très évolutifs à pourvoir à **PARIS** et **TOULOUSE**. Réf. 80594/A

RESPONSABLE APRÈS-VENTE

Ingénieur ou équivalent

Maintenance grands systèmes informatiques traitement d'images et périphériques opto-électroniques associés

Ce poste requiert indispensablement une expérience de 8/10 ans en électronique et/ou informatique, des connaissances en matériel et logiciel de base VAX, SEL, SOLAR. Une mission technique certes, mais qui comprend également une part importante de gestion, d'organisation et de formation de la clientèle. *ANGLAIS courant. Base PARIS avec déplacements* France et Étranger. Réf. 80594/B

Assurées d'une discrétion absolue et d'une réponse, les candidatures détaillées sont à adresser, en précisant la réf. du poste choisi, à SODATA INFORMATIQUE - Laurence DAMVILLE 46, boulevard de Strasbourg 75010 PARIS.

SoDATA Informatique

HAVAS CONTACT

Lycée sous contrat recherche PROFESSEURS
- 8 Maths (1ᵉʳ cycle) ;
- Physique-Chimie (section B) ;
- Français (1ᵉʳ).

Env. c.v. à École MERKAZ, 16, av. Maurice, 93250 Villemomble. Tél. : 855-15-27.

SUCHARD TOBLER
CHOISY-LE-ROI (R.E.R.)
recherche

CHEF DE PRODUIT

Ecole Supérieure de Commerce Expérience 2 à 3 ans des produits de grande consommation Pratique de l'anglais.

Adr. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions SUCHARD TOBLER à *M. R. EWERT, B.P. 201, 94601 Choisy-le-Roi.*

ANSWARE DIFFUSION
(Groupe Thomson)
recrute :

ATTACHÉ (E) PRESSE

RELATIONS EXTÉRIEURES
Première expérience
Connaissance Informatique souhaitée

Lieu de travail :
PORTE DE BAGNOLET

Adresser lettre manus. c.v. et photo à Mme LUTZ ANSWARE DIFFUSION Tour Galliéni 2, 3, 6, av. Galliéni, 93175 BAGNOLET Cedex.

GROUPE INDUSTRIEL
recrute

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

3 ANS D'EXPÉR. ET PLUS dans les domaines suivants :
- AUTOMATISME
- ROBOTIQUE
- TÉLÉPHONIE
- CONTR. DE PROCESSUS
- PROJETS TEMPS RÉEL.

LARGES POSSIBILTÉS D'ÉVOLUTION AU SEIN DU GROUPE.

Rémunération attractive. Env. C.V. et prét. à : INTER COMPUTER 61, av. de la *République* 75011 PARIS — 806-60-00.

BANQUE D'AFFAIRES PARIS
RECRUTE POUR GESTION de sa CLIENTÈLE ENTREPRISE :

CADRE CLASSE V OU VI

LE POSTE NÉCESSITE :
- solide formation technique
- plusieurs années d'expér. dans la fonction et très bon contact humain. Adr. C.V. avec photo (retournée) et prét. Nº 26220 C — PUBLI-MAXY, 21, rue Feydeau, 75002 Paris qui tr.

BUREAU D'ÉTUDES BANLIEUE SUD
recherche
pour schémas électroniques analogiques

A.T.P. ou INGÉNIEUR

SOTRATES - 373-60-60

---

afnor
association française de normalisation

recherche

INGENIEUR

La mission consiste à mettre au point, appuyé par des responsables d'entreprises et les experts compétents les NORMES *concernant :*

- l'application des méthodes statistiques (contrôle de la qualité des produits),
- *les fonctions et outils de l'entreprise pour gérer la qualité*

L'animation des groupes de travail au sein des instances nationales et internationales de normalisation suppose la maîtrise de l'Anglais et de l'aisance dans les relations. Une expérience de terrain s'impose ainsi qu'une personnalité propre à s'insérer *rapidement dans une petite équipe jeune et convaincue.*

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5873 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

Axial Publicité

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

FISCALISTE
ADJOINT DU CONTROLLER *HF*

Il sera chargé de la comptabilité générale, du reporting (*états comptables anglo-saxons*), de l'ensemble de la fiscalité, des déclarations et de la liaison avec l'informatique.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation comptable BTS minimum, DECS de préférence, ayant de solides bases en fiscalité, débutant ou avec quelques années d'expérience.

ANGLAIS NECESSAIRE.

Il supervisera plusieurs comptables.

Lieu de travail : Banlieue Sud.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, sous référence 10256 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

BANQUE NATIONALE PROFESSIONNELLE

connaissant un *développement important dans la gestion des valeurs mobilières* recherche pour renforcer son service Etudes et Gestion des Obligations

UN COLLABORATEUR
HF

de formation supérieure, actuaire souhaité, connaissances informatiques, possédant une expérience professionnelle.

Les candidatures de débutants seront également examinées.

Poste destiné à évoluer vers la gestion. Réelles possibilités d'évolution pour personne de valeur.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous réf. 3485 M à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

LE SALON DE L'EMPLOI
DES JEUNES DIPLOMÉS

Aider les entreprises à mener une politique de recrutement efficace et dynamique, qui tienne compte des aspirations des cadres ; d'aujourd'hui et de demain.

Donner aux Jeunes Diplômés et Débutants les moyens d'évaluer la réalité du monde industriel, les contraintes économiques de l'entreprise, pour y adapter leur talent et leurs ambitions professionnelles.

C'est l'idée directrice de ce salon, organisé par le MONDE avec la collaboration de R.T.L. qui aura lieu du mardi 6 au vendredi 9 MARS 1984 au Palais des Congrès.

ENTREE LIBRE

Pour toute demande d'information, s'adresser à :



régie presse
J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulon
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél : 233.44.21

Le Monde
H. Guinaudeau
5, rue des Italiens, 75009 PARIS
Tél : 246.72.23

OFFRES D'EMPLOIS

Participer à l'organisatio… Une oppo… pour un ingénieu…

ingénieurs de haut

8 INGENIEURS GRANDE ECOLE
Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

LOGISTA



CAM

RESPONSABLES DE PROJETS

SOCIETE FINANCIERE

2 FINANCIERS COMMERC…

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

TRÈS PRIS PAR VOS AFFAIRES, vous recherchez un homme polyvalent, cinquantaine, discret, dynamique, pour lui confier une mission précise. Ecr. s/nº 6.568 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL et EXPORT UNIVERSITAIRE
QUADRILINGUE GRANDE EXPÉRIENCE
Ecr. s/nº 6.576 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AUDIT-INFORMATICIEN
Cours CNAM-IESTO organisat., 15 ans informatique, cherche emploi tte région, disponible immédiatem. (6) 069-40-90. 9 h-12 h-15 h-19 h.

RESPONSABLE ORGANISATION INFORMATIQUE
Ing. CNAM, Spécialiste gest. Prod. Comptable et Budgétaire. Organisateur, Informaticien, Animateurs.
Exp. Cabinet important, et industrielle. Rech. situation avec responsabilités.
Ecrire sous le nº 12.139 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 30 ans, bil. anglais, Sup. de Co., grande faculté d'adaptation, exp., export politique distribution France, problèmes sociaux, contrôle gestion. Rech. poste auprès de P.-D. G. de entreprise moyenne rég. Ouest France ou éventuellement Paris. Ecrire sous le nº 043.657 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 26 a., secrétaire dactylo, bonne présentation, expérience, ch. emploi secrétariat accueil. Ecr. s/nº 6.567 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 ans, maîtrise droit public D.E.A. finances, direc. d'un C.C.A.S., ch. poste similaire ou poste S.G.A. NANCY et environs. Ecr. s/nº 7279 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

A partir de janvier 84 au :
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Format. continue, agréé CPE.
- ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- PROGRAMMEURS
- Option Gestion.
- Option Industrie (Électronique - Micro)

PRÉPARATION AU BTS
Cours du jour et du soir
205-24-63 - 241-83-83.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS

travail à domicile

Secrét. rapide et compétente tape sur I.B.M. 82 C. tous travaux manus., thèses, etc. Tarif intéressant. Tél. 840-42-41.

villégiature

DEAUVILLE, stud. 3 pers., tt cft, vac. Noël et week-end. Tél. 254-78-51, après 20 h.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3, 5, 7
83 et 84, peu roulé, garantie AUTO PARIS-XVe. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

capitaux propositions commerciales

PRETS PERSONNELS
EPITRA (1) 555-79-71.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Prox. Contrescarpe 354-95-10.
2 P. caractère

PANTHÉON - récent 2 pces tt cft sur jard. 570.000 F. Tél. 325-97-16.

6e arrdt

MABILLON 329-85-06
Vente studio parfait état + grenier à aménager.

7e arrdt

PRÈS BOSQUET, 3/4 P.
120 m², NEUF. GRAND LUXE, 4e ét., tout sur JARDIN. 2.550.000 F. Box. « TAC » Téléphone : 329-33-30.

9e arrdt

MAGENTA-LAFAYETTE
5 P., 140 m² environ tt cft + service. Imm. Pierre de Taille. 980.000 F VERNEL 526-01-50.

N.-DAME-DE-LORETTE
beau 4 pces, tt confort immeuble ravalé. 445.000 F.
LERMS. 355-58-88.

Rue Lentonnet, 93 m² libre, r.-de-ch., imm. pierre de taille. Téléphone : 380-75-20.

10e arrdt

Mº GONCOURT, part. vd 2 p. cuis., s. d'eau, w.-c., chf. ind., 1er ét. 220.000 F. T. 377-50-66.

RÉPUBLIQUE, rare, 4 P. + office, balc. Pierre de T., 5e ét., asc. (projet). 600.000 F. Téléphone : 347-57-07.

11e arrdt

Parmentier - Entrée, gd séj. avec cheminée + chbre, cuis., s. d'eau, w.-c. 325.000 F. 13, rue de la Pierre-Levée. Visites, mardi, 13 h à 17 h.

SAINT-AMBROISE, très beau 3-4 P., 95 m², 5e ét., imm. récent standing. 880.000. 347-57-07.

12e arrdt

AV. MICHEL-BIZOT
dans bel imm. pptaire vd 2 pces tt cft. 39 m², occupé, bail libérab. janv. 85. 500-54-00.

PORTE DE VINCENNES
beau 3 pces, tt cft, immeuble pierre de taille. 500.000 F.
LERMS. 355-58-88.

REUILLY. P. de T. récent, 2 P., balcon. Urgent. 412.000 F. Téléphone : 347-57-07.

M. BIZOT, bel imm., ascenseur. BEAU 3 P. TT CFT occupé. 350.000 F. 543-88-60.

13e arrdt

TOLBIAC 5 P. 112 m², balc., parking, standing, calme, SOLEIL. 990.000 F. 535-56-92.

Pte Italie/sur Kremlin parf. 5 P., logg., box, calme. SOLEIL. 630.000 F. 535-56-92.

ITALIE 3 P. tt cft, excellent état. 440.000 F. Tél. 325-97-16.

14e arrdt

R. Montparnasse calme 354-42-70
3 PIECES CHARME

PROX. PARC MONTSOURIS av. de l'Amiral-Mouchez, imm. récent, beau 3 pièces tout confort, impeccable, plein soleil sur jardin. 675.000 F
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3 PIÈCES
Studio .... 432 500 F
2 P. à part. de ..... 678 600 F
3 P. à part. de ..... 898 200 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
– du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
– Samedi de 11 h à 18 heures.
T. 575-62-78 ou 557-82-55.

Mº LOURMEL RUE LEBLANC imm. récent, 6e étage, double living + chbre, tt cft, park. en sous-sol. 828.000 F
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

16e arrdt

PRÈS TROCADÉRO dans imm. moderne, grand stand., beau 2 pces 60 m² + balc., 3e ét., clair, calme, parfait état. Libre juin 84. 227-83-30.

DOUMER-MUETTE
6 P., lingerie, office, parking, 4e, asc., balcon, service, profession lib. 2.650.000. Téléphone : 720-22-33.

17e arrdt

LÉON JOST duplex, 3 p. tt cft impeccable ds imm. 2 ét. 600.000. Gérant 337-69-59.

Belles RÉNOVATIONS en COURS PRESTATIONS DE QUALITÉ ascenseur, soleil, faibles charges A PARTIR DE 175.000 F RIVAL 504-32-00.

CARDINET RUE JOUFFROY imm. ancien, 3 p. à rénover 51 m² - 350.000 F
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

LEGENDRE - DR.-HEULIN
A SAISIR. 480.000 F.
Séj. + chbre, tt cft, imm. 1975, r.-et jard. 254-71-93.

Pte Champerret, studio cft, 5e, asc., bel imm. p. 238.000 F. 145, av. de Villiers. Visites : mercredi, de 13 à 17 h.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE SIMPLON
23, APPTS DE STANDING
STUDIO 2, 3 P., PARK.
Studio à partir ..... 319.100 F
2 P. à partir ...... 459.300 F
3 P. à partir ...... 682.000 F
Renseignements : 575-62-78.

BUTTE-MONTMARTRE
VUE TRÈS EXCEPTIONNELLE SUR TOUT PARIS
100 m² envir., agencé, tr. mod. 1.250.000 F. 254-71-93.

4 PIÈCES, 85 m²
Mº Brochant, tt cft. 525.000 F. Immo Mercadet. 252-01-82.

4 P., TT CFT, 110 m²
Très bel imm. brique 1930 calme, soleil. 735.000 F. + chambre de service possible. Immo Mercadet. 252-01-82.

20e arrdt

MAISON DUPLEX 105 m² A terminer, sur cour, jardin. CALME SUD. 544-48-44.

78-Yvelines

Particulier vend PARLY-2 APPARTEMENT TYPE 2. deuxième et dernier étage. 2-3 pièces, 72 m² loggia vitrée, 12 m² porte blindée, cave, park. extér. Prix 490.000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE 3 P. cuis., bains, récent, tt cft, 320.000 LE GÉRANT 337-69-59.

LEVALLOIS
Mº Pte de Champerret
belle rénovation d'architecte PRESTATIONS de QUALITÉ cuisine équipée, jardin STUDIOS ET 2 PIÈCES A PARTIR DE 195.000 F RIVAL 504-32-00.

Près PONT de SURESNES
VUE S/BOIS
PANORAMA SUR PARIS
Et. élevé, petite résidence superbe, gd living + 2 chbres, gd cft, 2 bains, 2 garages, balcons + 45 m² terrasse 920.000 F VERNEL 526-01-50.

BOULOGNE
PRÈS BOIS ET METRO
100 m² A RÉNOVER
LÉGÈREMENT MANSARDÉS
immeuble briques apparentes dernier ét., dble exposition
RARE. PX 565.000 F.
Mardi, de 14 à 17 heures 11, r. ST-DENIS. 705-06-76.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

Province

DIEPPE Front de mer
Résidence du Bas-Fort-Blanc, petit imm. neuf, situat. except., appts de 30 à 70 m² + terrasse. Tél. (16-1) 365-11-10.

CASSIS
F3 vue s/port et mer. Tr. b. traité. 850.000 F. F4 pl. centre, stdg. terrasse. 1.000.000 F. F2 pl. ctre ref. nf. 420.000 F. Studio pl. ctre. 300.000 F. LOCATRIM-CASSIS. 16-42-01-87-60.

appartements achats

RECHERCHE
Urgent Paris 1 et 2 pièces. PAIE COMPTANT chez notaire, bon quartier. 873-23-55.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine 75008 PARIS rech. URGENT APPART.
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

Les particuliers ont des logements à louer Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Tél. 296-58-46.

Stud., 36 m², imm. réc., 5e ét. 2.100 F + 500 charges. Ecr. GOSSE, 85, rue Rennequin 75017. Intermédiaire s'abst.

locations non meublées demandes

Paris

LOCATION DEMANDE pour importante STÉ NATIONALE PÉTROLES rech. appts 2 à 8 p. ou villas, ttes catégories, pour loger pers. et cadres. Téléphone : 503-37-00, p. 12.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTELS PARTIC. et BURX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

immeubles

IMM. A RÉNOVER
FG SAINT-ANTOINE, 450 m² 1/3 libre. A saisir 1.400.000 F Tél : 329-40-00.

propriétés

LOT, vends ppté boisée, 25 ha., bât. pierre, bon état, habitation confortable, 5 pces, eau, tél., élect. Libre. Urgent suite divorce. 450.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Libos. Téléphone : (53) 71-01-28.

A 60 km de Paris, à 15 km de l'autoroute du Nord Part. vend propriété 3 ha. avec manoir. 400 m² habit. Prix : 1.300.000 F.

Ecrire sous le nº 043.695 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

chalets

HAUTES-ALPES Ski, alpinisme, A vendre CHALET 4/5 pces, sur 730 m² 450.000 F. (6) 903-58-96.

terrains

Var-Le Thoronet. Terrain 2.500 m² boisé, viab., permis construire. Tél. (94) 73-87-03.

forêts

Cherche FORÊTS exploitables résineux, feuillus. Région Est et Centre. Ecr. nº 60110 à HAVAS 21000 DIJON.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire. PARIS XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viages. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Le Touquet - Résidence face au golf, petit pav. impeccable 2 pces, tt cft. 110.000 cpt + 2.000 viager, libre de suite. F. CRUZ. 266-19-00.

Viager libre, Maisons-Laffitte. gd studio, terrasse, park., calme, sur forêt, imm. récent. 110.000 + 1.700 F/mois. CRUZ, 8, La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F
Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e, 586-85-11 54, r. Crimée, 19e, 607-62-00.

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE à partir 100 F HT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
télex, secrétariat, const. stés
PARIS FLASH BURX 825-11-90.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses ociales.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
355-17-50.

locaux commerciaux

Achats

Part. recherche pour investir LOCAUX CCIAUX. Libres ou occ. Téléphone : 562-37-70.

Ventes

RD-POINT CHPS-ÉLYSÉES
Appt comm., 140 m² environ 2e, ascenseur (murs libres). 1.500.000 F. 563-55-89 (10 h à 11 h 30).

fonds de commerce

Ventes

Nice, vend boutique 55 m² + cave, bail, tous commerces. 85.000 F. Loyer 1.400 F. Tél. 16 (93) 89-78-87.

CASSIS
dépôt de pains, pâtisseries proximité plage 20 m. Px 300.000 F + loyer 1500 F. Libre à la vente LOCATION CASSIS Téléph. : 16 (42) 01-81-60.

Locations

Bail tous commerces, Nanterre, près bus, R.E.R. Vitrine sur carrefour. 460 F/mois + petite session. Tél. 724-47-87.

---

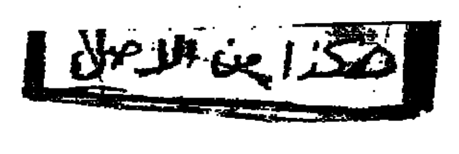
le Monde

...a direction estim... qui ont fait l'o...

La C.G.T. en ... dénonce l' « aventu...

M. JOSPIN au P.C.F. :
La politique de l'emplo... permettre de « gérer la mobilité »

Atmosph... à l'usine



Le Monde

économie

LE DOSSIER TALBOT

La direction estime n'avoir pas à négocier des dispositions qui ont fait l'objet d'un accord au plus haut niveau

Les 1 905 lettres de licenciements envoyées le 19 décembre à des ouvriers de Talbot ont dû parvenir à leurs destinataires. Ce sont les O.S. les moins qualifiés (indice 190 et en dessous), les plus récents dans l'entreprise, d'autres critères étant aussi pris en compte (l'absentéisme notamment).

Les licenciements ayant été autorisés par la direction départementale du travail des Yvelines, la direction de Talbot estime n'avoir pas à négocier avec les syndicats des dispositions qui ont fait l'objet d'un accord au plus haut niveau, entre les fédérations syndicales, les ministres des affaires sociales et de l'emploi et la direction d'Automobiles Peugeot d'abord, entre M. Mauroy et le président du groupe Peugeot S.A., M. Jean-Paul Parayre, ensuite.

A Poissy, la situation restait confuse dans la matinée du 20 décembre, après les réunions houleuses – au cours desquelles C.G.T. et C.F.D.T. se sont opposées – de la veille.

Quelques centaines d'ouvriers étaient encore présents mardi matin – sans qu'il soit possible juridiquement de dire s'ils occupent ou s'ils sont en grève, puisque, avec la mise en chômage technique de l'ensemble des ouvriers, à l'exception du personnel d'entretien, l'usine est théoriquement fermée.

Cette fermeture risque cependant, à plus ou moins longue échéance, de poser problème aux filiales britannique et espagnole, qui reçoivent de Poissy soubassements et éléments de carrosserie pour certains modèles (Horizon, Solara et Alpine 1510 en Grande-Bretagne, Samba, Horizon, 1510 et Solara en Espagne). Talbot U.K. a ainsi déjà mis mille huit cents personnes en chômage technique.

La C.G.T. enfin, estimant sa position mal comprise, a tenu, le 19 décembre, une conférence de presse présidée par M. Krasucki. Le secrétaire général de la C.G.T. s'est félicité *« des dispositions sociales qui évitent aux personnes concernées d'être chômeurs »* et a souligné que l'accord intervenu permettait l'ouverture *« d'une perspective de développement industriel avec un nombre plus limité de réductions d'effectifs »*. La C.G.T. affirme cependant que *« la négociation est le seul moyen de résoudre le conflit actuel »*.

La C.F.D.T. continue, en revanche, de dénoncer l'accord intervenu comme *« une tromperie gouvernementale »*.

Enfin, M. Jospin, premier secrétaire du P.S., a estimé que les licenciements *« ne résultent pas de la politique industrielle du gouvernement »*, mais *« des erreurs de gestion d'un groupe privé »*.

La C.G.T. en équilibre précaire dénonce l' « aventurisme » de la C.F.D.T.

A écouter les syndicalistes de la C.G.T. comme ceux de la C.F.D.T., il ne faut pas, dans le conflit de l'usine Talbot de Poissy, créer des difficultés là où il n'y en a pas : confédération, fédération, section syndicale, voire syndiqués, sont au diapason. D'éventuelles divergences entre les échelons de chaque centrale ne seraient que des inventions de journalistes en mal de sensationnel. Inventions ? Dès samedi soir, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, qui, comme son homologue de la C.F.D.T., M. Granger, a été reçu par le premier ministre, voyait dans l'accord P.S.A.-gouvernement *« un acquis important »*. Dimanche cependant à Poissy, Mme Nora Tréhel, qui se trouvait pourtant aux côtés de M. Sainjon la veille, accusait la direction de *« bloquer la situation »* et appelait le personnel à venir en nombre, lundi, à l'entreprise pour *« reconduire la grève »*.

Lundi 19 décembre, nouveau changement de décor. Non seulement, à Poissy, la C.G.T. ne parle plus de grève – on ne peut pas vraiment *« parler de grève »* devait dire M. Krasucki lui-même, puisque l'usine est *« en chômage technique »*, – mais elle s'efforce d'expliquer l'accord à des travailleurs plus que réservés. L'argumentation repose sur deux idées : la marque Talbot est maintenue à Poissy, ce qui est un acquis de la lutte ; il y a 1 905 départs. *« Nous le déplorons,* a souligné Mme Tréhel, *Mais les licenciés, grâce aux mesures de reclassement et de formation, ne sont pas jetés à la rue. »*

Dans l'après-midi, confrontée au « maximalisme » de la C.F.D.T. et à l'inquiétude de la base, exprimée même par des « délégués de chaîne » immigrés, Mme Tréhel semblait de nouveau durcir le ton : *« L'accord P.S.A.-gouvernement, c'est leur accord, pas le nôtre. Cela nous met à l'aise pour dire ce qu'il y a de positif et d'insuffisant. Toute la C.G.T. est sur la même longueur d'onde »*... Le 20 décembre au matin, un tract de la C.G.T. mettait en relief le côté *« positif »* *« considérable »* de l'accord. N'utilisant ni le terme d'occupation ni celui de grève, il demandait aux salariés de *« venir surveiller l'outil de travail pendant le chômage »*.

Dissonances ? La fédération de la métallurgie C.G.T. a publié une longue mise au point pour justifier sa position. Elle reconnaît cependant officieusement qu'il a pu y avoir *« des erreurs de langage »* dimanche à Poissy, alors qu'il y avait *« peu de travailleurs dans l'entreprise »*. De tels écarts sont attribués à *« la pression des médias »* et *« aux provocations et aux manœuvres de la direction, qui a refusé de négocier »* la mise en œuvre de l'accord conclu avec le gouvernement. En fait, la C.G.T. apparaît quelque peu coincée entre sa volonté évidente de jouer le jeu de l'accord et celle de ne pas se couper d'une base dont elle a chèrement acquis la confiance.

Son approbation de l'accord, nette au niveau confédéral et fédéral, la conduit à éviter tout durcissement – cela rendrait service à P.S.A., dit-on à la Confédération, qui pourrait ainsi remettre en cause ses engagements, tout en maintenant la *« pression »* pour obtenir ce que refuse la direction : des négociations. M. Sainjon a ainsi écrit à M. Mauroy pour demander que le préfet des Yvelines organise une réunion tripartite avec les syndicats et la direction. La C.G.T. pense qu'il y a encore des points à négocier, quatre cents à cinq cents travailleurs étant candidats pour des départs volontaires avec pécule et... formation.

La C.G.T. ne veut donc pas *« faire n'importe quoi »* et dénonce l'*« aventurisme »* de *« professeurs de lutte »*, c'est-à-dire de la C.F.D.T. Mais, dans le même temps, elle joue avec sa base sur la corde raide. M. Krasucki en est conscient, ce qui l'a amené à déclarer le 19 décembre : *« La tension actuelle vient du comportement de la direction Peugeot. Les travailleurs ont le droit de savoir comment se réglera leur sort, le droit de donner leur avis. C'est eux qui décident de l'action à mener. »* Mais que fera-t-elle si le fossé continue de se creuser entre les aspirations des salariés de Poissy et les termes de l'accord P.S.A.-gouvernement ?

De son côté, la C.F.D.T. campe sur une position carrée. A Poissy, le syndicat C.F.D.T. affirme, recueillant un écho plutôt favorable, qu'il mènera la lutte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul licenciement. Irréalisme ? Jusqu'au-boutisme d'une organisation très minoritaire ? La fédération de la métallurgie C.F.D.T., qui avait d'abord vu dans l'accord, le 17 décembre, un *« premier résultat »*, quoique insuffisant par rapport à la *« question centrale »* de l'avenir de l'automobile, est venue en renfort de son syndicat, en qualifiant l'accord de *« tromperie gouvernementale »* et en indiquant qu'elle avait été informée et non consultée.

M. Mauroy est accusé de jouer *« le rôle de secrétaire général d'une confédération qui reste à inventer »* et de court-circuiter les syndicats. Une ambiguïté existe certes autour du rôle de M. Daniel Richter, secrétaire du syndicat C.F.D.T. de Renault-Flins et surtout porte-parole du mouvement contestataire de la ligne confédérale « Alternative syndicale ». Mais la fédération indique qu'il intervient comme secrétaire du syndicat des Yvelines de la métallurgie et *« qu'il joue son rôle à plein »* sans *« en rajouter »*. Elle demande que des solutions autres que celles de l'accord soient avancées, en recourant notamment à des contrats de solidarité sur la durée du travail. Les 35 heures à Talbot-Poissy compensées à 100 % – mais avec des aides publiques pour l'entreprise dans le cadre d'un contrat de solidarité – permettraient, selon elle, de sauver 1 015 emplois. Talbot, cependant, ne pourrait s'engager dans cette voie, reconnaît-elle, que si un tel mouvement s'étendait à l'ensemble de l'automobile et d'abord à la régie Renault.

C'est là, dit-elle, que le gouvernement aurait pu jouer un rôle d'impulsion et non en entérinant 1 905 licenciements avec une formation qui est celle reconnue à tout licencié économique. Mais ne risque-t-elle pas aussi de nourrir quelques illusions en prétendant que tout peut se régler chez Talbot sans un seul licenciement ?

MICHEL NOBLECOURT.

« Qu'on nous donne l'argent à nous pour rentrer chez nous »

La grève chez Talbot : quelques repères d'abord. 2 905 licenciements demandés le 12 septembre. Grève totale le 7 décembre. Le 15, annonce massue d'un drôle de lock-out « portes ouvertes ». Le 17, les licenciés ne sont plus que 1 905, et très socialement renvoyés à l'école, sous l'aile protectrice du gouvernement. Le 20 décembre, enfin, devraient arriver les premières lettres de licenciement, postées dès l'obtention de l'autorisation de la direction départementale du travail.

Sur quelques autres carrés, dans un coin du bâtiment B 3, entre les machines à café et les chariots Fenwick, rebondit chaque jour, entre banderoles et belote, entre la nuit et l'aube, ce conflit qui émeut le pays tout entier. Un carré de grévistes (500, 1 000 ou 1 500, qu'importe dans cette usine de 17 000 personnes) raidis dans leur refus, seuls maîtres à bord depuis le début de la semaine de chômage technique le 19 décembre. Et tout autour, figées dans leur silence, ces carcasses de Samba, Horizon et autres Solara. Les cadres et petits chefs non grévistes qui, depuis le début du conflit, venaient ici avec ponctualité sont restés chez eux lundi. Et s'éviteront à Noël le spectacle crève-cœur du grand navire livré au pirates.

Cet accord miracle, arraché durant ce week-end à l'imagination gouvernementale – les licenciements ramenés de 2 905 à 1 905, des mesures de reclassement et de formation, – le B 3, d'une seule voix, l'a refusé lundi. Oser leur parler de formation ! *« Ils sont venus nous chercher au Maroc il y a dix ans,* raconte Hassan. *Exprès, ils ont choisi ceux qui ne savaient ni lire ni écrire. Cette formation, pourquoi ne me l'a-t-on pas proposée à vingt-cinq ans ? » « Quelle formation donner à un analphabète ? Une formation à manger le couscous ? »* Un stage, Noureddine en a suivi lors de son embauche : *« Pendant deux mois. Je n'ai rien compris. Et depuis je fais le même geste, au même poste sur la chaîne. »* Ali, au foyer, cohabite avec un camarade, licencié de Talbot en 1981, et qui depuis suit des cours d'alphabétisation : *« Depuis deux ans, il en est encore à B.A. BA ! »*

Formation ou reclassement, l'intolérable, pour eux, c'est cette expulsion vers l'inconnu.

Jadis arrachés aux oueds et au soleil, ils ont tenté, tant bien que mal, de se creuser un petit nid au cœur de cet enfer de tôle et de cambouis.

Talbot, bien sûr, c'était la carte C.S.L., le syndicat maison, glissée dans la poche dès l'embauche, l'intimité de l'isoloir violée lors des élections professionnelles, le loyer du foyer directement déduit de la feuille de paie. Famille indigne, certes, mais une famille, un nid où rester blotti en attendant la délivrance. *« Beaucoup de gars ne peuvent s'exprimer que sur un seul poste de la chaîne,* explique un délégué C.F.D.T. *Quand on leur propose de changer de poste pour enrichir leur travail, ils refusent. »*

« Supposons que je sois réembauché ailleurs, redoute Nourredine, *je tourne la tête à droite... la C.G.T. n'est pas là. Je tourne la tête à gauche, la C.F.D.T. n'est pas là. Il ne me reste qu'à courber l'échine et trimer, comme une bête. »* Et ne leur parlez pas de reclassement garanti par le gouvernement : *« Je vais aller voir un patron. Je vais lui dire : « Je suis sous la » protection spéciale du gouver- » nement français. » « Il va me » rire au nez ! »*, s'exclaffe Abdul, son bonnet enfoncé jusqu'aux yeux. *« Mon fils, qui a vingt et un ans et un C.A.P. d'ajusteur, est au chômage depuis deux ans. Et on embaucherait un vieux de quarante-neuf ans comme moi ! »*

Taillé dans les bureaux ministériels, cet accord « sur mesure » ne sied pas à Poissy. Et Nora Tréhel, secrétaire de la C.G.T. Talbot-Poissy, s'épuisant à faire l'article toute la journée de lundi, s'est heurtée à cette angoisse de l'inconnu. Au maximalisme aussi d'une C.F.D.T. minoritaire (8,5 % aux dernières élections de délégués du personnel, contre 42,25 % à la C.G.T. radicalisée par l'activisme des militants de Renault-Flins), trop heureuse de s'engouffrer dans la brèche avec un slogan en béton : *« Non à tous les licenciements ! »*

Sous la pression de l'atelier, la C.G.T. opérait entre le matin et l'après-midi de lundi un virage savamment enrobé de dialectique : *« Mille licenciements évités, ce n'est pas rien. Réfléchissez bien à ces propositions ! »*, adjurait Nora Tréhel, à 7 heures. Puis, à 15 heures, la matinée ayant porté conseil, après une longue réunion des délégués de chaîne – organe central de cette grève où l'on ne vote jamais : *« Cet accord n'est pas bon car on a tenu écartés les travailleurs et leurs représentants. C'est un accord gouvernement-P.S.A., pas le nôtre. »* Le tout ponctué d'un coup de patte à la C.F.D.T. *« Combien de fois avons-nous dû les sortir du piège où ils étaient tombés ? »*, et d'un coup de griffe à la presse, *« qui déforme nos positions »*.

Surtout, sans avoir l'air d'y toucher, Nora Tréhel reprenait à son compte ce rêve qui avait couru tout le jour les allées bourdonnantes : *« Qu'on nous donne l'argent à nous, pour rentrer chez nous, définitivement. La France, ras le bol ! »*.

D. SCHNEIDERMANN.

M. JOSPIN au P.C.F. : *La politique de l'emploi doit permettre de « gérer la mobilité »*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a parlé, le lundi 19 décembre à Paris, de la situation chez Talbot et de la politique industrielle du gouvernement. Après avoir rappelé que la firme Talbot relève de la responsabilité de dirigeants privés, et non de celle de l'Etat, M. Jospin a indiqué que la politique industrielle suivie par le gouvernement – et non pas seulement celle du ministre de l'industrie – est une *« politique claire »*, celle d'un *« moyen terme »* entre les exigences contradictoires d'une politique du *« tout économique »* et celles d'une politique du *« tout social »*.

M. Jospin a réaffirmé que le P.S. soutient cette politique, mais il a ajouté qu'il faut *« anticiper »* sur les *« vagues de restructurations »* prévisibles afin de régler les problèmes par la concertation.

Le premier secrétaire a reconnu que l'électorat de la majorité éprouvait des difficultés *« à entendre et à comprendre »* ce langage, d'où, selon lui, la nécessité pour le P.S. de *« continuer à expliquer »* cette politique. Pour M. Jospin, il importe d'*« insister sur les cas de réussite »*, de la politique industrielle.

Il a affirmé que le P.C. donne l'impression de ne vouloir accepter les mutations industrielles et technologiques que s'il a la *« certitude absolue »*, notamment au niveau des régions, que *« le solde de l'emploi reste positif »*. Cela revient, selon M. Jospin, à *« étendre à toute l'économie le concept : pas de mutations sans reclassement préalable »*. Selon le premier secrétaire du P.S., cet objectif n'est *« pas raisonnable »* dans une *« économie ouverte »*. La politique de l'emploi doit permettre, a précisé M. Jospin, de *« gérer la mobilité »* sur le marché de l'emploi. M. Jospin a indiqué que le P.S. va actualiser ses réflexions sur ce thème et les transmettre au gouvernement.

Selon lui, l'amélioration de la situation de l'emploi pourrait être obtenue en *« retrouvant une certaine croissance »*, mais il faut *« assainir »* d'abord l'économie.

Le P.S. et le P.C., a encore dit M. Jospin, n'ont pas des conceptions *« identiques »* sur le niveau nécessaire de maintien des industries lourdes dans le pays. Les deux partis vont confronter leurs points de vue sur ce sujet au sein de groupes de travail mis en place conformément à l'accord P.S.-P.C. du 1er décembre.

Le premier secrétaire a refusé de se prononcer sur le fait de savoir si le P.C. respectait ou non les engagements pris lors de cette rencontre. *« Je ne suis ni un notaire ni un greffier »*, a-t-il dit. Il a toutefois rappelé que les critiques du P.C.F. ne sont pas *« logiques »*, compte tenu des objectifs du sommet du 1er décembre. – J.-L. A.

Plusieurs centaines de suppressions d'emplois sont annoncées dans la métallurgie

La direction d'une filiale du groupe Peugeot-P.S.A., la société Maillard (1 388 salariés dans quatre usines d'éléments de cycles), a annoncé lundi 19 décembre au comité d'entreprise son intention de demander 170 licenciements en raison de l'effondrement du marché mondial du cycle. De son côté, la direction de l'usine de Belfort d'Alsthom-Atlantique a annoncé la suppression de 300 emplois et dix jours au minimum de chômage technique par salarié en 1984, par suite d'une baisse des activités ferroviaires et nucléaires de 8,5 %. La C.F.D.T. a réclamé une réduction de la durée du travail.

A Saint-Quentin (Aisne), plusieurs centaines de salariés de Motobécane, en grève depuis le mercredi 14 décembre, à la suite de l'annonce de 504 suppressions d'emplois dans l'entreprise – dont 338 licenciements, – ont manifesté le 19 décembre en ville. Une centaine ont bloqué la gare pendant près de deux heures, retardant plusieurs trains. Le comité d'entreprise a organisé un vote sur la reprise du travail ce mardi. De leur côté, une centaine d'ouvriers de l'usine de dynamite de Paulilles (Pyrénées-Orientales) de la société Nobel-Bozel, menacée de fermeture, ont retenu un quart d'heure des trains en gare de Port-Vendres, et bloqué toute la matinée la R.N. 114 entre Perpignan et Cerbère, à l'appel de la C.G.T. Enfin, une soixantaine de personnes retiennent, depuis lundi à 16 heures, le P.-D.G. des fonderies Montupet à Nanterre (Hauts-de-Seine), fermée, depuis l'été dernier, dans les locaux de la direction départementale du travail, pour obtenir de meilleures conditions pour les ouvriers licenciés.

Par ailleurs, des discussions sur la convention générale de protection de la sidérurgie, qui arrive à expiration le 31 décembre, doivent avoir lieu le 12 janvier prochain entre le Groupement des entreprises sidérurgiques et minières et les syndicats. Ceux-ci demandent la reconduction de la convention, plus favorable aux ouvriers mis en préretraite que le « droit commun ». Une première réunion a eu lieu le 19 décembre. Mais les diminutions d'effectifs ne sont pas encore connues, de même que le rapport que M. Rosenwald doit remettre au gouvernement, et les négociations sur l'UNEDIC ne sont pas achevées.

Atmosphère tendue à l'usine de Poissy

Atmosphère très tendue, mardi matin, à l'usine Talbot de Poissy. Les premières lettres de licenciement étaient en effet parvenues, lundi soir, à des salariés. Comme la veille, les O.S., venus par leurs propres moyens, arrivaient par petits groupes. Ils étaient plusieurs centaines, vers 7 heures, devant les grilles, puis, bientôt, plus d'un millier au B3, le bâtiment du ferrage grand comme un hall de gare et jonché de tracts, entre les chaînes de montage immobiles où allaient se succéder une fois de plus les prises de parole.

Même opposition que la veille entre les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. sur l'efficacité de l'accord P.S.A.-gouvernement, même confusion aussi quant aux formes de lutte. Pour la C.G.T. – qui s'interdit de prononcer le mot d'occupation, – les salariés ont entrepris une action *« sur le tas »*, formule d'autant plus étrange en la circonstance que l'usine est mise en chômage technique jusqu'aux congés de fin d'année. Pour la C.F.D.T. au contraire – très minoritaire mais particulièrement « active » depuis quarante-huit heures, – il s'agit bel et bien d'une occupation des lieux de travail pour exiger l'annulation pure et simple de *« tout licenciement »*. Sur ce point, les deux syndicats concurrents continuent de s'affronter.

Pourtant, Mme Nora Tréhel, la responsable cégétiste à Talbot-Poissy, a réussi à tenir ses troupes bien en main en collectant toutes les lettres de licenciement apportées par certains salariés et en invitant l'ensemble des travailleurs à revenir à l'usine, ce mardi à 14 h 30 *« avec toutes les lettres de licenciement disponibles pour les porter à la direction et réclamer immédiatement une négociation »*. L'objectif : obtenir cas par cas des *« solutions plus humaines »* compte tenu des possibilités de départ volontaire en préretraite, ou en formation et des reclassements possibles. La C.F.D.T. cependant devait choisir la même stratégie : *« Renvoyer les lettres de licenciement aux patrons,* déclarait M. Lahcem Latif, délégué du personnel C.F.D.T., *cela revient à les mettre en face de leurs responsabilités, à les obliger de négocier »*.

AFFAIRES

Un accord entre A.T.T. et Olivetti serait imminent

Les négociations entre le groupe américain A.T.T. et la société italienne Olivetti seraient sur le point de conclure. Un accord – si accord il y a – pourrait être annoncé dans les prochains jours, voire les prochaines heures, les dirigeants des deux groupes souhaitant semble-t-il ne pas prolonger leurs discussions après le 31 décembre.

Après la cession par Saint-Gobain et Bull de leur participation de 23 % dans Olivetti à des investisseurs italiens, M. de Benedetti, le patron de la firme d'Ivrea, a relancé les négociations avec A.T.T. Son objectif est de trouver un partenaire financier puissant qui apporte à son entreprise de l'argent frais et qui lui offre en même temps un soutien technologique, notamment dans le domaine des télécommunications et des circuits intégrés.

De son côté, A.T.T., dont le démantèlement sera effectif le 1er janvier 1984, doit redéfinir sa stratégie et trouver des appuis solides hors des États-Unis. Une alliance avec la société italienne serait, pour A.T.T., complémentaire de l'accord conclu en début d'année avec Philips qui ne concernait que la téléphonie.

L'un des schémas envisagés entre A.T.T. et Olivetti prévoierait une prise de participation de 20 % du groupe américain dans le cadre d'une augmentation de capital de la société d'Ivrea.

● **Les investissements japonais en France.** – Un bureau français spécialisé, remplaçant une simple antenne légère, vient d'être créé au Japon pour aider les chefs d'entreprise nippons qui projettent d'investir en France. Tel est le principal point des déclarations que M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), a faites au déjeuner de l'Association de presse France-Japon. Ce bureau, directement relié à la DATAR, s'efforcera d'accentuer la tendance qui a fait passer d'un chiffre pratiquement négligeable à 1 100 le nombre des emplois créés en France en 1982 par des entreprises japonaises.

Déjà, selon M. Attali, la communication passe mieux entre les deux pays, et le patronat nippon se fait une meilleure idée de l'administration française.

L'INAUGURATION DE L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

Gadget ou nouveau service ?

Comment la population va-t-elle accepter l'annuaire électronique ? La France est le premier pays au monde à se lancer dans une opération d'informatisation des ménages de cette envergure. Le risque existe d'un rejet ou, ce qui revient au même, d'un désintérêt, le Minitel allant rejoindre les robots gadgets ménagers au fond d'un placard. Les premiers résultats obtenus, en Bretagne et à Vélizy, permettent d'y voir plus clair : l'électronique y est plutôt bien acceptée.

Près de 70 000 terminaux Minitel auront été distribués à la fin de l'année en Ille-et-Vilaine. La direction des télécommunications laisse les abonnés choisir entre un annuaire traditionnel en papier et le Minitel. Sur le nombre potentiel d'abonnés ayant ce choix (là où existent des centraux électroniques modifiés), 46 % choisissent l'électronique, chiffre sensiblement conforme aux prévisions annoncées (50 %). Ce résultat encourageant n'est, sans doute, pas généralisable à la France entière, mais on peut être certain qu'il existe une *« demande forte »,* bien suffisante pour atteindre les objectifs de 3 millions de Minitel distribués en 1986. Et même de les dépasser ; faute de moyens, les P.T.T. seront conduits à étaler dans le temps les distributions dans chaque département, au risque de laisser des demandes insatisfaites.

Les abonnés consultent entre une fois et demie et deux fois en moyenne par semaine leur appareil, soit légèrement plus que pour l'annuaire en papier (70 par an), chiffre lui aussi à peu près conforme aux prévisions.

Reste que 54 % des abonnées préfèrent les annuaires en papier. Les P.T.T. vont continuer de les imprimer dans chaque département et y maintenir le service de renseignements du « 12 ». La rentabilité de l'opération Minitel en sera affectée, dans la mesure où l'administration comptait, à l'origine, sur le Minitel pour faire disparaître ces deux autres services déficitaires. Comme ils subsistent, il faut les restructurer. Une solution a été trouvée pour l'annuaire en papier, qui est devenu rentable (150 millions de francs de bénéfices en 1983 contre 150 millions de pertes en 1979). Mais le « 12 » a perdu 600 millions de francs en 1983.

Les P.T.T. restent cependant convaincus que l'opération Minitel est rentable. Mais tout porte à croire que seuls les *« services supplémentaires »* du type de ceux testés à Vélizy permettront d'assurer vraiment sa viabilité et son intérêt.

Il y a 3 300 terminaux autour de Vélizy-Versailles (1) avec une quinzaine de services consultables (journaux, Bourse, horaires S.N.C.F., cinémas, banques...) et une messagerie. Un tiers des ménages ne les utilisent pas (terminaux *« dormants »*). Les deux tiers utilisés sont consultés en moyenne sept fois par semaine pendant quatorze minutes, chiffres stabilisés depuis quelques mois. Les ménages avec enfant, de douze à quinze ans sont les plus gros consommateurs, tandis que les retraités sont les plus hésitants. Un quart d'heure d'utilisation par semaine, c'est encore peu comparé aux autres médias. L'annuaire ne *« bouleverse »* pas encore la vie des gens. Faute de services multiples utiles et originaux.

E. L. B.

(1) Et 2 300 terminaux « de promotion » répartis dans toute la France, qui permettent d'interroger les données de Vélizy.

● **Accord-cadre entre Renault et le C.N.R.S.** – Le C.N.R.S. et Renault ont récemment signé un accord de coopération scientifique leur permettant d'élargir leur collaboration actuelle et de définir des programmes de recherche d'intérêt commun. Il permettra aussi des échanges de chercheurs ou d'équipes.

هكذا من الأصل

Gadget ou nouveau servic

AFFAIRES

Télécommunications

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-BRITANNIQUES SONT ENTRÉES DANS UNE PHASE DÉLICATE

Les télécommunications constituent pour les pouvoirs publics français un terrain privilégié de construction de l'Europe des nouvelles technologies. Pendant que, de son côté, la C.G.E. négocie avec de nombreux partenaires (*le Monde* du 9 décembre), les P.T.T. cherchent à obtenir des ouvertures conjointes des marchés publics. *Différentes* solutions sont examinées avec la R.F.A., l'Italie, l'Espagne et le Portugal, mais c'est sur la Grande-Bretagne que s'est porté le choix de l'administration en ce qui concerne les marchés de la commutation (*le Monde* du 29 octobre).

Les P.T.T. pourraient ouvrir 15 % environ de leur marché au System X britannique, tandis que, en échange, British Telecom accepterait des E 10 de la C.G.E. pour un montant équivalent. La C.G.E. et Plessey pourraient unir leurs efforts de recherche sur les futurs systèmes et sur d'autres domaines des télécommunications.

Cette opération a reçu l'aval de principe des deux gouvernements, mais elle se heurte, selon le *Financial Times* du lundi 9 décembre, a de nombreuses réticences au sein de British Telecom, qui fait remarquer que ses carnets de commandes sont pleins jusqu'en 1986. Comme le gouvernement de Mme Thatcher, qui veut privatiser British Telecom, entend respecter son autonomie de décision, les négociations apparaissent délicates. Elles le sont d'autant plus que les E 10 pourraient être construits en Angleterre et que les transferts de technologies sont chose complexe. Les P.T.T., en France, tout en gardant leurs autres fers au feu, ne s'étonnent pas des difficultés rencontrées et gardent bon espoir.

L'avenir de la sidérurgie luxembourgeoise

ARBED DEVRAIT CÉDER 76 % DE SA FILIALE OUEST-ALLEMANDE

Le groupe sidérurgique luxembourgeois Arbed va se désengager de sa filiale ouest-allemande Arbed-Saarstahl, qui a de graves difficultés. De passage à Paris, à l'occasion du forum organisé par l'Institut européen des affaires, M. Paul Helminger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et au commerce extérieur du Grand-Duché, nous précise : *« Avant la fin du mois, le gouvernement régional de la Sarre devrait acquérir 76 % du capital, pour 1 deutschemark, à charge pour lui de trouver un acquéreur. »* Pour faire bonne mesure et conserver les bonnes relations et les marchés de l'Arbed en R.F.A., d'autres actifs, dont les tréfileries, seront également vendus.

Un désengagement semblable de la filiale belge Sidmar avait été conseillé par M. Gandois, expert du Grand-Duché pour la sidérurgie. Le conseil ne sera pas suivi, *« Sidmar est un atout trop important »*. Il est au contraire prévu d'intégrer à terme les sidérurgies belge et grand-ducale. Dans un premier temps, il ne s'agit que *« de coordonner les productions et de préciser les vocations des différents bassins. J'ai bon espoir de conclure un accord avant la fin de janvier »*.

« Une meilleure synergie aurait pu être obtenue avec la France », regrette M. Helminger, qui souligne que le train de laminage universel que doit installer le groupe français Sacilor à Gandrange entrera en concurrence directe avec celui de l'Arbed. Visiblement inquiété par ce projet, il ajoute : *« Le marché dans ce secteur est plat et ce train de Sacilor ne sera jamais rentable. »* Faire cet investissement (une décision encore suspendue par le ministre français de l'industrie, M. Fabius) *« signifierait que le gouvernement français ne croit pas à un retour possible à l'équilibre de sa sidérurgie »*. Une affirmation brutale qui s'explique : M. Fabius n'a jamais accepté de recevoir M. Helminger malgré les demandes officielles...

E.L.B.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **M. Bernard Tapie rachète les balances Léonard et Amap.** – Avec ses deux entreprises, produisant par an huit mille balances « poids-prix » utilisées par les commerçants, le groupe de M. Tapie devient le premier fabricant français de ces appareils, déjà fabriqués pour lui par Trayvou et Testut.

Le groupe Bernard Tapie a également remis, mercredi 14 décembre, une proposition de reprise pour les cycles Mercier, qui avaient déposé récemment leur bilan.

Automobile

● **Accord G.M.-Toyota : dernières négociations avant la décision de l'administration.** – La commission fédérale du commerce doit indiquer, le 20 décembre, si l'accord entre General Motors et Toyota, pour la construction en Californie d'une moyenne cylindrée, est conforme aux lois antitrustS. Elle pourrait donner son accord sous réserve d'engagements des deux constructeurs de ne pas aller au-delà de la coopération actuellement prévue. – (*A.F.P.*)

● **300 millions de deutschemarks de pertes pour Volkswagen en 1983.** – Volkswagen, le constructeur automobile ouest-allemand, devrait perdre 300 millions de marks en 1983 (915 millions de francs) après 146 millions de deutschemarks en 1982. En revanche, le président de Volkswagen, M. Hahn, estime que la firme devrait redevenir bénéficiaire en 1984, grâce à la modernisation des usines et au lancement des nouvelles Golf et Audi 100.

Conjoncture

● **Les ventes de grand commerce en novembre.** – Les ventes de grand commerce se sont légèrement redressées en novembre par rapport à octobre. Elles restent cependant inférieures de 3,5 % en volume par rapport au mois de novembre 1982.

Energie

● **Le prix du pétrole aux États-Unis.** – Une importante société de raffinage, Ashland Oil, et une compagnie pétrolière, Citgo, viennent d'annoncer une diminution de 30 à 28,5 dollars par baril de leurs prix officiels d'achat du brut domestique. Ces décisions, si elles étaient suivies par les grandes compagnies américaines, pourraient entraîner une nouvelle baisse des prix sur le marché nord-américain. Celui-ci constituant un débouché important pour les bruts britanniques de la mer du Nord, ce mouvement pourrait imposer de nouvelles pressions à la baisse sur la compagnie nationale britannique qui négocie actuellement avec ses clients ses prix pour le premier trimestre 1984.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Ralentissement de la progression de la production industrielle.** – La production industrielle américaine a augmenté de 0,8 % en novembre comme en octobre. Cette douzième augmentation mensuelle successive porte la production à un niveau supérieur de 15,9 % à celui de novembre 1982. Le gain de novembre, un des plus faibles de l'année, est dû essentiellement à une augmentation de la production d'équipements industriels (+ 1,3 %), et de matériaux de construction (+ 1 %). La production de biens de consommation n'a augmenté que de 0,2 %, la moitié du taux enregistré en octobre.

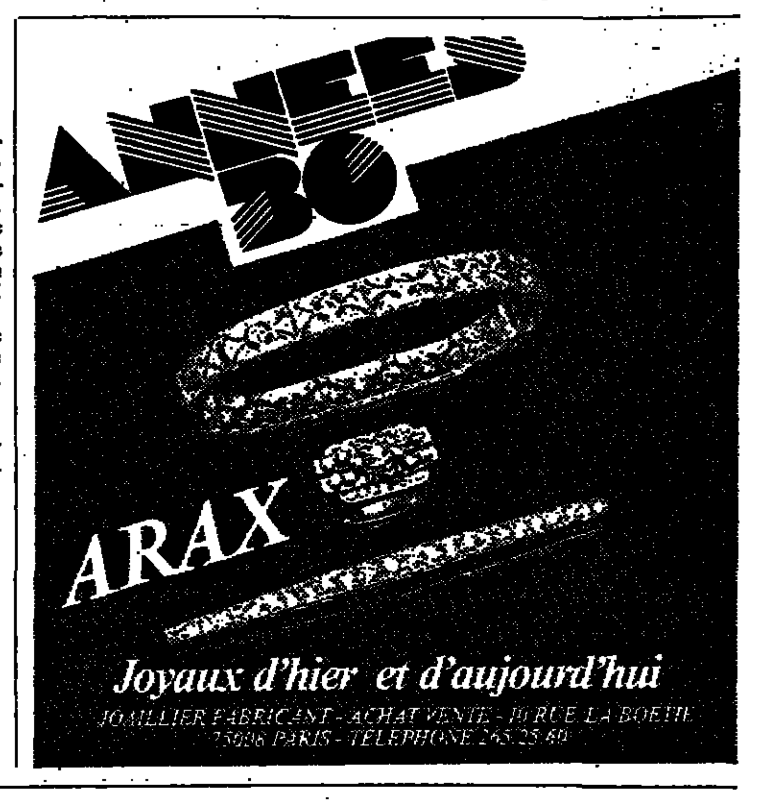
GRANDE-BRETAGNE

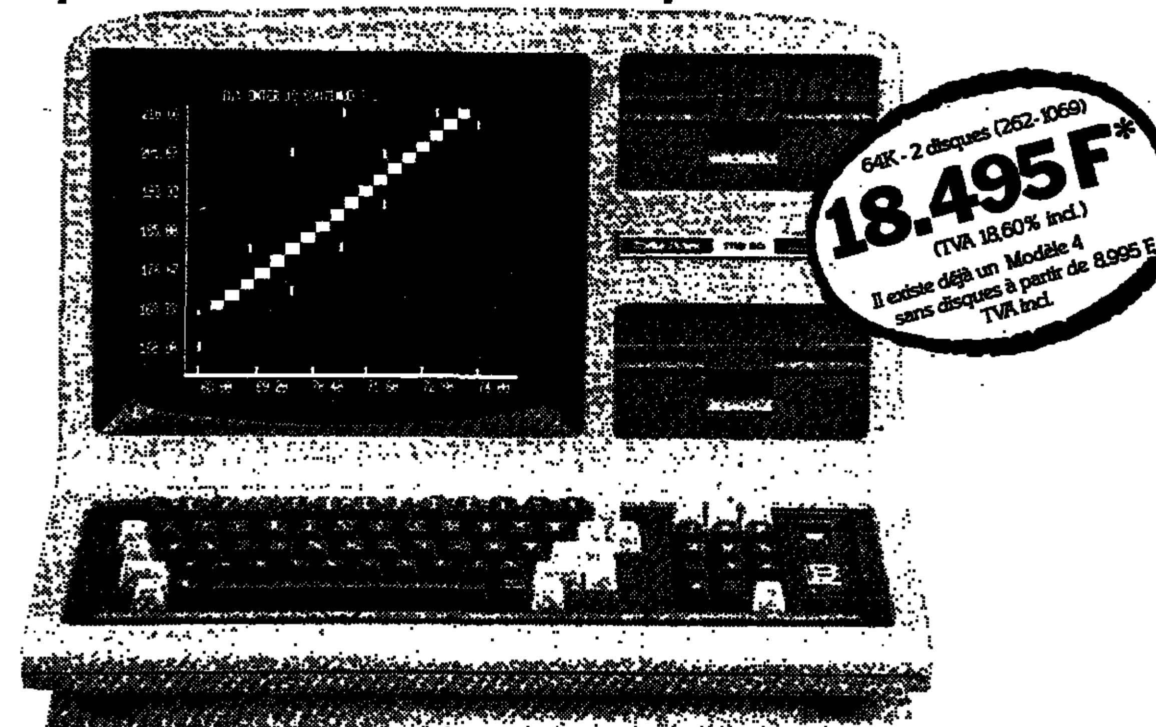
● **Rechute de la production industrielle.** – La production industrielle britannique a fléchi de 0,5 % en octobre, après avoir progressé de 0,7 % en septembre. Toutefois, pour le trimestre août-septembre-octobre, elle reste en progrès de 1 % sur le trimestre précédent et de 1,7 % sur la période correspondante de 1982. Mais cette reprise d'une année à l'autre est due presque entièrement au pétrole et au gaz. La production manufacturière seule est demeurée à peu près stationnaire, bien que le volume du commerce au détail dépasse de plus de 5 % son niveau de l'an dernier. Il s'ensuit que cette demande record continue d'être satisfaite presque intégralement par l'importation. – *(A.F.P.)*

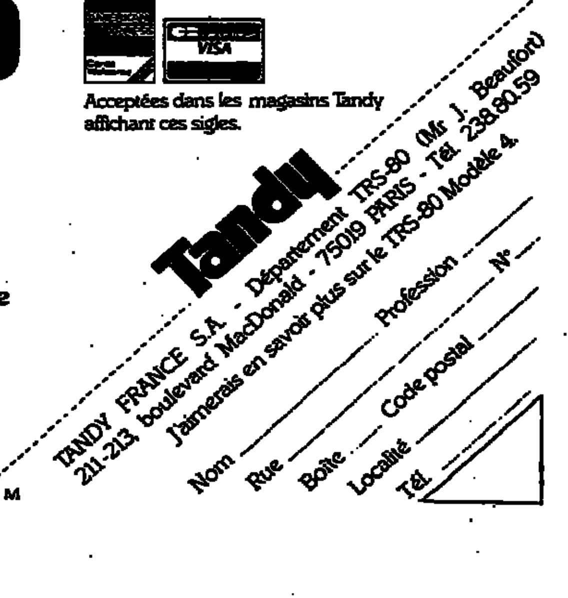
Social

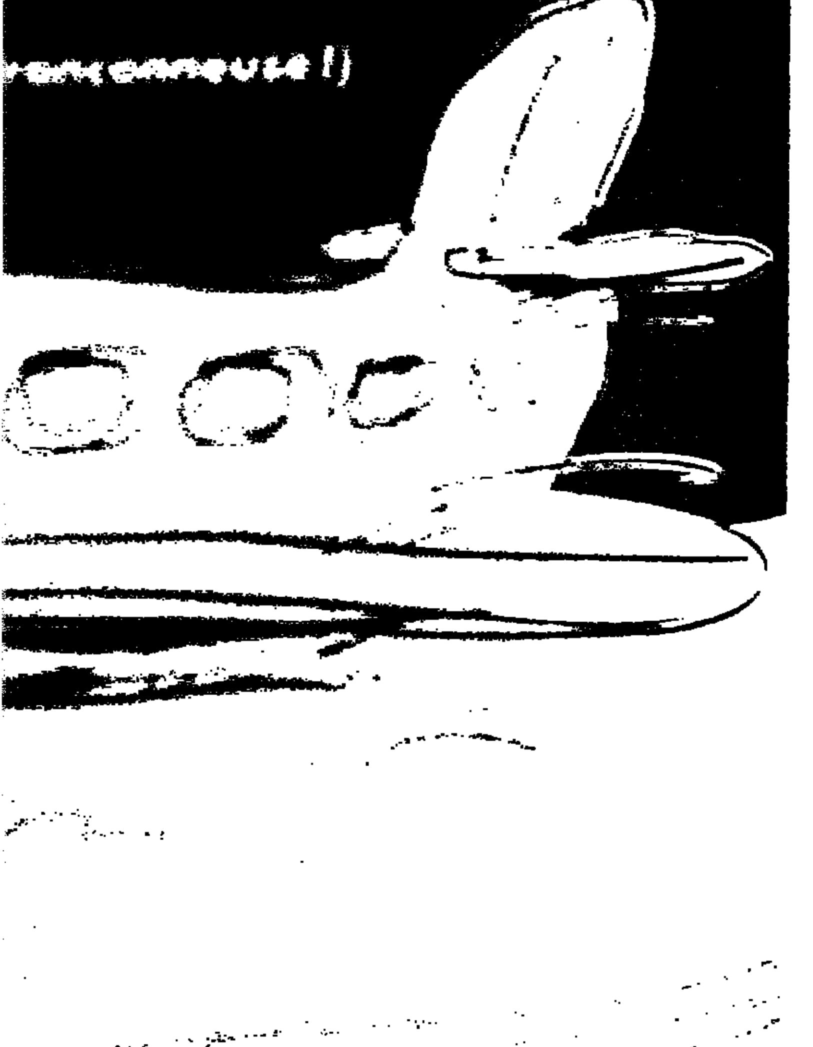
● **Accord salarial à la FNAC pour 1984.** – Un accord prévoyant une augmentation générale des salaires de 5 % pour 1984, avec une prime de rattrapage intégrale pour les petits salaires, et dégressive pour les moyennes rémunérations, a *été* signé entre la direction de la FNAC et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., annonce un communiqué de la direction. En fin d'année, une prime de rattrapage est prévue pour les plus bas salaires si les prix augmentent de plus de 5 %. Pour les salaires au-dessus de 6 000 F, c'est-à-dire, selon la direction, la grande majorité à la FNAC, la prime de rattrapage sera dégressive et nulle pour les plus hauts salaires. En outre, précise le communiqué, ont été jetées *« les bases d'une négociation ultérieure pour 1985 »*.

RECTIFICATIF. – A propos des élections à la S.N.C.F. (*le Monde* daté 18-19 décembre), une erreur s'est glissée dans les résultats concernant les comités d'établissements : c'est la C.F.T.C. et non la C.F.D.T. qui a obtenu 13 547 voix, 6,25 % et 58 sièges.









Energie essentielle.

ÉTRANGER

Les ministres des Dix confirment leur désaccord sur le budget voté par l'Assemblée de Strasbourg

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., malgré l'avis contraire de la Grèce et de l'Italie, a contesté, lors de sa réunion du 19 décembre, le budget 1984 tel qu'il a été voté la semaine dernière par l'Assemblée européenne. Dans une lettre adressée à M. Dankert, le président de l'Assemblée, les Dix relèvent que les représentants de Strasbourg ont dépassé leur marge de manœuvre de 132 millions d'ECU (1 ECU = 6,87 F) pour les dépenses *non* obligatoires (celles qui concernent les secteurs autres que l'agriculture).

Le conseil marque en outre son désaccord sur un certain nombre de postes budgétaires, notamment sous l'angle de la classification des dépenses. Ce passage vise essentiellement le gel des crédits (1,2 milliard d'ECU) prévus pour l'allégement, dans le cas de l'accord définitif des Dix, des contributions nettes du Royaume-Uni (750 millions d'ECU) et de l'Allemagne fédérale au budget communautaire pour l'exercice 1983.

L'entrée de l'Espagne

La R.F.A. aurait souhaité que la discussion se poursuive avec l'Assemblée afin de trouver un compromis, mais plusieurs délégations, dont la France, ont estimé qu'une nouvelle négociation n'était pas opportune. La majorité des délégations sont, en effet, persuadée que, sur l'essentiel, l'Assemblée n'a pas l'intention de modifier sa position. Dans l'entourage de M. Dankert, on affirmait lundi que le président de l'Assemblée avait l'intention d'arrêter le budget 1984 dans la journée du 20 décembre.

D'autre part, les ministres des affaires étrangères *ont eu lundi une* nouvelle session de négociations avec leur homologue espagnol pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Les deux délégations ont abouti à un accord sur l'extension des règles du traité d'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique) aux pays candidats. Avant la conférence, M. Cheysson a eu un entretien avec M. Moran. Selon le ministre espagnol, Paris s'est engagé à accélérer le rythme des pourparlers, avec l'objectif de boucler la négociation avant la fin de la présidence française (30 juin 1984).

M. Moran a aussi indiqué que M. Gonzalez, le premier ministre espagnol, et M. Mitterrand devaient, lors de leur rencontre ce mardi 20 décembre à Paris, « *étudier et clarifier les obstacles et les points de convergence* ». Il a enfin dit qu'un « sommet franco-espagnol » serait organisé en février prochain avec la participation des ministres des affaires étrangères, de l'industrie et *de l'agriculture*. – M. Sc.

● **Le projet de liquéfaction de gaz naturel au Nigéria.** – Le gouvernement nigérian a choisi le groupe anglo-néerlandais Shell pour *conduire un projet de liquéfaction et* d'exportation de gaz naturel d'un montant total d'environ *6,6 milliards* de dollars (55,4 milliards de francs).

Ce projet, déjà étudié à plusieurs reprises et dont l'ampleur a été réduite de moitié, faute de moyens financiers, vise à permettre l'exploitation des énormes réserves de gaz naturel du pays dès 1990. Shell devrait être associée à la société nationale N.N.P.C. ; les autres compagnies productrices de gaz au Nigéria (Elf et Agip notamment) peuvent néanmoins fournir du gaz à l'usine de liquéfaction prévue.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	8,4360	8,4390	+ 115	+ 145	+ 230	+ 275	+ 790	+ 810
$ can.	6,7525	6,7570	+ 145	+ 190	+ 255	+ 310	+ 785	+ 820
Yen (100)	3,5890	3,5920	+ 160	+ 185	+ 320	+ 350	+ 1010	+ 1030
DM	3,0515	3,0540	+ 145	+ 160	+ 285	+ 310	+ 880	+ 900
Florin	2,7160	2,7185	+ 135	+ 150	+ 254	+ 288	+ 785	+ 805
F.B. (100)	14,9880	14,9895	+ 190	+ 275	+ 220	+ 355	+ 760	+ 910
F.S.	3,8220	3,8265	+ 220	+ 245	+ 465	+ 495	+ 1475	+ 1505
L (1 000)	5,0265	5,0300	– 220	– 180	– 440	– 380	– 1295	– 1240
£	11,9765	11,9870	+ 295	+ 370	+ 530	+ 630	+ 1565	+ 1640

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	10 5/16	10 11/16	10 1/4	10 5/8	10 5/16	10 11/16
DM	5 1/4	5 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8
Florin	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2	6 3/16	6 9/16	6 3/8	6 3/4
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 1/4	10 1/4	11 3/4	11 3/4	12 1/4
F.S.	1 7/8	2 3/8	5 1/16	5 7/16	4 3/4	5 1/8	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	15 1/4	17 3/4	16	17 1/2	16 1/4	17 3/4	17 1/4	18 3/4
£	8 1/2	9	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8	9 11/16	10 1/16
F. franç.	11 3/4	13	12 1/4	13 1/4	12 3/4	14	14	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORÉ

Le conseil d'administration de la SICAV s'est réuni sous la présidence de M. Roger Cukierman, le 9 décembre 1983, à la Compagnie financière (47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris).

La valeur de la part s'est appréciée de + 37 % depuis le 1er janvier 1983 et l'actif total atteint 401 millions de francs.

L'année 1983 a bénéficié d'une forte hausse des valeurs technologiques au Japon et dans une moindre mesure aux USA (essentiellement au 1er semestre), ce qui a justifié une politique de prise de bénéfices tout au long de l'année. La SICAV aura donc, au 31 décembre, un pourcentage de liquidités et de placements obligataires provisoirement maintenu à un niveau élevé.

Depuis sa création, en juin 1979, Investissements Saint-Honoré, qui a été la première SICAV spécialisée en valeurs de technologies internationales, s'est appréciée de + 183 % (coupons compris).

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. – Obligations 11,30 % 1974

Les intérêts courus du 21 décembre 1982 au 20 décembre 1983 seront payables à partir du 21 décembre 1983 à raison de 101,70 F par titre de 1000 F nominal contre détachement du coupon n° 9 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement, libératoire sera de 16,94 F, soit un net de 84,76 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recettes des Finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la Caisse nationale des Télécommunications, 3, rue de l'Arrivée – Paris 15e, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Industriel et Commercial, Société Centrale de Banque, Banque Nationale de Paris, Société Marseillaise de Crédit, Société Générale, Banque de Suez, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Lyonnais, Banque de l'Union Européenne, Caisse Centrale des Banques Populaires, l'Européenne de Banque, Banque Lazard, Société Générale Alsacienne de Banque.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse Nationale des Télécommunications.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 30 septembre 1983 s'élève à 664 milliards 400 millions.

Au passif, la rubrique « Banques, organismes et établissements financiers », figure pour 17 347,5 millions (comptes à vue) et 206 409,2 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour *49 094 millions* (comptes à vue) et 47 771,1 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent *39 124,8 millions (comptes à vue)*, 17 278,9 millions (comptes à échéance) *et* 49 296,3 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 32 753,9 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 235 325 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 240 308,8 millions, répartis comme suit : 36 211 millions de créances commerciales, 66 038,7 millions d'autres crédits à court terme, 76 457,7 millions de crédits à moyen terme, 61 601,4 millions de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent *24 325,9 millions*.

Les banques, organismes et établissements *financiers* figurent pour 10 795,3 millions (comptes à vue) *et 228 692,7 millions (comptes et* prêts à échéance).

Le total de la *situation consolidée* du groupe à la date du 30 septembre 1983 *s'établit* à 762 milliards 242 millions.

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ

Le conseil d'administration de la SICAV s'est réuni sous la présidence de M. Alain Brion, le 9 décembre 1983, à la Compagnie financière (47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris). La valeur de la part s'est appréciée de + 38,5 % depuis le 1er janvier 1983 et l'actif total atteint 321 MF.

L'année 1983 a surtout bénéficié de *l'excellente tenue du marché japonais* qui représente la plus grande partie des *investissements étrangers de la SICAV*.

Pacifique Saint-Honoré a été créée en avril 1981 avec pour objectif d'investir jusqu'à 50 % de son portefeuille dans les pays de la couronne du Pacifique.

LA REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires, M. Joseph Pollet, président du directoire, présente les résultats du groupe Redoute à l'issue du premier semestre 1983-84.

Avec un chiffre d'affaires consolidé T.T.C. de 3 447,5 M.F. (+ 11,8 % à données comparables), et un bénéfice net de 22,5 M.F. (+ 11,4 %), les résultats consolidés du semestre marquent une évolution légèrement inférieure à celle escomptée, mais néanmoins satisfaisante, en égard à la conjoncture.

La S.A. Redoute (holding du groupe) avec 99,6 M.F. de produits d'exploitation réalise un bénéfice net de 45,4 M.F. (+ 41 %).

Redoute catalogue (C.A. T.T.C. 2 505 millions, + 10,3 % et bénéfice net 21,7 millions contre 20,6 millions au 31 août 1982), S.N.E.R. (C.A. T.T.C. 142 millions, + 6 % et résultat net + 79 000 F contre une perte nette de 1,7 million au 31 août 1982), groupe Prémaman (C.A. T.T.C. 356 millions, + 17 % et bénéfice net 7,2 millions – après provision pour impôts sur les sociétés de 2,7 *millions* – contre 8,7 millions pour le premier semestre de l'exercice précédent), *l'effet de* ralentissement de la consommation *s'ajoute à celui du placement de la* marge brute, d'où une progression modérée *du chiffre d'affaires et du* bénéfice d'exploitation.

Le groupe Rombaldi a été plus que les autres sociétés commerciales, affecté par le ralentissement de la consommation (C.A. T.T.C. 159 millions, + 31,8 % – dont 115,7 *millions pour les* activités classiques de vente par correspondance et par représentants qui progressent de 9,2 % – et perte nette 3,9 millions contre un bénéfice net de 1,4 *million* au 31 août 1982).

Finaref doit la progression de son bénéfice principalement à l'économie des frais financiers réalisée grâce à l'apport de 100 M.F. souscrits par le holding (produits semestriels 131 millions, + 29,6 % et bénéfice net 6,9 millions contre 3,9 millions au 30 juin 1982).

Vestro réalise une des plus remarquables progressions de chiffre d'affaires dans un secteur d'activité en Italie qui traverse également une période de stagnation (C.A. T.T.C. 55,8 milliards de lires, + 19,7 % et perte nette 246 millions de lires contre 259 millions de lires au 31 août 1982).

Perspectives de l'exercice en cours :

Le mois d'octobre a été fortement marqué par les perturbations postales *dont les effets se prolongent*. Les sociétés de V.P.C. en sont affectées. Redoute catalogue a pu *limiter les dégâts*, il n'en est pas de même pour les éditions Rombaldi plus dépendantes des services postaux. Sous réserve que l'activité des mois de décembre, janvier, *février*, dont l'importance n'est plus à souligner, se maintienne au niveau constaté fin novembre, il est permis d'envisager une progression du C.A. consolidé de 10 %, s'accompagnant d'un accroissement du bénéfice net consolidé.

Les opérations financières portant sur un total de 200 millions de francs ont rencontré auprès du public le succès espéré.

Pour permettre la poursuite du développement de Finaref, un emprunt obligataire portant également sur 200 M.F. vient d'être émis par cette filiale.

EURAFRANCE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Eurafrance, réunie sous la présidence de M. Michel David-Weill, le 16 décembre 1983, a approuvé :

– Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1983, qui font ressortir un bénéfice net comptable de 82,8 millions de francs, le bénéfice courant s'établissant à 79,1 millions de francs (les chiffres correspondants de l'exercice précédent étant de 75,4 millions de francs et de 74,3 millions de francs) ;

– *La* distribution d'un dividende net de 21,50 F par action correspondant avec l'avoir fiscal à un revenu global de 32,25 F contre 20 F et 30 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 19 décembre 1983.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. Michel David-Weill, Antoine Bernheim, Jean Guyot et Bruno Roger.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a approuvé l'apport partiel *d'actifs effectué par la Rue Impériale* de Lyon et la Société immobilière marseillaise *et portant sur des titres complé*mentaires de ceux détenus déjà par Eurafrance dans les sociétés Eurafrep, Chaussures André, Euralux et, accessoirement, Viniprix. L'assemblée a décidé, en conséquence, d'augmenter le capital de 49 917 000 F, ce qui a pour effet de le porter de 438 622 000 F à 488 539 000 F, le nombre d'actions composant le nouveau capital étant de 2 442 595.

Le président, dans son allocution, a confirmé l'introduction en Bourse de Sovac au cours du premier semestre 1984, Eurafrance devant conserver le contrôle majoritaire de cette *société*.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue des assemblées, a réélu président d'Eurafrance M. Michel David-Weill et vice-président directeur général M. Bruno Roger.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 décembre

Plus équilibré

En hausse de 0,3 % la veille, le marché parisien est apparu plus équilibré mardi, ce que les professionnels ont interprété comme un signe positif pour une séance de « réponse des primes ». Dans la perspective de cette échéance, de nombreux investisseurs ont procédé à des ventes en attendant de « lever » ces primes pour la plupart d'entre eux compte tenu de ce qui s'annonce déjà comme la onzième liquidation gagnante d'une année 1983 exceptionnelle à tous égards.

A l'approche du son de cloche final, l'indicateur instantané se contentait de flirter avec la barre d'équilibre tandis que l'indicateur de liquidation reflétait une hausse de 2,4 % environ pour ce mois de décembre qui s'achève.

Roussel-Uclaf figure parmi les valeurs les plus en vue de cette séance (+ 4,6 %) après l'annonce d'une progression de plus de 80 % de ses résultats consolidés pour les neuf premiers mois. Cofimeg, Presses de la Cité, Michelin, Penarroya, Moulinex, gagnent 2 % à 3 %, mais le plus remarquable est l'avance de B.S.N. (+ 2,6 %), une action qui figure chaque jour parmi les valeurs les plus actives de ces dernières séances.

En repli de 7 % dans le meilleur des cas, Amrep subit toujours la colère de ceux qui se sont sentis floués par l'annonce d'une émission d'obligations convertibles à quelques jours de la publication de prévisions très pessimistes accompagnées de la passation du dividende. Creusot-Loire, Dassault, Pernod et Bic perdent 1,5 % à 3 %.

Peu de changements sur le marché de l'or. Le métal fin régresse de 376,65 à 375,40 dollars l'once à Londres, le lingot perdant 550 F, à 102 050 F, le napoléon étant inchangé à 651 F.

Légère baisse du dollar-titre : 10,60/63 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Malgré le regain d'intérêt dont certaines valeurs de haute technologie ont bénéficié, la tendance a été foncièrement à l'irrégularité lundi, à Wall Street. Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, avec une légère prédominance des secondes sur les premières. Sur 2 027 valeurs traitées, 875 se sont repliées, 731 ont monté et 421 n'ont pas varié. Quant à lui, l'indice des industrielles a légèrement progressé, enregistrant une modeste avance de 2,44 points à 1 244,61.

L'important gonflement de la masse monétaire, annoncé à la fin de la semaine écoulée, avait été largement anticipé. Il n'a donc pas eu d'influence réelle sur le marché. La crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt ne s'est toutefois pas entièrement dissipé, inclinant les investisseurs à la prudence.

Les analystes étaient, toutefois, assez satisfaits de la résistance des cours. « *Ce n'est pas brillant*, disait l'un d'entre eux, *mais après trois semaines de baisse cette réaction est encourageante et peut présager un mouvement de reprise.* »

L'activité s'est ralentie et 75,5 millions de titres ont changé de mains contre 81 millions, vendredi.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 19 déc.
Alcoa	42 5/8	42 7/8
A.T.T.	63 7/8	63 5/8
Boeing	45 5/8	46
Chase Manhattan Bank	44 7/8	44 3/8
Du Pont de Nemours	51 1/2	51 3/8
Eastman Kodak	74 1/8	74
Exxon	37 5/8	37 3/8
Ford	40 3/4	41 5/8
General Electric	55 5/8	55 7/8
General Foods	52 3/8	52 1/2
General Motors	73 7/8	75 5/8
Goodyear	29 3/8	29 5/8
I.B.M.	120 5/8	121 3/8
I.T.T.	42 5/8	43 1/4
Mobil Oil	28 1/8	27 5/8
Pfizer	35 3/8	35 3/4
Schlumberger	46 5/8	45 5/8
Texaco	35 1/2	35 1/4
U.A.L. Inc.	36 1/8	36 5/8
Union Carbide	62 5/8	62 5/8
U.S. Steel	28 1/2	28 5/8
Westinghouse	53 1/4	53
Xerox Corp.	51 3/4	51 3/4

M. XAVIER DUPONT EST ÉLU A LA TÊTE DE LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

M. Xavier Dupont a été élu au poste de syndic de la Compagnie des agents de change pour l'année 1984, à l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 19 décembre. Agé de cinquante ans, M. Dupont occupait, jusqu'ici, les fonctions de premier adjoint auprès du syndic, M. Yves Flornoy, qui ne se représentait pas à l'issue de son huitième mandat.

M. Alain Ferri, quarante-six ans, a été désigné premier adjoint du syndic, en remplacement de M. Xavier Dupont, tandis que MM. Marc Auboyneau, François Bacot, Gilles Dupont, Pierre Lacarrière, Jean-Denis Massonaud et Nicolas Meunier étaient nommés adjoints, M. Emile Véron (Majorette) représentant les sociétés cotées et M. Philippe Roger étant désigné aux fonctions de représentant du personnel de la Compagnie.

M. Dupont a, par ailleurs, nommé pour exercer les fonctions de syndic délégué des Bourses de province :

- **Bourse de Bordeaux** : M. Hervé Lorstie de Kerhor, syndic délégué, et M. Jean-Louis Champeil, syndic suppléant.
- **Bourse de Lille** : M. Gilbert Dupont, syndic délégué, et M. Luc Denoyelle, syndic suppléant.
- **Bourse de Lyon** : M. Roger Michaux, syndic délégué, et M. Gérard Suchet, syndic suppléant.
- **Bourse de Marseille** : M. Edouard Blisson, syndic délégué, le syndic suppléant devant être nommé ultérieurement.
- **Bourse de Nancy** : M. Jacques Doulhet, syndic délégué, et M. Roger Kempf, syndic suppléant.
- **Bourse de Nantes** : M. Nicolas Meunier, syndic délégué, et M. Marc de Chaillé, syndic suppléant.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	16 déc.	19 déc.
Valeurs françaises	154,4	154,9
Valeurs étrangères	144,3	145,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	16 déc.	19 déc.
Indice général	148,6	149,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 déc. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 déc.	20 déc.
1 dollar (en yens)	236,35	235,80

BOURSE DE PARIS Comptant 20 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 19/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1830	1820	1820 50	– 0 51
3070	C.N.E. 3 %	3099	3100	3100	+ 0 03
700	Euromarché	699	688	688	– 1 57
640	Europe n° 1	620	613	613	– 1 12
[illegible]					
765	Eastman Kodak	790	781	779	– 1 39
141	East Rand	155	154 50	154 50	– 0 32
565	Ericsson	533	518	518	– 2 81
395	Exxon Corp.	393	391	391	– 0 50
465	Ford Motors	431	436	436	+ 1 16
345	Free State	383	390	390 50	– 0 65
230	Gencor	244	244	244	....
300	Gén. Belgique	312 50	310 50	310 50	– 0 64
595	Gén. Electr.	602	600	600	– 0 33
810	Gen. Motors	780	773	773	– 0 89
71	Goldfields	74 80	73 30	73 30	– 2
182	Harmony	208	203 90	205	– 1 44
37	Hitachi	35 05	34 75	34 75	– 0 85
710	Hoechst Akt.	688	688	686	– 0 29
92	Imp. Chemical	96 60	97 20	97 20	+ 0 62
139	Inco. Limited	150 50	147 20	147 20	– 2 19
1310	IBM	1285	1292	1292	+ 0 54
1210	Randfontein	1430	1439	1439	+ 0 62
460	Royal Dutch	456	448 50	443	– 2 85
86	Rio Tinto Zinc	89 50	89 30	88 60	– 1
310	St Helena Co	336	340	340	+ 1 19
490	Schlumberger	493	481	481 50	– 2 33
84	Shell transp.	83	81 60	81 60	– 1 68
1490	Siemens A.G.	1478	1475	1475	– 0 20
150	Sony	158	161	161	+ 1 89
215	T.D.K.	238	240 90	240 90	+ 1 21
840	Unilever	840	839	839	– 0 11
725	Unit. Techn.	755	744	744	– 1 45
970	Vaal Reefs	1147	1138	1135	– 1 04
460	West Deep	533	538	535	+ 0 37
425	West Hold.	448	446	444	– 0 89
495	Xerox Corp.	552	548	545	– 1 26
2 19	Zambia Corp.	2 20	2 19	2 19	– 0 45

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 445	8 450	8 200	8 600
Allemagne (100 DM)	305 080	305 550	293	313
Belgique (100 F)	14 986	14 996	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 940	272 050	258	279
Danemark (100 krd)	84 240	84 380	80	88
Norvège (100 k)	108 330	108 380	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 982	12 001	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 500	8 495	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 033	5 031	0 475	5 250
Suisse (100 fr.)	382 240	382 630	371	392
Suède (100 krs)	104 030	104 210	99	106
Autriche (100 sch)	43 310	43 330	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 317	5 327	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 380	6 370	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 754	6 762	6 580	6 920
Japon (100 yens)	3 580	3 595	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/12
Or fin (kilo en barre)	102500	102000
Or fin (en lingot)	102600	102050
Pièce française (20 fr)	651	651
Pièce française (10 fr)	460	.....
Pièce suisse (20 fr)	640	641
Pièce latine (20 fr)	617	618
Souverain	762	772
Pièce de 20 dollars	3940	3940
Pièce de 10 dollars	1762 50	1800
Pièce de 5 dollars	1060	.....
Pièce de 50 pesos	4080	4080
Pièce de 10 florins	630	630

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

LES PRÉVISIONS DE L'INSEE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1984

L'assainissement économique est encore trop fragile

« La France enregistre, en matière d'inflation et de commerce extérieur, une nette amélioration », écrit l'INSEE dans sa note de synthèse de fin d'année. Mais cette amélioration reste *« tributaire non seulement du redressement de l'économie mondiale, mais aussi de la capacité des entreprises à maîtriser leurs coûts de production et à améliorer leur compétitivité »*.

L'INSEE ajoute : *« Obtenu graduellement au prix d'une réduction modérée du pouvoir d'achat des ménages et d'un freinage de la progression des dépenses publiques, l'assainissement est encore trop incomplet et fragile pour permettre un relâchement de l'effort. »*

Stabilisation de la production industrielle au premier semestre 1984, déficit mensuel du commerce extérieur d'environ 1,7 milliard de francs, arrêt du recul des investissements, hausse des prix de 3,8 % entre janvier et juin 1984, baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, dégradation de l'emploi industriel : l'INSEE prévoit un premier semestre 1984 rendu difficile par l'assainissement.

● **Commerce extérieur : maintien d'un léger déficit.**

« Si la reprise américaine est indiscutable et sa poursuite assurée sur la plus grande partie de 1984, son extension au reste du monde est plus problématique », note l'INSEE, qui prévoit aux Etats-Unis en rythme annuel une croissance du P.I.B. de 5 % entre l'automne 1983 et l'été 1984.

Compte tenu d'une croissance modérée ou faible en Europe, d'une très légère croissance moyenne des PVD (Pays en voie de développement), d'un léger repli de l'OPEP, le déficit commercial de la France atteindrait 10 milliards de francs au premier semestre 1984. Ce chiffre se fonde sur l'hypothèse d'une stabilisation de la compétitivité externe des prix français, d'un très léger recul de la compétitivité interne (prix étrangers sur les marchés français), enfin du maintien d'un décalage conjoncturel favorable à la France vis-à-vis de l'étranger (la demande intérieure faiblit alors qu'elle progresse à l'étranger).

Le déficit de la balance des paiements courants serait du même ordre de grandeur au premier semestre 1984 qu'au deuxième semestre 1983 (environ 6 miliards de francs. Mais l'INSEE ne cite aucun chiffre à ce sujet), les excédents touristiques compensant en partie la baisse des grands contrats et les sorties de capitaux dues notamment au paiement du service de la dette. *« Il apparaît clairement*, écrit l'INSEE, *que les exportations de capitaux à long terme, comme le service de la dette accumulée, continueront à reposer en 1984 sur les prêts obtenus de l'extérieur »*.

● **Investissements : la chute enrayée**

Après une baisse de l'investissement global de 2 % en moyenne annuelle en 1983, une certaine amélioration se produirait en 1984 dans l'industrie du secteur concurrentiel (+ 6 %). Cette amélioration permettrait de stopper la baisse globale due notamment au recul du secteur public non concurrentiel — E.D.F., G.D.F., S.N.C.F., Air France. Elle correspondrait seulement à un retour au niveau de 1982 (lui-même inférieur de 20 % au niveau de 1972-1974) et s'expliquerait par l'importance des besoins de renouvellement et de modernisation.

● **Consommation des ménages : quasi-stagnation.**

Le ralentissement marqué de la progression du taux de salaire horaire ouvrier (+ 3,1 % au premier trimestre 1983, + 2,5 % au deuxième trimestre, + 1,7 % au troisième, + 1,8 % prévu pour le quatrième trimestre) aura abouti à un glissement de 9,4 % entre le 1er janvier et le 31 décembre 1983. Le pouvoir d'achat de ce salaire horaire ouvrier serait maintenu, compte tenu d'une hausse des prix qui devrait être de 9,4 % également cette année. Pour le premier semestre 1984, l'INSEE fait l'hypothèse d'une progression de 1,8 % par trimestre (soit 3,6 % entre le 1er janvier et le 1er juillet 1984).

Le revenu disponible des ménages, qui, outre les salaires, tient compte des impôts et des prestations sociales devrait connaître en 1983 et pour la première fois depuis 1980 une baisse de son pouvoir d'achat : un peu plus de 0,5 %, estime l'INSEE. En 1984 cette baisse se poursuivrait : elle serait de l'ordre de 1 % au premier semestre, c'est-à-dire de janvier à juin prochains.

La consommation des ménages se maintiendrait à peu près globalement : + 0,2 % au premier semestre 1984, après — 0,6 % entre janvier et décembre 1983. La consommation des seuls produits manufacturés baisserait cependant au premier semestre 1984, mais un peu moins fortement qu'elle ne l'a fait en 1983 (— 4 % entre le second semestre 1982 et le second semestre 1983).

C'est une nouvelle baisse du taux d'épargne des ménages (14,4 % du revenu disponible au premier semestre 1984 après 14,9 % au second semestre 1983 et 14,7 % au premier semestre) qui permettrait ce maintien de la consommation en dépit d'une baisse du pouvoir d'achat.

Compte tenu de tous ces éléments de la demande (consommation, investissements, exportations), l'INSEE prévoit le maintien, au premier semestre 1984, de la production industrielle à son niveau de la fin de 1983.

● **Prix : + 3,8 % au premier semestre prochain**

La hausse des prix se ralentirait au premier semestre et atteindrait 3,8 % en glissement, c'est-à-dire entre janvier et juin 1984. Le mouvement de désinflation serait plus net au deuxième trimestre qu'au premier, encore marqué par des hausses assez fortes. L'INSEE estime que *« la hausse sur la totalité de l'année 1984 devrait être sensiblement plus modérée que le chiffre de 3,8 % sur le premier semestre pourrait le laisser prévoir »*.

La situation financière des entreprises après s'être améliorée au premier semestre 1983, s'est détériorée au second : baisse de la production, hausse importante des charges qui n'ont pu être entièrement répercutées dans les prix à la production fixés par des accords avec les pouvoirs publics. La détérioration de l'excédent brut d'exploitation (1) est surtout nette pour les entrepreneurs individuels (ceux du bâtiment-travaux publics notamment). Cette situation devrait légèrement s'améliorer au premier semestre 1984, prévoit l'INSEE, grâce à une évolution modérée des coûts.

Enfin l'INSEE estime que la dégradation de l'emploi industriel va se poursuivre et ne sera plus compensée par des créations dans le tertiaire marchand. En un an (de la mi-1982 à la mi - 1983), 185 000 emplois salariés industriels ont disparu, dont près de 60 000 emplois pour le seul bâtiment travaux publics. Entre la mi-1983 et la mi-1984, ce seraient environ 200 000 emplois qui disparaîtraient, en totalité, dans d'industrie.

« La situation sur le marché du travail est préoccupante », souligne l'INSEE, qui note que, depuis l'été 1983, le nombre des licenciements *économiques autorisés* est supérieur à 30 000 par mois, tandis que le chômage partiel progresse depuis le printemps dernier.

(1) E.B.E. ou excédent brut d'exploitation : ce qui reste aux entreprises après versement des salaires, charges sociales et impôts directement liés à la production (TIPP et taxe professionnelle). C'est en quelque sorte la marge brute. Le ratio E.B.E. sur valeur ajoutée est passé de 36,2 au second semestre 1982 à 37,3 au premier semestre 1983 à 35,6 au second semestre 1983. Il devrait être, prévoit l'INSEE, de 36,9 au premier semestre 1984.

Dans les P.T.T.

LA FIN DU PNEUMATIQUE ?

Le service des pneumatiques de Paris va être probablement supprimé. Les P.T.T. prendront leur décision le 1er février, le temps d'étudier la réaffectation du personnel (environ cinquante *« machinistes » et cent cinquante porteurs vacataires*) et la mise en place d'*« un service équivalent »* pour les utilisateurs. Un *« pneu »* était délivré à son destinataire parisien en deux heures.

La fermeture de ce service déficitaire était envisagée depuis plusieurs années. Concurrencé par le téléphone, le postadex (remise d'un pli le jour même s'il est déposé dans un bureau central avant 16 h 30) et par la télécopie, le pneumatique a vu son trafic chuter de 2,7 millions de plis en 1973 à 648 000 en 1982. Une lettre de la direction des télécommunications Ile-de-France (qui gère les machines) à son homologue de la poste (qui porte les plis) indiquant que le service des motrices allait être arrêté a précipité les événements.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Suisse Zurbriggen en tête de la Coupe du monde de ski alpin.* — Le Suisse Zurbriggen a pris une solide avance (dix points) au classement général provisoire de la Coupe du monde de ski alpin, grâce à une victoire, le 19 décembre, dans le super-géant disputé à Val-Gardena (Italie). Dans des conditions difficiles, il a négocié la piste à plus de 95 km/h, précédant son compatriote Hangl de 43 centièmes et le champion olympique autrichien de descente Stock de 1 sec 30. Le meilleur Français, Franck Pons, s'est classé trente et unième, à plus de 4 secondes.

● *Bon départ des Français à l'Orange Bowl de tennis.* — Dans la catégorie des moins de dix-huit ans, les Français Thierry Champion et Franck Février ont passé, le 19 décembre à Miami (Floride), le premier tour de l'Orange Bowl, officieux championnat du monde des jeunes, en battant respectivement le Colombien Kuhnen (3-6, 6-3, 6-1) et le Bolivien Azcui (6-0, 6-3).

● *Patrice Hagelauer n'a pas encore de successeur à la F.F.T.* — Satisfait des résultats des joueurs français en 1983, Jean-Paul Loth, le directeur technique de la Fédération française de tennis (F.F.T.), s'occupe activement de la mise en place d'un stade d'entraînement permanent à Roland-Garros pour les quarante meilleurs nationaux et de la constitution d'un corps de huit entraîneurs de haut niveau. Mais en attendant la réalisation de ses projets, il reprendra personnellement la raquette pour superviser les stages de l'équipe de Coupe Davis ; en effet, pour des raisons financières et techniques, il n'a pas encore trouvé de remplaçant à Patrice Hagelauer, le « coach » de Yannick Noah, qui va ouvrir un centre privé.

Le numéro du « Monde » daté 20 décembre 1983 a été tiré à 524 348 exemplaires

Sur le vif

Caroline sans photo

Qu'est-ce qui se passe à Monaco ? C'est Dallas, ou quoi ? Alors, Caroline se remarie. Et avec le fils d'un homme d'affaires italien, un milliardaire qui trempe dans le pétrole. Et pas plus tard que la semaine prochaine, comme ça, à la sauvette, à la va-vite, alors qu'elle est encore mariée, donc adultère, aux yeux de l'Eglise. Ça ressemble à quoi ?

Quelle claque pour le Sacré Tribunal de la Rote chargé de statuer sur la demande d'annulation du mariage précédent ! Il est mis devant le fait accompli. Carrément. Et quelle aubaine pour l'« avocat du lien », le lien avec Philippe Junot, son seul, unique mari pour le Bon Dieu. L'épouse chrétienne se moque du monde !

Attendez, ce n'est pas tout. Ce matin, à l'heure du café arrosé au tabac du coin, on ne donnait pas cher des chances de la pauvre princesse Grace de devenir jamais sainte. Il en était question, oui. Bienheureuse, peut-être. Et encore !

C'est d'un triste... Il n'y aura pas de fiançailles, pas d'épousailles en eurovision, pas de Zitrone, rien. A croire qu'il y a de la layette dans l'air. On va bientôt nous annoncer un heureux événement sur le rocher. Je suis prête à prendre le pari. D'ailleurs, c'est déjà fait : une bouteille de whisky.

Ce qui est choquant aussi, c'est cette différence d'âge. Elle a trois ans de plus que lui. D'accord, il est beau, il est riche, il est grand, il est blond. Il est quand même un peu jeune. Est-ce qu'il tiendra la distance ? D'ici à ce qu'on nous dise que rien ne va plus entre Caroline et Stefano, il ne se passera pas... J'ai parié sur dix-huit mois. Une bouteille de champagne.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Jean Rosenwald est élu président de la commission « informatique et libertés »

M. Raymond Forni (P.S.) devient vice-président délégué

La commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) a un nouveau président, M. Jean Rosenwald, élu mardi 20 décembre par neuf voix contre huit à M. Jacques Thyraud, président sortant. Premier président honoraire de la Cour des comptes, M. Rosenwald avait été nommé membre de la C.N.I.L. le 14 décembre par le conseil des ministres (*le Monde* du 17 décembre). M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) de Loir-et-Cher, était président de la C.N.I.L. depuis novembre 1979. Il avait été réélu en octobre dernier.

A la suite des scrutins qui ont eu lieu mardi, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, a été élu vice-président délégué. Il était jusqu'ici vice-président. C'est M. Thyraud qui lui succède à ce poste.

L'élection de M. Rosenwald à la tête de la C.N.I.L. et surtout celle de M. Forni comme vice-président délégué chargé de la gestion, représentent une défaite pour l'opposition qui comptait sur une deuxième réélection de M. Thyraud

[Né le 21 novembre 1914 à Paris, M. Jean Rosenwald est licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Administrateur civil en 1946, il a été sous la IVe République membre des cabinets de MM. Daniel Mayer, Pierre Segelle et Albert Gazier, tous ministres socialistes.

Il est entré en 1956 à la Cour des comptes dont il a été nommé premier président par le conseil des ministres, le 13 octobre. Après avoir atteint la limite d'âge, il avait cédé la place à ce poste, il y a quelques jours, à M. André Chandernagor qui venait de quitter le gouvernement.]

DOLLAR TRÈS CALME : 8,4350 F

Sur des marchés des changes redevenus très calmes, le dollar s'est maintenu, mardi 20 décembre, au voisinage de son cours de la veille, soit 8,4350 F à Paris et 2,7630 DM à Francfort. A Tokyo, le yen s'est raffermi après le ralliement des députés indépendants à M. Nakasone, et le dollar est revenu de 237 yens à 235 yens.

EN R.F.A. M. OTTO LAMBSDORFF CONSERVE SON PORTEFEUILLE

Bonn (*A.F.P., A.P.*). — Le porte-parole du gouvernement de la R.F.A., M. Peter Boenisch, a annoncé, mercredi 20 décembre, que M. Otto Lambsdorff, ministre de l'économie, inculpé de « corruption » dans l'affaire Flick, conserverait son portefeuille. *« L'examen de l'acte de mise en accusation ne contient pas d'élément justifiant de modifier la position du gouvernement avant l'ouverture éventuelle d'un procès »*, a précisé M. Boenisch.

